UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01307839 9

SOUVENIRS

SUR

MADAME DE MAINTENON

MÉMOIRE ET LETTRES INÉDITES

DE

MADEMOISELLE D'AUMALE

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.

1516-04. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 1-05.

Madame Scarron en 1659
d'après un portrait de Mignard
appartenant à Mr Penjon

SOUVENIRS

SUR

MADAME DE MAINTENON

PUBLIÉS PAR

LE C^TE D'HAUSSONVILLE & G. HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MÉMOIRE & LETTRES INÉDITES

DE

MADEMOISELLE D'AUMALE

AVEC UNE INTRODUCTION PAR

LE COMTE D'HAUSSONVILLE

30/7/06
70988

PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

NOTICE BIOGRAPHIQUE

LA DERNIÈRE SECRÉTAIRE

DE MADAME DE MAINTENON

Dans l'orbite des grands de ce monde (j'entends de ceux qui ont fait grande figure dans l'histoire ou les lettres) on voit souvent graviter des satellites de second ou de troisième ordre, qui tournent avec fidélité autour de l'astre dont un rayon les éclaire à peine. La foule ignore leurs noms, les érudits ou les lettrés connaissent seuls leur existence. Ainsi, sans remonter plus haut, La Boétie autour de Montaigne, le Père Joseph autour de Richelieu, Boswell autour de Johnson, Eckerman autour de Gœthe, Ballanche autour de Chateaubriand. A pénétrer dans le détail de leurs vies modestes, on peut trouver cependant intérêt et profit. Parfois ces figures qui ont vécu dans l'ombre, obscurcies par l'éclat de l'astre principal,

ont aussi leur charme de couleur ; parfois aussi on y surprend quelques reflets de la lumière au sein de laquelle elles ont vécu.

C'est ainsi que je voudrais mettre à profit quelques documents dont j'indiquerai tout à l'heure l'origine pour faire revivre le souvenir d'une femme dont toute la jeunesse s'est passée dans l'étroite intimité de madame de Maintenon, depuis 1705 jusqu'à 1719, c'est-à-dire jusqu'à l'année où la mort vint enfin atteindre, dans sa retraite de Saint-Cyr, la veuve de Scarron et de Louis XIV.

Le nom de mademoiselle d'Aumale, dont Saint-Simon n'a jamais parlé et que Dangeau ne mentionne, en passant, que trois fois, est cependant bien connu de tous ceux qui se sont occupés de madame de Maintenon. Le duc de Noailles et M. Lavallée, dans leurs publications diverses relatives à madame de Maintenon, ont en effet tiré de courtes mais fréquentes citations des manuscrits encore inédits qu'elle a laissés. Ayant eu ces manuscrits et d'autres encore entre les mains, la pensée m'est venue que cette très aimable et spirituelle personne méritait qu'on parlât quelque peu d'elle. Cependant ni sa vie, après tout fort effacée, ni son agrément auquel on rendra, je crois, justice, ne m'auraient paru prêter matière

suffisante si elle n'avait été, pendant quatorze ans, la secrétaire d'une femme dont on ne saurait se lasser de parler parce que son existence, si profondément qu'elle ait été fouillée, continue à recéler plus d'un mystère. Depuis sa vertu, contestée au temps où elle était la femme de Scarron, jusqu'à son union régulière avec Louis XIV dont la preuve authentique n'a jamais pu être fournie, que de points demeurés obscurs dans cette existence, et si, comme je le crois, ceux qui ont étudié les choses de près ont raison de ne vouloir douter non plus de l'une que de l'autre, combien il demeure difficile de mesurer la part exacte d'influence qu'elle a exercée sur les événements qu'elle a vus se dérouler sous ses yeux! Dans une récente série d'études, j'ai eu l'occasion de montrer cette influence s'exerçant discrètement, mais sans relâche, autour de la duchesse de Bourgogne, ne demeurant étrangère à rien, et réputée si grande par tous qu'il n'était demande qu'on ne fît passer par son canal. Et cependant M. Geffroy, l'éditeur érudit d'une partie de sa correspondance, a pu, dans une assez récente étude, soutenir, avec preuves à l'appui, qu'il ne fallait point la tenir pour responsable de quelques-unes des résolutions fâcheuses ou des choix malheu-

reux qu'on lui attribue généralement[1]. Il l'a vengée ainsi des attaques dirigées contre elle par ces deux calomniateurs de génie, Saint-Simon et Michelet. Jusqu'à quel point cette influence s'étendait-elle sur Louis XIV? A quelle limite s'est-elle arrêtée? Il y a là une énigme historique. Mais cette énigme se complique d'une seconde : c'est l'impression différente produite par elle sur ses contemporains et sur la postérité.

Aujourd'hui, ceux qui savent les choses rendent volontiers justice à madame de Maintenon. Sainte-Beuve disait, il y a déjà quarante ans, au moment de l'apparition de l'ouvrage du duc de Noailles :

« Le moment est bon pour parler de madame de Maintenon. On lui revient. » Aujourd'hui, on lui revient davantage encore, depuis que sa correspondance publiée non, par malheur, en totalité mais en grande partie, et débarrassée des altérations de La Beaumelle[2], l'a fait apercevoir sous un

1. Voir la préface que M. Geffroy a mise en tête de ses deux volumes intitulés : *Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique.*

2. M. Achille Taphanel, l'érudit conservateur de la bibliothèque de Versailles, a fait paraître, il y a trois ans, sous ce titre : *La Beaumelle et Saint-Cyr*, un livre très intéressant où il a démontré que ces altérations, reprochées à juste titre à La Beaumelle, avaient été les plus souvent concertées entre lui et les dames de Saint-Cyr, ce qui ne laisse pas d'atténuer sa responsabilité.

nouvel aspect. On sait l'admiration inspirée à Napoléon par les lettres même falsifiées et tronquées de madame de Maintenon qui, disait-il, le ravissaient, et qu'il mettait au-dessus de celles de madame de Sévigné. Mais ceux-là mêmes qui sont disposés à la juger avec le plus de bienveillance sont d'accord pour lui refuser le charme. Ses contemporains, meilleurs juges assurément que nous, lui en trouvaient cependant, et la postérité a tort de ne pas le comprendre. Aux yeux de notre imagination, elle apparaît toujours un peu revêche, froide, embéguinée, la figure chagrine, la tête environnée d'une coiffe noire, telle que nous la représente certain portrait, souvent reproduit. Nous oublions qu'il y avait un temps où on l'appelait *la jeune Indienne*, en souvenir des années qu'elle avait passées à la Martinique; un temps aussi où elle inspirait tout à la fois la passion brutale de Villarceaux qui, par elle éconduit, cherchait à se consoler de la façon singulière que l'on sait, les assiduités compromettantes de Barillon auquel, plus tard, la connaissant mieux, échappait cet aveu : « Je me trompais bien, » l'amitié galante du maréchal d'Albret, qui, mourant dans la dévotion, lui adressait à ses derniers moments une lettre touchante, enfin l'intérêt affec-

tueux, mêlé d'un peu de coquetterie, de ce chevalier de Meré[1] que Sainte-Beuve a pris pour type de l'honnête homme au XVIIe siècle. On pourrait encore allonger la liste. Nous avons peine à imaginer ce que mademoiselle de Scudéry disait de ses yeux « noirs, brillants, doux, passionnés, pleins d'esprit », dont l'éclat avait « je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer » où « la mélancolie douce paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours ; où l'enjouement se faisait voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer ». Et si l'on soupçonnait que l'auteur du *Grand Cyrus* y a mis un peu du sien, il faudrait bien s'en rapporter à ce portrait, sec comme un signalement, que l'ingénieuse érudition de M. de Boilisle a découvert dans les cartons de la Bibliothèque nationale : « Visage ovale d'un tour admirable, beau teint, grands yeux noirs fort vifs, nez aquilin, bouche grande, belles dents, lèvres vermeilles bien bordées, sourire charmant, mains et bras bien taillés, beau port, physionomie fine ; conversation délicate, quelquefois badine ; âme grande, esprit juste,

1. Sur le chevalier de Meré et ses relations avec madame de Maintenon alors qu'elle était encore Françoise d'Aubigné, lire l'article de Sainte-Beuve sur le chevalier de Meré qu'on trouvera au tome III des *Portraits littéraires*.

cœur droit, tendre, franche, bonne amie, magnanime, toujours modeste, cachant avec soin une belle gorge », avec tant de soin, nous racontera plus tard mademoiselle d'Aumale, que ses amies crurent longtemps qu'elle y avait quelque mal, jusqu'à certain jour qu'ayant chaud, et s'étant découverte, elles aperçurent au contraire un objet digne d'admiration.

Sans doute l'âge avait quelque peu flétri ces attraits comme il arrive à toutes les femmes, mais ne les avait pas complètement détruits. Ce ne fut pas uniquement par sa *solidité* qu'elle eut l'art, à cinquante ans, de séduire un roi, de tempérament amoureux, ni surtout de le conserver. Certaine lettre de son directeur en donne à deviner sur ce sujet délicat plus que je n'en voudrais dire. Même en son extrême vieillesse elle avait conservé quelque chose de ce beau port et de cette physionomie fine. Dans ses *Lettres historiques et galantes* madame Dunoyer, qui ne craint cependant pas de se faire souvent l'écho de certains commérages peu favorables à madame de Maintenon, rapporte qu'une Anglaise de sa connaissance, la comtesse d'Exeter, ayant eu la curiosité de voir cette femme dont le nom faisait tant de bruit en Europe, « une amie qui la conduisoit la fit ranger à côté lorsque

madame de Maintenon se préparoit à monter en carrosse avec le roi pour un voyage de Marly, et lui dit : « Regardez-la bien. » Madame de Maintenon parut sans suite, habillée d'un damas de feuille morte tout uni, coiffée en battant l'œil, n'ayant pour toute parure qu'une croix de quatre diamants pendue à son col, qui est la seule chose à qui on ait donné son nom. Elle se plaça dans le fond du carrosse à côté du Roi, et, comme elle reconnut la dame anglaise en passant, elle la salua avec un de ces sourires sérieux où il entre de la douceur et de la majesté. La comtesse fut enchantée de cet air de modestie qui accompagnoit toutes ses actions. Elle lui trouva de beaux yeux, la physionomie fine, et ce je ne sais quoi que les années ne peuvent ôter et qui est préférable à la plus grande beauté. Elle ne paroissoit pas occupée de sa grandeur, et elle sembloit donner toute son application à examiner si le Roi étoit dans une situation commode. Dès qu'elle fut assise, on lui apporta son ouvrage, qui étoit un morceau de tapisserie; elle prit en même temps ses lunettes, et après avoir levé les glaces du carrosse, elle se mit à travailler. »

Ce « je ne sais quoi que les années ne peuvent ôter et qui est préférable à la plus grande

beauté, » madame de Maintenon le conserva en effet jusque dans les dernières années de sa vie. « Il y a longtemps qu'on ne m'avait parlé de mes yeux, » écrivait-elle avec enjouement à l'âge de quatre-vingts ans : c'est donc qu'on lui en parlait encore. Jusqu'à la fin elle inspira des attachements passionnés. Il est vrai que c'était aux religieuses et aux demoiselles de Saint-Cyr. A travers les écrits et surtout les lettres de mademoiselle d'Aumale — dont Lavallée a publié quelques-unes [1], — nous verrons quel prix celles-ci attachaient aux moindres marques de sa faveur et de son affection. Nous y verrons aussi combien elle savait se faire aimer des enfants dont elle vécut environnée jusqu'à ses derniers moments. Or nul âge n'est aussi sensible au charme que l'enfance, et ne sait mieux reconnaître sous les rides de la triste vieillesse les traits de la primitive beauté. Dans cette étude sur celle qui fut sa secrétaire et sa compagne dévouée, madame de Maintenon apparaîtra donc sinon de face, du moins de profil, sous un jour peut-être un peu nouveau. C'en sera, je l'espère, assez pour exciter quelque intérêt et pour justifier l'entreprise de replacer,

1. On trouvera ces lettres au tome II des *Lettres historiques et édifiantes.*

non pas assurément sur un piédestal, mais sur un socle à la mesure de sa taille, cette figurine du grand siècle.

I

Marie-Jeanne d'Aumale naquit au mois de juillet 1683 (son acte de baptême est du 4), à Vergie, petit village de Picardie. Elle était le sixième enfant et l'aînée des filles (car elle avait une sœur cadette) de Jacques d'Aumale, seigneur de Mareuil, et de Suzanne de Courcelles. La maison dont elle sortait passait pour fort ancienne. Plusieurs généalogistes n'hésitent pas à dire que les d'Aumale de Picardie étaient de même souche que l'illustre maison des comtes d'Aumale de Normandie. En tout cas, les deux familles portaient les mêmes armes : d'argent à une bande de gueules chargée de trois besans d'or, qui se voient encore aujourd'hui dans la principale église de la petite ville d'Aumale [1]. Les d'Aumale de Picardie s'étaient eux-mêmes séparés en plusieurs branches dont la fortune avait été inégale. A l'une de ces branches appartenait la maréchale de Schomberg, fille de

1. Sur la généalogie de la famille d'Aumale, dont une branche subsiste encore aujourd'hui, voir l'appendice II.

Daniel d'Aumale, seigneur d'Haucourt. La maréchale, avant que son mari, huguenot, eût passé à l'étranger, avait fait assez grande figure à la cour. Quand madame de Maintenon s'attacha mademoiselle d'Aumale elle écrivit à la princesse des Ursins : « Elle est de la même maison que la maréchale de Schomberg qui aurait, je crois, trouvé bien mauvais de voir une fille de son nom auprès de moi. Je le trouve aussi mauvais qu'elle, mais ne pouvant lui faire une fortune convenable à sa naissance, je lui fais passer une vie assez heureuse, et je crois être en droit de traiter les demoiselles de Saint-Cyr comme mes enfants. »

Jeanne d'Aumale fut reçue à Saint-Cyr en novembre 1690, sur les preuves de sa noblesse, établies, nous apprend d'Hozier, depuis Jean d'Aumale, son sixième aïeul, dont le petit-fils avait épousé Madeleine de Villiers de l'Isle-Adam, nièce du grand-maître de Rhodes[1]. On n'en demandait pas tant, puisque, pour être reçues à Saint-Cyr, les demoiselles n'avaient à faire preuve de noblesse que depuis la quatrième génération, et encore du côté du père, ce qui prouve que, chez la noblesse pauvre, les mésalliances étaient

1. D'Hozier, édition de 1738. Registre 1er, 1re partie.

déjà fréquentes. Deux cousines de Jeanne d'Aumale, Marie-Louise et Isabelle-Henriette, avaient été déjà reçues à Saint-Cyr en 1684. Sa sœur Charlotte y fut reçue en 1692. C'est que les d'Aumale, famille nombreuse, noble et pauvre, rentraient tout à fait dans la catégorie de celles que madame de Maintenon avait en vue, lorsqu'elle avait donné à Saint-Cyr sa constitution définitive.

C'est une des nombreuses erreurs que certaines ignorances entretiennent sur l'ancien régime, de croire que la France se partageait autrefois entre riches et pauvres, tous les nobles étant plus ou moins riches et les autres plus ou moins pauvres. De plus en plus, au contraire, l'aisance s'introduisait dans la bourgeoisie et aussi, quoique plus lentement, dans la classe rurale, sans parler des colossales fortunes des fermiers généraux ou des traitants. De plus en plus la noblesse, surtout la noblesse de province, se faisait pauvre. D'honorables sacrifices qu'elle s'imposait en temps de guerre, en vue de pourvoir à son équipement, et aussi l'incurie qu'elle apportait dans la gestion de ses terres en étaient la cause. De plus en plus aussi l'art, aujourd'hui poussé si loin, de *fumer ses terres*, suivant l'énergique expression de madame de Grignan, entrait en honneur. Mais

ce procédé n'était pas à l'usage de tout le monde, et il y avait surtout dans la noblesse de province de grandes souffrances. Madame de Maintenon en savait quelque chose. Son enfance avait été besogneuse, et si, dès lors, elle savait trouver de fières réponses à qui voulait l'humilier, comme le jour où, à la fille du geôlier de Niort qui la raillait de n'avoir pas comme elle un ménage d'argent, elle répliquait : « Oui, mais je suis demoiselle et vous ne l'êtes pas, » cependant elle avait conservé de ces temps un souvenir cuisant. Elle n'avait pas oublié non plus ces années pénibles où, tombée à la charge d'une parente avare, celle-ci l'employait non pas, comme disait Saint-Simon, « à panser les chevaux et à leur mesurer l'avoine », mais, ce qui ne valait guère mieux, à garder les dindons, une gaule à la main et portant à son bras son déjeuner dans un petit panier qui contenait également un exemplaire des quatrains de Pibrac[1]. Mais ce qui dut surtout lui faire sentir la nécessité de pourvoir à l'éducation des jeunes filles nobles et pauvres, ce fut le souvenir du

1. *Les Quatrains du S. de Pybrac*, conseiller du roy, contenans préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, de nouveau mis en leur ordre, et augmentez par ledict seigneur. Avec *Les plaisirs de la vie rustique*. A Lyon, par Benoist Rigaud, 1597.

temps où, placée chez les Ursulines de Niort, ses deux tantes, madame de Neuillant et madame de Villette, l'une cousine, l'autre sœur de son père, se refusaient également à payer le prix de sa pension : la première parce qu'elle trouvait la pension trop chère, la seconde parce qu'étant huguenote, elle ne voulait pas que des religieuses élevassent sa nièce. Madame de Maintenon n'oublia jamais ces tribulations de sa jeunesse, et de même, Saint-Simon lui rend cette justice, que dans sa haute fortune elle étendit toujours sa protection sur ceux qui lui étaient venus en aide dans ses années difficiles, de même elle se préoccupa de bonne heure de sauver les demoiselles nobles, qui pouvaient se trouver dans la même situation qu'elle, des difficultés et des humiliations auxquelles elle s'était vue réduite. « La noblesse devrait bien m'aimer, disait-elle, car je l'aime bien, et je souffre extrêmement de la voir réduite où elle est. » Jeanne d'Aumale appartenait à cette noblesse pauvre. Sa place était donc naturellement à Saint-Cyr, et, dès l'enfance, elle contracta ainsi envers madame de Maintenon une dette de reconnaissance dont elle devait s'acquitter plus tard.

De sept à vingt ans mademoiselle d'Aumale

compta parmi les élèves de Saint-Cyr. Nous ne savons rien d'elle durant ces années sinon qu'à son propre dire elle « estoit des plus éveillées et des moins estimées ». Éveillée, s'il faut entendre par là vive et spirituelle, elle le demeurera toujours; estimée, on verra combien elle finit par l'être. La meilleure preuve en est qu'après avoir passé successivement par les quatre divisions des *rouges*, des *vertes*, des *jaunes* et des *bleues*, et probablement aussi par celle des *noires*, c'est-à-dire de celles qui donnaient des leçons aux autres, quand elle fut arrivée à l'âge de vingt ans et trois mois, on ne voulut pas la laisser partir. Une ordonnance de l'évêque de Chartres, Godet des Marais, rendue à la requête des Dames de Saint-Cyr, la retint à l'Institut « pour aider aux classes ». Mademoiselle d'Aumale n'était pas seule dans cette situation. Elle avait des collègues, si l'on peut employer cette expression toute moderne qui sent le lycée de jeunes filles. Toute sa vie aurait donc pu s'écouler dans cette situation un peu effacée, sans une bonne fortune qui lui arriva. En 1705 madame de Maintenon eut besoin d'une secrétaire.

L'usage des secrétaires était beaucoup plus répandu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Je ne parle pas de ces secrétaires d'hommes publics qui

avaient le singulier privilège d'imiter non seulement l'écriture mais encore la signature (comme par exemple le président Roze qui a signé tant de lettres ou dépêches de Louis XIV) et qu'on appelait également des secrétaires à la main. Beaucoup de personnes faisaient également usage de secrétaires pour la correspondance privée. Ainsi madame de La Fayette, qui, toujours paresseuse et dolente, laissait à sa demoiselle de compagnie, mademoiselle Perrier, le soin d'écrire ses dernières lettres à Ménage et ne prenait la peine que de les signer.

Si quelque femme avait le droit de se servir d'un ou plutôt d'une secrétaire, c'est assurément madame de Maintenon. Le nombre des lettres qu'elle a écrites est prodigieux. On en connaît par la publication environ quatre mille. Un certain nombre existent et sont inédites. Un plus grand nombre encore ont été perdues. Quand on songe à la vie qu'elle menait et qu'elle nous a décrite elle-même, à cette chambre qui depuis son lever jusqu'à son coucher ne désemplissait pas, à ces audiences qu'elle ne pouvait refuser de donner, à ces longs tête-à-tête avec le Roi qui lui étaient nécessaires pour conserver son influence, on se demande comment elle trouvait le temps matériel

de suffire à une correspondance aussi active et l'on admire à la fois l'étendue et la force de cet esprit qui lui permettait à la fois d'échanger avec une femme comme la princesse des Ursins, des lettres où elle n'avait pas le dessous, et d'adresser aux dames de Saint-Cyr des épîtres où les conseils spirituels alternent avec les recettes ménagères. Mais pour suffire matériellement à la tâche, il était indispensable qu'elle eût recours à une main étrangère. Aussi ses lettres autographes, surtout aux dames et demoiselles de Saint-Cyr, devenaient-elles de plus en plus rares. On se les disputait, car elles étaient considérées comme une marque de prédilection. « C'est la folie de tout ce qui a été à Saint-Cyr d'aimer mon écriture, écrivait-elle à l'abbesse de Gomerfontaine, il faut cependant apprendre à s'en passer, » et dans une autre lettre : « Est-il possible, ma chère abbesse, que vous soyez encore assez enfant pour aimer mieux me faire mal et avoir de mon écriture. Cela est bon aux demoiselles de Saint-Cyr, mais à une vénérable abbesse c'est une faiblesse, » et elle ajoutait en post-scriptum : « Il faut donc en venir à cette écriture tant chérie pour vous dire que je vous aime tendrement. Voilà deux heures que je dicte pour vous[1]. »

1. Manuscrits du grand séminaire de Versailles, *Avis sur les*

Pour dicter ainsi, comme c'était devenu son habitude, madame de Maintenon avait donc besoin d'une ou même de plusieurs secrétaires, car elle prenait parfois parmi les jeunes filles élevées à Saint-Cyr la première qui lui tombait sous la main en s'excusant de l'écriture et de l'orthographe de celle qu'elle employait ainsi au hasard. Mais elle eut successivement plusieurs secrétaires attitrées. Ce fut d'abord mademoiselle de Normanville, une fort belle personne à qui avait été confié le rôle d'Athalie, qu'elle maria depuis au président de Chailly, et qu'elle fit revenir pour quelques jours, quand la duchesse de Bourgogne eut la fantaisie de reprendre la pièce sur le théâtre de Versailles. Elle eut ensuite une jeune personne de fort bonne famille, mademoiselle d'Osmond, qu'elle garda auprès d'elle deux ans, de 1703 à 1705, et que nous retrouverons. Elle lui fit conclure avec le marquis d'Havrincourt, gouverneur de Hesdin et colonel du régiment d'Artois-Dragons, un excellent mariage, comme elle fit pour plusieurs jeunes filles de Saint-Cyr, car elle ne se désintéressait pas de leur établissement. « Ce qui manque à Saint-Cyr, ce sont des gendres, » disait-elle, et,

Classes, t. II. Lettres à l'abbesse de Gomerfontaine des 6 février et 13 avril 1706.

quand elle en avait trouvé pour ses filles, elle continuait de les assister de ses conseils. C'est ainsi qu'elle adressait à la jeune madame d'Havrincourt des avis d'un sens conjugal élevé, d'un sens mondain juste et mesuré : « Vous n'avez à présent, lui écrivait-elle, que deux choses à faire, servir Dieu et contenter votre mari. Ayez pour lui toutes les complaisances qu'il exigera; entrez dans toutes ses fantaisies autant que cela n'offensera pas Dieu ; s'il est jaloux, renfermez-vous, ne voyez personne; si, au contraire, il veut que vous soyez dans le grand monde, mettez-vous-y en vous retirant toujours autant que la modestie le demande. Aimez la présence de votre mari, ne vous cachez jamais de lui... Ne donnez jamais dans les excès des modes. Suivez-les de loin et autant que la bienséance le requiert et sans les outrer. Ne tâtez jamais de la louange qu'on dise de vous que vous êtes magnifique dans vos habits. Soyez vêtue proprement, sans affectation et devenez ménagère. Enfin, ma chère fille, soyez une bonne chrétienne, une bonne femme et une bonne mère, remplissez bien tous vos devoirs, établissez bien votre réputation et priez pour moi [1]. »

1. *Conseils aux demoiselles*, t. Ier, p. 49.

Mademoiselle d'Osmond ainsi partie, il fallait à madame de Maintenon une autre secrétaire. Elle hésitait à en prendre une qui fût en titre. Après les avoir gardées quelque temps, elle se croyait obligée de les établir, et, comme la dot de trois mille livres que Saint-Cyr leur constituait ne paraissait pas toujours suffisante aux épouseurs, comme il fallait, pour la compléter, s'adresser au Roi, et qu'elle craignait de lui causer par cette fréquente importunité quelque impatience, elle hésitait fort. Les dames de Saint-Cyr triomphèrent de ces hésitations, ainsi qu'elles vont nous le raconter.

« Je reviens, dit une de celles qui tinrent successivement la plume en leur nom [1], aux demoiselles qui se succédèrent les unes aux autres auprès de madame de Maintenon. Après le mariage de madame d'Havrincourt, elle ne vouloit plus prendre de nos demoiselles, trouvant que c'étoit une affaire d'avoir à les établir, et elle craignoit que le Roi, à qui cela ne laissoit pas d'être à charge, ne s'en

1. Les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* sont en manuscrit à la bibliothèque du grand séminaire à Versailles. Ils sont encore inédits. Il serait à souhaiter qu'on fît de ces *Mémoires* une publication complète avec notes à l'appui, car ils contiennent les renseignements les plus intéressants, non pas seulement sur madame de Maintenon et Saint-Cyr, mais sur l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècle.

lassât : cependant nous avions ici mademoiselle d'Aumale, qui avait bien du mérite et que nous désirions fort qui occupât cette place; d'autant plus que c'étoit une fille à ne chercher d'autre fortune que le bonheur de plaire à madame de Maintenon, de la soulager et de passer sa vie auprès d'elle; on lui parla tant des bonnes qualités de cette demoiselle, surtout notre mère de Fontaines, et toutes celles qui avoient été ses maîtresses, que madame de Maintenon se laissa persuader; elle ne fut pas lontemps sans s'apercevoir que nous lui avions fait un bon présent et nous en sut bon gré ! »

Disons tout de suite que mademoiselle d'Aumale était laide, d'une laideur sur laquelle elle plaisantait agréablement. « Quelque mauvoise opinion que j'aie de moi, disait-elle, je ne changerois pas la bonté de mon esprit avec un autre. Pour la beauté, j'en changerois avec tout le monde [1]. » Mais elle avait beaucoup d'esprit, de vivacité et une remarquable facilité pour apprendre toute chose.

« Elle est très intelligente sur tout, disait madame de Maintenon, et capable de toutes les choses

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 348.

d'esprit et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. » Elle était en particulier très bien douée pour la musique, chantait juste, et avait une jolie voix, qu'au dire des dames de Saint-Cyr elle conduisait agréablement. Nous verrons plus tard madame de Maintenon faire servir les talents musicaux de mademoiselle d'Aumale aux plaisirs du Roi. Mais pour ses débuts dans cette place de secrétaire, mademoiselle d'Aumale allait être employée à une fonction à laquelle il semblait que son âge (elle avait à peine vingt-deux ans) ne la rendît guère propre : le relèvement et la réforme d'une abbaye.

C'est encore une des erreurs qui ont communément cours sur l'ancien régime de croire que toutes les abbayes étaient riches. Il y en avait de fort pauvres, soit qu'elles eussent été insuffisamment dotées à l'origine, soit que leurs biens eussent été mal administrés. Elles se voyaient alors réduites à vivre d'aumônes, tout comme certaines communautés de nos jours. Parfois il arrivait aussi que la pauvreté amenait un certain relâchement, sinon dans les mœurs, — car c'était au contraire dans les abbayes élégantes et riches que les désordres se produisaient, — du moins

dans la discipline. Tel avait été en particulier le cas dans une vieille abbaye de l'ordre de Saint-Bernard, l'abbaye de Gomerfontaine dont la régularité avait subi de graves atteintes durant l'administration de la dernière abbesse, centenaire et en enfance depuis vingt ans. Le Roi avait donné cette abbaye à madame de la Viefville, parente du cardinal de Noailles. La jeune abbesse, qui n'avait que vingt ans, avait été élevée à Saint-Cyr. Sentant la difficulté de sa tâche, elle s'adressa à madame de Maintenon « pour lui demander ses avis et l'honneur de sa protection ». « Madame de Maintenon, continuent les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*, qui aimoit toutes les demoiselles de Saint Cyr, et en particulier celle-là à cause qu'elle étoit fille d'esprit et de mérite, pour être d'une maison qui lui étoit chère, et, par-dessus cela, une excellente religieuse, se sentit tout d'un coup portée à l'aider non seulement de son crédit et de ses libéralités mais aussi de ses conseils. »

L'abbesse de Gomerfontaine flattait ainsi, en s'adressant à elle, un des secrets désirs de madame de Maintenon qui était de travailler par l'exemple de Saint-Cyr à la réforme du régime et de l'éducation dans les autres maisons reli-

gieuses. « Il y a, disait-elle, dans l'Institut de Saint-Louis de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du Christianisme. » Aussi ne crut-elle pouvoir mieux répondre aux désirs de la jeune abbesse qu'en lui envoyant mademoiselle d'Aumale pour l'aider à bien élever les pensionnaires et pour l'assister de ses conseils. Au moment de son départ madame de Maintenon lui remit une note[1] qui débute ainsi : « Il faut, mademoiselle, vous servir, en cette occasion que Dieu vous présente de travailler pour sa gloire, de toute la piété et de toute la raison qu'il vous a données et employer utilement, pour le bien de la maison où vous allez, la capacité et les talents dont vous êtes remplie. » Madame de Maintenon continue en lui donnant des conseils, pleins de justesse et de mesure, qui sont relatifs à l'éducation des pensionnaires dont mademoiselle d'Aumale devait principalement s'occuper. Ces conseils peuvent presque tous se résumer en celui-ci : « Commencez par vous en faire aimer, sans quoi vous ne réussirez jamais. » Madame de Maintenon continue : « N'est-il pas vrai que si, depuis que vous êtes ici et que vous m'entendez

1. *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 353.

parler, vous ne m'aviez pas aimée ou que vous eussiez eu de l'aversion pour moi, vous n'auriez pas si bien reçu tout ce que je vous ai dit? Cela est certain, et que les plus belles choses, enseignées par des personnes qui nous déplaisent, ne nous font aucune impression et nous rebutent souvent. » Ne croit-on pas entendre un écho de Fénelon, disant dans son *Traité sur l'éducation des filles :* « Il y a une autre sensibilité, encore plus difficile et plus importante à donner : celle de l'amitié. Dès qu'un enfant en est capable, il n'est plus question que de tourner son cœur vers des personnes qui lui soient utiles. L'amitié le mènera à presque toutes les choses qu'on voudra de lui. » L'école est bien la même et, tout brouillés que fussent Fénelon et madame de Maintenon depuis les affaires du quiétisme, on sent encore l'influence que ce grand séducteur d'âmes avait exercée sur elle.

A Gomerfontaine, mademoiselle d'Aumale fit plus et mieux que s'occuper des pensionnaires. Elle déploya une activité et un entrain extraordinaires. Les bâtiments étaient délabrés; les meubles les plus nécessaires faisaient défaut. Tantôt la serpe et tantôt le marteau à la main, mademoiselle d'Aumale s'employait à tout, en

particulier à la confection des couchettes destinées aux quelques demoiselles de Saint-Cyr que madame de Maintenon confiait également à l'abbesse de Gomerfontaine avec cette recommandation touchante : « Si jeune que vous soyez, traitez-les en mère [1]. » Mademoiselle d'Aumale n'avait pas seulement à pourvoir à l'éducation des pensionnaires; elle avait à s'occuper discrètement d'une tâche plus délicate, celle de rectifier l'orthographe de la jeune abbesse qui avait elle-même besoin de leçons, car elle écrivait à madame de Maintenon des lettres d'une incorrection déplorable dont celle-ci, qui se piquait de savoir, lui faisait de doux reproches. Les lettres de l'abbesse n'ont pas été conservées, mais nous avons celles de madame de Maintenon, les unes publiées, les autres inédites [2]. A travers ces lettres où madame de Maintenon s'applique souvent à tempérer le zèle réformateur de la jeune abbesse, et l'engage à commencer toujours par la douceur et la raison avant d'en venir à la rigueur, on devine les services que mademoiselle d'Aumale rendait dans cette maison religieuse réformée et reconstituée.

1. Manuscrits du grand séminaire de Versailles. *Avis sur les Classes*, t. II.

2. Les lettres inédites sont également au grand séminaire à Versailles. *Avis sur les Classes*, t. II, pp. 424 et suiv

Mais elle n'était pas moins nécessaire à Saint-Cyr. Aussi un débat ne tardait-il pas à s'élever entre madame de Maintenon et madame de la Vieffville sur la question de savoir combien de temps elle resterait à Gomerfontaine. Pour la ravoir, madame de Maintenon procède d'abord par insinuation. « Je vous annonce, écrit-elle en décembre 1705 à l'abbesse, qu'il me faudra bientôt rendre mademoiselle d'Aumale. Je n'ai fait que vous la prêter. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Et nous avons besoin d'elle ici. » Et dans une autre lettre : « N'êtes-vous point un peu indiscrète de vouloir garder mademoiselle d'Aumale parce qu'elle vous est bonne, sans penser qu'elle nous l'est aussi? Pressez donc votre résolution, ma chère fille, de nous la renvoyer vers les jours gras. » Mais l'abbesse faisait la sourde oreille et ne répondait pas. Madame de Maintenon s'en plaint [1]. « Est-ce par finesse que vous faites semblant de n'avoir pas reçu ma dernière lettre? Je vous prie positivement de nous renvoyer mademoiselle d'Aumale. Il ne faut point qu'elle s'arrête à Paris, mais qu'elle vienne tout droit ici à Versailles ou à Saint-Cyr. Ne me faites

1. *Lettres sur l'éducation des filles*, pp. 257 et 259.

point de la peine là-dessus, je vous en supplie, puisque je ne songe qu'à vous faire plaisir en toute chose. » Mais l'abbesse tenait bon et il fallut que madame de Maintenon lui signifiât qu'elle était tout à fait *malcontente* pour qu'elle se décidât, vers le mois de février, à renvoyer mademoiselle d'Aumale, sans échapper pour cela à une réprimande assez verte. « Il est vrai, madame, que j'ai été tout à fait fâchée contre vous par rapport à mademoiselle d'Aumale. Je vous la demandois d'une manière si pressante et j'en avois tant de besoin dans ce temps-là que je croyois que vous me deviez cette complaisance. Elle m'assure que vous n'avez pas hésité dès la première lettre, mais en vérité, elle ne paroît guère croyable sur ce qui vous regarde. Vous aurez vu par d'autres lettres que je vous ai soupçonnée d'avoir fait semblant de n'avoir pas reçu la mienne. Je serois très fâchée que vous eussiez ces détours. Je ne vous laisserai rien passer sans vous le dire, car l'ouvrage de votre perfection est si avancé que je voudrois aider à l'achever. » Et elle terminait en disant avec bonne grâce : « Adieu, ma chère abbesse. Raccommodons, car je n'aimerois point être brouillée avec vous. Consolez-vous d'avoir perdu mademoiselle d'Aumale. Elle fera vos

affaires ici, et ne vous sera point inutile. Je vous l'enverrai cet été. Je vous embrasse de tout mon cœur[1]. »

Ce petit débat montre mieux que tout ce que je pourrais dire la rare valeur de la toute jeune fille que Saint-Cyr et Gomerfontaine se disputaient ainsi. Nous allons la voir à son retour prenant une place de plus en plus grande dans la confiance de madame de Maintenon et pénétrant chaque jour plus avant dans son intimité et dans celle du Roi lui-même. Mais auparavant je voudrais m'arrêter un instant à montrer madame de Maintenon sous un aspect moins connu que son rôle d'éducatrice, et qui n'en mérite pas moins cependant d'être étudié.

II

On sait avec quelle verve railleuse Saint-Simon parle des prétentions de madame de Maintenon à se croire l'abbesse *universelle* et de ces *mille couvens* qui, avec Saint-Cyr, lui auraient fait perdre un temps incroyable. « De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des

1. Lettre inédite du 5 février 1706.

directions d'âmes choisies et toute sorte de puérilités. »

Ce rôle d'abbesse universelle, pour reprendre l'expression fort outrée de Saint-Simon, a-t-il été si ridicule? Je ne le pense pas. Notons d'abord que ces mille couvents se réduisent à deux. Celui de Gomerfontaine dont nous venons de parler, et celui de Bizy dont madame de Maintenon ne s'occupa qu'à partir de 1712. Est-il singulier que, voyant placées à la tête de ces deux abbayes, qui étaient pauvres et dans une situation difficile, deux anciennes élèves de Saint-Cyr, elle leur soit venue, pécuniairement ainsi que moralement, en aide et les ait assistées de ses conseils? Mais, pour nous en tenir à Saint-Cyr, le rôle qu'elle y joue et qui nous est aujourd'hui connu dans ses moindres détails par la publication « de ces lettres et de ces réponses à l'infini » n'a rien qui la diminue, bien au contraire. Un maître en ces matières, mon confrère M. Gréard, a montré combien, comme pédagogue, pour employer un mot que la langue contemporaine a remis en usage, elle était en avance sur son temps, et lui a fait le double honneur de commencer par une étude, à elle consacrée, son livre sur *l'Éducation des femmes par les femmes*, et de tirer des écrits

qu'elle a laissés un substantiel petit volume *d'Avis sur l'éducation*. Il n'y a rien à dire après lui; mais je voudrais m'arrêter un instant à montrer madame de Maintenon dans son rôle de supérieure laïque, dirigeant Saint-Cyr au temporel et au spirituel, non pas seulement au point de vue de l'éducation des demoiselles, mais à celui de la discipline monastique et de la conduite des religieuses. Elle n'y apparaîtra pas au-dessous de la tâche qu'elle avait assumée.

Supérieure laïque, elle l'était bien en effet, non pas seulement par l'autorité qui s'attachait à elle comme fondatrice, et que confirmaient les lettres patentes d'institution de la Maison, mais par une désignation spéciale et particulière. La Communauté des dames de Saint-Louis avait bien une supérieure, nommée à l'élection pour trois ans; mais une commission de l'évêque de Chartres, approuvée par le Pape, avait, en 1689, nommé madame de Maintenon supérieure spirituelle (situation, je crois, unique) et elle en exerçait les fonctions avec beaucoup d'application et de minutie. Elle avait commencé par régler le costume des religieuses, mais elle n'avait pas osé l'arrêter de façon définitive, sans avoir sollicité auparavant l'approbation du Roi. Pour l'obtenir,

elle fit revêtir le costume projeté à sa femme de confiance, la fameuse Nanon, et la présenta au Roi. Le Roi approuva tout, sauf la coiffure qui était fort simple : « Quel diable de petit bonnet est-ce là? » dit-il. Madame de Maintenon sourit sans rien dire, et, quelques jours après, Nanon apparut avec un autre bonnet un peu moins simple, que Louis XIV approuva. Il aurait voulu aussi que les religieuses eussent du beau linge, et qu'en particulier leurs chemises fussent de toile de Hollande. Mais madame de Maintenon trouva que la toile ordinaire était plus conforme au vœu de pauvreté, et elle tint bon[1]. Dans l'administration intérieure de Saint-Cyr, elle se mêlait des moindres détails. Suivant son expression, « elle s'abîmoit dans les marmites » au point d'expliquer, par exemple, dans une lettre à madame de Butéry qui exerçait les fonctions d'infirmière, comment il fallait faire le bouillon pour les malades, et elle ajoutait ce sage conseil : « Apprenez à être un peu cuisinière, car on commande bien plus à propos quand on sait de quoi il est question[2]. » Mais la discipline intérieure de la maison, la direction morale et intellectuelle

1. *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, passim.
2. *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 105.

des religieuses l'occupaient avec raison davantage. Dans cette direction, elle fit cependant au début, il faut le reconnaître, une grosse faute.

On sait que, fascinée par madame Guyon, entraînée par Fénelon, elle laissa s'introduire et se développer à Saint-Cyr ces maximes d'une spiritualité malsaine que l'Église devait bientôt condamner. « On ne parloit plus, disent les dames de Saint-Cyr elles-mêmes, dans leurs *Mémoires*, que de pur amour, de sainte indifférence, de simplicité laquelle on mettoit à se bien accommoder en tout pour prendre ses aises, à ne s'embarrasser de rien, pas même de son salut... Ces façons de parler étoient si communes que les *rouges* mêmes (c'étoient les enfants les plus jeunes) les tenoient; jusqu'aux sœurs converses et aux servantes, il n'étoit plus question que de pur amour, et il y en avoit qui, au lieu de faire leur ouvrage, passoient leur temps à lire les lettres de madame Guyon et croyoient les entendre[1]. » Pour ouvrir les yeux de madame de Maintenon, il fallut le vigoureux bon sens de son directeur, l'évêque de Chartres, Godet des Marais, et, pour ramener Saint-Cyr à la saine doctrine,

1. *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, chap. XXXIX; Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 189.

l'intervention personnelle de Bossuet, qui vint y faire deux conférences où il traita à fond « les dogmes affreux, de l'indifférence pour le salut éternel et de l'oraison passive »; puis le renvoi par lettres de cachet de trois tenantes obstinées du pur amour; enfin l'intervention personnelle de Louis XIV, qui adressa d'abord aux dames de Saint-Louis une lettre assez sévère, datée du camp de Compiègne, et qui vint en personne tout à la fois rassurer la communauté qui craignait d'être en disgrâce, et lui recommander de tout sacrifier pour conserver la pureté de la foi.

Depuis cette journée où l'on vit Louis XIV « assis au milieu d'une nombreuse communauté de religieuses, leur parler avec la majesté d'un grand roi, et toute la force d'un prédicateur zélé », il ne fut plus question du quiétisme à Saint-Cyr, et il faut rendre justice à la fermeté avec laquelle madame de Maintenon, éclairée par l'expérience, sut en bannir toute nouveauté, comme on disait alors, et y maintenir la paix religieuse, alors que, peu après, cette paix devait être si profondément troublée en France par le renouvellement de la querelle janséniste et par la bulle *Unigenitus*. Mais il faut surtout reconnaître combien saine, élevée, et presque austère, était

la dévotion qu'elle y entretenait. Madame de Maintenon, on le sait, avait été baptisée catholique mais elle avait été élevée dans la religion protestante par sa tante madame de Villette. Vers quatorze ans, elle s'était convertie à nouveau, mais non sans répugnance. Ses ennemis dans le monde religieux ne l'avaient pas oublié. Ils usaient sans scrupules de cette arme contre elle, et plus d'une fois elle avait fait à ses dépens l'expérience de cette vérité plaisamment tournée par elle et passée presque en proverbe : « Le premier citron qui fut confit le fut par un dévot[1]. » Quand elle suggérait quelques mesures de douceur en faveur des huguenots, et c'était sa tendance, on rappelait qu'elle avait été calviniste. Il lui en restait bien quelque chose. C'est ainsi que, de son propre aveu, elle n'aimait pas beaucoup la messe, à laquelle elle assistait cependant tous les jours, mais plutôt par devoir, et préférait les vêpres, c'est-à-dire le chant des psaumes qui est le fonds de l'office protestant. Aussi les offices de l'après-midi étaient-ils célébrés avec plus de solennité à Saint-Cyr que ceux du matin. Par cette origine protestante il faut peut-être expliquer ce que sa piété conserva toujours d'un peu

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 183.

aride, sans onction ni tendresse. Mais, en ce cas, il faudrait aussi faire honneur à cette même origine de ce que cette piété avait de ferme, de sain, d'opposé aux petites pratiques d'une dévotion mesquine. Comme prières, elle recommandait toujours aux religieuses les prières communes « qui ne sont communes, disait-elle, que parce qu'elles sont les meilleures » : le *Pater*, « tous les besoins étant exprimés dans les sept demandes qui y sont renfermées », l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Confiteor*; comme lectures, l'*Évangile*, l'*Imitation*, es *Soliloques de saint Augustin*, l'*Introduction à la vie dévote*. Elle y ajoute cependant Grenade et Rodriguez[1]. Elle ne cessait, dans ses entretiens avec les demoiselles, d'opposer ce qu'elle appelait la piété droite et la dévotion de travers, et comme on lui demandait ce qu'elle appelait la dévotion de travers, elle répondait : « C'est, par exemple, quitter le Saint-Sacrement pour aller prier devant l'image d'un saint; faire des neuvaines pour des bagatelles... c'est dépenser beaucoup à orner une chapelle pendant qu'on laisse manquer les religieuses saines et malades de leurs besoins; c'est

1. Rodriguez est l'auteur d'un traité sur la *Perfection chrétienne*. Quant à Louis de Grenade, c'était un Dominicain dont les œuvres complètes constituent trois volumes in-folio.

employer à la prière beaucoup plus de temps qu'il n'est marqué et négliger de remplir les devoirs de sa charge et mille choses semblables; » et elle ajoutait : « Le plus grand nombre des chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observances des fêtes et jeûnes; mais dans tout le reste : oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjure, immodestie, chansons libres, etc.[1] ». Quand on lui demandait en quoi consistait, au contraire, la piété droite, elle répondait : « La piété droite est celle qui nous attache aux devoirs de notre état... »

« Votre piété ne sera pas droite si, étant mariées, vous abandonnez votre mari, vos enfants et votre petit domestique pour aller dans les églises, dans les temps où vous n'êtes pas obligées d'y aller. Quand une fille dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera de cette religion; elle la fera aimer et respecter[2]. »

1. *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 323.
2. *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 270.

Cette question du mariage la préoccupait beaucoup. Elle raille volontiers les pruderies de couvent, et elle s'élève avec indignation contre la difficulté que faisaient certaines jeunes filles à prononcer le mot de mariage : « Quoi, s'écriait-elle, un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents. Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler sur ce qui est innocent et dont tous les livres de piété sont remplis. » Et elle ajoutait avec cette vue un peu triste des choses que lui donnait son expérience de la vie : « Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs[1]. »

Enfin, sans me laisser entraîner à parler de ses procédés d'éducation et d'influence au point de vue moral, je ne peux cependant résister au désir

1. *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 135.

de citer ce morceau d'une observation si fine, d'une portée si générale : « Vous devez inspirer à vos demoiselles, disait-elle aux dames de Saint-Louis, l'amour de leur réputation ; il faut qu'elles y soient délicates. Comptez que les meilleures de vos filles sont celles qui paroissent le plus glorieuses, je ne dis pas d'une sotte gloire qui aille à disputer le pas à quelqu'un et à se vanter de sa qualité, mais d'une certaine gloire qui rend jalouse de sa réputation, qui fait craindre d'être trouvée enfant, qui rend sensible à une confusion publique. Ce seroit un défaut dans une religieuse. Il faudra mourir à cette délicatesse, mais avant que d'y mourir, il faut y avoir vécu. » Comme cela est d'une psychologie sagace de reconnaître ainsi l'appui que l'honneur prête à la faiblesse humaine, et n'y a-t-il pas d'autres sentiments dont on peut dire avec égale vérité qu' « avant que d'y mourir, il faut y avoir vécu ».

Mais où madame de Maintenon est surtout intéressante à étudier, c'est dans son rôle de directeur spirituel. C'est à dessein et sans raillerie que je me sers de ce masculin, car elle était bien directeur, tout comme était bien *gouverneur du prince* cette madame de Genlis dont une agréable publication vient de faire revivre l'originale

figure[1]. L'évêque de Chartres, supérieur spirituel de Saint-Cyr, lui reconnaissait cette qualité. Toute une série de questions que madame de Maintenon lui adressait, avec les réponses de l'évêque, a été publiée par Lavallée. Ces questions sont bien celles-là dont un directeur encore novice pourrait demander la solution à un confrère plus expérimenté, et quand — ce qui était parfois le cas — madame de Maintenon ne se trouve pas d'accord avec le confesseur ordinaire de Saint-Cyr, c'est toujours à elle que l'évêque donne raison. Il s'en fallait, cependant, qu'elle tendît à empiéter sur les pouvoirs du confesseur en titre. « Je ne suis pas, écrivait-elle, un directeur bien hardi, » et, en effet, elle conseille fréquemment de s'en rapporter à lui sur les questions importantes, entre autres sur celle des communions dont la fréquence, on le sait, avait été un des points le plus disputés dans l'Église, le livre de la *Fréquente communion*, d'Arnaud, ayant été le point de départ de la querelle janséniste. Mais elle ne se dérobe point lorsqu'il s'agit de donner des conseils, d'entrer dans les difficultés, de compatir aux peines. Elle y déploie cette charité morale

1. *Gouverneur de prince. La comtesse de Genlis*, par M. de Chabreul.

qui est bien au-dessus de la charité matérielle, car il y faut le don de quelque chose de soi, et, suivant le précepte de saint Paul, elle se fait toute à tous, ne correspondant point seulement avec les dignitaires de Saint-Cyr qu'elle avait chargées de diriger la maison, mais répondant à toutes les religieuses qui lui écrivaient pour lui ouvrir leur âme, aux novices qui lui faisaient part de leurs hésitations, aux demoiselles qui la consultaient sur leur vocation, et jusqu'à une humble sœur converse à laquelle elle écrivait pour lui reprocher de se croire abandonnée en l'assurant qu'elle serait toujours prête et disposée à lui parler et à la regarder, « non seulement comme une de ses chères filles, les dames de Saint-Louis, mais comme une de celles qui lui marquent le plus de confiance et d'amitié ». De ces nombreuses lettres, on pourrait tirer un petit traité de direction qui lui ferait le plus grand honneur et l'élèverait au niveau des plus illustres supérieures. A l'appui de ce que j'avance, je voudrais, dussé-je me trouver entraîné un peu loin, montrer comment elle s'y prenait avec une religieuse dont le nom, grâce à Racine, a quelque peu dépassé l'enceinte du monastère et qu'elle formait pour lui succéder à la tête de Saint-Cyr.

III

Madeleine de Glapion des Routis, d'une vieille famille de Normandie, avait été l'une des premières admises parmi les jeunes filles nobles et pauvres à qui madame de Maintenon entendait faire donner une éducation conforme à leur rang[1]. Dès l'âge de quatorze ans, madame de Maintenon la distingua : « Je ne veux pas, lui écrivait-elle, attendre aux étrennes à vous donner un livre pour écrire ce qui vous touche le plus[2]. » Quelques mois après, Madeleine de Glapion jouait *Esther* au ravissement de Racine. « J'ai trouvé, disait-il, un Mardochée dont la voix va au cœur. » Le jour de la représentation, sa voix alla au cœur en effet, et non pas du seul Racine, ce qui eût été sans inconvénient. Les dames de Saint-Louis, dans leurs *Mémoires*, racontent naïvement l'histoire. Un page de la Grande Mademoiselle, qui avait été admis à la représentation, avait reçu de la voix et de la beauté de la jeune actrice une telle impression qu'après avoir vainement essayé par deux fois de lui faire accepter une lettre, il

1. Elle était née en 1674 et entra en 1682 dans la maison de Noisy dont l'établissement précéda celui de Saint-Cyr.
2. *Lettres sur l'éducation*, t. I, p. 49.

suborna l'un des brodeurs de la maison pour cacher cette lettre dans un habit que Madeleine de Glapion devait revêtir pour la représentation. Celle-ci « pensa mourir de honte » et donna la lettre à la maîtresse des bleues, qui la donna à madame de Maintenon. Plainte fut portée à Mademoiselle, qui fit fouetter son page et menaça de le chasser. Fou de colère, le page s'en prit au brodeur qu'il accusa de l'avoir trahi, et, de concert avec deux compagnons de débauche, l'attaqua à main armée dans la cour extérieure de Saint-Cyr, où il le laissa pour mort. Après quoi, il s'enfuit, passa la frontière, se mit au service d'un prince allemand, changea deux fois de religion et eut beaucoup d'aventures. « On le revit longtemps après et bien changé, ajoutent les *Mémoires* des Dames de Saint-Cyr. Il était de la compagnie du prince Ragotzki[1], et vint avec lui visiter notre maison. Madame nous le fit remarquer en nous disant qu'il avait le dessein d'entrer à la Trappe. »

Ainsi, à quinze ans, Madeleine de Glapion avait déjà ruiné l'existence d'un homme. C'est

1. Le prince Ragotzki, d'une grande famille de Hongrie, ayant été proclamé prince de Transylvanie et ayant tout perdu dans la guerre de Succession, s'était réfugié en France, où il observait l'incognito pour ne rien exiger sur son rang.

qu'elle n'avait pas seulement une voix pénétrante, « elle était grande et bien faite, fort blanche et un peu pâle, les yeux bleus pleins de feu et d'esprit, le nez bien fait, de belles dents... Toute sa personne étoit douce, tendre et souriante ». Ce qui attirait davantage encore, c'est qu'on la sentait désireuse de plaire, ardente aux affections, aimant non seulement à aimer, *amans amare*, comme disait saint Augustin, mais aussi à être aimée. Avec cette disposition dangereuse, Madeleine de Glapion, sans parents, sans protecteurs, aurait été exposée à de grands périls, surtout si madame de Maintenon, comme cela lui aurait été facile, avait employé son crédit à lui procurer quelque charge de cour, car la vertu des jeunes filles n'était pas alors protégée par ces barrières un peu conventionnelles que, dans notre société, le mariage abaisse si vite. Aussi l'on comprend que sa chère Glapion ayant, à l'âge de vingt ans, manifesté le désir de demeurer à Saint-Cyr comme dame de Saint-Louis, madame de Maintenon ait accueilli avec joie ces indices de vocation religieuse. Mais il faut lui rendre cette justice qu'elle ne fit rien pour lui dissimuler toute l'étendue des devoirs et des sacrifices que cette vocation comportait.

Dans un entretien particulier, qui a été conservé et qui méritait de l'être, elle la met en garde contre « cette grande tendresse de son cœur qui veut aimer et être aimé réciproquement. C'est une inclination bien douce, mais bien dangereuse », lui dit-elle, et sur les dangers de cette inclination, elle lui donne, en se plaçant au point de vue spécial de la vie religieuse, des avertissements auxquels il ne serait pas besoin de changer grand'chose pour que les profanes en puissent faire leur profit. Mais prévoyant que cette nature ardente pourrait tomber dans un autre excès, elle la met également en garde contre les exagérations d'un mysticisme qui lui ferait négliger les obligations de son état. « O ma chère fille, s'écrie-t-elle, aimez la pratique et la présence de Dieu; c'est un remède à bien des maux, qui nous est nécessaire à toutes, mais ne croyez pas que ce soit une présence de Dieu sensible et goûtée qu'on ne peut garder qu'ayant les deux genoux en terre. Il y a une autre présence de Dieu à laquelle il faut qu'une dame de Saint-Louis s'accoutume, qui est de travailler pour Dieu, de se dissiper pour Dieu, si l'on ose parler ainsi, du moins en apparence, mais tâchant de faire sentir à son cœur, au plus fort

de son travail, que c'est pour Dieu qu'il le fait[1]. »

Dans un second avis qu'il y aurait avantage à faire lire à toutes les jeunes filles qui se croient la vocation, elle lui développe encore tous les devoirs de la vie religieuse d'une manière qui n'était guère faite pour l'attirer. La novice persévéra cependant et fit profession au mois de novembre 1695, à l'âge de vingt et un ans. Mais ce qu'on sait d'elle permet de deviner qu'elle ne fut guère heureuse au couvent. Parfois on la surprenait, attachant par-dessus les murs de cette clôture qu'elle avait juré de ne pas franchir, un long regard sur ce monde auquel elle avait renoncé. Il est vrai qu'avec sa nature passionnée elle n'aurait été guère plus heureuse dans le monde. Inquiète, agitée, dévorée tout à la fois de scrupules et de désirs, elle avait une sorte d'attrait maladif pour tout ce qui était tristesses. Son imagination, pour emprunter une expression à Fénelon, était toute tendue de deuil, et l'on disait à Saint-Cyr qu'elle avait l'air d'une âme du purgatoire : « Vous buvez à longs traits les choses mélancoliques, » lui écrivait madame de Main-

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, pp. 380 et 384.

tenon, et ce n'était presque point une métaphore. Fréquemment employée à l'infirmerie, car elle avait un don particulier pour le soin des malades, elle s'attachait d'autant plus passionnément aux religieuses ou aux demoiselles qu'elle les voyait dans un danger plus grand. De chaque mourante, et il y en avait fréquemment, elle se faisait une amie, assistait à son agonie lors même que ses soins étaient devenus inutiles, et lorsque la mort survenait, elle s'abandonnait à tous les éclats du désespoir. Ainsi elle ne cessait « de s'abîmer dans les créatures » et il fallut la retirer de l'infirmerie, pour la remettre aux classes. Madame Glapion chercha alors un remède à ses agitations dans les exercices de l'esprit. Elle se passionna pour la géographie. Elle ne rêvait plus que cartes, mappemondes, récits de voyages et de missionnaires. C'était le moment où l'Asie s'ouvrait. Mais, dans ces récits mêmes, elle trouvait de nouveaux sujets de troubles, ne pouvant comprendre que la bonté de Dieu laissât tant de créatures dans les ténèbres et la souffrance, et ses supérieures durent lui interdire ces études périlleuses. « Croyez-vous pas qu'il n'y aura pas de géographes sauvés, » lui écrivait plaisamment mademoiselle d'Aumale. Elle se rejeta alors avec

plus de passion encore sur la musique, malgré l'avis de son confesseur, dont madame de Maintenon ne comprenait pas d'abord la sévérité. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que le bon prêtre pouvait avoir ses raisons.

Nivers, l'organiste de Saint-Cyr, avait composé, sur les paroles célèbres du Cantique des Cantiques : *Adjuro vos, filiæ Jerusalem*, etc... [1], un motet qu'on chantait à la profession des religieuses. Il était même si beau et si tendre que madame de Maintenon avait ordonné qu'il ne serait plus chanté. Il le fut pour la dernière fois à la profession de Madeleine de Glapion. Mais elle l'avait retenu, et un jour madame de Maintenon fut surprise de la trouver au clavecin, chantant ce motet de sa belle voix qui allait au cœur, les yeux pleins de larmes. Sans se demander, comme le bon Lavallée, si, en chantant ce motet, elle pensait au page audacieux dont elle avait su le crime et la fuite, mais dont elle ignorait le sort; on peut cependant craindre pour elle qu'elle n'attachât pas à ces paroles passionnées un sens uniquement mystique. Ce qui manquait à la pauvre

1. « Je vous adjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour. (*Cantique des Cantiques*, chap. v, p. 8.)

cloîtrée, c'est un sentiment qui fait le support de la vie religieuse et aussi de la vie humaine : l'amour de Dieu. Elle aimait mieux les créatures que le Créateur. Comme elle s'en faisait reproche, elle cherchait à s'en punir par des austérités qu'on était obligé de lui défendre. Elle s'exagérait ses défauts, ses torts, ses péchés. Elle « s'aigrissoit contre elle-même », tombait dans le découragement, et la tristesse la conduisait à de nouvelles fautes. En un mot c'était une âme en détresse.

Les âmes en détresse qui ne trouvent pas leur appui en Dieu ont besoin d'une main qui les soutienne. Il faut les aider à vivre. Madame de Maintenon le comprit et s'y appliqua sans relâche. On suit, à travers les lettres sans nombre qu'elle lui adresse, les épreuves par lesquelles passe celle qu'elle appelle « sa chère, sa très chère fille ». Suivant les cas elle l'avertit, la gronde, la raille, la console, toujours avec une maternelle sollicitude. Jamais un conseil qui ne soit sensé; jamais une parole qui ne soit tendre et en même temps virile. Du premier coup elle met le doigt sur la plaie : « Vous n'aimez pas Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit; voilà votre mal et voilà sa source... Dieu vous avoit donné un cœur tendre,

généreux, reconnaissant, et, au lieu de pouvoir lui dire avec confiance : « J'ai inspiré le bien que » vous aviez mis en moi », vous entendrez qu'il vous dira : « Je vous avois donné un cœur propre » à aimer, et vous avez aimé les créatures et vous » avez cherché à les aimer. Vous avez passé vos » jours à vous attrister pour elles; vous avez » versé plus de larmes sur leur perte que sur vos » péchés. Vous vous êtes rendue incapable de » travailler pour moi, parce que vous vous êtes » consumée pour elles. Vous avez manqué au » premier commandement et à vos vœux. Vous » avez langui dans ma maison, vous qui deviez, » par tout ce que j'ai mis en vous, être l'exemple » de la ferveur. Vous avez fait gémir vos supé- » rieurs, vous qui deviez être leur consolation. » Voilà, ma chère fille, ce que je ne puis m'empêcher de vous dire. Je sais que je vous demande beaucoup, mais c'est à une religieuse que je parle et à une religieuse capable de comprendre l'étendue de ses obligations[1]. »

Fort heureusement madame de Maintenon était du nombre de ces créatures qu'elle reprochait à madame de Glapion d'aimer. La jeune professe

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, pp. 96 et *passim*.

avait pour madame de Maintenon un sentiment passionné. Celle qui était l'objet de ce sentiment ne se faisait pas scrupule de l'entretenir, tout en cherchant à le contenir dans de justes bornes. « Je désirerois deux choses bien difficiles à accorder, ma chère fille, lui écrivait-elle un jour après avoir été malade : je voudrais que vous m'aimassiez tant que je vivrai, et que vous ne fussiez point affligée quand je mourrai... Écrivez-moi toujours, lui disait-elle dans une autre lettre ; ne m'aimez pas trop. »

Pour agir sur celle à qui elle faisait cette singulière et touchante recommandation, elle savait à l'occasion faire usage de ce puissant levier de l'amour. C'est bien le mot dont il convient de se servir, puisque l'indigence de notre langue (à moins que ce ne soit sa justesse) ne nous offre qu'un seul terme pour rendre des sentiments en apparence très différents ; mais elle en usait avec désintéressement, pour le bien de celle dont elle était aimée et non pour sa satisfaction personnelle. Fallait-il l'arracher au chevet d'une compagne aimée, atteinte de la petite vérole et à qui ses soins ne pouvaient plus être d'aucun secours : « Quittez-la, lui écrivait-elle, dès que vous ne pourrez plus lui être utile. Je vous le demande

et je vous le commanderois si je vous croyois capable de refuser la prière que je vous en fais », et comme, dans sa douleur d'avoir perdu coup sur coup deux religieuses à qui elle était particulièrement attachée, madame de Glapion ne voulait point prendre pour sa santé les soins qu'on lui recommandait, elle essayait de nouveau d'agir sur elle par le sentiment : « Vous me renvoyez à Versailles, lui écrivait-elle, attristée du peu de raison que vous avez pour vous-même, en ayant tant pour les autres! Vous ne voulez point obéir à votre mère et presque rien faire pour votre poitrine. Je suis tout de bon fâchée contre vous, et je ne reviendrai point que votre santé ne soit revenue. » Mais, peu de temps après avoir fait ainsi appel à sa tendresse, en la menaçant de la punir par la privation de l'objet aimé, elle lui écrivait presque un peu sèchement, en réponse sans doute à une lettre trop passionnée : « Ne faites rien pour moi; faites tout pour Dieu. »

Dans cette relation si constante et si touchante, qui dans une vie si remplie lui dérobait tant d'heures, madame de Maintenon se préoccupe avant tout de détruire chez la jeune religieuse (au plus fort de la correspondance madame de Glapion n'avait pas vingt-cinq ans) le regret

du monde dont elle la sent envahie. Elle lui dépeint avec vivacité les périls qui l'auraient assiégée : « Vous auriez eu plus de plaisir dans le monde, mais, suivant toute apparence, vous vous y seriez perdue. Racine vous auroit divertie, et vous auroit entraînée dans la cabale des Jansénistes. M. de Cambrai vous auroit contentée et renchéri même sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste. Jouissez donc de votre sûreté. » Mais c'est surtout par de fréquents récits de sa propre existence qu'elle s'efforce de détruire les regrets inavoués du monde et de la Cour qu'elle devine chez madame de Glapion. De là ces « *entretiens d'une confiance intime* » (c'est le titre qu'ils portent) qu'elle ne croyait pas destinés à la postérité, et qui, complétant et corroborant le témoignage de Saint-Simon, nous montrent combien assujettie et harassante était sa vie. Il n'est pas un écrivain s'étant occupé de madame de Maintenon qui n'ait cité quelque passage de ces entretiens, et c'est ainsi que le souci d'une supérieure pour l'âme d'une religieuse a fourni des documents à l'histoire. Dans ses exhortations, et alors surtout qu'elle en tire le sujet de son expérience, madame de Maintenon s'élève parfois jusqu'à l'éloquence. Ainsi, dans cette lettre célè-

bre que Louis Racine a publiée pour la première fois, et dont Voltaire a cité quelques lignes dans son *Siècle de Louis XIV*[1] : « Que ne puis-je, lui écrit-elle, vous donner mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leur journée! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber. J'ai été jeune et jolie. J'ai goûté des plaisirs; j'ai été aimée partout; dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit. Je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne se fait entièrement. On n'est en repos que quand on s'est donné à Dieu. »

On sent que madame de Maintenon s'est nourrie de saint Augustin. *Credo ego, generosum animum, præter in Deum, ubi finis est noster, nusquam*

1. Louis Racine, et, après lui, Voltaire ont donné tous deux cette lettre comme ayant été adressée à madame de La Maisonfort. Lavallée a démontré que c'était une erreur, cette religieuse, qui était une des apôtres les plus ferventes du quiétisme, ayant été renvoyée de Saint-Cyr en 1697.

requiescere, dit le saint dans un passage que Pétrarque a donné comme épigraphe à son traité *de Vita solitaria*. Tant de soins ne furent pas perdus. Elle eut la joie de voir l'âme généreuse de Madeleine de Glapion s'acheminer peu à peu vers ce but divin qu'elle lui montrait. On le devine à ce que les lettres d'exhortation qu'elle lui adresse deviennent de plus en plus rares. Un des derniers conseils qu'elle lui donne est celui-ci : « Un saint me mandoit : Soyez homme dans votre piété. Je vous le dit : Soyez homme. La grossièreté et un peu de dureté (on sait que madame de Maintenon faisait peu de cas de la sensibilité des hommes) seroient une excellente pratique pour vous [1]. » Madame de Glapion ne devint ni grossière, ni dure; elle devint seulement plus ferme dans sa vocation et dans sa piété. Elle inspira une confiance de plus en plus grande à la communauté dont elle était assurément le sujet non pas le plus sage, mais le plus brillant. Aussi madame de Maintenon eut-elle, trois ans avant sa mort, la joie de la voir nommer supérieure. La fondatrice de Saint-Cyr pouvait s'en aller sans inquiétude sur l'avenir de son œuvre. Elle savait entre quelles mains elle la laissait. Elle mourut en

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 312.

repos, entre les bras de sa chère Glapion, « la seule affection, disait-elle, qui ne l'eût jamais déçue ».

IV

Il est temps de revenir à mademoiselle d'Aumale dont nous étions un peu loin. Pas si loin cependant qu'il pouvait paraître, car une étroite intimité et une véritable tendresse existaient entre ces deux femmes que les liens d'un même dévouement attachaient à madame de Maintenon. « Quand j'étois la petite d'Aumale, sans esprit ni discernement, écrivait celle-ci à madame de Glapion, j'avois pour vous une inclination fort particulière. Jugez de ce que la connaissance y a fait. » Il n'apparaît point qu'il y ait eu entre elles l'ombre d'une jalousie. C'eût été à mademoiselle d'Aumale à souffrir, car si, chaque jour, elle rendait quelque service à madame de Maintenon, chaque jour, au contraire, c'était madame de Glapion qui en recevait quelqu'un de madame de Maintenon, et souvent l'on s'attache davantage aux êtres en proportion de la peine qu'ils vous ont donnée que des obligations qu'on peut leur avoir. A partir de son retour

de Gomerfontaine, où elle avait si bien justifié la confiance mise en elle, mademoiselle d'Aumale devint inséparable de madame de Maintenon, qui la traitait avec beaucoup d'égards. « Ayez bien soin de cette demoiselle, dit-elle à ses femmes quand elle la prit à son service. Elle est de meilleure naissance que moi, et mérite d'être bien servie. » A Versailles, mademoiselle d'Aumale demeurait au château, et elle l'accompagnait partout, à Fontainebleau, à Marly, à Meudon. Secrétaire incomparable, elle écrivait parfois vingt lettres en un jour sous sa dictée ou en son nom. Sûre, discrète, toujours à sa place, elle vécut dix ans de la vie de la Cour, et vit sans doute beaucoup de choses sans être mêlée à aucune intrigue ni tracasserie, et sans essayer de prendre part à des plaisirs qui n'étaient point faits pour elle. De la fenêtre de la petite chambre qu'elle occupait à Fontainebleau, elle écrit qu'elle voit passer dans l'avenue des chiens et des chevaux de quoi prendre tous les cerfs de la forêt. Mais elle ne suit point la chasse. Dangeau, toujours exact, mentionne cependant que la marquise de Pompadour, dont la fille avait épousé le fils de Dangeau, l'y mena une fois en carrosse. Elle n'avait qu'un défaut : son extrême poltronnerie.

Elle poussait des cris en voiture quand les chemins étaient mauvais, et, quand le temps était à l'orage, il ne fallait pas compter sur elle pour écrire. Madame de Maintenon, dans une de ses lettres, l'appelle *un lièvre*. Mais elle était gaie, pétulante, aimait les amusements : « Je ne peux pas, disait-elle, être toujours dévote. » Dans les récréations, elle était le boute-en-train de Saint-Cyr. Nous avons un programme de divertissements dicté par madame de Maintenon à mademoiselle d'Aumale elle-même, où, après l'avoir chargée de divers emplois, comme « de mettre au jeu avec sa magnificence ordinaire », puis « de jouer *au roi qui parle* en y ajoutant les agréments qui lui plairont », madame de Maintenon termine ainsi : « mademoiselle d'Aumale demeurera enfermée pour les folies qu'elle aura faites[1] ».

Cette humeur enjouée de mademoiselle d'Aumale se retrouve dans les lettres qu'elle écrivait pour son compte. Lavallée en a publié un certain nombre et on en trouvera quelques autres à la fin de ce volume. Elles sont presque toutes datées de Fontainebleau, pendant les séjours, trop longs à son gré et au gré de madame de Maintenon, que

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 419.

la Cour y faisait en été. A l'en croire elle avait auprès d'elle un esprit follet qui dictait ses lettres; aussi s'excuse-t-elle de toutes les folies qu'elle y met. Il est certain qu'elle a un tour à elle pour raconter les événements les plus sérieux. Les habitants de Bruges ont-ils ouvert leurs portes aux armées du Roi, elle écrit : « Toute la nuit, ils ont bu et étoient soûls comme des cochons de joie d'être sous leur roi légitime. » Peint-elle, en termes émus, la consternation de la cour après la défaite d'Oudenarde, elle ne peut s'empêcher d'ajouter : « La perruque de monsieur Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avoit pas eu le nez si long, on n'auroit pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête. » Les plus futiles événements de sa vie quotidienne prennent sous sa plume un tour agréable. L'échantillon d'une étoffe achetée pour elle lui déplaît-il : « Désolation, écrit-elle, amertume, regret, inquiétude, argent perdu, peines perdues, temps perdu, tout est perdu; voilà tout ce que je me dis. » Et comme cette lettre est adressée à madame de Glapion, dont l'état d'habituelle tristesse lui est connu, elle ajoute avec enjouement : « Êtes-vous plus misérable? » Mais elle sait trouver aussi d'aimables bien que toujours plaisantes paroles pour exprimer

la joie qu'elle aura à retrouver une de ses compagnes de Saint-Cyr : « Mesdemoiselles de Breuillac et Delorme, qui sont ici pendant que je vous écris, me trouvent en extase. Je ne vois pas autre chose pour m'y mettre que le plaisir que j'ai de vous écrire sur ce petit parterre blanc et la joyeuse pensée qui s'empare de mon esprit que, dans huit jours, je mordrai vos joues. Ma mère de Glapion m'en donnera bien la permission si c'est un jour gras. »

Ces lettres de mademoiselle d'Aumale, quel que soit leur agrément, ne mériteraient cependant pas qu'on s'y arrête, si on n'y trouvait un reflet, non pas de la vie de Cour, à laquelle elle demeura toujours systématiquement étrangère, mais de l'existence intime de Louis XIV et de madame de Maintenon. Cette existence a été souvent racontée, et je ne voudrais pas dire que les lettres de mademoiselle d'Aumale la font voir sous un jour nouveau; mais cependant elles en mettent en lumière certains détails. Après avoir ramené Louis XIV de ses égarements et l'avoir fixé auprès d'elle, il s'agissait pour madame de Maintenon de le garder, et pour cela il ne fallait pas qu'il s'ennuyât. Après le salut, il fallait s'occuper du divertissement. On sait comment

d'abord elle y employa Saint-Cyr et les représentations d'*Esther*. Mais quand elle vit, ce qui n'était pas difficile à prévoir, que les applaudissements des seigneurs de la Cour tournaient ces jeunes têtes, qu'il s'ensuivait des aventures comme celle de Madeleine de Glapion, ou des demandes en mariage; que les demoiselles de Saint-Cyr se dissipaient, et qu'elles ne voulaient plus chanter vêpres pour ne pas se gâter la prononciation, elle comprit le mal qu'elle avait fait et, d'une main ferme, elle défit son ouvrage. Elle interdit les représentations en costume, n'admit à celle d'*Athalie* que cinq ou six personnes avec les princes, et bientôt décida qu'on n'y « souffriroit aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni vieux, ni jeune, ni prêtre, ni séculier, ni même un saint, s'il y en a sur la terre[1] ». Elle dut cependant tolérer qu'à plusieurs reprises quelques demoiselles de Saint-Cyr fussent amenées à Versailles dans sa propre chambre pour jouer devant les princes du sang et quelques seigneurs de distinction, sans autre parure que leur habit ordinaire, des dames de la Cour, pieuses et âgées, veillant sur elles pendant l'intervalle de leurs entrées.

1. *Lettres et entretiens sur l'éducation*, t. II, p. 319.

Mais, à ce divertissement, même ainsi réduit, madame de Maintenon avait fini par mettre fin, non sans raison au point de vue des demoiselles. Elle se faisait également scrupule d'entretenir ainsi le goût que Louis XIV avait conservé pour les représentations théâtrales, goût qu'elle s'efforçait au contraire de combattre. Mais cependant il fallait bien inventer quelque moyen d'amuser le vieux monarque. Elle eut alors recours à un autre divertissement, et mademoiselle d'Aumale, comme nous l'allons voir, trouva ainsi auprès d'elle un nouvel emploi.

On sait que Louis XIV avait toujours aimé passionnément la musique. Il avait l'oreille juste et, de même qu'il dansait admirablement, il chantait volontiers. A plus de soixante ans, pour complaire à la duchesse de Bourgogne, il faisait encore sa partie dans un chœur. Il donnait de grands soins à sa Musique qu'il faisait venir souvent pour lui jouer des airs d'opéra, et, pour récompenser les demoiselles de Saint-Cyr des plaisirs qu'elles lui avaient procurés, il l'envoyait parfois jouer dans leur église, aux grandes fêtes. « On croyait être au ciel, disent-elles dans leurs *Mémoires*, et entendre la musique des anges. » Madame de Maintenon eut alors la pensée d'orga-

niser pour lui des concerts plus intimes qui auraient lieu dans sa propre chambre, et dont il lui aurait l'obligation. Pour y réussir, elle mit à profit les dons naturels de mademoiselle d'Aumale. Celle-ci avait, comme nous l'avons dit, une fort jolie voix. Pour qu'elle pût accompagner et chanter ainsi dès que le Roi aurait envie de l'entendre, elle lui fit apprendre le clavecin et lui donna un maître de musique. Aussitôt mademoiselle d'Aumale d'écrire à madame de Glapion pour lui communiquer cette importante nouvelle. « Oui, ma mère, je joue du clavecin, mais par malheur je n'apprends rien de nouveau; car mon maître est dangereusement malade. Il a une fausse pleurésie, je le recommande à vos prières. J'ai un grand livre de musique; mais je n'ai guère de cœur quand je suis seule[1]. » Il ne semble pas cependant qu'un maître fût bien nécessaire pour les chansons qu'elle s'exerçait à chanter devant Louis XIV. C'étaient presque toutes des chansons à boire dont elle envoie le titre à une de ses amies de Saint-Cyr : « Je ne sais pas votre air d'opéra, lui écrit-elle, mais j'en sais d'autres. Savez-vous : *Vive Bacchus*, *Vive*

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, pp. 272 et *passim*.

Grégoire! A tous les deux honneurs sans fin! Vive Grégoire pour nous verser à boire! » On ne s'imagine guère ces airs bachiques résonnant dans la chambre à coucher de madame de Maintenon, auprès de la niche où, frileuse, elle tricotait. Mais sans doute Louis XIV les aimait. Parfois mademoiselle d'Aumale chantait devant lui deux heures de suite. Elle ne s'en tenait pas là cependant. Peu à peu elle élevait et agrandissait son répertoire. « Je n'ose sortir, crainte que le Roi ne rentre, écrivait-elle quatre ans plus tard à madame de Glapion, car il veut de la musique. J'ai pour nos concerts mademoiselle Pièche, son mari avec sa basse de viole et une flûte. Quand j'ai bien chanté, je répète ou apprends pour la première fois. Tout cela me fait un grand plaisir pour celui qu'a Madame de voir amuser le Roi pendant quelques minutes. »

Pour amuser ainsi le Roi, madame de Maintenon permettait à mademoiselle d'Aumale d'appeler à l'aide d'autres jeunes femmes, qui vivaient également dans son intimité. C'était sa nièce, madame de Caylus, toute repentante et tournée à la dévotion. C'était une jeune femme qu'elle avait élevée, madame d'Auxy, dont je parlerai tout à l'heure. On est au lendemain de Denain et made-

moiselle d'Aumale écrit : « Madame est fort gaie et je tâche de l'amuser un peu. Nous sommes occupés aussi des plaisirs du Roi, et madame de Caylus, madame d'Auxy et moi avons l'honneur de jouer *Esther* devant lui, par morceaux détachés. D'autres fois, nous chantons sans accompagnement, quelquefois avec la basse de viole et la flûte. » Madame de Maintenon trouvait-elle ce divertissement encore trop profane, cela est possible, car, quelque temps après, mademoiselle d'Aumale écrit encore : « Le Roi se porte parfaitement bien, et moi, indigne, j'eus l'honneur de psalmodier et de chanter hier au soir les vêpres de Saint-Cyr, Sa Majesté disant le verset alternativement et Madame lui dit que c'étoit madame du Pérou qui avait établi cette belle psalmodie. » Louis XIV psalmodiant les vêpres avec la secretaire de madame de Maintenon, c'est un trait qui a échappé à Saint-Simon.

Mademoiselle d'Aumale servait encore à madame de Maintenon pour une autre fin. Louis XIV avait le goût de la jeunesse et de l'enfance. Il avait été tendre père, trop tendre même pour ses bâtards, bien que, suivant la forte expression de madame de Maintenon, « il n'eut pas grand ragout autour de lui ». Ce fut par cette prédilec-

tion instinctive autant que par sa bonne grâce et sa gentillesse personnelle que la duchesse de Bourgogne le captiva. Madame de Maintenon savait ce qu'elle faisait en cherchant, par une complaisance poussée jusqu'à la faiblesse, à se faire aimer de l'aimable enfant et à l'avoir le plus souvent possible auprès d'elle. D'ailleurs elle cédait aussi à son instinct, car elle aimait les enfants, et les enfants, qui ne se trompent pas à qui les aiment, l'aimaient également. « Elle a toujours fort aimé les enfants, dit mademoiselle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentoient si fort cette bonté qu'ils étoient plus libres avec elle qu'avec personne. » Aussi choisissait-elle parmi les élèves de Saint-Cyr une enfant qu'elle élevait dans sa chambre, sous ses yeux, et dont la société donnait satisfaction à son instinct maternel. « Vous savez, écrivait-elle, âgée déjà de quatre-vingts ans, à madame de Caylus, que j'ai le malheur de connaître les sentiments des mères. » C'est ainsi qu'elle eut successivement auprès d'elle mademoiselle de Breuillac, dont on sait peu de chose, et une petite de la Tour qu'en mourant elle recommandait à toute la communauté. Mais il fallait quelqu'un pour veiller sur ces enfants.

Cette tâche incombait à mademoiselle d'Aumale, et nous les voyons l'une après l'autre défiler dans ses lettres. Parmi ses élèves, il en est une dont le nom est arrivé jusqu'à l'histoire, grâce à Saint-Simon, qui a raconté son heureuse aventure, mais inexactement et calomnieusement, suivant son habitude, toutes les fois qu'il s'agit de madame de Maintenon. Naturellement Michelet a adopté le récit de Saint-Simon, les yeux fermés, en le salissant avec son imagination impure. Les *Lettres* de mademoiselle d'Aumale et les *Mémoires* des Dames de Saint-Cyr permettent de rectifier et de compléter ce récit.

Jeannette de Pincré (ou plus exactement Penchrech) était d'origine bretonne. Sa mère, fort pauvre et réduite à mendier, l'avait amenée à madame de Maintenon quand elle n'avait que trois ans, et madame de Maintenon l'avait gardée auprès d'elle, comptant la mettre à Saint-Cyr à sept ans. Un hasard fit sa fortune. « Un jour, racontent les Dames de Saint-Cyr, cette enfant entra dans la chambre de madame de Maintenon comme le Roi y étoit, et, n'ayant pas encore assez de connoissance pour faire la différence d'un roi à un autre homme, elle alla droit à lui et se mit à jouer du ruban de sa canne et à lui faire des

questions d'enfant qui lui plurent. Elle lui montra toutes les hardes qu'elle avoit sur elle disant que c'étoit madame de Maintenon qui les lui avoit données. Le Roi commença à l'aimer et à s'en amuser dans ses temps de délassement; elle avoit toujours quelque chose de joli à lui dire qui le divertissoit. » Cependant madame de Maintenon pensait, dans l'intérêt de l'enfant, à la faire adopter soit par la duchesse de Bourgogne, soit par la duchesse d'Estrées qui n'avait point d'enfants. « Celle-ci paraissoit en avoir envie, mais par civilité ou autrement, elle la déféroit à madame la duchesse de Bourgogne qui, par un retour de politesse et peut-être aussi parce qu'elle ne vouloit pas s'en charger, la déféroit de même à madame d'Estrées. » Pour départager ces deux bienfaitrices un peu tièdes, madame de Maintenon eut alors une idée singulière. Ce fut de faire de la petite Jeannette l'enjeu d'une partie à laquelle elle mettrait elle-même. Le sort la favorisa; elle gagna la partie, et l'enfant, dont la destinée morale avait ainsi dépendu d'un coup de dés (car il est probable que ni la duchesse de Bourgogne ni la duchesse d'Estrées n'auraient veillé avec beaucoup de soin sur elle), demeura à la Cour sous la protection de madame de Maintenon

et sous la surveillance spéciale de mademoiselle d'Aumale. Dans les lettres de cette dernière, nous la voyons, en effet, constamment apparaître, désignée tantôt sous son prénom de Jeannette, tantôt sous le sobriquet de la *Chèvre*. Lavallée a même publié une très jolie lettre d'elle qu'elle signe ainsi et qu'elle écrit, dit-elle, « sans transparent et sans bonne, dans la chambre de mademoiselle d'Aumale qui la brouille en jouant du clavecin ». Elle avait mérité ce nom par sa pétulance qui n'excluait cependant pas la finesse. « Devenue plus grandelette, dit Saint-Simon, elle devint plus amusante et plus jolie, et montra de l'esprit et de la grâce avec une familiarité discrète et avisée qui n'importunoit jamais. Elle parloit au Roi de tout, lui faisoit des questions et des plaisanteries, le tirailloit quand elle le voyoit de bonne humeur, et jouoit même avec ses papiers quand il travailloit, mais tout cela toujours avec jugement et mesure. »

D'instinct ou d'imitation, Jeannette en usait avec le Roi comme avait coutume de faire la duchesse de Bourgogne. De là, suivant Saint-Simon, jalousie de cette dernière et surtout de madame de Maintenon. C'est ici que ses inventions commencent. Pour se débarrasser de cette riva-

lité naissante, madame de Maintenon aurait voulu marier Jeannette; mais le Roi trouvait toujours à redire soit à un parti, soit à un autre. Elle l'amena cependant à consentir au mariage de la *Chèvre* avec un jeune officier de vingt-deux ans, M. d'Auxy, qui était fils d'une belle veuve, madame de Villefort, autre protégée de madame de Maintenon, et qu'on fit venir tout exprès de son régiment, non sans lui assurer de sérieux avantages. Mais « tout conclu, le Roi lui déclara bien sérieusement qu'il n'agréoit le mariage qu'à condition que Jeannette demeureroit chez elle, après le mariage tout comme elle y étoit devant ». Madame de Maintenon se serait soumise et aurait conservé auprès d'elle cette jeune rivale vis-à-vis de laquelle elle se serait dépouillée de tous les sentiments d'affection qu'elle lui avait témoignés jusque-là. « Croiroit-on, ajoute Saint-Simon, qu'un an après son mariage, Jeannette devint la seule ressource des moments oisifs de leur particulier, jusqu'à la fin de la vie du Roi. »

Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire? Ceci seulement que le jeune d'Auxy, satisfait du gouvernement de Guérande et de la promesse du premier régiment d'infanterie, paraît avoir été en effet un mari un peu nominal. Une fois le mariage

conclu et bien conclu, car les mariés couchèrent chez madame de Villefort, où la duchesse de Bourgogne donna la chemise à Jeannette, rien ne paraît changé dans l'existence de la jeune mariée qui n'était âgée, il est vrai, que de quatorze ans. Du mari, il n'est plus question. Elle continue à coucher dans la chambre de mademoiselle d'Aumale, qui se plaint même que les ronflements de sa compagne l'empêchent de dormir. Elle demeure toujours aussi pétulante. Est-elle, par faveur singulière, autorisée à pêcher dans une île réservée, elle ne prend rien parce qu'elle ne peut pas se tenir tranquille, tandis que mademoiselle d'Aumale qui, par rejaillissement de sa faveur, est autorisée à pêcher avec elle, prend jusqu'à deux perches. Vont-elles se promener ensemble dans la forêt, mademoiselle d'Aumale s'assoit sur un rocher pour lire, tandis que madame d'Auxy s'amuse à cueillir du genièvre pour sa bonne. Mais rien non plus ne paraît changé dans les sentiments qu'elle porte à *maman*, comme elle appelait gentiment madame de Maintenon, et, pas davantage dans les sentiments que madame de Maintenon lui portait. Dans ses lettres elle parle de Jeannette avec une tendresse toujours égale. Jeannette a-t-elle été malade, elle

l'envoie en convalescence à Fontainebleau, dans une petite maison où parfois elle-même aimait à se retirer, et charge mademoiselle d'Aumale de veiller sur elle. Les enfantillages auxquels la jeune mariée continuait à se complaire trouvent chez elle la même indulgence. « Madame d'Auxy est hors d'elle quand elle a un habit neuf, écrit-elle à la maîtresse générale des classes de Saint-Cyr. Elle me consulte sur l'assortiment. J'y entre et lui donne mes avis en lui disant que cette joie et le goût des ajustements sont de son âge, qu'il faut que la jeunesse se passe, et que j'espère qu'elle viendra plus tôt qu'une autre à des inclinations plus solides. Je crois, ajoute-t-elle avec une sagace indulgence, que cette condescendance porte plus au bien qu'une sévérité en tout qui ne sert qu'à rebuter et à rendre dissimulée [1]. »

Fidèle au rôle qui lui avait été assigné, madame d'Auxy continuait d'aider madame de Maintenon à distraire le Roi. Nous avons vu qu'elle chantait et jouait devant lui avec mademoiselle d'Aumale. N'était-ce pas tout ce que madame de Maintenon lui demandait : entretenir un peu de mouvement et de gaieté autour d'un

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. II p. 327.

vieillard qu'elle craignait de voir devenir morose. Jeannette s'acquittait de ce rôle à merveille, sans chercher jamais à abuser de sa faveur, et si M. d'Auxy était revenu de Guérande pour faire valoir ses droits de mari et emmener sa femme, il est infiniment probable, malgré les dires de Saint-Simon, qu'il aurait été aussi mal reçu de madame de Maintenon que du Roi [1].

Mademoiselle d'Aumale ne rendait pas seulement à Louis XIV le service de le divertir en faisant de la musique ou en entretenant autour de lui un mouvement de jeunesse. Elle aurait encore, au témoignage des Dames de Saint-Cyr, gagné sa confiance, à ce point qu'il se servait d'elle comme secrétaire. Louis XIV, on le sait, n'écrivait presque jamais de sa main, sauf aux têtes couronnées ou aux personnes de sa famille. Il signait même rarement, et ce majestueux LOUIS qui s'allonge au bas de tant de dépêches ou de lettres n'est presque jamais de sa main. Mais comme il avait souvent à écrire ou plutôt à dicter, il lui fallait toujours à portée quelqu'un à qui il pût se fier. Parfois il s'était servi de made-

1. On ne sait pas exactement ce que devint madame d'Auxy après la mort du Roi. Dangeau nous dit seulement en 1719 qu'elle a la petite vérole et il ajoute : « C'est dommage, car elle est une des plus jolies femmes du royaume. »

moiselle de Normanville, alors qu'elle était auprès de madame de Maintenon et avant qu'elle fût devenue la présidente de Chailly. Mademoiselle d'Aumale eut le même honneur, et, à en croire les dames de Saint-Cyr, « comme elle écrivoit très bien, il s'en servoit pour des choses qu'il ne vouloit pas confier à des secrétaires. Il conversoit souvent très familièrement avec elle, ajoutent les *Mémoires*, et enfin la distinguoit fort ». Mademoiselle d'Aumale aurait pu facilement faire servir cette faveur à sa fortune. Elle ne le voulut pas. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce que raconte à ce sujet, quelques années plus tard, la méchante Madame (la Palatine s'entend). « La maréchale de Schomberg, dit-elle en 1719 dans une de ses lettres, avait une nièce qui s'appelait mademoiselle d'Aumale. Ses parents la mirent à Saint-Cyr du temps du Roi. Cette créature est laide, mais elle a beaucoup d'esprit. Elle chercha à susciter une querelle et à la faire entrer dans un couvent. Mais le Roi ne voulut le souffrir et il fallut que la vieille la laissât revenir[1]. » C'est juste le contraire qui est vrai. A plusieurs reprises le Roi voulut contribuer à son mariage, comme

1. *Correspondance de Madame*, édition Brunet, t. II, p. 78.

il avait fait pour mesdemoiselles de Normanville et d'Osmond. Ce fut mademoiselle d'Aumale qui, par attachement pour madame de Maintenon, ne le voulut pas et préféra rester auprès d'elle. La duchesse de Bourgogne elle-même s'en mêla, comme le raconte fort agréablement mademoiselle d'Aumale. Laissons-la parler : « Madame la duchesse de Bourgogne avoit affaire dans ma chambre; j'eus un bel entretien avec elle; elle me vouloit persuader de me marier, me disant que pour elle, elle aimoit faire une fin, comme les laquais, et que j'en devois faire une; mais voyant que je ne me souciois pas de ressembler là-dessus aux laquais, elle trouva que je prenois le bon parti. » Mademoiselle d'Aumale avoit vingt-cinq ans quand elle prenait ce bon parti, et elle s'y tint jusqu'à la fin.

V

Si mademoiselle d'Aumale avait pris le parti contraire et si, imitant celles qui l'avaient précédée dans la confiance de madame de Maintenon, elle avait convolé en de justes noces, elle aurait laissé sa protectrice dans un singulier embarras, car celle-ci l'employait aux usages les plus

divers. « Madame de Maintenon, disent encore nos Dames de Saint-Cyr, la trouvoit si propre à tout qu'elle l'employait à mille choses, et elle lui fut d'un grand soulagement. » A un certain moment nous la voyons, sans qu'on puisse trop savoir pourquoi, tenir pour le compte de madame de Maintenon une sorte de basse-cour à Fontainebleau, et elle prend son nouveau métier fort gaiement : « Il me semble, écrit-elle, que je chante tout le jour, que je brode toujours, que je ris toujours et que je suis tout le jour à la basse-cour[1]. » Un de ses canetons a-t-il été écrasé : elle en achète trois pour que Madame n'ait pas le déplaisir d'une si prompte ruine. Elle est toute joyeuse d'avoir vendu un cochon à madame d'O, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, et elle se lamente de ce que le berger a maladroitement coupé les deux oreilles à un agneau. Mais madame de Maintenon employait habituellement l'inépuisable activité de sa jeune secrétaire à des emplois plus relevés. Elle en avait fait son bras droit dans la dispensation de ses charités.

Les *charités de Madame* tiennent une grande place dans les *Mémoires* de mademoiselle

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 372.

d'Aumale. On y verra combien elles étaient abondantes et judicieuses. Déjà par les lettres de mademoiselle d'Aumale que Lavallée a publiées et par quelques-unes de madame de Maintenon elle-même, nous connaissions celles qu'elle exerçait pendant le séjour annuel de la cour à Fontainebleau. Madame de Maintenon n'aimait pas ces séjours, et si résignée qu'elle fût à suivre le Roi partout, elle se plaignait parfois de leur longueur. « Il faut être ici, écrivait-elle avec quelque amertume, sans volonté et sans autre goût que celui du maître. Cependant le mien ne me porte pas à courir le cerf[1]. » C'est qu'à Fontainebleau elle se trouvait trop éloignée de Saint-Cyr. Cependant elle jouissait d'une plus grande liberté qu'à Versailles. Elle pouvait disposer de son temps pendant les longues heures que le Roi passait à la chasse à courre, qu'il suivit jusqu'à la fin de sa vie dans un petit *soufflet* à deux places et à quatre chevaux conduit par lui-même, la duchesse de Bourgogne à ses côtés. Elle s'était fait meubler dans la ville de Fontainebleau une petite maison qu'elle appelait : *Mon Repos*. Mais le repos ne lui convenait guère, car elle demeura active jusqu'à

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 273.

la fin. Aussi ne tardait-elle pas à trouver un emploi de son temps dans le petit village d'Avon.

Avon avait été longtemps la paroisse du palais royal de Fontainebleau. Dans sa vieille église, sombre et humide, se voient encore les pierres tombales d'anciens sénéchaux de la Cour, et celle de l'infortuné Monaldeschi. Madame de Maintenon fréquentait cette église, et y allait assez volontiers aux vêpres ou au salut. Il y avait aussi aux Basses-Loges un prieuré des Carmes autrefois visité par Louis XIII, où elle se rendait parfois pour entendre la messe de bonne heure. Mais madame de Maintenon, quoique pieuse, n'était pas dévote, et ne dépensait pas en oraisons la meilleure part de ses heures. La population d'Avon était alors assez misérable. Elle se proposa d'y faire quelque bien, et pour l'accomplissement de ce dessein se fit aider par mademoiselle d'Aumale. Elle entreprit d'abord d'y créer une *Charité*, nous dirions aujourd'hui un bureau de bienfaisance. De cette *Charité* mademoiselle d'Aumale tenait les comptes. Mais il n'était pas toujours facile d'en rassembler les membres. Le procureur, nous dirions aujourd'hui le secrétaire, était couvreur et il fallait souvent aller le chercher sur le haut d'un toit. Quant aux principales

officières, peu s'en fallait qu'elles-mêmes ne fussent à l'aumône. Cependant la *Charité* distribuait force vêtements et potages. La reconnaissance que lui témoignaient les bonnes femmes du village qu'elle faisait venir chez elle, la joie avec laquelle elles saluaient son retour annuel à Fontainebleau, lui faisaient plaisir et la dédommageaient des injures, accusations, calomnies qu'elles avaient répandues contre elle. Mademoiselle d'Aumale avait sa part de cette reconnaissance, et quand elle passait en carrosse dans les champs, les petits garçons et les petites filles criaient de loin : « Vive mademoiselle d'Aumale ! » En vieille fille qu'elle était (vieille fille pour les idées du temps, car elle n'avait pas trente ans) elle s'intéressait aux aventures de cœur des filles du village. Il y avait une certaine Françoise Payen dont les intrigues d'amour (c'est l'expression dont elle se sert) l'intéressaient beaucoup, et madame de Maintenon elle-même les favorisait. Françoise voulait contracter un mariage qui ne plaisait point à ses parents. Elle se plaignait de « ne pas voir son prétendu à moitié son soûl ». Madame de Maintenon s'efforçait alors de la déterminer à épouser un certain Fiacre. Françoise y consentait d'abord, puis elle ne voulait plus.

« Son cœur est pris depuis longtemps, écrivait madame de Maintenon à une religieuse de Saint-Cyr, et cette sagesse qui paraît dans toute sa personne est une passion sérieuse qui l'occupe. Ce sont là présentement mes peines. » Nous ne savons comment finit l'aventure de Françoise, mais nous voyons qu'après s'être occupée ainsi, à plusieurs reprises, d'établir des jeunes filles d'Avon, madame de Maintenon finit par éprouver quelques déboires. « Je découvre de grandes intrigues, écrit-elle, et je me vois la dupe des filles du village; mais jusqu'ici je ne vois que des passions trop fortes, sans aucun vice. » On devine que, dans sa pensée, elle compare ce monde du village au monde de la Cour où elle voit moins de passions et plus de vices.

L'activité de madame de Maintenon et celle de mademoiselle d'Aumale trouvaient encore un autre aliment à Avon. C'était dans l'instruction des enfants. Il y avait bien une école à Avon, bien que ce fût un assez pauvre village, car l'instruction populaire était, sous l'ancien régime, beaucoup plus répandue qu'on ne se plaît aujourd'hui à le dire. Il y avait même un magister appelé Mathurin Roch qui causa quelque ennui à madame de Maintenon. « Il ne peut, écrivait-elle plaisam-

ment, s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir. » Aussi se consacrait-elle surtout à l'enseignement des petites filles. Ce fut d'abord sa distraction pendant les longs séjours de Fontainebleau. Ce fut ensuite sa consolation pendant ces années calamiteuses de 1708, 1709, 1711, marquées par des désastres auxquels on a accusé madame de Maintenon d'être insensible et qui l'émouvaient au contraire profondément. « Il n'y a qu'Avon qui puisse la distraire de la tristesse où elle est », écrivait mademoiselle d'Aumale, et dans une autre lettre : « J'allois mourir si sa tristesse avoit continué. » Quand madame de Maintenon enseignait le catéchisme aux petites filles d'Avon, elle semblait transfigurée. Sur sa physionomie, devenue avec les années un peu triste, se lisait une grande joie. Elle passait quelquefois trois heures de suite à l'école d'Avon, « ne se rebutant point du peu de compréhension de ces petites paysannes qui lui faisoient dire plus de vingt fois la même chose ». Pour lui plaire, tout le monde s'y mettait, la jolie marquise de Dangeau, Cholet, un des laquais de madame de Maintenon, et jusqu'à un laquais de madame de Dangeau. Mais à cette besogne comme à toutes les autres, la plus ardente était mademoiselle

d'Aumale. « Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme, écrit-elle. Je ne parle d'autre chose ici... Mademoiselle de Breuillac paroît en extase, quand je parle. On le seroit à moins, n'est-il pas vrai. Peu s'en faut que je ne le sois moi-même. » Cependant elle n'entretenait pas d'illusions sur l'efficacité des leçons qu'elle donnait, car elle ajoute assez drôlement : « Toutes nos écolières aiment mieux une belle robe que la grâce de Dieu. Après qu'on a eu parlé ce matin à une pendant une heure, voilà tout ce qu'elle avoit retenu. Qu'est-ce que Dieu? Réponse : Oui. » Madame de Maintenon elle-même finit par se rebuter, et s'aperçut que ses amies d'Avon, comme elle les appelait, l'exploitaient un peu. « L'instruction ne va pas trop bien, écrivait-elle, et mes potages vont vite. On va les retrancher pour quelque temps. » Si elle eût été ce jour-là, comme cela lui arrivait souvent, en humeur de philosopher, elle aurait pu ajouter ce qu'elle disait ou écrivait souvent : « Qu'on a de dégoûts en tout! »

VI

Par tout ce qui précède, on a pu voir combien étroits et multiples étaient les liens qui unissaient

l'existence de mademoiselle d'Aumale à celle de madame de Maintenon. « Les emplois d'une brodeuse, d'une comédienne, d'une secrétaire de Madame, d'une fermière et intendante des écoles et des aumônes, tout cela, ma mère, me fait retrancher au pur nécessaire », écrivait mademoiselle d'Aumale à une religieuse de Saint-Cyr , en s'excusant de la brièveté de ses lettres, et c'était vrai. Elle s'acquitta jusqu'à la fin de ces divers emplois, de plus en plus dévouée à madame de Maintenon. « L'attachement que j'ai pour elle augmente tous les jours, écrivait-elle à madame de Glapion : j'en serai plus malheureuse. Je crois être assez bien avec elle : je l'amuse quand je puis : je n'ai de joie et de tristesse que quand elle en a. » Et comme, avec elle, la bonne humeur ne perd jamais ses droits, elle ajoute : « Voilà l'état de votre petite cane. » Elle plaisantait ainsi en 1712, c'est-à-dire bien près de la fin du règne. Un des morceaux les moins intéressants de ses *Mémoires* ne sera pas certain récit de la mort de Louis XIV à laquelle elle assista, couchant tous les jours dans la chambre que le Roi avait fait accommoder pour madame de Maintenon à côté

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 391.

de la sienne. Inutile de dire qu'elle suivit *Madame* à Saint-Cyr et qu'elle s'y enferma avec elle. Dans ces *Mémoires* on trouvera aussi d'intéressants détails sur cette période la moins connue de la vie de madame de Maintenon et sur la vie digne et retirée que celle-ci y menait, n'ayant qu'une préoccupation, se dérober aux importuns et rendre l'extérieur de sa vie de plus en plus semblable à celle des religieuses au milieu desquelles elle avait cherché, après cette existence agitée et brillante, un tranquille et dernier refuge. Elle commença par renoncer « aux pâtes pour les mains et à l'essence pour les cheveux ». « Je n'ai plus, disait-elle, celui pour qui je me servois de ces choses. » Elle renonça ensuite au chocolat quoiqu'elle l'aimât fort « pour ne pas introduire à Saint-Cyr cette délicatesse ». La communauté se couchait à huit heures. Peu accoutumée à se mettre au lit d'aussi bonne heure, elle gardait auprès d'elle jusqu'à neuf heures et demie mademoiselle d'Aumale et madame de Glapion avec lesquelles elle jouait au piquet ou au trictrac en s'enfermant. Puis, un scrupule lui vint sur ce mystère. « On pourroit croire, dit-elle, que nous nous enfermons pour faire quelque chose de bien. Ne soyons pas hypocrites, » et elle cessa de fermer sa porte, non sans

demander cependant à l'évêque de Chartres si elle pouvait faire jouer une religieuse aux cartes. Jusqu'à la fin elle conserva l'esprit aimable et enjoué, et la vieillesse ne se fit point sentir chez elle, sauf par une certaine défiance et crainte d'ennuyer la jeunesse, sentiment dont à un certain âge il est bien difficile de se défendre. Elle craignait aussi de tomber en enfance. « Elle me disoit en riant, raconte mademoiselle d'Aumale : Avertissez-moi, je vous prie, quand la tête me branlera et que je radoterai. Je m'imagine qu'on dit de moi : Si vous voyiez comme elle vous raisonne encore, comme elle vous écrit ferme. Je vous avoue que je trouve cela fort désagréable. J'aime mieux me passer de cette admiration. » La pensée de sa fin prochaine ne l'effrayait point. Comme mademoiselle d'Aumale lui faisait part un jour de l'appréhension qu'elle ne pouvait s'empêcher de ressentir à la pensée du jugement dernier : « Pour moi, lui répondit-elle, après toutes les grâces dont Dieu m'a comblée, je ne puis croire que je serai damnée. » Aussi vit-elle venir la mort avec courage et résignation. Quand elle se sentit atteinte : « Il n'y a plus rien à faire, ma fille, dit-elle à madame de Glapion, que de prier Dieu qu'il épargne à mon impatience les grandes douleurs. »

Ces douleurs lui furent épargnées, et elle s'éteignit doucement. La mort n'altéra point ses traits qui reprirent, comme il arrive souvent, quelque chose de leur ancienne beauté. « Elle avait l'air, dit mademoiselle d'Aumale, d'une personne qui dort tranquillement. Son visage paraissait plus beau et plus respectable que jamais. » La douleur des dames et des demoiselles de Saint-Cyr lui fit des funérailles dignes d'elle. Son corps fut embaumé, pour être déposé dans la chapelle. On avait pensé l'ouvrir, comme cela se faisait souvent alors, pour en retirer le cœur, et le transporter ailleurs, mais au dernier moment on n'en eut pas le courage. « On aima mieux, dit mademoiselle d'Aumale, posséder dans le même endroit le trésor tout entier. »

Après la mort de madame de Maintenon, il devient plus difficile de suivre l'existence de mademoiselle d'Aumale, sans que cependant nous la perdions complètement de vue. Nous savons qu'elle se retira aussitôt à Vergie, auprès de sa mère qui vivait encore. La règle de Saint-Cyr ne permettait pas de conserver dans la communauté d'autres laïques que les maîtresses de classe, et mademoiselle d'Aumale était devenue un personnage trop important pour qu'on pût l'y retenir en

cette qualité. Ce ne fut pas sans regrets qu'elle quitta cette maison qui avait abrité son enfance, et elle exprimait ces regrets dans une lettre touchante, adressée aux Dames de Saint-Louis, qui clôt la série des deux volumes qu'a publiés Lavallée. « J'ai évité dans ces derniers moments, leur écrivait-elle, tout ce qui pouvoit m'attendrir, ayant une plus grande douleur que je n'ai eue de ma vie : près de trente ans dans votre maison est presque toute ma vie et qui m'a liée à vous, Mesdames, d'une manière bien particulière et que je sens présentement avec une grande amertume. Continuez-moi, je vous en supplie, vos bontés; recevez mes très humbles remerciements, plaignez mon affliction qui est plus grande que je ne dis[1]. »

Elle devait revenir plusieurs fois en visite dans cette maison qu'elle regrettait tant. On trouvera dans ce volume une lettre d'elle, longue et enjouée, à la supérieure madame du Pérou, où elle lui rapporte plaisamment le récit fait par elle à sa mère de sa réception à Saint-Cyr. On devine par cette lettre que la vieille dame était flattée de savoir que sa fille fût traitée comme un personnage

1. *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 471.

important. Le fond de la vie de mademoiselle d'Aumale s'écoulait cependant à Vergie. Dangeau nous dit qu'en 1719 un logement lui fut accordé au Luxembourg, mais elle ne paraît pas l'avoir jamais occupé. Nous savons aussi qu'elle fit en 1721 un séjour au château d'Havrincourt, chez son ancienne amie de Saint-Cyr. « Jugez, madame, écrivait celle-ci à madame de Glapion, du plaisir que j'eus dans le moment où je vis entrer cette mignonne masquée et déguisée, en petit corset blanc de bergère, car bien loin de savoir qu'elle dût venir, mon bon menteur de mari me dit à son retour de Paris que je ne la verrois point cette année. » Mademoiselle d'Aumale passa tout l'hiver à Havrincourt. Quelques-unes des lettres que durant ce séjour elle adressait à madame de Glapion ont même été publiées [1]. Elles sont des plus agréables. On y trouve d'intéressants détails sur ce qu'on pourrait appeler la vie de château au XVIIIe siècle, dans un pieux et respectable intérieur de province. Madame d'Havrincourt était demeurée en effet fidèle aux excellents conseils que lui avait donnés madame de

1. *Quelques lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale, 1721-1724*, publiées par M. Albert Asselin.

Maintenon. « Madame d'Havrincourt, écrivait mademoiselle d'Aumale, a une simplicité et une droiture admirable et beaucoup de soumission. Elle fait souvent son examen le soir dans une chambre, et se reproche des choses très légères et qui ne seroient regardées que par des religieuses ou des âmes liées à Dieu. Je fais bien mon salut ici. Je travaille, prie Dieu fidèlement tous les jours et aucune compagnie ne nous en détourne. » Quant à M. d'Havrincourt, brave militaire retiré du service, il prétendait parfois que « Dieu ne s'arrête pas aux choses extérieures et que cela n'est bon que pour les femmes dévotes ». Mais il revenait de « ces fausses idées » et il était en train de devenir « un aussi bon chrétien extérieur qu'il l'étoit intérieur auparavant ». Sa femme et mademoiselle d'Aumale l'y aidaient à l'envi, lui apprenant à suivre la messe « parce qu'il ne savoit jamais où on en étoit » et aussi à faire ou plutôt à lire sa pénitence, non pas auprès du feu, dans un grand fauteuil, les jambes croisées, mais dévotement, à genoux. « Nous avons en lui un bon sujet, ajoute mademoiselle d'Aumale, mais il y a tout à faire. Du reste c'est le meilleur cœur du monde pour Dieu. » On songeait alors à placer mademoiselle d'Aumale auprès de la jeune Infante qui

arrivait en France pour épouser Louis XV. Elle ne s'y refuse pas, mais ne paraît guère le désirer. « Je suis obligée, écrivait-elle, aux personnes qui me désirent près de l'Infante, mais je ne ferai jamais un pas pour être auprès des grands. Si Dieu m'y appelle, il faudra qu'on me prenne où je serai, car vraiment je ne le chercherai pas. Je hais pourtant ma liberté parce que je l'ai achetée trop cher, et aux dépens de toute la félicité de ma vie. »

Le meilleur du temps des deux amies se passait à parler de *Madame*, à relire d'anciennes lettres d'elle. Son souvenir leur était resté à toutes deux également cher et son nom revenait à chaque instant dans leurs conversations. L'hiver et le printemps écoulés, les deux amies durent cependant se séparer. Mademoiselle d'Aumale laissait derrière elle d'unanimes regrets. Ce n'était pas seulement madame d'Havrincourt qui la cherchait vingt fois le jour et qui ne pouvait même regarder les fenêtres de son appartement. C'était tous les officiers de la garnison qui s'exprimaient et parlaient de la même manière. « Je ne laisse pas d'être assez embarrassée, ajoute madame d'Havrincourt dans une lettre à madame de Glapion, pour faire les honneurs du cousinage (elles étaient un peu parentes). Voici comment je m'en

tire. Quand on me dit que mademoiselle d'Aumale est pieuse, je réponds : — Elle ne l'est que trop. Quand on me dit que cette demoiselle d'Aumale est dévote, je réponds : — Il est vrai; c'est grand dommage. Ainsi du reste. » On voit que les anciennes élèves de Saint-Cyr, toutes pieuses et même dévotes qu'elles fussent, entendaient la plaisanterie, et de quel ton libre et agréable elles écrivaient, même en s'adressant à une religieuse.

Quelques années après, nous retrouvons mademoiselle d'Aumale encore à Vergie, vivant dans la dévotion, et une lettre d'elle nous la montre fort affligée des discussions que la *Constitution* et la bulle *Unigenitus* avaient engendrées dans l'Église, fort scrupuleuse également dans le choix de ses lectures et consultant son évêque sur le choix de celles qu'elle pouvait se permettre. « Je suis peut-être, écrivait-elle à madame du Pérou, alors supérieure de Saint-Cyr, la seule dans son diocèse qui ait ce scrupule, mais vous m'avez inspiré tant de droiture et d'obéissance à mes pasteurs légitimes, que je ne m'en écarte en rien quoique le monde s'en moque. Je suis comme un rocher là-dessus[1]. »

1. Lettre inédite.

Mademoiselle d'Aumale avait conservé cependant le goût de venir de temps à autre à Versailles où on la recevait avec les égards dus à sa naissance et à la situation qu'elle avait occupée, mais où on la considérait un peu comme une antiquité. « Elle veut toujours voir le Roi quand elle vient dans ce pays-ci, dit le duc de Luynes en 1751, et le Roi la reçoit avec bonté[1]. » En avril de cette même année, elle assista à la prise d'habit d'une de ses nièces qu'elle avait fait admettre à Saint-Cyr, et elle eut la satisfaction de lui voir donner le voile blanc par une des filles de Louis XV. Ainsi s'écoulait cette vie dans une retraite digne et paisible, quand elle fut inopinément troublée par les publications indiscrètes de La Beaumelle sur madame de Maintenon, dont la première date de 1752, par la certitude qu'elle acquit alors que son manuscrit avait été communiqué en dehors d'elle à l'audacieux publiciste, et par la tentative qu'elle fit pour ravoir ce manuscrit en le faisant saisir. Mais il n'entre pas dans le cadre de cette étude de raconter une querelle dont le récit, dû à une plume meilleure que la mienne, trouvera sa place

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XI, p. 93.

en tête du second volume de cette publication. Sauf cet incident, on ne sait rien de positif sur les dernières années de sa vie.

Elle mourut à Soissons, au mois de décembre 1756, âgée de soixante-treize ans, entre un frère et un neveu, tous deux anciens officiers, entre lesquels elle vivait et qui héritèrent de sa petite fortune. Quelques années auparavant, elle en avait employé une partie à la construction d'une maison qu'elle destinait, en bonne tante qu'elle était, à loger après elle ses neveux et nièces. A propos de cette construction elle écrivait à son amie, la marquise d'Havrincourt. « Je ferai mettre dans la fondation de mon bâtiment les paroles suivantes gravées sur une pierre : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, » sous la protection de la Sainte Vierge, par » Marie-Jeanne d'Aumale, élevée depuis l'âge de » sept ans jusqu'à vingt dans la royale maison de » Saint-Louis, à Saint-Cyr. Au sortir de cette » maison chez madame de Maintenon, où elle fut » honorée de ses bontés et de celles de Louis XIV, » qui l'ont mise en état de bâtir cette maison » pour sa famille, qu'elle prie Dieu de conserver » en union sous le pontificat d'Innocent XIII et » le règne de Louis XV. » Voilà à peu près ma

dévotion. Remarquez bien que c'est la Sainte Vierge, le Roi, madame de Maintenon et puis Saint-Cyr. Ce sont là toutes mes passions. »

On ne saurait résumer mieux que mademoiselle d'Aumale ne l'a fait en ces quelques lignes une aussi simple et noble vie.

HAUSSONVILLE.

AVERTISSEMENT

Nous sommes en possession, M. Hanotaux et moi, chacun d'une variante de *Souvenirs manuscrits* laissés par mademoiselle d'Aumale. Celle qui est entre mes mains a pour titre : *Mémoire sur madame de Maintenon*; celle qui appartient à M. Hanotaux a pour titre : *Mémoires de mademoiselle d'Aumale et Souvenirs de madame de Caylus pour servir à l'histoire de madame de Maintenon.* Dans une introduction qui ouvrira le second volume de cette publication, M. Hanotaux indiquera quelle est l'origine et quels sont les caractères particuliers du manuscrit qui est devenu sa propriété. Je me bornerai donc à parler de celui qui fait la matière de ce premier volume.

Théophile Lavallée, auquel on doit un grand nombre de publications concernant madame de Maintenon[1], avait

1. Comme on trouvera dans ce volume de fréquentes références aux publications de Lavallée, nous croyons devoir en donner ici la nomenclature :

Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr, 1 vol.

Lettres et entretiens sur l'éducation des filles, 2 vol.

Lettres historiques et édifiantes, adressées aux dames de Saint-Cyr, 2 vol.

Conseils et instructions aux demoiselles pour leur conduite dans le monde, 2 vol.

Correspondance générale, 5 vol.

Le dernier volume, qui s'arrête à 1705, n'a jamais été mis dans le commerce. Il est très rare.

annoncé l'intention de compléter la série de ces publications par deux volumes qui auraient eu pour titre : *Mémoires sur madame de Maintenon* et qui auraient contenu : 1° *les Souvenirs de madame de Caylus*; 2° *les Mémoires inédits de mademoiselle d'Aumale*; 3° *les Mémoires des dames de Saint-Cyr*.

C'est l'intention de Lavallée que je réalise aujourd'hui, du moins en ce qui concerne les *Mémoires inédits de mademoiselle d'Aumale*. La copie qu'il destinait à l'impression et qui était restée entre les mains de son neveu et héritier M. Barret de Beaupré, est en effet arrivée entre mes mains avec d'autres documents précieux par l'obligeant intermédiaire de M. le comte Fleury, l'ingénieux directeur du *Carnet Historique* et l'auteur de tant de publications intéressantes. Lavallée tenait lui-même cette copie de Monmerqué, le membre érudit de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres auquel on doit tant d'éditions correctes d'auteurs du XVIIe siècle. Monmerqué connaissait à fond la bibliothèque du Louvre. Il avait fait faire cette copie d'après un manuscrit qui était à la bibliothèque, catalogué sous le numéro ms. 325, f. 152, et il avait collationné cette copie (ainsi qu'en fait foi une note de sa main inscrite sur la copie même) avec un autre manuscrit qui était entre les mains de Libri, le trop fameux membre de l'Académie des Sciences. Le manuscrit de la bibliothèque du Louvre a péri en 1871 dans l'incendie de cette bibliothèque, mais celui de Libri a passé de ses mains dans celles de lord Ashburnham, et de la collection de lord Ashburnham à la bibliothèque Laurentienne où elle se trouve encore aujourd'hui. J'ai pu, grâce à une obligeante communication, collationner à nouveau la copie de Monmerqué avec une copie fidèle du manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, et en constater la parfaite concordance, sauf

un court passage en moins et un en plus qui ne figure pas dans l'exemplaire de la bibliothèque et que Monmerqué croyait avoir été ajouté de la main de mademoiselle d'Aumale sur l'exemplaire qu'il avait eu entre les mains. Aucun doute ne peut donc être élevé sur l'authenticité de ce *Mémoire sur madame de Maintenon* (tel est le titre porté par les deux manuscrits de la bibliothèque du Louvre et de la Laurentienne) qui fait l'objet de la présente publication.

Quant à l'époque où ce *Mémoire* a été composé par mademoiselle d'Aumale, il est assez facile de la fixer, du moins approximativement. Ce dut être entre 1721 et 1729. En effet, dans une lettre adressée par elle à madame de Glapion, nous voyons que c'est durant son séjour au château d'Havrincourt, c'est-à-dire en 1721, que la première idée lui en vint : « Je suis obligée à monseigneur de Chartres, écrivait-elle, de me croire assez d'esprit pour faire la vie de Madame de Maintenon. Je ne le pourrois dans le monde. Il me faudroit les charmes de Saint-Cyr et pouvoir travailler avec vous. Je tâcherai de découvrir ce que je saurai sur elle [1]. »

A la même époque la même pensée était venue à madame de Caylus, et elle se préoccupait de son côté de rassembler ses propres souvenirs. Elle demandait communications à mademoiselle d'Aumale de certains documents, et, en échange, lui communiquait les siens : « Dans votre loisir et avec le temps, lui écrivait-elle, je vous demande, mademoiselle, quelque part du dépôt que vous avez à Saint-Cyr. Vous sçavez que je vous ai fait si bien part des miens qu'il ne me reste rien. Vous devriez à

1. *Quelques lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale*, publiées par M. Asselin.

vos heures de loisir, qui ne vous manquent pas, escrire les principaux événemens de sa vie (celle de madame de Maintenon); nous les reverrions ensemble; ce seroit notre consolation de nous rappeler ce que nous avons vu, et sa modestie ne nous empêche plus de parler. Rendons donc à sa gloire, l'une et l'autre, tout ce que nous lui devons, autant pourtant qu'en certaines choses la prudence nous le permettra. » Et dans une autre lettre : « Je comprends bien que vous ne ferez pas des *Mémoires* ni encore moins une *Vie* qu'on veuille mettre en jour, mais seulement écrire des faits à mesure qu'ils viennent. Mes lettres sont en bonnes mains et plut à Dieu que vous eussiez encore toutes celles que j'ai brûlées [1]. »

Ainsi les deux amies se communiquaient leur travail; c'était presque une collaboration, et par là s'expliquent certaines ressemblances non seulement de fond, mais de forme entre le *Mémoire sur madame de Maintenon* et les *Souvenirs* de madame de Caylus. Il y a des phrases, surtout au début, qui sont identiques, à quelques mots près. Est-ce mademoiselle d'Aumale qui s'est inspirée de madame de Caylus, ou madame de Caylus qui s'est inspirée de mademoiselle d'Aumale? Cela est impossible à dire avec exactitude. En tout cas ces communications ne purent avoir lieu qu'avant la mort de madame de Caylus, qui survint en 1729. C'est donc entre 1721 et 1729 que mademoiselle d'Aumale a dû composer son *Mémoire*.

Mademoiselle d'Aumale travaillait pour Saint-Cyr, et sans aucune arrière-pensée de publicité. Cependant, comme il était naturel, plusieurs copies furent faites de son *Mémoire*.

1. Collection Morrisson, Catalogue, t. I, p. 175. Ce catalogue fait mention de sept lettres de madame de Caylus à mademoiselle d'Aumale.

L'une de ces copies fut remise au maréchal de Noailles et fut vendue par un secrétaire de celui-ci à La Beaumelle. On verra dans l'introduction de M. Hanotaux ce qu'il advint de cette copie. Peut-être quelques autres furent-elles mises en circulation, sans parler de celles qu'on dut conserver à Saint-Cyr même. Lorsque les dames de Saint-Cyr entreprirent leurs *Mémoires*, dont la rédaction est généralement attribuée à l'une des supérieures, madame du Pérou, mais qui pourrait bien être l'œuvre de plusieurs mains, elles se servirent du manuscrit de mademoiselle d'Aumale. Tout ce qui est relatif à madame de Maintenon est rédigé à peu près dans les mêmes termes. Madame du Pérou (ou toute autre) les a, dans certaines parties, presque textuellement copiés[1]. Mais ces *Mémoires*, ou, pour parler comme mademoiselle d'Aumale elle-même, ce

1. Les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*, dont Lavallée projetait la publication en même temps que celle des *Mémoires de mademoiselle d'Aumale*, se trouvent à la bibliothèque du grand séminaire à Versailles. Ils forment deux gros volumes. En 1846 un libraire nommé Olivier Fulgence (librairie française et étrangère, 16, rue de Sèze) fit paraître sous ce titre : *Mémoires sur madame de Maintenon recueillis par les dames de Saint-Cyr*, d'importants fragments de ces Mémoires relatifs soit à la biographie de madame de Maintenon, soit à la fondation de Saint-Cyr. Ce volume a paru, sans indication de provenance et sans éditeur responsable. Pour une raison que j'ignore, il paraît n'avoir été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires et n'avoir pas été mis dans le commerce. En effet, il n'y en a qu'un exemplaire à la Bibliothèque Nationale qui est classé dans la réserve et il est introuvable en librairie. Ni M. Lavallée ni le duc de Noailles ne paraissent en avoir eu connaissance. Du moins ils ne s'y réfèrent jamais, et quand ils citent les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, il semble toujours que ce soit d'après le manuscrit. M. Geffroy, dans ses deux volumes sur *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, signale seul l'existence de ce petit volume et il ajoute avec raison : « Il n'est pas commun en librairie. »

Mémoire n'a jamais été publié *in extenso* et sous son nom. En revanche, il a été souvent cité, et le plus grand nombre des anecdotes relatives à la première moitié de la vie de madame de Maintenon en ont été tirées. Ce *Mémoire* fait le fond d'une grande partie de la publication de La Beaumelle, intitulée comme l'on sait : *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon et à celle du siècle passé*[1]. Parfois il cite mademoiselle d'Aumale, mais le plus souvent il lui fait des emprunts sans la nommer. Pierre Clément, dans son *Histoire de madame de Montespan*, le duc de Noailles, dans son *Histoire de madame de Maintenon*, l'ont citée quelquefois, le premier d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Louvre, le second d'après une copie qui serait dans les Archives de la maison de Noailles. Lavallée s'en est beaucoup servi pour son *Histoire de la famille d'Aubigné* et pour les notes de ses diverses publications. M. Geffroy, dans ses deux volumes sur *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, en fait également usage. Mais tous ces auteurs n'en ont jamais cité que des fragments très courts. Nous croyons qu'on lira avec intérêt le *Mémoire* tout entier. On y trouvera certains traits de la vie de madame de Maintenon qui, sans doute, sont déjà connus, mais qui tirent de ce *Mémoire* un caractère d'authenticité, d'autres qui sont nouveaux et tout à son honneur. On y verra aussi quels sentiments de respect et d'affection passionnée elle savait inspirer à celles qui vivaient dans son intimité.

1. La première édition complète de cette célèbre publication de La Beaumelle date de 1755, la dernière, publiée à Maestricht, de 1789. L'édition de Maestrich se compose de six volumes de *Mémoires* et de neuf volumes de *Lettres*. C'est à celle-là que nous nous référerons. Un seizième volume contient les *Souvenirs de madame de Caylus*.

J'ai cru devoir compléter cette publication par un certain nombre de lettres inédites de mademoiselle d'Aumale. Ces lettres proviennent toutes des papiers de Lavallée sauf une qui m'a été aimablement remise par les représentants d'une des branches de la famille d'Aumale qui subsiste encore en Picardie. Quelques-unes de ces lettres ont été écrites du vivant même de madame de Maintenon. Les autres sont postérieures à sa mort. Elles sont adressées à des religieuses ou à des demoiselles de Saint-Cyr. On y verra comment cette modeste secrétaire d'une femme illustre, qui écrit ses souvenirs d'un ton si uniforme, si simple, si modeste, sans aucune préoccupation de se mettre elle-même en scène, savait à l'occasion être spirituelle et enjouée. Ainsi la confidente apparaîtra aux côtés de la maîtresse. Je serais étonné si l'on ne trouvait pas que la *petite mignonne*, comme l'appelait son amie madame d'Havrincourt, avait aussi quelque agrément.

H.

MÉMOIRE

SUR

MADAME DE MAINTENON

Par plusieurs *Mémoires*, j'ai appris que Françoise d'Aubigné étoit petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné[1], gouverneur de Maillezais, et vice-amiral de Guyenne, connu d'ailleurs par ses écrits et par son zèle pour la religion protestante, dans laquelle il avoit été nourri, dans la maison de Jeanne d'Albret[2],

1. Théodore-Agrippa d'Aubigné, né en Saintonge, à Saint-Maury, près Pons, le 8 février 1550, mort à Genève le 29 avril 1630. Il avait épousé en premières noces Suzanne de Lezay, qui mourut en 1596, et en secondes noces Renée Burlamachi, veuve de César Balbani.

2. Jeanne d'Albret, mariée à Moulins le 20 octobre 1548 à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, morte à Paris le 9 juin 1572 à l'âge de quarante-quatre ans. Il n'est pas exact qu'Agrippa d'Aubigné ait été nourri dans la maison de Jeanne d'Albret. Son père, Jean d'Aubigné, était bien chancelier du roi de Navarre, mais sa naissance ayant coûté la vie à sa mère et son père s'étant remarié peu de temps après, il fut éloigné de la maison paternelle par la jalousie de sa belle-mère et mena une vie d'aventures jusqu'au moment où, en 1573, c'est-à-dire un an après la Saint-Barthélemy, il fut attaché en qualité d'écuyer à la personne du roi de Navarre. (Voir la notice de M. Ludovic Lalanne, en tête des *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné, première édition, pp. 17 et suiv.).

reine de Navarre; mais il fut encore plus recommandable par une sincérité, peu propre auprès des grands, et qu'il appelle lui-même, dans un manuscrit de sa main : *une rude probité*. Ce Théodore-Agrippa d'Aubigné eut l'honneur de suivre Henri IV dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir; mais il se retira après la conversion de ce prince, dans sa petite maison de Murçay[1]. Son zèle pour la Religion et son attachement pour son maître lui firent tenir un discours, après l'assassinat de Jean Chatel[2], que les protestants ont bien relevé depuis, et qui lui a fait un grand honneur dans le parti : « Vous n'avez, dit-il à Henri IV, renoncé Jésus-Christ que de bouche; mais, quand vous l'aurez renoncé de cœur, vous serez frappé au cœur! »

Il s'occupa, dans sa retraite, à écrire l'*Histoire universelle* de son temps, et il appelle Henri IV, dans la préface de ce livre : *Le conquérant du sien*, louange qui renferme, en peu de mots, la

1. Le petit château de Murçay, qui existe encore, bien qu'un peu délabré, est situé sur la paroisse d'Echiré, à 7 kilomètres de Niort. Il n'appartenait pas en propre à Agrippa d'Aubigné mais à sa femme Suzanne de Lezay. Ce château, où nous retrouverons tout à l'heure madame de Maintenon, était arrivé dans la famille de Lezay par les Vivonne. — Voir une intéressante étude sur *Françoise d'Aubigné* publiée par M. Henri Gelin dans la bibliothèque du *Mercure Poitevin*.

2. Jean Chatel fut exécuté le 29 décembre 1594, à peine âgé de dix-neuf ans. Il n'avait atteint Henri IV qu'à la lèvre.

justice de sa cause et toute la gloire des autres conquérants.

Je m'étends un peu sur Agrippa d'Aubigné, parce que, lisant devant madame de Maintenon l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné[1], je remarquai le plaisir qu'elle prenoit d'entendre des traits de son grand-père. Je les recueillis comme ils suivent, de même que j'en apprenois, ou qu'elle-même m'en racontoit[2].

Henri IV lui dit un jour : « Vous devriez écrire

1. La première édition de l'ouvrage dont parle ici mademoiselle d'Aumale avait paru sous ce titre : *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601*, 1616-1618, 1 vol. in-folio. Une seconde édition en 3 volumes parut en 1626. La préface en a été reproduite par M. Ludovic Lalanne dans son édition des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, p. 157. Ces *Mémoires* ont paru pour la première fois en 1729 sous le titre d'*Histoire secrète*, et réunis au *Baron de Fœneste* dans un recueil édité par Le Duchat (Cologne, chez Pierre Marteau, 2 vol. in-12). L'impression en avait été commencée après la paix de Ryswick, mais madame de Maintenon avait réussi à la faire arrêter. Elle possédait une copie exacte de ces *Mémoires* dont le texte a été altéré dans l'édition de 1729. C'est d'après cette copie, qui se trouvait à la Bibliothèque du Louvre, que M. Ludovic Lalanne a pu en rétablir le texte exact. Dans ses lettres à son frère madame de Maintenon parle à plusieurs reprises de ces *Mémoires*.

2. A la fin de sa vie, madame de Maintenon n'admirait pas l'ouvrage de son grand-père autant que le dit mademoiselle d'Aumale. En mars 1716, elle écrivait à madame du Pérou, supérieure de Saint-Cyr : « Dites, je vous prie, ma chère fille, à mademoiselle de la Fosse de ne pas faire venir le livre dont elle vous a parlé. En m'éclaircissant avec elle j'ai trouvé que c'est l'*Histoire universelle* de mon grand-père, qui est à la vérité fort rare, mais peu estimée par la passion qui règne partout pour le huguenotisme qui le prévient en bien des endroits; c'est un grand in-folio dont je n'ai que faire. » (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 441.)

mon histoire. — Sire, lui répondit Théodore-Agrippa d'Aubigné, faites, et puis j'écrirai. »

Pendant qu'on traitoit du mariage de la sœur de Henri IV[1] avec plusieurs princes, qui la demandoient, et à qui il la promettoit : « Le Roi étant couché, et Messieurs d'Aubigné et de Fontenay[2] ayant l'honneur d'être dans la chambre du Roi, couchés dans le même lit, ils s'entretenoient tout bas de ce mariage, et monsieur de Fontenay, voulant faire répéter à monsieur d'Aubigné quelque chose, qu'il n'avoit pas entendu, le Roi lui cria : « Sourd que tu es, est-ce que tu n'entends pas qu'il dit que je me veux faire plusieurs gendres de ma sœur. » Monsieur d'Aubigné répondit : « Dormez, dormez, Sire; nous en avons bien d'autres à dire sur votre compte. »

Ces paroles marquent une grande familiarité avec le prince; sa fortune n'y répondit pas.

J'ai trouvé la préface de son *Histoire universelle* si belle, que j'en vais mettre ici quelques endroits. « Je commencerai, dit-il, mon ouvrage à la naissance d'Henri IV, justement surnommé : *le Grand*. Il n'est dédié à aucun qu'à la postérité; mon dessein

1. Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, née à Paris le 7 février 1558, fut mariée le 30 janvier 1599 à Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle mourut à Nancy le 13 février 1604.

2. D'Aubigné raconte ce trait au tome III, liv. III, chap. XXI de son *Histoire universelle*. Mais il nomme Frontenac et non pas Fontenay.

s'étend autant que ma vie et mon pouvoir. Je ne m'excuserai point par crainte ni par espérance, plus pour l'empêcher à châtier l'excès de ma liberté, qu'à me guérir du flatteur. Nourri aux pieds de mon Roi, desquels je faisois mon chevet, en toutes les saisons de ses travaux; quelque temps élevé en son sein et sans compagnon en privautés, et lors plein des franchises et sévérités de mon visage; quelquefois éloigné de sa faveur et de sa Cour, et lors si ferme en mes fidélités que, même au temps de ma disgrâce, il m'a fié ses plus dangereux secrets. J'ai reçu de lui autant de bien qu'il m'en falloit pour durer et non pour m'élever, et quand je me suis vu croisé par mes inférieurs et par ceux mêmes qui, sous mon nom, étoient entrés en son service, je me suis payé en disant : « Eux et moi avons bien servi, eux à la fantaisie du maître, et moi à la mienne, qui me sert de contentement. » J'ai eu quelque avantage naturel à mon entreprise, n'ayant pris les armes qu'un an avant qu'elles fussent permises à mon Roi; parvenu par les petites charges aux subalternes, quand il a eu les souveraines, et même administré celles qu'on mit à la place de jeux aux batailles, grands combats et sièges de remarque, honoré de lui entre trois ou quatre pour l'accompagner aux placements des armées, aux reconnoissances ou aux

piquets des tranchées, au temps de son repos admis à ses conseils, dépêché aux plus chatouilleuses négociations. Si quelqu'un sent ces discours à la vanterie, je le prie de considérer que mon livre veut aller au chevet des rois, et je lui donne ses plus beaux habits de peur que l'huissier ne lui ferme la porte, etc. »

Après la mort de Henri IV, monsieur d'Aubigné cessa son histoire en disant : « Je n'ai plus d'haleine pour faire aucun article des succès de cette mort; la plume me tombe des mains. »

Il fit cette épitaphe :

Henri le Grand, si grand que la paix ni la guerre
Ne lui ont fait souffrir maître ni compagnons,
Trouve repos au ciel qu'il n'eut point en la terre;
Guerrier sans peur, vainqueur sans fiel, roi sans mignons.

Théodore-Agrippa d'Aubigné épousa Suzanne de Lezay [1] de la maison de Lusignan, dont il eut un fils nommé Constant d'Aubigné [2] père de madame de

1. Dans une lettre du 10 mars 1718 madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Elle (la supérieure de Saint-Cyr) a envoyé chercher les preuves de mon frère qui sont brillantes comme le soleil, mais que je regarde comme un ouvrage de flatterie faite pour une personne en faveur.... J'en ai tiré la date du contrat de mon grand-père... » et, après avoir copié ce contrat, elle ajoute : « Jamais je n'ai eu tant de peine sur ma noblesse que je viens d'en avoir en copiant tout ceci » (Collection Morrisson, cat., t. IV, p. 106.)

2. Constant d'Aubigné, né en 1585, mort à Orange le 31 août 1647.

Maintenon, deux filles dont une épousa monsieur de Villette[1], grand-père de madame de Caylus[2], l'autre monsieur de Caumont Dade[3]. Voila quel étoit le grand-père de madame de Maintenon. Venons à son père qui est Constant d'Aubigné.

Constant d'Aubigné fut malheureux et mérita ses malheurs par sa conduite. Il épousa en premières noces madame de Nuaillé qui étoit veuve d'un homme de ce nom. On ne sait pas le sien[4]. Les Nuaillé sont gens de condition de la province d'Aunis; il y en a encore aujourd'hui qui possèdent la terre de Nuaillé et qui sont riches. Monsieur d'Aubigné fut accusé de la mort de cette première femme et de celle d'un homme dont on prétendoit qu'il étoit jaloux avec raison[5]. Il n'eut point d'enfant de cette femme. Ses

1. Louise-Arthémise d'Aubigné, née en 1585, morte le 24 janvier 1663, avait épousé, le 22 octobre 1610, Benjamin le Valois, sieur de Villette, qui mourut le 3 août 1661, âgé de soixante-dix-neuf ans.

2. Marthe-Marguerite-Hipolite le Valois de Villette, baptisée à Niort le 19 avril 1671, morte le 15 avril 1729. Elle avait épousé, le 8 mars 1686, dans la chapelle de Versailles, Jean-Aimé de Tubières, comte de Caylus, mort à Bruxelles en 1709.

3. Marie d'Aubigné épousa, en 1613, Josué de Caumont, sieur d'Adde ou Dadou. Elle mourut en 1650.

4. Elle s'appelait Anne Marchant. Elle était veuve non pas d'un M. de Nuaillé, mais de Jean Couraut, baron de Chatellaillon, et avait épousé le 30 septembre 1608 Constant d'Aubigné.

5. Voici en quels termes Anne de Rohan raconte l'histoire dans une lettre à la duchesse de la Trémoïlle datée du 23 février 1619 : « La belle-fille de M. d'Aubigny a fait un voyage en l'autre monde par le moyen de son mari qui l'a tuée, l'ayant trouvée avec le fils d'un avocat qu'il tua de

parents le poursuivirent criminellement et l'obligèrent de sortir du royaume. Il acheta un établissement à la Martinique, et après avoir rétabli ses affaires domestiques, et croyant la première affaire assoupie il revint en France, mais on lui en suscita de nouvelles par le commerce qu'il avoit eu avec les Anglois dont on lui fit un crime d'État. J'ai lu l'article sur la mort de sa première femme dans un écrit de la main d'Agrippa d'Aubigné qui fut prêté à madame de Maintenon par mademoiselle de Sainte-Hermine de Chénon [1] qui ne voulut pas lui laisser ce manuscrit. Constant d'Aubigné fut donc mis en prison à son retour en France, au Château-Trompette. Monsieur le duc d'Épernon [2] étoit en ce temps le gouverneur de Guyenne, et les gouverneurs de cette province disposoient alors du Château-Trompette et de quelques autres gouvernements dépendants du leur; mais on n'appeloit pas gouverneurs ceux qui les commandoient, on disoit seulement : *Capitaine du*

trente coups de poignard et sa femme de sept, après l'avoir fait prier Dieu ». Ce jeune homme s'appelait Levesque, sieur de Lalaisse.

1. Madame de Maintenon était alliée aux Sainte-Hermine de la Laigne par le mariage de sa cousine germaine Madeleine de Villette, née en 1621, qui épousa le 4 septembre 1649 Elie de Sainte-Hermine, seigneur de la Laigne. Mais nous n'avons pu découvrir qui est cette demoiselle de Sainte-Hermine de Chénon, dont parle mademoiselle d'Aumale.

2. Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, né en 1554, mort le 13 janvier 1642.

Château-Trompette. Monsieur le duc d'Épernon avoit donné ce poste à un de ses parents nommé Cardillac [1], homme de condition. La fille [2] de ce Cardillac prit du goût pour monsieur d'Aubigné. Elle étoit catholique, et a toujours été depuis une femme d'esprit et de mérite, mais la médisance veut qu'elle soit devenue grosse du prisonnier de son père [3] avant de l'avoir épousé. Quoi qu'il en soit, Constant d'Aubigné épousa mademoiselle de Cardillac, et tous deux demeurèrent à Bordeaux, c'est-à-dire au Château-Trompette tant que Monsieur le duc d'Épernon et Monsieur de Cardillac y commandèrent.

Madame d'Aubigné suivoit son mari partout pour le consoler, le servir, et lui tenir compagnie [4], quoi qu'elle eût beaucoup à souffrir de lui. Cela étoit si

1. Pierre de Cardillac, seigneur de Lane, lieutenant du duc d'Épernon au Château-Trompette, avait épousé Louise de Montalembert.

2. Jeanne de Cardillac épousa à l'âge de seize ans Constant d'Aubigné. Le mariage eut lieu le 27 décembre 1627. Elle mourut en Poitou en 1650.

3. De là vient le faux bruit parmi bien des personnes que madame de Maintenon étoit fille d'une geôlière. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

4. Il n'est pas exact que la femme de Constant d'Aubigné ait suivi partout son mari. Au contraire, la nécessité de surveiller de près certains procès avec les autres héritiers d'Agrippa d'Aubigné l'appelaient souvent à Paris. Elle y séjourna entre autre de 1637 à 1642, et ses relations avec son mari se bornaient à l'échange de quelques lettres relatives à leurs affaires judiciaires. (Voir : *La famille d'Aubigné et l'enfance de mademoiselle de Maintenon* par Lavallée, pp. 55 et suiv.)

connu que, demandant un jour sa grâce à Monsieur le cardinal de Richelieu [1], parce qu'il étoit accusé d'avoir fait de la fausse monnoie, il lui répondit : « Vous seriez bien heureuse si je vous refusois ». C'est madame de Maintenon qui a conté elle-même ce trait[2]. Madame d'Aubigné demanda que la prison de son mari fût transférée de Bordeaux à Niort à cause des parents de son mari auprès desquels elle désira de retourner. Elle obtint cette grâce, et peu de temps après elle accoucha dans la Conciergerie de Niort[3] de Françoise d'Aubigné au mois de novembre

1. Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu, né le 9 septembre 1585, mort le 4 décembre 1642.

2. On sait par une lettre de madame d'Aubigné elle-même à sa belle-sœur madame de Villette, que les choses ne se passèrent point tout à fait ainsi. Pour obtenir une audience, elle s'était adressée au médecin de Richelieu, Citois, qui était originaire du Poitou. Richelieu aurait répondu : « Il ne faut point songer à sa liberté ; pour sa transfération j'en parlerai au Roi. » Ce serait Citois qui aurait ajouté : « qu'on avait fait le prisonnier bien noir et qu'elle ne devait pas souhaiter ce qu'elle demandait. »

3. « Celle qui devait approcher si près du trône de nos rois naquit dans les horreurs de la prison et de la pauvreté. » Ainsi s'exprime Languet de Gergy dans ses *Mémoires sur madame de Maintenon*. Il est cependant assez douteux que madame de Maintenon soit née dans la prison de Niort. Dans la petite brochure que nous avons citée M. Gelin donne des raisons assez plausibles de croire qu'elle serait née dans une des maisons située dans la cour du Palais, cour où donnait la Conciergerie. Il s'appuie en particulier sur cette phrase d'une lettre que madame d'Aubigné écrivait de Paris à sa belle-sœur quelques années plus tard : « Je ne comprends pas pourquoi vous croycz votre frère plus privé de moi étant où je suis que lorsque j'étais logée dans la cour du Palais. » Il paraît en effet peu vraisemblable que non seulement madame d'Aubigné

de l'an 1635, au moins on le croit par l'extrait baptistaire que monsieur l'évêque de Poitiers [1] nous a envoyé à Saint-Cyr. Elle fut tenue sur les fonts le 28 novembre par François de la Rochefoucauld [2], fils de Benjamin de la Rochefoucauld [3], et sa marraine, demoiselle Suzanne de Beaudéan [4], fille de haut et puissant seigneur Charles de Beaudéan, baron de Neuillan [5].

Madame de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, prit soin des couches de sa belle-sœur, amena avec elle la petite qui venoit de naître avec ses deux frères [6] qu'elle éleva à Murçay dans la religion protes-

mais les deux enfants qu'elle avait déjà eussent été autorisés à demeurer avec Constant d'Aubigné dans la prison même. Voir la brochure citée pp. 4 et suiv.

1. L'évêque de Poitiers dont il est ici question s'appelait Jean Claude de la Poype de Vertrieux. Il fut nommé évêque de Poitiers le 15 août 1702. Il était oncle d'une dame de Saint-Louis, Marie de la Poype de Vertrieux, qui fut supérieure de Saint-Cyr.

2. François de la Rochefoucauld, marquis d'Estissac, épousa en 1658 Françoise de Gelas de Voisins.

3. Benjamin de la Rochefoucauld, baron d'Estissac, avait épousé en 1623 Anne de Villoutreys.

4. Suzanne de Beaudéan de Neuillan, mariée le 20 février 1651 à Philippe de Montault Bénac, plus tard duc et maréchal de Navailles, fut dame d'honneur de Marie-Thérèse. Veuve en 1684, elle mourut à l'âge de soixante-quinze ans en 1700.

5. Charles de Beaudéan Parabère, comte de Neuillan, gouverneur de Niort, mort le 14 mars 1644. Françoise d'Aubigné eut ainsi pour marraine la propre fille du gouverneur de la ville où son père était en prison.

6. Le frère aîné, né en 1629, se nommait Constant comme son père. Il se noya en 1647 dans la petite rivière qui baignait le château. Une autre version dit qu'il fut tué en duel. Le second

tante. Madame d'Aubigné avoit eu soin, avant l'arrivée de sa belle-sœur, de faire baptiser sa fille dans une église catholique. Madame de Villette, ayant donné à sa belle-sœur tous les secours dont elle avoit besoin, s'en retourna à Murçay avec les enfants de sa belle-sœur. L'aîné y fut noyé malheureusement; les autres y furent élevés jusqu'à sept ou huit ans. On donna à Françoise d'Aubigné la même nourrice qu'avoit eue le père[1] de madame de Caylus, mais d'un autre lait.

Madame d'Aubigné, étant rétablie de ses couches, fit un voyage à Paris et obtint la liberté de son mari avec lequel elle alla à la Martinique. Elle y mena ses enfants. On ne sait ce qu'ils y demeurèrent; on croit qu'ils y ont fait deux voyages; Françoise d'Aubigné avoit environ neuf ou dix ans quand elle en revint.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon que madame sa mère avoit eu jusqu'à vingt-quatre femmes de chambre à la Martinique.

Charles d'Aubigné, dit le comte d'Aubigné, baptisé le 3 juin 1634, seigneur de Surineau, successivement gouverneur de Belfort, d'Aigues-Mortes, de Cognac et de la province de Berry, mourut à Vichy le 22 mai 1703.

1. Philippe le Valois, seigneur de Villette, capitaine de vaisseau du Roi, épousa : 1° le 31 juillet 1662, Marie-Anne-Hipolite de Châteauneuf; 2° Marie Deschamps de Marsilly, élève de Saint-Cyr. Il mourut le 25 décembre 1707. Sa veuve épousa en 1720 lord Bolingbroke et mourut en Angleterre le 15 mai 1750.

Madame de Maintenon n'aimoit pas à parler d'elle; cependant elle nous a raconté des petits traits de son enfance, et, comme tout m'est précieux de ce qui la regarde, je vais dire ceux qu'elle nous a racontés.

Constant d'Aubigné a été apparemment plusieurs fois au Château-Trompette, car elle se souvenoit bien d'y avoir joué avec la fille du geôlier qui étoit de son âge. Celle-ci avoit un ménage d'argent et madame de Maintenon n'en avoit pas; elle lui reprochoit qu'elle n'étoit pas si riche qu'elle : « Non, mais, répondit Françoise d'Aubigné, je suis demoiselle et vous ne l'êtes pas [1]. »

En allant à la Martinique, Françoise d'Aubigné fut si mal, qu'on la crut morte. On étoit prêt à la jeter dans la mer. Madame d'Aubigné sa mère, par un mouvement de tendresse naturelle, la vouloit voir pendant qu'on la jetoit; elle sentit quelque artère qui battoit encore et dit : « Ma fille n'est pas morte »; ce qui la sauva. On doutoit si peu de sa mort, que le canon étoit prêt à tirer pour quand on la jetteroit à la mer.

Madame de Maintenon racontoit cela dans la suite. Un courtisan (monsieur l'évêque de Metz) [2] qui était

1. Ce ne peut pas être avec la fille du geôlier du Château-Trompette que Françoise d'Aubigné avait joué dans son enfance, car elle n'était pas née au moment où son père y était enfermé, et il n'y fut pas emprisonné de nouveau. C'est probablement avec celle du geôlier de la prison de Niort.

2. Il est difficile de savoir de qui mademoiselle d'Aumale

présent dit à Madame : « On ne revient pas de là pour rien[1]. »

Le vaisseau dans lequel madame d'Aubigné étoit avec ses enfants pensa être pris par des corsaires. Elle habilla ses enfants de ce qu'ils avoient de plus beau, et mit un grand chapelet à sa ceinture selon qu'elle avoit coutume de le porter, ne craignant pas de marquer par là sa religion. Françoise d'Aubigné disoit tout bas à son frère : « Si on nous prend, nous nous consolerons de n'être plus avec elle. » C'est que madame d'Aubigné ne les aimoit pas. Toute sa tendresse étoit pour un fils aîné qu'elle avoit et qui se noya à Murçay.

Françoise d'Aubigné parlant une fois de l'enfer avec son frère, elle lui dit. « Je crois que Dieu se ravisera et qu'il ne laissera pas les damnés éternellement dans les flammes. »

Madame d'Aubigné avoit soin de former de bonne heure l'esprit de ses enfants, et pendant qu'ils étoient

veut ici parler, si c'est de Georges d'Aubusson, dit l'abbé de la Feuillade, qui fut évêque et prince de Metz en 1668 et qui mourut à Metz le 12 mai 1697, âgé de quatre-vingt-huit ans, ou de son successeur, Henri-Charles du Cambout, fils du duc de Coislin, né le 15 septembre 1664, qui fut premier aumônier de France et qui mourut à Paris le 28 novembre 1732.

1. Lavallée, qui avait eu le manuscrit de mademoiselle d'Aumale entre les mains, en a tiré quelques traits relatifs à l'enfance de madame de Maintenon pour son ouvrage intitulé : « *La famille d'Aubigné et l'enfance de madame de Maintenon* »; il cite ce passage p. 77.

à la Martinique elle les occupoit quelquefois à écrire. « Allez, leur disoit-elle, écrire en France sur tel sujet. »

Françoise d'Aubigné faisoit fort aisément ses lettres, mais son frère étoit fort paresseux. Il lui disoit : « Ma sœur, faites mes lettres; je vous irai chercher des oranges pendant ce temps-là pour votre récompense; et, comme j'aimois les oranges, dit madame de Maintenon, et que je n'osois sortir comme mon frère, j'étois ravie; je faisois vite ses lettres. » Il y a tant d'oranges dans cette île qu'on les ramasse dans les allées pour s'y pouvoir promener.

Madame d'Aubigné faisoit apprendre à lire à ses enfants dans Plutarque. Elle vouloit qu'ils fussent élevés fort durement. Elle fit un jour une chose très dure à sa fille; elle la fit peigner jusqu'au sang, puis la mit à l'ardeur du soleil; les mouches venoient la piquer et sa mère ne vouloit pas qu'elle criât.

On mit un jour Françoise d'Aubigné sur la mer, et voyant les étoiles qui brilloient dedans, elle n'osoit demander ce que c'étoit, mais à force de réflexion : « Je m'imaginois, dit-elle, que c'étoient des diamants », parce qu'elle avoit ouï dire qu'on en trouvoit quelquefois dans la mer.

Le feu ayant pris un jour à la maison, madame d'Aubigné ne songea qu'à sauver ses livres, et voyant

sa fille qui pleuroit, elle lui dit : « Quoi! ma fille, pleure une maison. — Hélas! dit madame de Maintenon, qui nous contoit ces petits traits, je pleurois ma poupée que je venois de coucher sur un petit lit, en lui faisant un pavillon de ma coiffe, et je voyois le feu gagner cet endroit-là [1]. »

Elle ne se souvenoit d'avoir été embrassée de sa mère que deux fois, et elle la baisa seulement au front, cela après une séparation assez longue.

Elle donna deux maximes à ses enfants : la première, de ne jamais faire ce qu'ils n'oseroient faire devant des personnes de respect, et la seconde que, pour se trouver heureux, il faut considérer ceux qui le sont moins que nous. J'ai lu des lettres du grand-père de madame de Maintenon où il parle d'elle avec beaucoup de tendresse; au milieu des malheurs qu'il décrit il l'appelle sa *petite innocente* [2].

Un jour, madame d'Aubigné voyant un de ses enfants badiner à la chandelle et se brûler le bout du doigt, elle le retira; l'enfant, quoique brûlé, y retourna : « Ah! dit madame d'Aubigné, il sera incorrigible. »

1. Passages cités dans *La famille d'Aubigné et l'enfance de madame de Maintenon*, pp. 76 et 79.

2. Mademoiselle d'Aumale commet ici une erreur. Agrippa d'Aubigné était mort en 1630, c'est-à-dire cinq ans avant la naissance de madame de Maintenon. Quant à son autre grand-père Cardillac, il mourut en 1634. C'est Constant d'Aubigné qui appelait sa fille ainsi.

Monsieur d'Aubigné mourut à la Martinique à son second voyage [1], et madame d'Aubigné revint veuve en France avec ses enfants. Elle trouva leurs biens vendus et dissipés par les créanciers de leur père ou par injustice de quelques-uns de leurs parents; elle obtint quelque grâce de la Cour, soit gratification ou pension. Madame de Villette, sœur de Constant d'Aubigné et femme d'un grand mérite, prit encore soin de cette famille malheureuse et surtout de Françoise d'Aubigné, qu'elle élevoit avec le même soin et la même tendresse qu'elle avoit pour ses propres enfants. Elle la garda longtemps avec elle et l'éleva par conséquent dans la religion prétendue réformée.

Cette madame de Villette étoit celle que Théodore-Agrippa d'Aubigné appeloit *son unique*. Elle étoit huguenote et vivoit si bien que Françoise d'Aubigné dit, quand depuis elle se fit catholique : « Je croirai tout pourvu qu'on ne m'oblige pas de croire que ma tante est damnée [2]. » Toutes les fois que madame de Villette

1. Les biographes de madame de Maintenon ont cru en effet longtemps, comme mademoiselle d'Aumale, que la mort de Constant d'Aubigné était arrivée aux Iles. La publication d'une pièce retrouvée à Orange a permis de rectifier cette erreur; cette pièce publiée dans la *France protestante* (2e éd., t. Ier, col. 527) prouve que Constant, qui changea plusieurs fois de religion, mourut, huguenot, à Orange.

2. Dans une *Requête au Président du siège de Niort* Constant d'Aubigné rendait hommage aux vertus de sa sœur. « Le

faisoit faire l'aumône, elle avoit soin de la faire faire par sa nièce Françoise d'Aubigné. Elle la mettoit au bout du pont-levis, et là lui faisoit donner aux pauvres. Elle prit auprès d'elle beaucoup de goût pour la religion prétendue réformée.

Monsieur et madame de Villette étant huguenots, on leur fit des affaires à la Cour. Madame de Neuillan [1], mère de la maréchale de Navailles, parente de monsieur d'Aubigné [2], demanda à la Reine mère [3] un ordre pour retirer Françoise d'Aubigné d'entre leurs mains et la mit aux Ursulines de Niort. Quelque amitié qu'eût pour elle madame de Villette, sa tante, elle ne voulut jamais payer sa pension ; elle lui donnoit bien pour sa personne des habits et les petites choses dont elle avoit besoin, mais pour la pension, elle ne

suppliant est contraint par nécessité de laisser sa fille aux mains de personnes faisant profession de la religion prétendue réformée; en quoi elle court d'autant plus grand danger que ces personnes sont de très bonne vie socialement, ce qui peut facilement faire impression sur l'esprit d'une enfant de cet âge, pour le divertir de la religion catholique, apostolique et romaine. » (*Revue des Provinces de l'Ouest*, ann. 1853, pp. 57-59).

1. Louise Tiraqueau, veuve en premières noces d'Eusèbe du Puy du Fou, eut de son second mariage avec le comte de Neuillan deux filles : la maréchale de Navailles et Angélique de Beaudéan, fille d'honneur de la reine, qui épousa, le 18 avril 1656, au Louvre, le comte de Froullay. Elle mourut à Paris le 30 octobre 1673, âgée de quatre-vingt-deux ans.

2. Madame de Neuillan n'était qu'une parente assez éloignée par une alliance avec la famille de Lezay.

3. Anne d'Autriche, née le 22 septembre 1601, morte le 20 janvier 1666.

la put payer, et elle étoit encore due quand madame de Maintenon se trouva en faveur. Elle l'a bien payée depuis.

Elle eut dans ce couvent d'Ursulines à Niort une maîtresse [1] qu'elle aimoit fort et pour laquelle elle se donnoit beaucoup de peines, passant une partie des nuits à repasser et à mettre en presse le linge des pensionnaires et faisant mille autres choses que cette maîtresse auroit dû faire, afin de lui donner le temps d'être au parloir et de lire. « Outre cela, dit madame de Maintenon, je lui apportois tous les bouts de chandelle que je pouvois trouver parce qu'elle en manquoit pour lire la nuit; je conservai tant d'amitié pour elle que j'ai été longtemps à lui écrire toutes les semaines, et que je fis un voyage exprès en Poitou pour la voir, étant à Paris. » C'est madame de Maintenon qui racontoit ces traits aux demoiselles de Saint-Cyr [2] pour leur faire voir que partout on peut se rendre utile et se faire aimer, mais qu'il faut pour cela se donner de la peine.

Madame de Neuillan étant fort avare [3], s'ennuia

1. Cette religieuse se nommait la sœur Céleste.

2. C'est en mai 1714, dans une Instruction *sur l'Amitié*, que madame de Maintenon racontait ce trait de son enfance aux demoiselles de Saint-Cyr. — Voir les *Entretiens sur l'Éducation* publiés par Th. Lavallée, p. 313.

3. Dans une *Instruction sur le monde* aux demoiselles des deux grandes classes, faite à Saint-Cyr en 1707, madame de Maintenon parle de l'avarice de madame de Neuillan en ces

bien vite de se voir chargée d'une demoiselle sans bien, quoique sa parente. Elle voulut s'en défaire à quelque prix que ce fût; c'est dans ce dessein qu'elle la mena à Paris et qu'elle la mit aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle se fit catholique après une longue résistance pour son âge. Madame de Neuillan mit son frère page de monsieur de Parabère[1].

Françoise d'Aubigné étant un jour auprès de madame sa mère, elle la mena à l'église, et comme elle tournoit le dos à l'autel (car elle n'étoit pas encore catholique), elle lui donna un soufflet qu'elle porta avec un grand courage, se sentant glorieuse de souffrir pour sa religion[2].

Elle se souvenoit bien d'avoir été fort opiniâtre dans sa religion et d'avoir bien disputé avec un ministre ayant devant elle la Bible, soutenant son opinion avec vivacité contre les catholiques. Les religieuses, pour la gagner quand elle fut avec elles, lui

termes : « J'étois chez une de mes tantes assez riche pour avoir un carrosse à six chevaux, un autre pour elle-même, une litière, car elle étoit assez malsaine pour en avoir besoin. Cependant, quoiqu'elle ne fût pas pauvre, je n'avois dans la maison que des sabots, et on ne me donnoit des souliers que lorsqu'il venoit de la compagnie. » — Voir *Conseils et Instructions aux demoiselles*, p. 98.

1. Henri de Beaudéan, comte de Parabère et marquis de la Mothe Sainte-Héraye, fut pourvu le 12 février 1633 du gouvernement du Poitou et mourut à la Mothe Sainte-Héraye le 11 janvier 1653 dans sa quatre-vingtième année.

2. *La famille d'Aubigné et l'enfance de madame de Maintenon*, p. 76

promettoient des images et autres récompenses si elle alloit à la messe (car c'étoit encore une enfant); elle s'en moquoit disant : « Je crois que je serai bientôt catholique, car on me promet une image pour m'y engager. »

Sa maîtresse, qui avoit de l'esprit, s'y prit mieux. Elle lui disoit : « Non, non, n'y allez pas; vous n'y êtes pas obligée, puisque vous ne croyez pas les mêmes choses que nous, à moins que vous ne vouliez faire comme les autres. »

Une autre fois sa maîtresse lui disoit : « Je vous laisse libre de demeurer là pendant que nous irons à la messe, mais je vous conseillerois d'y aller, puisque nous y allons tous, pour n'être point singulière. » « Avec ces manières-là, disoit madame de Maintenon, on avoit tout de moi, et je me rendis peu à peu à ce qu'on vouloit, que je devins catholique. »

« Je me souviens, disoit-elle, quand je fis ma première communion; je n'étois pas encore fort dévote, car je donnai un coup de pied à mon frère en passant, en lui reprochant qu'il n'étoit pas plus âgé que moi et qu'il ne communioit pas. »

Madame d'Aubigné étant à Paris prit une petite maison dans le voisinage de monsieur Scarron[1], chez

1. Scarron (Paul), né le 4 juillet 1610, mort le 7 octobre 1660.

qui madame de Neuillan avoit mené madame et mademoiselle d'Aubigné. Ceci est depuis la conversion de Françoise d'Aubigné. Madame sa mère étant morte, madame de Neuillan, avare comme on sait, se crut chargée de cette petite fille et chercha son établissement. Elle profita de la mauvoise disposition où monsieur Scarron étoit contre sa famille qui l'avoit injustement plaidé. Il vit mademoiselle d'Aubigné; il lui trouva beaucoup d'esprit, il parut ravi de la voir; il voulut même un jour, quoiqu'il ne fût pas riche et qu'il ne songeât pas alors à l'épouser, lui donner une somme d'argent considérable, qu'elle refusa avec beaucoup de hauteur. Voici une lettre qu'il lui écrivit quelque temps avant de l'épouser[1] :

« Mademoiselle,

» Je m'étois bien douté que cette petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine. La lettre que vous avez écrite à mademoiselle de Saint-Hermant[2] est si pleine d'esprit,

1. Cette lettre a été publiée plusieurs fois, entre autres par Lavallée dans la *Correspondance générale de madame de Maintenon*, t. Ier, p. 39.

2. Mademoiselle de Saint-Hermant était cousine de Scarron. Nous ne pouvons dire s'il est ici question de la fille aînée de Pierre Tiraqueau, baron de Saint-Hermant, maître d'hôtel ordi-

que je suis malcontent du mien, de ne m'avoir pas fait connoître assez tôt le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'eusse jamais cru que dans les îles de l'Amérique ou chez les religieuses de Niort on apprît à faire de belles lettres, et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit, que chacun en a à montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire de difficulté de m'écrire aussi bien qu'à mademoiselle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire voir une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous. Tel que je suis, je serai toute ma vie, mademoiselle, votre très humble, etc. »

Pendant que je m'en souviens, je dirai qu'on n'a pas vu d'enfant moins parler qu'elle. Les Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle a été élevée pour se faire catholique, ont toutes entendu dire qu'elle ne parloit presque point.

Monsieur Scarron l'épousa à quatorze ou quinze ans[1].

naire du Roi, marié à Aimée de Rubentel, ou de sa fille cadette Marie Marguerite, qui épousa en 1658 un fils du conseiller Doujat.

1. Elle avait en réalité seize ans et demi, et Scarron quarante-deux. Ils furent mariés non pas seulement deux ans, comme le dit plus bas mademoiselle d'Aumale, mais huit ans.

Elle étoit jolie, sans bien, beaucoup d'esprit, et une grande timidité.

La maison de monsieur Scarron étoit remplie de jeunes gens, qui ne venoient chez lui que pour y être en liberté. C'est là que cette jeune personne leur imprima, par ses manières honnêtes et modestes, tant de respect qu'aucun n'osa jamais prononcer devant elle une parole à double entente. Elle a conté bien des fois qu'à la table de monsieur Scarron, elle sentit en elle-même une grande complaisance de ce que tous ceux qui y étoient mangeoient de la viande en carême par libertinage, et que cela ne l'empêchoit pas de faire le sien avec exactitude, ne mangeant que du hareng, du beurre et de la salade; cela au milieu des sauces et des ragoûts qu'ils faisoient, et « que je leur faisois, disoit-elle, moi-même. J'avoue que je m'admirois beaucoup dans ce temps-là ».

J'ai appris par des *Mémoires* qu'elle avoit vécu deux ans dans le mariage avec monsieur Scarron, qui mourut au bout de ce temps.

Elle étoit si timide, dans sa jeunesse, qu'un jour elle pleura parce qu'on l'avoit placée vis-à-vis d'une fenêtre, et qu'on la voyoit plus à découvert. Les connoissances qu'elle avoit faites chez monsieur Scarron lui en attirèrent d'autres, et la mirent dans le com-

merce de la maréchale d'Albret [1], dans celui de la duchesse de Richelieu [2]. Elle allait souvent dans ces deux hôtels [3], et fut partout aimée, honorée et estimée.

Étant un jour obligée d'aller parler à monsieur Fouquet [4], elle affecta d'y aller dans une si grande négligence que ses amis étoient honteux de l'y mener. Tout le monde sait ce qu'étoit en ce temps-là monsieur Fouquet et son faible pour les femmes. Madame de Maintenon a dit bien des fois depuis que, dans ce temps-là, elle n'étoit pas assez heureuse pour travailler pour Dieu, qu'elle le faisoit pour l'amour de sa réputation. Comme elle parloit peu, elle voulut un jour se faire violence, et surmonter sa timidité. Elle sortit dans le dessein de faire l'effort de raconter une nouvelle; elle la répéta bien des fois

1. Madeleine de Guénégaud, fille puînée de Gabriel de Guénégaud, seigneur du Plessis-Belleville, et de Marie de la Croix, avait épousé, le 6 février 1645, César-Phœbus d'Albret, maréchal de France.

2. Anne Poussard du Vigean, demoiselle de Fors, née le 16 août 1620, mariée le 16 octobre 1644 à François-Alexandre, sire de Pons, frère du maréchal d'Albret. Devenue veuve elle épousa en 1649 le duc de Richelieu et mourut le 28 mai 1684.

3. L'hôtel de Richelieu a été démoli. L'hôtel d'Albret, situé rue des Francs-Bourgeois, existe encore aujourd'hui (au n° 31). La façade est ornée de frontons, sculptures et balcons, avec cette inscription : Hôtel de Jeanne d'Albret.

4. Nicolas Fouquet, vicomte de Melun et de Vaux, marquis de Belle-Isle, né à Paris le 27 janvier 1615, mort à Pignerol le 23 mars 1680.

avant d'arriver dans la compagnie; cependant, elle en oublia une partie, dit fort mal le reste, et elle entendit en sortant que la maîtresse de la maison disoit : « Voilà une sotte petite femme! » Elle raconta ce trait à des personnes timides pour les encourager à parler, et à n'être pas étonnées de ce défaut qui sied fort aux jeunes personnes.

Elle passa une fois trois mois auprès d'une de ses amies malade, ne la quittant pas un moment quoiqu'elle fût alors fort jeune, et qu'elle eût une grande envie d'aller se faire voir au Cours[1]. Elle avoua que cela lui avoit bien coûté, mais que le plaisir qu'elle avoit de donner cette marque d'amitié à une vieille personne et les louanges qui lui en reviendroient l'avoient soutenue.

Elle fut un jour fort fâchée de ce qu'une personne de sa connoissance lui étoit venue faire une visite le Vendredi Saint parce qu'il lui paroissoit que c'étoit supposer qu'elle n'étoit pas occupée ce jour-là aussi saintement qu'elle le devoit être, et « tout cela pourtant, dit-elle, sans piété, mais par la seule vue qu'il n'y auroit pas été de bonne grâce qu'une jeune femme ait été sur tout cela comme sont les libertins et les hommes sans religion ».

1. Le *Cours-la-Reine,* qui était, sous la régence d'Anne d'Autriche, la promenade à la mode.

Elle a dit souvent que personne n'avoit poussé si loin l'amour de la réputation et le désir d'être admirée, qu'elle avoit souffert le martyr pour cela. « C'est peut-être pour m'en punir, disoit-elle, que Dieu a permis mon élévation, comme s'il eût prononcé en m'exauçant dans sa colère : tu veux des louanges et de l'estime, tu en auras jusqu'à en être accablée. »

Dans un voyage qu'elle fit avec plusieurs personnes, un homme de la troupe tomba malade de la petite vérole. Madame Scarron la craignoit autant qu'une autre, mais elle ne laissa pas d'aller dans la salle du malade voir s'il étoit bien et donna les ordres nécessaires, s'exposant à gagner le mal en faisant faire plusieurs choses auprès de lui, « non par piété, disoit-elle, je n'étois pas assez heureuse pour cela, mais parce que c'étoit un de mes amis, et que j'étois bien aise de montrer que j'étois bonne amie ».

Elle racontoit un jour, en se moquant d'elle, pour faire voir jusqu'où elle portoit l'envie d'être admirée, et combien la jeunesse est folle, qu'elle prit de l'émétique puis monta en carrosse pour aller faire une visite, qu'elle fit connoître fort vite qu'elle avoit pris l'émétique, le disant d'un air fort indifférent, comme n'étant qu'une bagatelle mais qu'elle ne réussit pas; qu'au lieu d'admiration, on se moqua d'elle. On lui dit de retourner bien vite chez elle. « Ce n'étoit pas

là, dit-elle, ce que je cherchois; je voulois qu'on dît : Voyez cette jolie femme, elle ne se soucie point d'elle : elle a du courage. »

Cette conduite et la juste admiration qu'elle causa parvint jusqu'à la reine Anne d'Autriche. Le baron de la Garde[1] lui en parla le premier et fut cause qu'à la mort de monsieur Scarron (car elle le perdit très jeune) la Reine, touchée de la vertu et du malheur d'une jeune personne de condition réduite dans une grande pauvreté, lui donna une pension de 2000 livres; mais moi, j'ai ouï dire à madame de Maintenon que ce fut le maréchal de Villeroy[2] qui lui fit donner cette pension.

Aussitôt qu'elle l'eut obtenue, elle se mit dans un

1. Antoine Escalin des Aimars, marquis et non baron de la Garde, gouverneur de la ville et châtellenie de Furnes. Il mourut le 8 avril 1703. C'est à lui que sont adressées les lettres de la maréchale d'Huxelles dont les originaux sont à la Bibliothèque du Musée Calvet, à Avignon, et dont plusieurs importants fragments ont été publiés.

2. François de Neufville, marquis, puis duc et maréchal de Villeroy, né le 7 avril 1644, mort à Paris le 18 juillet 1730. — Mademoiselle d'Aumale fait ici une confusion. Ce fut à la mort d'Anne d'Autriche que Villeroy sollicita et obtint du Roi la continuation de la pension que la Reine mère avait accordée à madame Scarron, ainsi que le prouve ce passage d'une lettre que, bien des années après (4 février 1716), elle adressait à Madame de Caylus. (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 61.) « Vous passez trop légèrement votre sollicitation à Monseigneur le duc d'Orléans. Je reconnois bien M. le Maréchal de Villeroy à celle qu'il lui a faite sans vous en rien dire. Il en usa de même pour moi à la mort de la Reine mère. Il demanda au Roi une pension pour moi sans qu'il ne m'eût jamais parlé. »

couvent. Ce fut aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau[1]. Elle y vit la meilleure compagnie de ce temps-là, et, avec cette pension, elle gouverna si bien ses affaires qu'elle étoit toujours honnêtement vêtue, mais simplement, car ses habits, comme elle l'a conté elle-même, n'étoient que d'étamine du Lude, fort à la mode dans ce temps pour les personnes d'une médiocre fortune, du linge uni, bien chaussée et de beaux jupons[2]. Sa pension, celle de sa femme de chambre avec ses gages étoient pris sur cette pension, et, avec cela, elle avoit encore de l'argent de reste, et ne brûloit que de la bougie. « Je n'ai jamais, dit-elle, passé de temps plus heureux[3]. »

Le maréchal d'Albret[4], qu'elle avoit connu chez

1. Madame Scarron se logea d'abord chez les Hospitalières de la place Royale (et non pas du faubourg Saint-Marceau), puis chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques. — Voir une note de Lavallée, dans les *Mémoires sur madame de Maintenon* de Languet de Gergy, p. 114.

2. On trouvera dans *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, par A. de Boislisle, de très intéressants détails sur la garde-robe de madame Scarron, p. 106.

3. Madame de Maintenon, dans une *Instruction faite aux demoiselles de Saint-Cyr* en 1708, donne des détails semblables. — Voir *Conseils aux demoiselles*, p. 104.

4. César Phœbus, comte de Miossens, puis maréchal d'Albret, né en 1614, maréchal de France en 1653, mort le 13 septembre 1676. Il avait été longtemps célèbre par ses galanteries.

Ce Miossens aux maris si terrible,
Ce Miossens à l'amour si sensible,
Mais si léger en toutes ses amours,
Qu'il change encore et changera toujours.

disait Scarron. Il avait même fait la cour à madame Scarron,

monsieur Scarron, l'avoit liée d'amitié avec madame la maréchale d'Albret, preuve de la vertu qu'il avoit reconnue dans madame Scarron, car les maris de ce temps-là, quelque galants qu'ils fussent, n'aimoient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée. Madame la maréchale d'Albret étoit une femme de mérite, sans esprit, mais madame Scarron, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge si peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres.

La maréchale d'Albret la prit en si grande amitié qu'elle fit son possible pour l'engager à venir demeurer chez elle, ce qu'elle refusa, mais elle y alloit souvent dîner, et on l'y retenoit quelquefois à coucher.

C'est sans doute à peu près dans ce même temps qu'une des princesses de Nemours devint reine de Portugal[1], et que les amis de madame Scarron lui

mais, dit La Beaumelle, il s'était aperçu : « Que mieux vaut être l'ami d'une femme forte que l'amant d'une femme faible. » Du reste il s'était converti sur le tard, et, mourant à Bordeaux, où l'avaient appelé ses fonctions de gouverneur de la Guyenne, il adressait à celle qui s'appelait alors la marquise de Maintenon, une lettre qu'elle ne pouvait lire sans émotion. Le 7 septembre 1676, elle écrivait à son frère. « M. le maréchal d'Albret est mort, et m'a écrit, une heure avant d'expirer, d'un style qui marque l'estime et l'amitié qu'il avoit pour moi. C'est une perte irréparable, et qui me donne une tristesse mortelle. » (Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. Ier, p. 82, et *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, p. 134.)

1. Marie-Élisabeth-Françoise de Savoie-Nemours, fille de

inspirèrent un grand désir de la mener avec elle. Cette occasion paroissoit avantageuse pour elle, mais, d'un autre côté, il étoit bien triste de quitter son pays et de renoncer à une vie aussi douce qu'étoit la sienne. Les raisons qu'elle trouvoit pour et contre la tinrent quelque temps en balance, mais enfin son étoile l'emporta. Dieu la destinoit à autre chose; elle refusa les offres de la reine de Portugal.

Le maréchal d'Albret avoit deux parentes qui demeuroient avec madame sa femme, toutes deux aimables, mais de caractères différents. L'une étoit mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt[1], et l'autre mademoiselle de Martell[2]. Ces deux filles ne s'aimoient pas, et elles ne s'accordoient guère que sur le goût qu'elles avoient pour madame Scarron. Madame de Montespan[3] se joignit à cette société. Elle étoit aussi parente de madame d'Albret, et c'est là

Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, née le 21 juin 1646, mariée le 25 juin 1666 à Alphonse VI, roi de Portugal. Elle fit casser son mariage et épousa son beau-frère Don Pèdre. Elle mourut le 27 décembre 1683.

1. Bonne de Pons, née en 1644, mariée en 1666 à Michel Sublet, marquis d'Heudicourt, morte à Versailles en 1709.

2. Judith de Martell, la dernière des cinq sœurs de Martell, dont l'ainée avait épousé le marquis de la Cropte de Beauvais et la seconde le marquis de Juigné, était cousine des deux sœurs de Pons. Elle abjura le protestantisme en 1660 et mourut le 23 juin 1689.

3. Françoise-Athénaïs de Rochechouart. née en 1641, mariée à Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, le 28 janvier 1663, morte le 27 mai 1707.

qu'elle connut madame Scarron; son esprit lui plut et le sien fit le même effet sur madame Scarron.

Madame de Chalais, depuis madame la princesse des Ursins[1], faisoit de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Madame de Maintenon a raconté que, dès ce temps, quoiqu'elle fût fort jeune, monsieur le maréchal et madame la maréchale d'Albret et bien des personnes mettoient leur confiance en elle, lui disoient leurs secrets, et vouloient avoir ses conseils. Cela la retiroit souvent des plaisirs et de tous les amusements qui étoient dans l'hôtel d'Albret avec toute la jeunesse, et « pendant, disoit-elle, que madame la princesse des Ursins, qui me l'a dit depuis, étoit jalouse de ce qu'on me choisissoit entre toute la compagnie pour me mener dans une ruelle parler d'affaires sérieuses, j'aurois bien voulu être à sa place, et pouvoir me divertir. Ainsi nous n'étions contentes ni l'une ni l'autre; mais j'étois pourtant flattée de l'opinion qu'on avoit de moi, et c'est ce qui me faisoit sacrifier mon plaisir. » Cet échantillon marque le caractère de ces deux femmes, qui depuis ont joué de si grands rôles; car il faut avouer que madame de Maintenon n'étoit pas née pour les affaires. La droiture de son cœur et

1. Anne-Marie de la Trémoïlle, fille du premier duc de Noirmoutiers, avait épousé : 1° en 1650, Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais; 2° en 1675, Flavio Ursini, duc de Bracciano. Elle mourut le 5 décembre 1722.

la justesse de son esprit l'éloignoient des intrigues, et lui en faisoient trop voir le faux pour ne les pas craindre.

Voici de petits vers que j'ai retenus de madame de Maintenon, et qui se faisoient à l'hôtel d'Albret sur les personnes qui en faisoient la société pour s'amuser. On les comparoit quelquefois à des fleurs ou à des métiers. Madame de Maintenon en fit quelques-uns. Elle me parloit quelquefois de ces bagatelles, en revenant de Saint-Cyr à Versailles.

MADAME SCARRON COMPARÉE A UNE GEÔLIÈRE[1].

I

Il le faut avouer,
Le métier de geôlière
Est un fort pénible métier.
Il faut être barbare et fière,
Faire enrager souvent un pauvre prisonnier,
Et ce n'est pas là ma manière.
Si ceux qui sont dans ma prison
Se plaignent, ils n'ont pas raison;
Je les prends sans vouloir les prendre.
Je ne cherche point les moyens
De les mettre dans mes liens.
Ce sont eux qui viennent s'y rendre,
Mais, comme sans faire la vaine,
Je les prends sans combattre et sans rien hasarder,
Sans me donner beaucoup de peine,
Je sais comme il les faut garder.

1. Le duc de Noailles, au tome Ier, p. 269, de son *Histoire de madame de Maintenon*, donne également ces vers, mais avec certaines variantes. Il les avait sans doute pris dans La Beaumelle.

ENCORE POUR MADAME SCARRON SUR SES YEUX[1].

Deux abyssins,
Deux beaux yeux,
Grands assassins,
A grands coups de traits
De couleur jais,
Donnent de l'amour
A toute la Cour,
Et ces noirs tyrans,
Qui sont si méchants,
N'ont pas encor vingt ans.

II

Ils n'aiment rien.
Pauvre amant,
Tenez-vous bien!
Les tigres qu'ils sont
Des amants qu'ils ont
Font si peu de cas
Qu'ils ne voudroient pas
Songer à guérir
Un pauvre martyr,
N'en coûta-t-il qu'un soupir.

POUR MADAME LA DUCHESSE DE RICHELIEU, COMPARÉE A UNE MARCHANDE DU PALAIS.

Cependant qu'au Palais chaque marchand se pique
D'avoir tout du plus beau chez soi,
Sans me vanter de rien, par un je ne sais quoi
On court en foule à ma boutique.
L'on vient en foule acheter chez moi.

1. Elle avoit les yeux noirs très beaux. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

POUR MADEMOISELLE D'AUMALE, DEPUIS LA MARÉCHALE DE SCHOMBERG[1].

Le métier que je fais est assez difficile (*soudeuse*),
Il ne rapporte que très peu.
Je soude assurément en fort honnête fille,
Mais on ne peut souder sans feu.

POUR L'ABBÉ TESTU[2].

Épitaphe.

Ci git un abbé froid et sec
Dont la vigueur fut endormie.
Dans les derniers temps de sa vie
Il ne lui restoit que le bec
Dont il becquetoit son amie.

POUR MADAME D'HEUDICOURT.

Épitaphe.

Ci gît, et c'est grand dommage,
La bizarre d'Heudicourt

1. Suzanne, fille de Daniel, comte d'Aumale Haucourt et de Françoise de Saint-Pol de Villiers Outreleau, deuxième femme de Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France le 30 juillet 1675, tué à la bataille de la Boyne le 22 juillet 1690. Elle était de la même famille que mademoiselle d'Aumale, c'est-à-dire des d'Aumale de Picardie, mais d'une branche séparée depuis longtemps et protestante. — Voir à l'appendice II la notice généalogique sur la famille d'Aumale.

2. Jacques Testu, abbé de Notre-Dame de Belval, prieur de Saint-Denys de la Chartre. L'abbé Testu, dont il est souvent question dans la Correspondance de madame de Sévigné, était à la fois prédicateur et poète. Il rimait des madrigaux et des stances chrétiennes. Louis XIV refusa de le nommer évêque, à cause de ses habitudes mondaines. Il mourut le 21 juin 1706, à l'âge de quatre-vingts ans.

Qui mourut non pas d'amour
Mais de dépit et de rage
D'avoir appris en deux mots
Qu'on connoissoit ses défauts.

POUR MONSIEUR LE DUC DE RICHELIEU [1].

Épitaphe.

Ci git un duc bien fait de sa personne,
Qui dans l'amour toujours eut un galant caque
Et qui, pour devenir plus conforme à la Bonne [2],
Parvint à se rendre coquet.

POUR MADAME DE MAINTENON QUITTANT CONFLANS [3].

Nous serions heureux, Climène,
Si, quittant ce beau séjour,
Vous aviez autant de peine,
Qu'Iris en quittant la Cour.

1. Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, fils de François de Vignerot, marquis de Pont-Courlay, héritier substitué de son grand-oncle le cardinal. Né le 3 octobre 1629 il épousa successivement : 1° Anne Poussard du Vigean, demoiselle de Fors; 2° Anne-Marguerite d'Acigné, mère du fameux maréchal; 3° enfin, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles; il était alors âgé de soixante-treize ans, et mourut le 10 mai 1715. « Je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyoit toutes les fois qu'il se marie, on passeroit sa vie avec lui, » écrivait madame de Coulanges à madame de Grignan, le 4 avril 1702. (*Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, édition des Grands Écrivains, t. X, p. 473.)

2. Madame d'Heudicourt, en ce temps mademoiselle de Pons. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

3. Conflans était une maison de plaisance située sur la Seine. avec une île sur la rivière, qui appartenait au duc de Richelieu, et que celui-ci vendit en 1672 à Harlay de Champvallon, archevêque de Paris.

Pendant que de votre absence
Nous pleurerons nuit et jour,
Croyez-vous qu'à la Cour on pense
A madame d'Heudicourt?

LE CARDINAL D'ESTRÉES[1]
POUR MADAME D'HEUDICOURT
COMPARÉE A UNE VIOLETTE.

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition je me cache sous l'herbe,
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Plusieurs personnes de l'hôtel d'Albret, voyageant, virent pour enseigne une Madeleine ressemblant à l'abbé Testu et firent pour lui ces vers :

Est ce pour flatter ma peine,
Que, dans un vieux cabaret,
Croyant voir la Madeleine
Je trouve votre portrait?
La marque d'amour me touche
J'en aime la nouveauté.
Le peintre vous fait un peu louche
Sans nuire à votre beauté[2].

1. César d'Estrées, né le 12 février 1628, évêque, duc de Laon et pair de France en 1653. Il mourut à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés le 18 décembre 1714.

2. On remarquera que mademoiselle d'Aumale, en donnant tous ces petits vers comme écrits « pour », ne dit point de qui ils sont. La Beaumelle, qui les cite également et qui les avait trouvés dans le manuscrit de mademoiselle d'Aumale, dont il avait eu communication, est moins scrupuleux. Il attribue à la duchesse de Richelieu elle-même les vers « pour » la duchesse de Richelieu, à la maréchale de Schomberg les vers « pour » la Maréchale, à madame Scarron l'épitaphe de l'abbé Testu, à madame Scarron également les vers sur le portrait de Madeleine ressemblant à l'abbé Testu, et il ajoute : « On peut

Autres vers que je crois sur madame de Maintenon, à la suite de quelques autres, après une maladie; au moins on les lui a appliqués.

Ces beaux yeux qui vous font aimer,
Ces yeux qui savent tout charmer,
Brillent encore davantage,
Et l'on ne sauroit découvrir,
Si ce n'est sur mon visage
Que vous avez pensé mourir.

Autres encore qu'on lui a appliqués :

La douleur de votre absence
Me fait sortir de Paris,
Et, pour changer de souffrance
Il m'expose à vos mépris.
D'une si longue souffrance
N'aurai-je jamais le prix?

Ceux-ci sont de madame de Maintenon :

C'est dans ces lieux que règne l'innocence,
Où les amants disent tout ce qu'ils pensent;
Mais à la Cour, tout n'est qu'en apparence.
Ce sont des fleurs qui sont notre parure,
Nous nous lavons avecque de l'eau pure,
Notre beauté doit tout à la nature.

Autres :

Six personnes brûlant du désir de se voir,
Après s'être cherchées, se trouvèrent un soir
Dans un bois solitaire.

juger par ces bagatelles qu'elle eût égalé Deshoulières si la dévotion, cet homicide de tous les talents aimables, ne l'eût fait renoncer à la poésie ». (*Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon*, édition de Maëstricht, t. Ier, p. 201.)

Que leur plaisir fut grand! il passa leur espoir,
Mais après les transports d'un salut ordinaire
Ils ne sçurent que dire et ne sçurent que faire [1].

On voit bien que c'est pour tout dire que je mets ces bagatelles.

Madame Scarron, outre ses liaisons avec l'hôtel d'Albret et de Richelieu, étoit fort liée à monsieur [2] et madame de Montchevreuil [3]. Elle a raconté qu'à leur occasion, elle avoit poussé la complaisance fort loin, n'aimant rien tant que de faire plaisir à ses amis. Madame de Montchevreuil ayant envie d'un ouvrage de tapisserie, madame Scarron fut occupée à y travailler pendant trois ou quatre mois, et dès quatre heures du matin. Un homme qui logeoit près de chez elle, voyant tous les matins une fenêtre ouverte chez elle et une femme qui travailloit lui dit un jour : « Vous avez une femme de chambre qui aime bien l'ouvrage; tous les jours, à quatre heures du matin, elle travaille avec une vitesse extrême. » Madame Scarron lui laissa croire que c'étoit sa femme de chambre, et n'eut garde de dire

1. Madame de Maintenon, dans ses *Conseils aux demoiselles*, p. 119, dit formellement que ces vers sont de l'abbé Testu.

2. Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil, gouverneur du duc du Maine et du comte de Vermandois. Il mourut le 2 juin 1706.

3. Marguerite Boucher d'Orsay, mariée le 1er juin 1653 à Henry de Mornay, marquis de Montchevreuil, gouvernante des Filles de la Dauphine en décembre 1679; elle quitta cette fonction le 25 octobre 1687 et mourut le 25 octobre 1699.

que c'étoit elle, crainte qu'on ne l'eût dit à madame de Montchevreuil à qui elle ne vouloit pas faire voir qu'elle prenoit tant de peine, ne voulant pas faire valoir les plaisirs qu'elle faisoit.

Elle m'a dit plusieurs fois que sur sa pension de 2 000 francs qui étoit son seul bien, elle trouvoit le moyen, quand elle alloit à Montchevreuil, d'acheter des jouets pour porter aux enfants, qu'elle en remplissoit le carrosse de façon qu'elle ne pouvoit poser ses pieds dans le carrosse. Elle les levoit et les mettoit sur le siège.

Voici une lettre d'elle écrite à peu peu près dans ce temps-là qui fera voir quel étoit son style[1].

A MADAME LA MARQUISE DE VILLARCEAUX[2],
SUR L'ENTRÉE DU ROI A PARIS
APRÈS SON MARIAGE (27 AOUT 1660).

« Je n'entreprendrai point de vous faire la narration de l'entrée du Roi. Je vous dirai seulement que ni moi ni personne ne saurions vous en faire comprendre toute la magnificence. Je ne crois pas qu'il

1. Cette lettre a été publiée plusieurs fois, entre autres par Lavallée dans la *Correspondance générale de Madame de Maintenon*, t. Ier, p. 71.

2. Denise de la Fontaine, fille d'honneur de la reine, était fille d'Anne de la Fontaine, seigneur d'Esches et d'Orgerus, et d'Isabeau Boucher d'Orsay. Elle épousa, par contrat du 18 mars 1643, le marquis de Villarceaux.

se puisse rien voir de si beau, et la Reine[1] dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi. S'il y a des relations imprimées, dès aujourd'hui je vous en envoierai, sinon j'attendrai. Mais je ne puis vous rien dire en ordre; à peine puis-je démêler tout ce que je vis hier, dix ou douze heures durant. La maison de M. le cardinal Mazarin[2] ne fut pas ce qu'il y eut de plus laid : elle commença par soixante-douze mulets de bagage; les vingt-quatre premiers avec des couvertures assez simples, les autres vingt-quatre avec des couvertures plus fines et plus éclatantes que les plus belles tapisseries que vous ayez jamais vues, et les derniers vingt-quatre en avoient de velours rouge en broderie d'or et d'argent avec des mors d'argent et des sonnettes; enfin tout cela d'une magnificence qui surprit tout le monde. Ensuite vingt-quatre pages passèrent et puis tous ses gentilshommes et officiers de sa maison, en très grand nombre. Après cela douze carrosses à six chevaux et puis sept gardes : enfin sa maison fut plus d'une heure à passer.

» Après cela celle de Monsieur[3] vint. J'oubliois dans celle de M. le cardinal vingt-quatre chevaux de main couverts de housses magnifiques et si beaux

1. Marie-Thérèse d'Autriche, née en 1638, morte en 1683.
2. Mazarin (Guilio), né en 1602, mort en 1661.
3. Philippe de France duc d'Orléans, dit : *Monsieur*, né le 21 septembre 1646, mort le 9 juin 1701.

eux-mêmes qu'en mon particulier je n'en pouvois ôter les yeux. La maison de Monsieur parut donc très pitoyable, et ensuite celle du Roi véritablement royale, car rien au monde n'étoit plus beau. Vous savez mieux que moi ce qu'elle contient, mais vous ne sauriez comprendre la beauté des chevaux sur quoi les pages de la Grande et de la Petite Écurie[1] étoient montés; ils alloient par bonds, et étoient maniés le plus agréablement du monde. Ensuite tous ses mousquetaires avec différentes plumes; la première brigade en avoit de blanches, la deuxième de jaunes, noires et blanches, la troisième de bleues, blanches et noires, et la quatrième de vertes et blanches, et, après cela, les pages de la chambre, avec des casaques de velours couleur de feu, toutes couvertes d'or; ensuite monsieur de Navailles[2] à la tête des Chevau-légers, tout cela magnifique; ensuite Vardes[3] à la tête des Cent-Suisses; il étoit avec du vert sur de l'or et de fort bonne mine. Ensuite... non, je crois que les gens de qualité suivoient les Chevau-légers; on en vit un très grand nombre, tous si magnifiques que

1. On appelait Grande Écurie les chevaux destinés aux équipages royaux, et Petite Écurie ceux destinés au service personnel du Roi.

2. Philippe de Montaud de Bénac, duc de Navailles, né en 1619, maréchal de France en 1675, mort le 5 février 1684.

3. François-René du Bec Crespin, marquis de Vardes et comte de Moret, né en 1615, mort à Paris le 3 septembre 1688.

l'on ne savoit juger en faveur de personne. J'y cherchai mes amis; Beuvron[1] passa un des premiers avec monsieur de Saint-Luc[2]; il me cherchoit aussi, non pas où j'étois. Tous les autres marchoient assez en désordre. Je cherchai monsieur de Villarceaux[3], mais il avoit un cheval si fougeux qu'il étoit à vingt pas de moi devant que je le reconnus; il me parut fort bien; il étoit des moins magnifiques mais des plus galants; de plus il avoit un beau cheval qu'il manioit bien; sa tête brune paroissoit fort aussi, et l'on se récria sur lui quand il passa. Tous ces gens-là allèrent faire de grandes révérences au balcon de l'abbé d'Aumont[4]; je

1. François de Harcourt, marquis de Beuvron, lieutenant général et gouverneur de la haute Normandie, mort le 23 avril 1705 à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait épousé Catherine le Tellier de Tourneville.

2. François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, comte d'Estelan et de Norville, était guidon des gendarmes de la garde du Roi. Il mourut le 9 juillet 1694.

3. Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, né en 1619, capitaine-lieutenant des chevau-légers de monseigneur le Dauphin et du duc d'Orléans, capitaine de la meute des chiens courants du roi pour la chasse du lièvre, mort au château de Villarceaux, le 21 février 1691, âgé de soixante-douze ans. Il s'agit ici de ce Villarceaux qui affectait pour madame Scarron une passion compromettante, et que Saint-Simon, se faisant l'écho d'un bruit assez répandu, lui attribue comme amant, et non seulement lui, mais son frère l'abbé de Villarceaux, et encore un troisième qui mourut jeune. On remarquera sans doute avec quelle aisance et quelle liberté madame Scarron parle de Villarceaux à sa propre femme.

4. Charles d'Aumont, né le 13 novembre 1634, mort en janvier 1695, fils cadet d'Antoine, premier duc d'Aumont, maréchal de France, et de Catherine Scarron de Vavres. Suivant Lavallée (*Correspondance générale de madame de Maintenon*,

vous ai mandé qui y étoit. Le comte de Guiche[1] marchoit seul, fort paré de broderies et de pierreries qui éclatoient au soleil admirablement. Il étoit entouré de force belle livrée et suivi de quelques officiers des gardes; il alla sous le balcon, comme vous pouvez penser où je crois qu'il plut assez, car il étoit admirablement bien, et plein de vert et de blanc qui réussit fort bien. Les maréchaux de France précédoient le Roi devant lequel on portoit un dais de brocart. »

Ici il manque une feuille de quatre pages qu'on ne put retrouver, où elle dépeint les seigneurs, leurs suites, puis la magnificence du Roi, et voilà la suite de ce qui est perdu :

« Avec une grâce et une majesté surprenante ensuite parut monsieur le Chancelier[2] avec une robe

t. Ier, p. 75), et suivant Geffroy (*Madame de Maintenon d'après sa Correspondance authentique,* t. Ier, p. 6 à 11), ce balcon serait celui de l'hôtel que madame de Beauvais, ancienne femme de chambre d'Anne d'Autriche, venait de se faire construire dans la rue Saint-Antoine et qui existe encore de nos jours. D'après ces auteurs, cet hôtel de Beauvais se serait appelé aussi hôtel d'Aumont. Mais M. de Boislisle, dans son *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné* (p. 86), conteste le fait en s'appuyant sur des raisons fort sérieuses.

1. Armand de Gramont, comte de Guiche, né en 1638, mort en 1673. Il était fort séduisant et ce que madame Scarron dit quelques lignes plus bas donne à penser qu'il y avoit sur le balcon quelque dame à qui il faisoit la cour. Il joua plus tard un grand rôle dans la vie de Madame.

2. Pierre Séguier, duc de Villemor, pair et chancelier de France, né à Paris le 29 mai 1588, mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

et un manteau de brocart d'or, environné de laquais et de pages vêtus de satin violet, chamarrés d'argent et couverts de plumes. Enfin, madame, il ne se peut rien voir de plus pompeux que tout ce qui s'y fit. On ne pouvoit dire des gens de qualité qui étoit le mieux; ils étoient tous admirablement, et si j'avois à donner le prix à quelqu'un ce seroit au cheval qui portoit les sceaux. La Feuillade[1] y avoit affecté une singularité qui ne réussit pas; il n'avoit sur de la broderie que du ruban noir et des plumes noires. Le chevalier de Gramont[2], Rouville[3] et Bellefonds[4] et quelques autres gens de qualité suivoient la maison de monsieur le Cardinal; je ne sais si c'étoit par manière de flatterie, et je m'en

1. François d'Aubusson de la Feuillade, né en 1625, maréchal en 1675, mort en 1691.

2. Philibert de Gramont, dit le comte de Gramont, gouverneur du pays d'Aunis et de la Rochelle, mourut à Paris le 30 janvier 1707, âgé de quatre-vingt-six ans. C'est lui que son beau-frère Hamilton fait parler dans les célèbres *Mémoires du comte de Gramont*.

3. Hercule-Louis, marquis de Rouville, seigneur de Meux, Rivecourt, etc., lieutenant général des armées du Roi, colonel du régiment de Rouville, mort le 27 novembre 1677, âgé de soixante-sept ans. Il avait épousé en 1639, Marie-Jeanne du Bosc, dame de Boisdembourg. Il eut pour fils : 1° François, marquis de Rouville, guidon des gendarmes de la Reine, mort sans postérité, de Marie de Béthune, qu'il avait épousée en octobre 1667; 2° Louis, marquis de Rouville, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de la Reine. Il est assez difficile de dire duquel des trois Rouville il est ici question, probablement du second.

4. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, né en 1630 maréchal de France en 1668; il mourut le 5 décembre 1694.

informerai, car cela surprit tout le monde. Le chevalier étoit tout couvert de couleur de feu, et fort magnifique. Rouville étoit en housse d'emprunt, et, pour moi, j'aurois pris le parti de n'y pas être, car le Roi sait bien qu'il n'est pas en état de faire ces dépenses-là. Voilà, madame, tout ce que je vous puis dire pour aujourd'hui; j'ai même la main si lasse que je ne vous remercierai point de toutes les bontés que vous me témoignez. Madame de Préaux m'envoya encore hier au soir une de vos lettres dont je vous rends mille grâces; je n'envoierai celle-ci à la poste que le plus tard que je pourrai, afin d'attendre des relations s'il y en a d'imprimées.

» Dans les premières harangues que l'on a faites, je n'ai point ouï parler de celle du président Amelot[1]. Pour hier, on ne peut encore savoir ce qu'ils auront fait, ni celui qui aura le mieux réussi, je m'en informerai. Ils les firent très courtes et par conséquent moins mauvoises; les Présidents à mortier étoient assez ridicules avec leur mortier sur leur tête; il sembloit de loin qu'ils avoient de ces boîtes plates de confitures. On chante aujourd'hui le *Te Deum*, et dimanche il y aura un feu sur l'eau, devant le Louvre.

1. Charles Amelot, baptisé le 8 juin 1620, conseiller au Parlement de Paris, président au Grand Conseil. Il mourut à Paris le 12 février 1671, dans la cinquante et unième année de son âge.

Enfin, madame, on ne parle que de plaisirs; je vous prie de croire que je n'en ai point un plus grand que de vous donner des marques de ma gratitude et de mon respect.

» Je viens d'apprendre que le Roi donna les clefs de la ville que l'on lui apporta à monsieur de Tresmes [1], lequel les envoya sur l'heure à madame de Navailles. Les relations ne sont pas encore imprimées, je vous envoie ce qu'il y a.

» Trouvez bon que je fasse ici mes compliments à messieurs de Villarceaux [2] et à monsieur et mademoiselle de la Garenne. »

Madame de Montchevreuil étoit fort dévote, mais elle tourmentoit un peu trop par zèle ceux qui ne l'étoient pas autant qu'elle, et deux heures avant vêpres, elle commençoit à en parler, crainte que monsieur de Montchevreuil et madame Scarron n'y allassent pas. Elle les pressoit d'une manière si gênante que, par malice, ils demeuroient à jouer pendant qu'elle y alloit, et puis ils disoient : « Nous aurions aussi bien fait de la suivre, mais elle en avoit trop d'envie. »

1. René Potier, comte, puis duc de Tresmes, né vers 1577, épousa en 1607 une sœur du duc de Luxembourg-Piney; veuf en 1645, il mourut à Paris le 21 février 1670. Il passait pour être l'amant de la sœur de Scarron.

2. Le marquis de Villarceaux avait deux frères, Claude de Mornay, mort jeune, et René de Mornay, abbé de Saint-Quentin-lès-Beauvais, mort le 27 septembre 1691.

J'ai déjà dit, il me semble, qu'elle n'étoit pas moins attachée à l'hôtel de Richelieu qu'à l'hôtel d'Albret. Madame la duchesse de Richelieu lui témoignoit beaucoup d'amitié, et madame Scarron s'y attacha sincèrement de son côté.

Elle a toujours été mise très modestement, et si cachée dans ses coiffes, que, les ayant dénouées un jour de grande chaleur, madame la duchesse de Richelieu lui dit avec étonnement : « Mais vraiment vous avez la gorge fort belle; j'avois toujours cru que vous y aviez quelque mal, et que c'étoit pour cela que vous la cachiez avec tant de soin. »

J'ai ouï dire que, quand elle se mit dans la dévotion, les commencements furent fort pénibles. On peut voir à Saint-Cyr à peu près dans quel temps, parce que les lettres de monsieur l'abbé Gobelin [1], son directeur de ce temps-là, y sont. Monsieur l'abbé Gobelin étoit docteur de Sorbonne, homme très estimé. Mais, quoique habile et savant, il s'y prit avec elle d'une manière propre à la rebuter. Il avoit pour maxime que la dévotion devoit exclure toutes sortes de plaisirs et cela d'une manière outrée. C'est pour lui, et par une espèce de raillerie, que madame de Maintenon depuis fit jouer devant lui

1. L'abbé Gobelin, docteur en Sorbonne, avait été homme de guerre dans sa jeunesse; il devint vers 1666 directeur de madame de Maintenon et mourut le 7 mai 1691, âgé et infirme.

par les demoiselles de Saint-Cyr[1] une conversation qu'elle composa sur la dévotion.

Une des premières pratiques qu'il lui donna fut de tâcher d'ennuyer tout le monde dans la conversation, parce qu'il vit en elle cette envie de plaire si naturelle à l'amour-propre, et dans laquelle elle avoit si bien réussi qu'on la désiroit partout, et qu'elle a dit elle-même ne pouvoir contenter tous ceux qui vouloient l'avoir. Elle disoit ces choses aux demoiselles de Saint-Cyr, non pour se vanter, mais pour leur faire voir qu'il ne tient qu'à soi de se faire aimer et estimer. Après cette première pratique, ses amis la trouvoient tout d'un coup changée, car elle prit cette pratique fort à cœur, voulant obéir. Elle prit donc le parti de ne plus parler, elle qui le faisoit avec tant d'agrément de vivacité et d'esprit. Elle se contraignit si fort là-dessus que cela la rebuta de la piété. Je lui ai ouï dire que, sans le monde qui l'auroit blamée, elle auroit volontiers passé les Dimanches sans aller à la messe. Monsieur l'abbé Testu, qui étoit un de ses amis, l'étant venu voir, et apercevant comme les autres le changement qui étoit en elle, lui dit : « Madame, je ne veux point savoir votre secret, mais vous avez affaire à un indiscret. »

1. Voir cette conversation au tome Ier, p. 192, des *Conseils et Instructions aux demoiselles*.

L'abbé Gobelin lui dit un jour : « Je devrois vous donner pour pratique, afin d'humilier votre esprit, d'aller baiser toutes les dévotions et les images de Saints qui sont dans l'Église. » Il ne le fit pas. « Mais, dit madame de Maintenon, s'il me l'eût ordonné, quelque peine que cela m'eût fait, je n'y aurois pas manqué, quoique je pensasse qu'on se seroit bien moqué de moi. »

Elle s'habilloit très simplement, comme j'ai déjà dit. Elle se distinguoit seulement par la propreté et le beau linge, et, dans le temps qu'elle ne portoit que de l'étamine du Lude, elle brûloit de la bougie chez elle, ce qui n'étoit pas fort commun dans ce temps-là. Monsieur l'abbé Gobelin trouvoit qu'elle étoit trop bien mise, non pas pour la qualité de ses habits, mais pour la quantité d'étoffes. « Mais, monsieur, lui disoit-elle, je n'ai que des étoffes communes. — Cela est vrai, répondit-il, mais je ne sais ce qu'il y a, ma très honorée dame, je vois tomber avec vous, quand vous vous mettez à genoux, une quantité d'étoffes à mes pieds qui a si bonne grâce que je trouve à cela quelque chose de trop bien[1]. »

Voici ce que j'ai appris du commencement de sa fortune. Elle avoit vu madame de Montespan à

1. Ce passage a été cité par Geffroy. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. Ier, p. XIX.

l'hôtel d'Albret, ou de Richelieu, et, quand il fut question des enfants du Roi avec madame de Montespan, on chercha une personne qui sut et les bien élever et surtout les bien cacher. On jugea que madame Scarron y seroit propre.

Madame de Montespan lui fit donc proposer cet emploi (c'est à madame de Maintenon que je l'ai entendu dire). Elle le refusa, disant qu'il ne lui convenoit pas d'élever les enfants de madame de Montespan; que si c'étoient ceux du Roi, et qu'il le voulût, il falloit qu'il l'en priât. Le Roi le fit, et alors elle consentit à s'en charger, ce qu'elle n'auroit jamais fait sans cela. Je mets ceci pour bien des personnes qui l'ont condamnée sur cet article. Elle pouvoit, ce me semble, prendre ce soin, sans pour cela entrer dans la passion du Roi pour madame de Montespan[1].

Cet emploi fut le commencement de sa fortune, mais il fut aussi le commencement de ses peines et de ses contraintes. Il falloit qu'elle renonçât à ses amis, aux plaisirs de la société pour lesquels elle étoit née, et il le falloit sans en pouvoir donner de bonnes raisons aux gens de sa connoissance. Cependant, comme il n'étoit pas possible de s'en éloigner

1. Le duc de Noailles cite ce passage dans son *Histoire de madame de Maintenon*, t. Ier, p. 340.

tout d'un coup, pour remédier aux inconvénients qui pourroient arriver dans une maison aussi petite que la sienne à Paris, et qu'il étoit aisé de surprendre une nourrice, d'entendre crier un enfant, elle prit pour prétexte la petite d'Heudicourt avec elle, la demanda à madame sa mère qui la lui donna sans peine, par l'amitié qui étoit entre elles. Mademoiselle d'Heudicourt fut depuis madame de Montgon [1], dame du palais de la duchesse de Bourgogne [2]. Cela me fait souvenir que dans le temps qu'on cachoit les enfants de madame de Montespan, mademoiselle d'Heudicourt étoit quelquefois ou la sœur ou la cousine de ces enfants. Elle demandoit quelquefois à madame Scarron : « Qui suis-je aujourd'hui, maman? » nom d'amitié qu'elle lui donnoit.

Quand madame de Montespan étoit prête d'accoucher, on envoyoit chercher madame Scarron; elle

1. Louise Sublet d'Heudicourt, née en 1668, mariée le 10 avril 1688 au comte de Montgon, morte le 5 janvier 1707. Madame de Sévigné et Emmanuel de Coulanges écrivaient, le 4 décembre 1673, à madame de Grignan, à propos de mademoiselle d'Heudicourt. « La petite d'Heudicourt est jolie comme un ange; elle a été de son chef huit ou dix jours à la Cour, toujours pendue au cou du Roi. Cette petite avoit adouci les esprits par sa jolie présence : c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue. Elle a cinq ans; elle sait mieux la Cour que les vieux courtisans. » (*Lettres de madame de Sévigné à sa famille et à ses amis*, édition des Grands Écrivains, t. III, p. 299.)

2. Marie-Adélaïde de Savoie, née le 6 décembre 1685, morte le 12 février 1712.

emportoit l'enfant, le cachoit sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un masque, prenoit un fiacre, et revenoit ainsi à Paris, non sans beaucoup de frayeur qu'on ne découvrît le secret que le Roi lui avoit demandé. On a su par elle-même les peines extraordinaires que cet emploi lui a causées, ses assiduités, ses veilles, quelquefois levée quatorze ou quinze fois dans une nuit, veillant les enfants pour laisser dormir une nourrice, et tout le temps que ces enfants furent cachés, pour qu'il ne parût rien à ses amis, elle les voyoit à l'ordinaire, mais elle alloit toute la nuit dans les endroits différents où ils étoient, et paroissoit le matin comme si elle eût bien dormi, afin qu'on ne se doutât de rien. Tout ce qui lui faisoit le plus de peine, c'est qu'elle étoit timide, rougissant très aisément, et comme on se doutoit bien de quelque chose de ce qui se passoit, dès qu'on disoit un mot qui en approchoit, elle devenoit incarnat, et pour diminuer cette facilité à rougir elle se fit saigner, mais elle y gagna peu de chose.

Le Roi vit donc assez souvent madame Scarron, chez madame de Montespan, et eut dans les commencements plus d'éloignement que de goût pour elle. Il la regardoit comme un bel esprit, et la craignoit comme une *précieuse*. Il ne l'appeloit, en parlant à madame de Montespan, que : *votre bel esprit*; mais

avec le temps, il s'y accoutuma, et comprit si bien qu'il y avoit du plaisir à l'entretenir, que la délicatesse de sa passion pour madame de Montespan lui fit sentir quelque jalousie de celui qu'il supposoit qu'elle devoit trouver dans sa conversation, et il demanda à madame de Montespan, comme un sacrifice, de ne lui plus parler les soirs quand il seroit sorti de chez elle. Madame Scarron s'en aperçut, lorsque étant rentrée à son ordinaire dans la chambre de madame de Montespan, et qu'elle vit qu'elle ne lui répondoit point, quoiqu'elle ne fût pas endormie : « J'entends, dit madame Scarron; on vous a demandé de ne me plus parler; je vais tourner ce sacrifice au profit de mon sommeil et me retirer. » — Madame de Montespan fut enchantée qu'elle eût pénétré ce mystère; non seulement elle lui parla à son ordinaire, mais la conversation n'en devint que plus vive.

Monsieur le duc du Maine[1] étoit né droit et bien fait, et le fut jusqu'à trois ans que les grosses dents lui percèrent et lui causèrent des convulsions si terribles qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme dont on vantoit le

1. Louis-Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 31 mai 1670, mort le 14 mai 1736.

savoir et les remèdes, et, comme on ne vouloit pas que monsieur le duc du Maine fût connu, madame Scarron fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou, la marquise de Surgère, qui menoit son fils à un empirique, dont les remèdes étoient apparemment bien violents, puisqu'il allongea la jambe de monsieur le duc du Maine beaucoup plus que l'autre, mais il ne la fortifia pas, et les douleurs extrêmes qu'il souffrit ne servirent qu'à la lui faire traîner. Malgré ce mauvais succès, Monsieur le duc du Maine ne laissa pas de faire encore deux voyages à Barèges aussi inutilement que le reste.

En allant à Barèges, madame Scarron, sous le nom de madame la marquise de Surgère, avoit permission de se faire ouvrir les tabernacles, pour donner des ciboires d'argent où il n'y en avoit pas.

Parlant un jour des peines qu'elle prenoit pour garder son secret, elle dit : « J'avois donné ma parole au Roi, il se confioit en moi; j'aurois tout souffert pour garder la fidélité à quoi l'honneur m'engageoit. »

Étant à Anvers avec monsieur le duc du Maine, un médecin fort vieux, mais de bon sens, qui voyoit les soins pleins de tendresse qu'elle prenoit de monsieur le duc du Maine, répondit à quelqu'un qui demandoit à qui étoient ces enfants-là : « Je n'en sais rien,

dit ce vieux médecin, mais à coup sûr voilà la mère[1], » montrant madame Scarron.

Dans un de ses voyages pour monsieur le duc du Maine, madame Scarron prit un soir un jeune enfant pour divertir les princes. Elle apprit que la mère de cet enfant le maltraitoit beaucoup, et, comme il étoit prêt de quitter sa mère, il dit à madame Scarron : « Mais si vous m'emmenez, qui laissera-t-on à maman pour battre. »

Le feu prit un jour chez ces enfants à une poutre. Madame Scarron le manda à madame de Montespan, afin d'avoir du secours, de manière pourtant qu'en y remédiant, tout ce qu'on cachoit ne devînt pas public. Madame de Montespan lui manda pour toute réponse, qu'elle se réjouissoit du feu parce que c'étoit signe de bonheur[2].

Revenant un jour de la promenade avec eux, et sachant que monsieur de Colbert[3] étoit chez elle à l'attendre, fort occupé même de découvrir le mystère, elle fit mettre un de ces enfants dans la robe d'une

1. « Elle avait avec elle à ce moment la petite d'Heudicourt. (*Note de mademoiselle d'Aumale*).

2. Pierre Clément, qui avait pris connaissance des *Mémoires de mademoiselle d'Aumale*, alors qu'ils étaient à la bibliothèque du Louvre, a cité textuellement ce passage dans son ouvrage sur *Madame de Montespan et Louis XIV* (en note, p. 212).

3. Jean-Baptiste Colbert, né le 29 août 1619, mort à Paris le 6 septembre 1683.

femme de chambre, comme un paquet de linge sale.

On demanda un jour à une nourrice de ces princes à qui elle croyoit qu'étoit l'enfant qu'elle nourrissoit; cette nourrice, qui voyoit les soins extraordinaires qu'en prenoit madame Scarron, et se doutant que c'étoit un enfant bien précieux, répondit avec simplicité : « Je ne sais, mais je pense que ce pourroit bien être le bâtard d'un Président à mortier, » ne croyant rien au-dessus de cela.

Dans un des voyages de Barèges, madame Scarron fut bien aise de voir sa patrie. En passant par le Poitou et la Saintonge, elle vit avec plaisir sa famille et ses connoissances, mais celui d'être quelque temps hors de la Cour fut encore plus grand.

Monsieur d'Aubigné, son frère, qui étoit gouverneur de Cognac, donna un joli divertissement à monsieur le duc du Maine, à son passage. Il fit une compagnie de jeunes enfants, habillés de bleu, qui faisoient l'exercice sous ses fenêtres à Cognac lorsqu'il y passa; cela plut extrêmement au Prince et à madame de Maintenon. C'est dans ce voyage qu'elle fit connoissance avec monsieur Fagon [1], alors médecin de monsieur le duc du Maine. Il se forma entre eux cette estime et cette

1. Guy-Crescent Fagon, né à Paris le 11 mai 1638, docteur en 1664; mort le 11 mars 1718. Il fut membre honoraire de l'Académie des sciences, et doyen de la Faculté de médecine de Paris.

amitié qui ne s'est pas démentie. Plus monsieur Fagon voyoit madame Scarron, plus il admira ses vertus et goûta son esprit. Il étoit plus que personne capable d'en juger[1].

J'ai ouï dire bien des fois à madame de Maintenon qu'elle haïssoit naturellement la Cour, et l'on demandera pourquoi donc elle y restoit et dans le pénible emploi qu'elle avoit. Mais Dieu ne lui facilitoit pas, ayant d'autres desseins sur elle.

Elle étoit née sans biens, et tous ses projets en y restant étoient de tâcher d'avoir quelque grâce du Roi qui la mit en état d'en sortir. C'est ce qu'elle a dit bien des fois. Le Roi lui donna de quoi acheter Maintenon, qu'elle acheta en 1676[2]. Elle en prit le nom et quitta celui de Scarron. Elle songea bien vite à se retirer de la Cour dès qu'elle le pourroit. Je lui ai ouï dire que, la première fois qu'elle alla à Maintenon,

1. Je le cite comme un bon juge du vrai. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

2. Ce fut en 1674 et non pas en 1676, que madame de Maintenon fit l'acquisition de la terre de Maintenon au prix de deux cent quarante mille livres. Le contrat est du 6 décembre. « C'est un gros château, écrivait-elle à son frère (le 6 février 1675), au bout d'un grand bourg; une situation selon mon goût, et à peu près comme Murçay; des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés; il vaut dix mille livres de rente et en vaudra douze dans deux ans. » Le même jour elle écrivait à l'abbé Gobelin : « ..... Il est vrai que le Roi m'a nommée *madame de Maintenon*, et que j'aurois de plus grandes complaisances pour lui que celle de porter le nom d'une terre qu'il m'a donnée..... »

elle regarda quel seroit son appartement et dit en elle-même : « Voilà le lieu où je dois mourir. » Mais Dieu en avoit ordonné autrement.

Les Princes ayant été reconnus et madame de Maintenon étant à la Cour s'attacha plus particulièrement à monsieur le duc du Maine, dont elle avoit déjà pris de très grands soins. Un jour, le Roi voulut voir monsieur le duc du Maine tout seul dans sa chambre, sans gouvernante ni personne de sa suite. Il étoit fort jeune; il se tint dans la chambre du Roi sans crier, ni pleurer, ni demander personne, parlant et répondant avec esprit au Roi qui s'étonna qu'il se tînt si bien, sans ses gens. Il le loua de sa raison et monsieur le duc du Maine dit : « Comment ne serois-je pas raisonnable? Je suis élevé par la raison même. »

Cela me fait souvenir d'une autre réponse de ce prince. Un jour, madame de Maintenon lui parloit sur un air très haut qu'elle remarquoit en lui et sur ce qu'il paroissoit pointilleux sur son rang. Il n'étoit pas encore reconnu dans ce temps-là. Madame de Maintenon lui dit : « Voyez le Roi; personne n'est si poli que lui; il n'est point pointilleux comme vous. — Ah! dit monsieur le duc du Maine, c'est qu'il est sûr de son rang, et que je ne le suis pas du mien. »

Voici une lettre, que ce prince écrivit à madame de Maintenon dans sa jeunesse, qui marque sa confiance

et l'amitié qu'il avoit pour elle, et qui ne s'est jamais démentie.

Monsieur le duc du Maine à madame de Maintenon.

« Comme il faut toujours finir par dire ses péchés à son confesseur, je veux vous avouer à présent la cause de toutes mes dettes passées. Sans comparaison avec la contrition du bon pénitent, la crainte d'une juste réprimande ou remontrance que je crains plus que celles de madame de Montespan, parce qu'elles sont toujours autorisées de la raison, me fait pour cette cause recourir à la plume. — Cette même crainte, qui m'empêche de dire tout ceci moi-même, m'a toujours empêché de vous demander de l'argent quand j'en ai affaire. — N'interprétez pas à mal, je vous conjure, l'excès de ma crainte, et me donnez plutôt courage, puisque ce qui la rend si grande est le chagrin de vous avoir fâchée, à laquelle je ne puis donner un nom qui convienne mieux que la crainte filiale [1]. »

La faveur de madame de Maintenon étoit déjà si grande à la naissance de la duchesse d'Orléans [2]

1. Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance générale*, t. III, p. 59; elle est de 1686; le texte est un peu différent

2. Françoise-Marie de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, dite mademoiselle de Blois, née le 4 mai 1677, épousa le 18 février 1692 le duc de Chartres, qui fut depuis duc d'Orléans. Elle mourut le 1er février 1749.

et de monsieur le comte de Toulouse[1], en 1676 et 1678, qu'elle ne fut pas chargée d'eux comme elle l'avoit été pour les premiers. Cette faveur augmenta encore au retour des voyages de Barèges, et celle de madame de Montespan diminua avec la même rapidité. Son humeur s'en ressentit, et madame de Maintenon, qui vouloit encore la ménager, et qui, sans doute, ne prévoyoit pas jusqu'où sa faveur la devoit conduire, pensoit toujours à se retirer, ne désirant que la tranquillité et le repos de sa première vie. La lettre qu'elle écrivit dans ce temps-là à monsieur l'abbé Gobelin, qui étoit son directeur, fait bien voir que son envie étoit sincère. Quoique ces lettres se trouvent écrites toutes ensemble, je suis bien aise dans de certains endroits, d'en citer quelques-unes.

« Madame de Montespan et moi avons eu aujourd'hui une contestation fort vive, et, comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré, et elle en a rendu compte au Roi, à sa mode. Je vous assure que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de ces aventures-là, et qu'il me seroit bien plus doux de me remettre en liberté. J'ai eu mille fois envie de me faire religieuse, et la peur de m'en

1. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 30 avril 1678 à Versailles, mort le 1er décembre 1737 à Rambouillet.

repentir m'a fait passer par-dessus des mouvements que mille personnes auroient appelés vocation. Je meurs d'envie, il y a sept mois, de me retirer, et la peur m'empêche de le faire. C'est une prudence bien timide et qui me fait consommer ma vie dans d'étranges agitations. Songez-y devant Dieu, je vous en conjure, et considérez un peu mon repos. Je sais bien que je puis faire mon salut ici, mais je crois que je le pourrois encore plus sûrement ailleurs, et je ne saurois comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de madame de Montespan. — Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m'en passer; elle ne sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve sans me haïr; elle me redonne au Roi comme il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime. Je suis donc avec elle sur le pied d'une bizarre qu'il faut ménager. Je n'ose lui parler directement (au Roi) parce qu'elle ne me le pardonneroit jamais, et quand je lui parlerois, ce que je dois à madame de Montespan ne peut me permettre de parler contre elle. Ainsi je ne puis jamais mettre aucun remède à ce que je souffre; cependant la mort vient, et vous et moi aurons grand regret à un tel emploi du temps passé [1]. »

1. Cette lettre est publiée dans la *Correspondance générale*, t. Ier, p. 220, et dans *madame de Maintenon, d'après sa Correspondance authentique*, t. Ier, p. 48, mais Geffroy y a ajouté une

Madame de Maintenon, comme j'ai dit, commençoit à être bien avec le Roi[1]; madame de Montespan, comme l'on croit, pour l'éloigner de la Cour, voulut lui faire épouser dans ce temps-là le vieux duc de Villars[2], mais elle ne voulut pas. Le Roi trouva une grande différence de l'humeur de madame de Maintenon à celle de madame de Montespan. Il vit une femme toujours modeste, toujours maîtresse d'elle-même, toujours raisonnable et qui joignoit encore à des qualités si rares les agréments de l'esprit et de la conversation. Le Roi, en cessant de la craindre, s'accoutuma à la voir, et passa de là bientôt à ne pouvoir vivre sans elle. Madame de Montespan s'en aperçut; il y a apparence que, prévoyant les suites que pourroit avoir ce commencement de goût, son

phrase qui ne se trouve ni dans mademoiselle d'Aumale, ni dans Lavallée.

1. Il y a dans tout ce passage des *Mémoires de mademoiselle d'Aumale*, relatif aux relations de madame de Maintenon avec le Roi et avec madame de Montespan, beaucoup de traits communs, non seulement quant au fond, mais quant à la forme, avec les *Souvenirs de madame de Caylus* (voir édition Raunié, pp. 37 et suiv.). Il en est de même de ce qui a trait à madame de Caylus elle-même. Mademoiselle d'Aumale et madame de Caylus ayant, comme nous l'avons expliqué, écrit leurs souvenirs en même temps, et se les étant communiqués, il est difficile de savoir laquelle des deux a fait des emprunts à l'autre.

2. Louis-François de Brancas, duc de Villars, surnommé le *Gobin*, à cause de sa bosse, frère aîné du comte de Brancas, le distrait de la Bruyère. Il avait été marié déjà trois fois, et mourut au mois d'octobre 1679.

humeur en devint plus aigre, et madame de Maintenon eut des sujets essentiels de s'en plaindre, et il ne lui étoit plus possible de vivre avec elle.

Madame de Maintenon étant, un jour, seule avec madame de Montespan, dans une prise la plus violente du monde, le Roi les surprit, et les voyant toutes deux échauffées, il demanda ce qu'il y avoit. Madame de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid, et dit au Roi : « Si Votre Majesté veut passer dans cette autre chambre j'aurai l'honneur de le lui dire[1]. » Le Roi y alla; madame de Maintenon le suivit. Madame de Montespan demeura seule. Quand madame de Maintenon se vit seule avec le Roi, elle ne dissimula rien; elle peignit la dureté et la rigueur de madame de Montespan d'une manière vive, et fit voir tout ce qu'elle avoit lieu d'en appréhender pour l'avenir. La plupart des faits qu'elle contoit n'étoient pas inconnus au Roi, mais, comme il l'aimoit encore, il voulut adoucir madame de Maintenon.

Cette conversation fut suivie de plusieurs autres. Madame de Montespan, qui vit que le Roi lui échappoit, se lia plus étroitement avec monsieur de la Rochefoucauld[2], regardé alors comme une espèce de favori,

1. Madame de Caylus raconte ce fait à peu près dans les mêmes termes. — Voir *Souvenirs et correspondance de madame de Caylus*, édit. Raunié, p. 61.

2. François VII de la Rochefoucauld, prince de Marsillac,

et celui de toute la Cour pour lequel le Roi avoit plus d'amitié. Monsieur de Louvois[1] se joignit à eux. Madame de Maintenon sut parfaitement qu'il ne tint pas à eux de la perdre.

Voici ce que madame de Maintenon nous a raconté plusieurs fois, parlant de sa faveur : « Quand je me vis, dit-elle, assez bien avec le Roi pour lui parler librement, un jour qu'on tenoit appartement[2], j'avois l'honneur de me promener avec lui, pendant que chacun jouoit, ou faisoit autre chose. Je m'arrêtai quand je fus à portée de n'être point entendue et je lui dis : « Sire, vous aimez fort vos Mousquetaires; c'est ce qui vous occupe et vous amuse fort aujourd'hui. Que feriez-vous si on venoit dire à Votre Majesté qu'un de ces Mousquetaires que vous aimez fort a pris la femme d'un homme vivant, et qu'il vit actuellement avec elle. Je suis sûre que, dès ce soir, il sortiroit de l'Hôtel des Mousquetaires, et n'y coucheroit pas, quelque tard qu'il fût. »

duc de la Rochefoucauld, né en 1634, mort en 1714. Fils de l'auteur des *Maximes*, il était grand maître de la garde-robe et grand veneur.

1. François-Michel le Tellier, sieur de Chaville, puis marquis de Louvois, né le 18 janvier 1641, mort à Versailles le 10 juillet 1691.

2. Dans l'étiquette de Versailles on appelait *appartement* ce que nous appellerions aujourd'hui réception. Les appartements furent, suivant les circonstances, tantôt supprimés, tantôt rétablis à la cour de Louis XIV.

Le Roi ne le trouva pas mauvais, il rit un peu, dit qu'elle avoit raison, mais il n'en fut pas autre chose dans ce temps-là[1].

Monseigneur[2] se maria en 1680[3], et ce mariage fit trouver à madame de Maintenon une porte honorable pour la soustraire à la tyrannie de madame de Montespan. Le Roi la fit seconde dame d'atour[4] de madame la Dauphine, mais auparavant il eut la politesse de demander à madame la maréchale de Rochefort, qui étoit dame d'atour[5], si cela ne lui feroit point de peine. Madame de Maintenon entrant en charge chez madame la Dauphine n'eut plus rien à démêler avec madame de Montespan; elles ne se voyoient plus les unes chez les autres, mais, partout où elles se rencontroient, elles se parloient et avoient des conversations si vives et si cordiales en apparence

1. Ce passage a été cité par Clément : *Madame de Montespan et Louis XIV*, p. 85, en note.

2. Louis, dauphin de France, dit : *Monseigneur* ou le *Grand Dauphin*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711.

3. Le mariage se fit par contrat signé à Munich le 28 janvier 1680, et en personne à Châlons, le 7 mars suivant, avec Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, née à Munich, le 28 novembre 1660, morte à Versailles le 20 avril 1690.

4. La fonction de dame d'atour venait immédiatement après celle de dame d'honneur et avant celle de dame du palais. La dame d'atour avait la charge de tout ce qui tenait à la toilette; elle présentait à la Princesse la sale ou petite soucoupe où celle-ci, avant de se coucher, déposait ses bagues et joyaux.

5. Madeleine de Laval, née en 1646, épousa, le 30 avril 1662, Henri-Louis d'Aloigny, marquis, puis maréchal de Rochefort. Elle mourut le 1er avril 1729.

que, qui les auroit vues sans être au fait des intrigues de la Cour auroit cru qu'elles étoient les meilleures amies du monde. Dans le fond, elles avoient encore du plaisir à s'entretenir quand l'occasion s'en présentoit.

Se trouvant un jour embarquées à faire un voyage de la Cour dans le même carrosse, madame de Montespan prit la parole, et dit à madame de Maintenon : « Ne soyons pas la dupe de cette affaire ici; causons comme si nous n'avions rien à démêler; bien entendu, ajouta-t-elle, que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour. » Madame de Maintenon accepta la proposition, et elles se tinrent parole[1].

Madame de Maintenon étant bien à la Cour, un de ses premiers soins fut de faire du bien à sa famille, et de commencer par les essentiels. Comme la plus grande partie étoient huguenots, elle voulut travailler à leur conversion; elle désespéra d'abord de gagner monsieur de Villette, père de madame de Caylus. Elle prit la résolution avec monsieur de Seignelay[2] de lui faire faire un voyage de long cours pour avoir le temps de disposer plus facilement de ses enfants.

1. Madame de Caylus dit la même chose presque dans les mêmes termes. (Ed. Raunié, p. 81.)

2. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, né en 1651, mort le 3 novembre 1690. Il était ministre de la Marine.

Il avoit deux garçons[1], qui, quoique jeunes, avoient déjà fait plusieurs campagnes. L'aîné, à neuf ans, s'étoit trouvé à ce fameux combat de Messine où Ruyter[2] fut tué. Cet enfant fut blessé, et son courage singulier le fit faire enseigne de vaisseau au milieu du combat. Il avoit l'esprit si présent qu'il dit : « Si Poignette voyoit cela (c'étoit sa gouvernante)[3], que feroit-elle? » Cette campagne finie, monsieur de Villette revint à la Cour, et y amena son fils. L'action qu'il avoit vue, sa blessure et une jolie figure firent que madame de Montespan le caressa beaucoup; madame de Maintenon auroit bien voulu que monsieur de Villette voulût rester à la Cour et se faire catholique, mais il ne voulut pas et résista à tout, et madame de Maintenon fut con-

1. L'aîné s'appelait Philippe de Valois-Villette, comte de Murçay. Il devint lieutenant général et fut tué à la bataille de Turin, le 9 novembre 1706; il avait épousé Marie-Louise Lemoine. Le second s'appelait Henri-Benjamin le Valois, marquis de Murçay. Il fut colonel des dragons de la Reine et succomba, le 3 août 1692, aux suites de blessures reçues au combat de Steinkerque. Il avait épousé Madeleine de Beaumont-Gibaud.

2. Ruyter (Michel), né en 1607 à Flessingue, mort de ses blessures, à Syracuse, le 26 avril 1676.

3. Poignette était femme de chambre de madame de Villette et gouvernante de ses enfants. Madame de Maintenon l'avait connue dans son enfance. Elle écrivait, le 9 octobre 1673, à M. de Villette..... « J'ai lu l'éloquente lettre que vous avez dictée a Poignette : je ne la prendrai pas tant qu'elle sera huguenote, mais si elle vouloit venir passer un hiver avec mademoiselle de Fontmort, nous verrions ce que nous pourrions faire, et au pis aller elle auroit fait un voyage à Paris qui ne lui coûteroit rien, et qui nous feroit renouveler connaissance. » (*Correspondance générale*, t. Ier, p 185.)

trainte de lui faire faire la campagne projetée avec monsieur de Seignelay. A peine monsieur de Villette fut-il embarqué, que madame de Maintenon songea à faire venir sa fille à Paris. C'étoit une enfant; ses parents huguenots crurent devoir cette complaisance pour madame de Maintenon qui étoit dans sa faveur. Dès que mademoiselle de Murçay fut arrivée à Paris, madame de Maintenon l'alla chercher, la mena à Saint-Germain où étoit la Cour. La petite pleura beaucoup; mais elle trouva le lendemain la messe du Roi si belle qu'elle consentit à se faire catholique à condition qu'elle l'entendroit tous les jours. C'étoit au mois de janvier 1681[1].

J'ai lu dans les *Mémoires* de Monglat[2], parlant du mariage de madame la comtesse de Caylus, qui étoit la fille de monsieur de Villette, ce qui suit :

« Qu'on ne pouvoit trop s'étonner que madame de Maintenon mariât mademoiselle de Villette à monsieur de Caylus, parce que c'étoit trop, et l'on ne savoit pas encore, dit monsieur de Monglat, que la modération

1. Voir le récit plus détaillé de cette conversion dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, éd. Raunié, p. 23. Madame de Caylus avait ajouté comme condition « qu'on la garantirait du fouet ».

2. François de Paule de Clermont, marquis de Monglat, baptisé à Turin le 20 janvier 1620, mort le 7 avril 1675. Il avait remplacé en 1643 le marquis de Montespan comme maître de la garde-robe. Ses *Mémoires* ont paru dans la collection Petitot.

étoit sa vertu favorite. Elle avoit refusé généreusement de la donner à Boufflers[1]; cet habile courtisan la demanda en mariage; c'étoit un fort bon parti pour elle; il étoit déjà lieutenant général et colonel général des dragons, et l'on jugeoit aisément à ses allures que le bâton ne lui pourroit pas manquer. Il la demanda; il eut le plaisir d'entendre de la bouche de madame de Maintenon ces paroles, dignes d'être gravées en lettres d'or : « Monsieur, ma nièce n'est pas un assez bon parti pour vous; je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour l'amour de moi; je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. » Cette alliance adoptive ne lui a pas nui dans la suite, il eut trois mois après le gouvernement de Luxembourg[2]. »

Monsieur de Château-Renaud[3], qui avoit avec lui l'aîné des garçons de monsieur de Villette pour servir avec lui, eut ordre de l'envoyer aussi à la Cour. Il quitta

1. Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, né le 10 janvier 1644, maréchal de France le 27 mars 1693. Il mourut à Paris le 22 août 1711.

2. Ce passage depuis : « J'ai lu dans les mémoires de Monglat » jusqu'à : « Le gouvernement de Luxembourg » ne se trouve pas dans le manuscrit qui est à la bibliothèque Laurentienne. — Mademoiselle d'Aumale, ou plutôt Monglat, commet ici une erreur. Le Roi donna en 1687 à M. de Boufflers le gouvernement de la Lorraine et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan ainsi que le gouvernement de la province de Luxembourg. Mais il avait donné le gouvernement de la ville elle-même à Catinat, avec la lieutenance du roi.

3. François-Louis Rousselet de Château-Renaud, maréchal de France en 1703, mort en 1716.

la Marine, on le mit à l'Académie; il fit quelque résistance et se convertit, et son cadet aussi qui vint à la Cour. Monsieur de Villette, au retour de sa campagne, fut très surpris et fâché; il fit des plaintes très amères à madame de Maintenon, et lui reprocha les obligations qu'elle avoit à sa mère, madame de Villette, qui l'avoit élevée; mais enfin monsieur de Villette lui-même, après avoir résisté longtemps aux bontés et aux promesses du Roi, à l'éloquence de monsieur Bossuet, évêque de Meaux[1], s'embarqua de nouveau sur mer, et fit pendant cette campagne des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Évangile de l'ivraie et du bon grain lui parut alors claire contre le schisme; il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer. Ainsi convaincu, mais ne voulant tirer de sa conversion aucun mérite pour sa fortune, il fit à son retour son abjuration entre les mains de son curé, et perdit par là les récompenses temporelles qu'il auroit pu attendre. Il vint après à la Cour; le Roi lui ayant fait l'honneur de lui parler avec sa bonté ordinaire sur sa conversion, il lui répondit : « Que c'étoit la seule occasion de sa vie où il n'avoit pas eu pour objet l'envie de plaire à Sa Majesté. »

Madame de Maintenon s'occupa à élever mademoi-

1. Bossuet (Jacques-Bénigne), né à Dijon en 1627, mort le 12 avril 1704.

selle de Murçay comme sa fille. Il ne se passoit rien à la Cour sur quoi elle ne lui fît faire des réflexions, selon la portée de son esprit. Sa journée étoit remplie par des maîtres, la lecture, des amusements honnêtes et réglés; elle cultivoit sa mémoire par des vers et des lectures dont elle étoit obligée de lui rendre compte, et lui faisoit écrire tous les jours une lettre à quelqu'un de sa famille ou autre qu'elle corrigeoit elle-même tous les soirs. Elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit cultiver premièrement sa religion, puis son esprit et sa raison; c'est ainsi qu'elle en a usé pour les jeunes personnes qu'elle a eues avec elle[1].

Madame de Richelieu fut faite dame d'honneur de madame la Dauphine[2]. Madame de Maintenon songea, dans la faveur où elle étoit, à lui donner des marques de sa reconnoissance, mais madame la duchesse de Richelieu n'aima madame de Maintenon que dans la mauvoise fortune, et son amitié pour elle ne put tenir à la vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle. Elle vouloit au moins, que, si elle ne possédoit pas le premier rang dans l'estime du Roi, avoir la première place dans la faveur de madame la Dauphine. Pour y parvenir, elle remplit l'esprit de cette princesse de

1. Voir ce même récit dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, éd. Raunié, p. 26.
2. Elle fut nommée le 1er janvier 1680.

fausses idées, et lui inspira des soupçons et des plaintes contre madame de Maintenon qui contribuèrent à l'éloignement que madame la Dauphine eut pour le monde. Cette princesse découvrit après la mort de madame de Richelieu, dans un entretien qu'elle eut avec madame de Maintenon, la vérité de toutes choses, mais si ces mauvais procédés furent pour madame de Maintenon un motif de consolation, elle s'affligea d'avoir été trompée et d'avoir aimé sincèrement une personne qui lui étoit si contraire. L'éclaircissement que madame de Maintenon eut avec madame la Dauphine produisit un effet si favorable pour elle qu'elle demanda au Roi, avec les plus grandes instances, qu'il voulût bien que madame de Maintenon remplît auprès d'elle la place que madame de Richelieu avoit occupée. Le Roi le proposa à madame de Maintenon, elle le le refusa. Constamment madame la Dauphine vint dans sa chambre la prier d'accepter la charge de dame d'honneur ; elle reçut avec respect ses propositions si obligeantes, mais elle demeura ferme dans sa résolution sans alléguer d'autres raisons que celles que sa modestie lui suggéroit. Elle dit au Roi dans le particulier : « Sire, si je l'accepte, je ferai l'envie de la Cour, pour l'honneur que la charge me feroit. Ne les ai-je pas tous par celui que me fait Votre Majesté? » Elle pria Sa Majesté de ne point parler de l'offre qu'elle et

madame la Dauphine lui avoient faite, mais le Roi ne put s'empêcher de le dire après son dîner à tous les courtisans, et le refus qu'en avoit fait madame de Maintenon. C'étoit en 1684. Madame d'Arpajon[1] fut choisie pour remplir cette charge, ayant été proposée par madame de Maintenon dont elle étoit l'ancienne amie[2]. Elle avoit encore une amie qu'elle plaça dans la maison de madame la Dauphine. Il est vrai qu'on attacha pour elle à cette place des distinctions qui n'y avoient jamais été attachées; non seulement, elle eut les entrées dans les carrosses, mais elle suivoit et servoit madame la Dauphine, au défaut de la dame d'honneur et des dames de Palais.

Madame de Maintenon parlant un jour de l'envie et de la jalousie qu'on a à la Cour, dit qu'un jour monsieur le duc de Lauzun[3] lui vint faire un compli-

1. Catherine-Henriette d'Harcourt Beuvron, mariée à Louis, duc d'Arpajon, en 1659, veuve en 1679, morte le 11 mai 1701.

2. Voici ce qu'écrivait madame de Sévigné à madame de Grignan en juin 1684 : « Madame la duchesse d'Arpajon est nommée dame d'honneur. C'est madame de Maintenon qui a rempli cette place qu'elle avoit refusée. Le Roi a dit que madame de Rochefort étoit trop jeune, et a dit à madame la Dauphine que madame d'Arpajon avoit une parfaite beauté, une parfaite réputation, qu'elle étoit douce, complaisante, sûre, qu'il ne connoissoit pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fioit autant qu'à lui-même. » (*Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, édition des Grands Ecrivains, t. VII, p. 267-269.)

3. Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, comte, puis duc de Lauzun, né en Gascogne vers 1632; il mourut le 19 novembre 1723, âgé de quatre-vingt-dix ans et six

ment (je crois que c'est quand elle fut dame d'atour), et qu'il lui dit : « Je vous fais mon compliment, madame, de tout mon cœur, parce que je n'y prétendois pas. »

Voici quelques traits, qui marquent combien elle se faisoit respecter. Monseigneur le Dauphin, masqué et passant par une porte où madame de Maintenon passoit en même temps, lui mit la main sur la gorge un peu trop librement; elle dit tout haut : « Ah, c'est Monseigneur, car il n'y a que lui en France qui soit assez hardi pour cela. » Le Roi, étant encore jeune, se divertissant un jour à renverser des dames qui étoient dans des fauteuils, baissant le dos du fauteuil presque jusqu'à terre, quand il vint à madame de Maintenon, il passa tout droit en disant : « Ah! pour celle là! je n'oserois. » Un homme de la Cour, pensant de même, s'expliqua plus grossièrement et dit : « Je m'adresserois plutôt à la Reine pour lui pincer la fesse qu'à elle. » Un jour un ami de monsieur l'abbé Testu, charmé de tout ce qu'on disoit de madame de Maintenon, lui disoit : « Enfermons-nous pour parler de cette femme. »

La Reine disoit, après la faveur de madame de Maintenon : « Jamais je n'ai été si bien traitée du Roi, et c'est à madame de Maintenon que je le dois ». Elle

mois. Il était beau-frère de Saint-Simon. Son aventure romanesque avec la Grande Mademoiselle l'a rendu célèbre.

l'aimoit et la considéroit, et attribuoit à ses conseils la conduite différente du Roi à son égard. Elle avoit une grande confiance en elle; elle la pria un jour de demeurer entre le Roi et elle; il étoit malade et avoit demandé la Reine pendant Vêpres; madame de Maintenon l'encouragea à y aller, et remarqua que ses mains trembloient de timidité et de crainte sur ce tête-à-tête.

Mademoiselle de la Vallière [1] dit un jour à madame de Maintenon, dans le temps qu'elle se préparoit à être Carmélite, parlant du Roi et de madame de Montespan : « Quand j'aurai de la peine à quelque chose aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces deux personnes m'ont fait souffrir. »

Le Roi devint dévot en même temps que madame de Maintenon fut tout à fait en faveur. Il quitta les femmes; cela fait assez voir la différence qu'il y eut entre elle et les maîtresses du Roi.

Une dame amie de madame de Maintenon lui dit dans ce temps-là : « Le bruit se répand, madame, que le Roi quitte les femmes, et que c'est à vous qu'il le doit. — Plut à Dieu, dit-elle, que cela fût et mourir sur-le-champ. »

La Reine mourut en 1683. Dès qu'elle eut expiré, madame de Maintenon vint chez elle, mais monsieur de

1. Louise-Françoise de la Baume le Blanc, née le 5 août 1644 à Tours, morte aux Carmélites de Paris le 6 juin 1710.

la Rochefoucauld la prit par le bras, avec assez de violence, la conduisit chez le Roi, et lui dit : « Ce n'est pas le temps, madame, de quitter le Roi ; il a besoin de vous. » Ce mouvement étoit plus dans monsieur de la Rochefoucauld un effet de son zèle et de son attachement pour son maître que de l'intérêt qu'il prenoit à madame de Maintenon, car il ne l'aimoit pas [1]. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi et revint chez elle, conduite par monsieur de Louvois qui l'exhortoit d'aller chez madame la Dauphine pour l'empêcher de suivre le Roi à Saint-Cloud, et lui persuader de garder le lit parce qu'elle étoit grosse de Monseigneur le duc d'Anjou [2], et qu'elle avoit été saignée. — « Le Roi, ajouta monsieur de Louvois, n'a pas besoin de vos démonstrations d'amitié, et l'État a besoin d'un Prince. »

Le Roi alla à Saint-Cloud, y resta cinq jours, puis alla à Fontainebleau. Madame la Dauphine l'y suivit, et madame de Maintenon aussi qui étoit dans le carrosse avec le Roi. J'ai ouï dire qu'ayant vu madame de Maintenon si triste de la mort de la Reine, il ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries pendant ce voyage.

1. Voir les *Souvenirs de madame de Caylus*, éd. Raunié, p. 124.
2. Philippe de France, duc d'Anjou, né le 19 décembre 1683. Appelé au trône d'Espagne sous le nom de Philippe V, il mourut le 9 juillet 1746.

Sa faveur parut encore augmenter. Ses amis de ce temps-là furent : madame la duchesse de Chevreuse[1], madame la duchesse de Beauvilliers[2], madame de Montchevreuil, madame la princesse d'Harcourt[3], amie de madame la comtesse de Gramont[4]. Mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers n'avoient jamais pu se résoudre à faire leur cour à madame de Montespan, malgré l'alliance que monsieur Colbert leur père avoit faite de sa troisième fille[5], avec monsieur le duc de Mortemart, neveu de madame de Montespan, et le goût que ces dames avoient pour la Cour[6]. Aussi regardoient-elles que la faveur de madame de Maintenon étoit fondée sur le mérite et la vertu. Elles furent ravies de pouvoir se rapprocher du Roi, leur bienfai-

1. Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, née en 1650, mariée le 3 février 1667 à Charles Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, morte le 26 juin 1732.

2. Henriette-Louise Colbert, seconde fille du ministre, mariée le 21 janvier 1671 au duc de Beauvilliers, morte le 19 septembre 1733.

3. Marie-Françoise de Brancas d'Oise, mariée le 22 février 1667 à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt. Elle mourut le 13 avril 1715.

4. Elisabeth Hamilton, fille de Georges, comte d'Hamilton. et de Marie Butler. mariée en 1664 à Philibert, comte de Gramont, dame du palais de la reine Marie-Thérèse. Elle mourut à Versailles, le 3 juin 1708, âgée de soixante-sept ans.

5. Marie-Anne Colbert, née le 17 octobre 1665, avait épousé, le 14 février 1679, Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, qui mourut le 3 avril 1688, âgé de vingt-cinq ans. Elle mourut le 14 janvier 1750.

6. Ce passage a été cité par Clément : *Madame de Montespan et Louis XIV*, p. 51, en note.

teur. Madame de Maintenon dit, un jour, parlant d'une personne qui avoit été confidente des secrets du Roi et de madame de Montespan, que pour elle, elle n'y étoit jamais entrée. Je mets ceci pour répondre à ceux qui ont dit qu'elle servoit madame de Montespan dans son inclination pour le Roi, et c'étoit en parlant là-dessus qu'elle ajouta : « Il est désagréable de vivre avec des gens de qui on n'est point connu, qui n'ont point été témoins de la vie qu'on a menée, de la conduite qu'on a tenue dans tous les temps de sa vie, en un mot qui sont d'un autre siècle que vous, et voilà ce que je gagne à vivre si longtemps. » Une autre fois sur le même sujet, elle dit : « Je ne crois pas qu'on me prenne pour la maîtresse du Roi. »

Je lui ai ouï dire que, si le Roi avait eu une femme raisonnable, jamais il n'en auroit vu d'autre, qu'elle l'avoit bien connu. La Reine étoit une sainte, mais avoit peu d'esprit. Sa dévotion la faisoit souvent aller à l'église lorsque le Roi la demandoit.

Madame de Maintenon étant enfin au comble de la faveur du Roi, et, pour l'estime et la confiance dont il l'honoroit, on ne doute pas qu'il ne l'eût épousée en secret, ce que madame de Maintenon n'a jamais voulu avouer qu'indirectement, et du caractère de modestie dont elle étoit, elle n'auroit jamais consenti que ce mariage eût été public, étant une chose qui ne con-

venoit pas à la gloire d'un si grand Roi, dont elle étoit plus jalouse que de la sienne propre.

Monsieur Mignard[1] faisant son portrait, quand il fut à faire l'habillement, mademoiselle Mignard[2], depuis madame la marquise de Feuquières, vint chez madame de Maintenon, le Roi étant chez elle, et demanda à madame de Maintenon si on mettroit le manteau d'hermine à sainte Françoise. « Oui, dit le Roi, sainte Françoise le mérite bien. » C'est qu'elle se faisoit peindre en sainte Françoise, dame Romaine[3].

J'ai ouï dire à monsieur le maréchal de Villeroy qu'elle l'avoit épousé environ deux ans après la mort de la Reine. Disant cela un jour devant un saint prêtre

1. Pierre Mignard, né à Troyes en novembre 1610, mort à Paris le 29 mai 1695.

2. Catherine-Marguerite Mignard, née à Rome en mai 1657, épousa, le 1er mai 1696, Jules de Pas, comte de Feuquières. Elle mourut le 2 février 1742. Elle n'était pas marquise, mais comtesse. — La marquise de Feuquières s'appelait Marie-Madeleine-Thérèse de Monchy, dame d'Hocquincourt. Elle avait épousé le 20 janvier 1695, Antoine de Pas, marquis de Feuquières.

3. Voici comment madame de Coulanges parle de ce portrait dans une lettre à madame de Sévigné : « J'ai vu la plus belle » chose qu'on puisse imaginer, c'est un portrait de madame » de Maintenon, fait par Mignard; elle est habillée en sainte » Françoise Romaine; Mignard l'a embellie, mais c'est sans » fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse, » et, sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et » une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire; » des yeux animés, une grâce parfaite, point d'atours et avec » tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. » (*Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, édition des Grands Écrivains, t. X, p. 208.) Ce portrait de Mignard, bien connu et souvent reproduit par la gravure, est au musée de Versailles.

qui avoit été son confesseur pendant seize ans, il me répondit : « Vous vous trompez, ce n'est pas dans ce temps-là. » Je demandai dans une autre occasion au même ecclésiastique s'il ne pouvoit rien dire là-dessus, que sans doute il savoit son secret. Il me répondit : « Je ne puis vous rien dire; vous en comprenez sans doute la raison. »

J'ai ouï dire que les témoins du mariage furent : monsieur l'archevêque de Paris [1], monsieur de Louvois, monsieur de Montchevreuil, monsieur Bontemps [2], le père la Chaise [3].

Un jour que le Roi avoit pris médecine, madame de Maintenon étoit seule avec lui, et, comme il faisoit fort chaud, le Roi étoit un peu découvert dans son lit pour prendre l'air, Monsieur y entra; le Roi lui dit : « De la manière dont vous voyez que je suis

1. François de Harlay, de la branche de Champvallon, né en 1625, archevêque de Rouen en 1651, archevêque de Paris en 1671, duc et pair, mort en 1695. Il était de l'Académie française.

2. Alexandre Bontemps, premier valet de chambre ordinaire du Roi, mort à Versailles en 1701.

3. François d'Aix, dit le Père la Chaise, mort le 20 janvier 1710; il avait été pendant trente-cinq ans confesseur du roi. Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs* (éd. Raunié, p. 134 et suiv.), nomme aussi, comme ayant été dans le secret du mariage du Roi, l'archevêque de Harlay, M. et madame de Montchevreuil, Bontemps et une femme attachée à madame de Maintenon : « Fille aussi capable que qui que ce soit de garder un secret et dont les sentiments étoient au-dessus de son état. » Elle entend certainement parler de mademoiselle Balbien, la célèbre femme de chambre de madame de Maintenon, qu'on appelait communément : « la grande Nanon ».

devant madame de Maintenon, vous pensez bien ce qu'elle m'est. »

J'ai encore ouï dire à madame de Caylus qu'un jour, étant fâchée contre elle, et fort impatientée de quelque chose qu'elle avoit fait, elle lui dit dans sa réprimande avec vivacité : « Vous qui pouvez faire une figure ici étant nièce d'une Reine. » Ces paroles furent dites bas, et entre les dents; madame de Caylus les entendit.

Lisant un jour devant elle l'*Histoire du chevalier Bayard*, quand je fus à l'endroit où il se fait dire son horoscope par complaisance, on lui prédit qu'il sera aussi élevé en estime et considération de son prince qu'il est possible pour un mortel, mais que, pour les biens temporels, il sera toujours dans la médiocrité, madame de Maintenon me dit : « Il me ressemble. »

Toutes les fois que j'ai voulu la faire parler sur cet article, elle ne m'a jamais dit : « Cela n'est pas, » mais : « Ne parlons plus de cela. »

Elle aimoit et estimoit monsieur le duc de Noailles[1] particulièrement; elle m'en fit le portrait au commencement que j'étois avec elle, le dépeignant comme le plus honnête homme qu'il y eut, et rempli d'une probité à toute épreuve, sans être dans une grande

1. Adrien-Maurice d'Ayen, né à Paris le 29 septembre 1678, duc de Noailles le 21 janvier 1704, maréchal de France en 1734, mort le 24 juin 1766.

dévotion; elle lui parloit avec une grande confiance. Je me souviens qu'un jour il me dit, sortant d'avec elle : « Madame de Maintenon a été prête de me dire son secret sur le Roi; mais comme j'ai vu que c'étoit un excès de confiance dont elle pourroit avoir du regret, et qu'elle pourroit dire au Roi qu'elle me l'avoit dit, qu'il en seroit mécontent, j'ai changé vite de conversation, mais si j'avois voulu, j'aurois tout su. »

J'ai ouï dire encore qu'avant que madame la duchesse de Bourgogne vînt en France, elle étoit tous les jours enfermée chez elle avec le Roi; mais depuis l'arrivée de cette princesse, sa chambre fut libre pour qu'elle y passât aussi souvent qu'elle voudroit.

Pendant la régence de monsieur le duc d'Orléans, je lui dis une fois : « Mais, madame, il n'auroit tenu qu'à vous de faire un personnage dans ce temps-ci. » Elle se mit à rire, voyant bien ce que je voulois dire.

Entrant à Saint-Cyr après la mort du Roi, et pleurant avec une personne qu'elle aimoit, et en qui elle avoit confiance (c'étoit madame de Glapion), elle lui dit : « Il est beau, ma fille, de pleurer un Roi. »

Elle s'habilloit et se déshabilloit dans sa chambre quoique le Roi y fût. Il est vrai que c'étoit avec toute la bienséance et la modestie qui convenoit. Je marque cela pour faire voir la manière familière dont

elle vivoit avec lui (qui ne pouvoit convenir qu'à une femme).

Après la mort du Roi, je parlois à monsieur d'Aubigné, archevêque de Rouen[1], et je lui dis que j'aurois bien voulu qu'on eût déclaré à la mort du Roi qu'il l'avoit épousée, et j'ajoutai : « Vous le savez, monseigneur. — Ah! répondit-il, elle ne veut pas qu'on parle de cela. » Je crois qu'il avoit son secret, par la grande estime qu'elle avoit de lui.

Voilà ce que j'ai pu apprendre sur cet article, à quoi j'ajouterai qu'elle n'ignoroit pas que presque tout le monde pensoit qu'elle avoit épousé le Roi, et que je ne l'ai jamais vu travailler un instant à désabuser personne. Cependant elle avoit bien de la peine quand quelque enfant, ou autre personne simple, alloit lui dire : « Madame, on m'a dit que le Roi vous avoit

1. Claude-Maur d'Aubigné de Tigny, grand vicaire de l'évêque de Chartres, évêque de Noyon le 26 mars 1704, archevêque de Rouen le 24 décembre 1707. Il mourut dans cette ville le 22 avril 1719. Il avait succédé à Jacques-Nicolas Colbert, deuxième fils du ministre, mort le 10 décembre 1707.

Cet archevêque, dont il est ici question, appartenait à la famille des d'Aubigné d'Anjou, de beaucoup meilleure noblesse que celle des d'Aubigné de Poitou dont était issue madame de Maintenon. Ce fut assez tardivement, et lorsque madame de Maintenon était arrivée au comble de la faveur, que quelques généalogistes complaisants s'efforcèrent d'établir entre les deux familles d'Aubigné ou d'Aubigny (car madame de Maintenon signait des deux façons) une communauté d'origine que d'Hozier n'accepta jamais. Sur les prétentions nobiliaires de madame de Maintenon, voir *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, pp. 156 et suiv.

épousée. » Jamais elle n'a dit non, mais simplement : « Qui vous a dit cela? »

Voici quelque chose de plus fort sur cet article que j'ai trouvé dans les lettres de feu monsieur l'évêque de Chartres.

Elle prit monsieur Godet des Marais, évêque de Chartres[1], pour son directeur, à peu près dans le commencement de l'établissement de Saint-Cyr. Elle avoit en lui une confiance parfaite; sa coutume étoit d'écrire tous les soirs sa journée, et à la fin du mois elle lui envoyoit. Ne pouvant le voir souvent, elle recueilloit exactement tout ce qu'il lui mandoit, et a tout écrit sur de petits livres qu'elle fit relier exprès pour cela, et qu'elle a laissés à madame du Pérou, ancienne supérieure de Saint-Cyr[2].

Voici, quelques extraits de plusieurs endroits des lettres[3] de monsieur l'évêque de Chartres qui reviennent, à ce que je crois, sur son mariage avec le Roi.

« Aimez le Roi d'une très grande charité, soyez-

1. Paul Godet des Marais, né en 1648, nommé en 1690 évêque de Chartres et sacré à Saint-Cyr en 1692. Il mourut en 1709.

2. Catherine Travers du Pérou, née en 1666, dame de Saint-Louis, fut huit fois supérieure de Saint-Cyr; elle mouru le 13 juillet 1748.

3. Mademoiselle d'Aumale ne donne ici que des extraits et parfois même des phrases détachées des lettres de Godet des Marais à madame de Maintenon; ces lettres sont publiées *in extenso* dans la *Correspondance générale*, t. III, p. 390, et t. V, pp. 290, 352 et suiv.

lui soumise comme faisoit Sara qui obéissoit à Abraham; respectez-le du fond du cœur, et ne l'appelez pas seulement votre Seigneur, mais regardez-le comme tel dans l'ordre de Dieu.

» Il est vrai, madame, que votre état est une énigme, mais c'est Dieu qui l'a fait; il est si singulier que vous ne l'auriez pas choisi, pas même imaginé; il ne faut pas s'étonner s'il vous a caché des secrets que vous ne connoissez qu'à mesure qu'ils se découvrent à vous; il en cache aussi bien au public qui le surprendroient, si vous lui disiez comme à moi. C'est le mystère de Dieu; il faut l'adorer dans ses voies de sanctification; il a fallu que vous fussiez élevée, aimée, considérée et, dans un état puissant, afin de sanctifier ceux pour qui vous êtes.

» Vous êtes à la place des reines, et vous n'avez pas plus de liberté qu'une petite bourgeoise.

» Communiez extraordinairement pour le Roi, et pour vous; offrez-vous à tout et à Dieu et à lui qui vous a choisie pour sa consolation et pour lui obéir.

» Dieu vouloit avoir une âme fidèle, fervente et toute dévouée à son service auprès du Roi, qui fît connoître son nom aux Princes, et qui procurât sa gloire dans le lieu où la gloire du monde fait tant d'idolâtres. Tenez-vous donc là, madame, par soumission; il faut demeurer en contrainte dans une

chambre pour y procurer aux autres la liberté des enfants de Dieu; il faut y attendre en foi le succès de sa mission.

» Il ne faut pas que nous cessions d'être bons, parce que le monde est mauvois; il sera fâché de votre régularité; ce n'est pas à lui que vous voulez plaire; le Roi n'en est pas blessé, cela nous suffit.

» Dieu met entre vos mains les intérêts de l'État, le salut d'un grand Roi, qui tient à tout, celui des Princes qui doivent régner après lui.

» Tenez vous, madame, sous le joug de l'obéissance; vous la devez au Roi; vous la devez aux ministres de Jésus-Christ auxquels la Providence vous a soumise pour le salut et la garde de votre âme. Soyez-leur soumise, au premier comme à votre maître et à votre chef, aux seconds comme à vos guides.

» Le Roi regarde encore la vertu et la perfection de son état par ce qu'il y a d'austère et de rebutant à la nature; quand il verra, dans la personne qu'il aime et qu'il estime davantage, une joie et une liberté d'esprit continuelles dans une continuelle innocence et dans un amour ardent des bonnes œuvres, Dieu lui fera la grâce d'aspirer au même bonheur. La femme fidèle sanctifie l'homme infidèle, dit saint Paul. Combien plus l'homme chrétien!

» Pourquoi êtes-vous à la Cour, au faîte où vous

êtes? Pourquoi tant de dégoût du monde, et tant de goût pour Dieu? Pourquoi tant de désirs d'une vie parfaitement chrétienne? Pourquoi le Prince amusé innocemment, et comme lié par la main de Dieu? C'est qu'il le veut hors des pièges du Diable; il veut le déprendre et ensuite le sanctifier; il le lie et il vous lie, car c'est par vous qu'il veut le sanctifier; s'il vous échappoit, et si vous lui échappiez, son dessein ne s'accompliroit pas.

» Vous êtes son asile, souvenez-vous-en! Votre chambre est l'Église domestique où Dieu l'y retire.

» Sainte-Monique pleura longtemps les égarements de saint Augustin dont elle obtint enfin la conversion. Il a fait la joie et la gloire de l'Église par la sainteté de sa vie et la perfection de sa charité. Je ne puis croire, madame, qu'un homme de tant de prières, à qui Dieu a donné une amie si fidèle et si chrétienne, comme par un miracle, ne devienne à la fin un homme nouveau.

» Vous devez l'aimer, le respecter, lui obéir, et le regarder comme votre Seigneur et votre Maître, et votre société, que Dieu a formée par un miracle, et qu'il cimente et affermit tous les jours de plus en plus pour le bien de celui auquel vous êtes envoyée, le préservera de la mort, où il seroit peut-être tombé sans vous, au grand préjudice de la Religion et de l'État. »

Réponse à une lettre où madame de Maintenon demandoit à monsieur de Chartres son avis pour prendre un directeur s'il venoit à lui manquer, où après plusieurs avis il ajoute :

« Vous lui donneriez vos redditions[1]; vous lui montreriez les écrits qu'on vous a donnés, votre conduite; *vous lui diriez vos liens.* »

Il y a plusieurs endroits des lettres de monsieur l'évêque de Chartres pareils à ceux-ci.

Madame de Maintenon me faisoit lire de temps en temps dans ses petits livres, et quand j'arrivois à quelques endroits qui alloient à parler de ses liens avec le Roi, elle mettoit la main dessus et me disoit : « Je ne veux pas que vous lisiez cela. »

Une autre fois, lisant dans ces mêmes livres, il arriva une personne; je cessai la lecture, et, après que la personne fut sortie, elle me dit ayant repris le livre : « On vous a interrompue fort à propos, car vous étiez sur un endroit que j'aurois été bien fâchée que vous eussiez lu, » et c'est ceux que je viens de citer.

J'ai ouï dire à monsieur de Mérinville, aujourd'hui évêque de Chartres[2], qu'il avoit trouvé dans les papiers

1. L'évêque de Chartres appelle ainsi dans ses lettres des examens de conscience par écrit que madame de Maintenon lui adressait assez fréquemment.

2. Charles-François des Monstiers-Mérinville, abbé de Saint-Calais, succéda en 1709 à Godet des Marais comme évêque de Chartres.

de son prédécesseur une lettre de madame de Maintenon ou de l'évêque, je ne sais lequel des deux, qui marquoit bien ses liens avec le Roi. Il la peut produire s'il veut; je lui ai demandé, il n'a pas voulu me la donner.

Voici quelques avis que lui donnoit monsieur de Fénelon, archevêque de Cambrai[1], qui a été peu de temps son directeur avant monsieur l'évêque de Chartres[2].

« Le zèle du salut du Roi ne doit pas vous faire aller au delà des bornes que la Providence sembloit avoir marquées. Il y a mille choses déplorables, mais il faut attendre le moment que Dieu seul connoît; le vrai moyen d'attirer sa grâce sur le Roi, sur l'État, n'est pas de crier et de fatiguer le Roi; c'est de

1. François de Salignac de la Mothe-Fénelon, né le 6 août 1651, nommé archevêque de Cambrai le 4 février 1695, mort le 9 janvier 1715.

2. Il n'est pas tout à fait exact que Fénelon ait été, même pendant quelque temps, le directeur de madame de Maintenon. Lorsqu'elle crut devoir renoncer à la direction de l'abbé Gobelin, malade et vieilli, elle s'adressa en même temps à Bourdaloue et à Fénelon. Bourdaloue lui adressa plusieurs lettres (*Corresp. générale*, t. III, p. 156 et *passim*) mais il la prévint que ses occupations ne lui permettraient pas de la voir plus d'une fois en six mois. Quant à Fénelon, qui était déjà en relations avec elle, il lui adressa plusieurs lettres, une entre autres fort célèbre, où il lui parle de ses défauts. C'est de cette lettre que mademoiselle d'Aumale tire les extraits suivants. Lavallée ne l'a pas reproduite dans la *Corresp. générale*, où il en a inséré quelques autres (t. III, p. 210 et *passim*). Madame de Maintenon ne crut cependant pas devoir le choisir comme directeur et se confia à Godet des Marais.

l'édifier et de mourir sans cesse à vous-même; c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue et naturelle. De là vient que vous faites très bien sans avoir besoin d'y penser.

» Vous devez suivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin.

» Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai souvent représenté.

» Votre application à toucher le Roi, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pièges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix, de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violents, enfin d'amour pour l'Église et d'application à lui chercher de Saints Pasteurs; tout cela vous donnera bien de l'occupation; en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et réprimer tout le mal, suivant les bornes de votre autorité. »

Voilà donc ce que j'ai recueilli de monsieur de Fénelon, et je puis ajouter à tout cela que, dans tout

le temps que j'ai eu le bonheur d'être avec elle, je l'ai vue vivre avec le Roi d'une manière à ne pas douter qu'il ne l'eût épousée. Il étoit rempli de respect pour elle et dans ses paroles et dans toutes ses manières, joint à la plus parfaite et la plus juste estime. Cela ne l'a point empêchée d'avoir bien des chagrins et des peines à essuyer de son humeur et de ses refus, elle qui paroissoit devoir tout obtenir; mais elle les souffroit, avec la patience et le courage qui convenoit, pour que le Roi ne s'aperçût jamais qu'elle avoit eu la moindre peine.

Le Roi, en parlant d'elle, disoit : « C'est une sainte; elle a toutes les perfections avec beaucoup d'esprit, et moi, je n'en ai point. » Il lui dit un jour, fort agréablement : « Madame, on traite les Rois de Majesté, les Papes de Sainteté, et on devroit vous traiter de *Solidité.* »

Madame de Maintenon lui dit un jour : « Sire, je crois que je vivrai cent ans. » Le Roi répondit : « Ce seroit le mieux qui me pourroit arriver. »

Jamais le Roi ne s'est aperçu qu'elle eut quelque chagrin. Elle avoit souvent bien pleuré avant qu'il entrât dans sa chambre; il n'y paroissoit pas dès qu'il venoit, voulant lui éviter toutes sortes de peines, et faisant son principal devoir de l'amuser et de paroître toujours contente devant lui. Elle m'a dit

bien des fois : « Je n'aspire qu'à faire goûter la piété au Roi; il faut pour cela qu'il me trouve toujours gaie, complaisante, car si je lui portois mes peines, j'aurois peur qu'il ne crût que c'est la dévotion qui en est la cause. »

Je l'ai vue quelquefois lasse, chagrine, inquiète, malade, et malgré cela amuser le Roi, l'entretenir trois ou quatre heures de suite toute seule, et, quand le Roi sortoit de sa chambre à dix heures du soir, et qu'on fermoit son rideau, elle me disoit : « Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus. » C'étoit de s'être contrainte, pour que le Roi n'eut aucune peine sur elle.

D'autres fois, après avoir eu des refus du Roi de choses qu'elle demandoit pour sa famille ou pour ses amis, elle me disoit : « Je suis poussée à bout, mais le Roi ne s'en est pas aperçu; je vais pleurer au moins à mon aise entre mes quatre rideaux. »

Le Roi avoit pour elle autant d'amitié qu'il étoit capable d'en avoir, mais elle ne croyoit pas devoir insister dans les demandes qu'elle lui faisoit, et, dès que le Roi l'avoit refusée disant : « Non, madame, je veux faire cette grâce à un tel, » elle ne répondoit rien, et ne marquoit aucun mécontentement, ne voulant jamais contraindre le Roi, de sorte qu'il croyoit que la chose lui étoit indifférente, parce qu'elle ne

répliquoit pas, et dans les commencements de sa faveur, elle lui paroissoit fâchée de ses refus. Le Roi lui disoit : « Est-ce tout de bon? Vous n'avez qu'à parler, madame. » Là-dessus je prenois la liberté de lui dire. « Mais, madame, vous faites tort par votre douceur à vos parents, à vos amis, paroissez un peu fâchée et vous ferez tout ce que vous voudrez. — Il est vrai, répondit-elle; c'en seroit le vrai moyen et j'obtiendrois tout ce que je voudrois, mais je ne crois pas que Dieu m'ait placée où je suis pour faire la croix du Roi; je lui demande la grâce de m'assister continuellement pour souffrir en paix; c'est mon personnage; le Roi est extrêmement doux, mais nos Princes ne savent pas s'aviser de faire plaisir. »

Elle auroit été bien fâchée que l'on eût su tous les refus que le Roi lui faisoit, de crainte qu'il ne fût blâmé. Elle en a bien essuyés. Il n'étoit pas porté pour ses parents et ses amis, au moins pour le plus grand nombre. Cependant, tous vouloient passer par elle, dans les grâces qu'ils demandoient, non seulement ses parents mais toute la Cour, à commencer par les Princes; on croyoit qu'elle avoit part à tout. Bien des fois, j'ai vu qu'on venoit la remercier d'une grâce du Roi comme gouvernement, pensions, évêché, abbayes. Elle se tournoit de mon côté et me

disoit : « Il m'apprend qu'il l'a ; si je m'en fusse mêlée cela n'auroit pas si bien réussi. »

Je l'ai vue prête plusieurs fois à quitter la Cour, à force de déplaisir sur ces sortes de choses, mais elle disoit : « C'est mon devoir de demeurer où je suis, et je ne suis pas la maîtresse de m'en aller. Pourquoi, mon Dieu, suis-je obligée d'y rester? » D'autres fois elle m'a dit : « Ah! si je pouvois quitter ce pays-ci. » Et cela, fondant en larmes, enfermée seule avec moi, et jetant les hauts cris.

On croiroit, à lire ceci, que le Roi n'avoit pas pour elle tout ce qui paroissoit au dehors de respect et d'estime. Jamais cependant un grand roi n'a poussé plus loin toutes ses attentions pour quelqu'un que pour madame de Maintenon ; elle disoit elle-même : « Les hommes sont tyranniques, ils ne sont pas capables d'amitié comme les femmes ; il n'y en a pas de meilleur que le Roi, mais il faut souffrir de tous, et Dieu le permet pour mon salut. Que seroit-ce de me voir adorée, ou plutôt à la place que j'occupe si je n'avois quelque amertume! »

Quelquefois je lui disois : « Madame, vous n'êtes pas la dernière du royaume. » Et, comme elle me voyoit rire en lui disant, elle me répondoit : « Taisez-vous, ce sont là des sottises. » Quelquefois des enfants disoient simplement : « Madame, on m'a dit que vous

étiez Reine. » Elle ne disoit pas non, mais seulement : « Ne parlez pas de cela; qui est-ce qui vous le dit? »

Le Roi, en parlant d'elle, ne disoit jamais que : *Madame.* Dans tous les voyages elle avoit toujours le plus bel appartement et le plus commode après celui du Roi. Elle étoit traitée comme la Reine, et en avoit tous les honneurs, mais elle ne s'en servoit pas.

Jamais personne n'a poussé le désintéressement plus loin qu'elle. Il est vrai qu'elle jouissoit de toutes les commodités de la vie et de tous les honneurs, mais elle n'avoit rien à elle en propre, c'est-à-dire de presque tous les meubles qui étoient dans ses appartements, et ne s'en soucioit pas. Le Roi lui dit plusieurs fois : « Mais, vous n'avez rien, madame; voyez ce que je pourrois faire pour vous, car si je mourrois, il ne vous resteroit rien. » Et à tout cela elle répondoit toujours au Roi de ne pas s'inquiéter là-dessus, et elle me disoit : « Dieu ne veut pas que je lui donne la moindre peine là-dessus. »

Un jour, allant à Saint-Cyr, elle me dit en chemin : « Vous m'allez bien gronder, mademoiselle; il ne tenoit qu'à moi hier d'avoir cent mille livres de rente, car le Roi m'a bien parlé sur mon état, et c'est la première fois de sa vie qu'il l'a fait d'une manière si intéressante. — Eh bien! lui dis-je, madame, qu'avez-vous fait? — Rien, répondit-elle; j'ai dit au Roi de

demeurer en paix; si je l'eusse poussé là-dessus il se seroit donné de la peine et de l'inquiétude pour chercher à me faire ce bien, et je ne suis pas auprès de lui pour cela. »

Je lui dis un jour, après la mort du Roi : « Madame, voilà un livre, que je destine pour écrire votre vie, parce qu'on la fera un jour, et, comme on ne l'écrira pas selon la vérité, vous devriez, madame, l'écrire vous-même. » Voici ce qu'elle me répondit : « Ma vie est l'ouvrage de Dieu; si j'ai fait quelque bien, c'est par lui; j'aurois bien voulu le faire glorifier en faisant connoître tout ce qu'il a fait pour moi, mais on ne peut pas tout dire. Ma vie seroit trop ennuyeuse; elle ne pourroit faire plaisir qu'à ceux qui aiment Dieu et qui veulent le louer, car elle n'est remplie que des effets de sa Providence; il n'y a ni intrigues ni événements, ni intérêts. Quel plaisir y trouveroit-on à lire que, dans la faveur, je n'ai jamais songé à moi; que je n'y étois que pour les autres; que je songeois à tout mettre dans la paix; que je donnois un conseil contre mon ami, quand c'étoit la gloire de Dieu; que je faisois donner une grâce à mon ennemi parce que c'étoit le mieux. Tout cela n'est pas réjouissant pour ceux qui cherchent une agréable lecture. Ma vie a été un miracle, quand je pense que je suis née impatiente, et que jamais le Roi ne s'en est aperçu, quoique

souvent je me sentisse à bout et prête à tout quitter; que je suis née franche, et qu'il me falloit toujours dissimuler dans les premières années de ma faveur. Quelquefois je me fâchois quand le Roi ne m'accordoit pas ce que je demandois pour mes parents et mes amis, mais je rends grâces à Dieu de ce qu'après cela j'ai été vingt-six ans sans dire un mot qui marquoit le moindre chagrin. Quelquefois j'étois outrée et prête à sortir de la Cour; il n'y a que Dieu qui sache ce que j'ai souffert souvent dans ces temps-là; le Roi entroit dans ma chambre, il n'y paroissoit pas. J'étois de bonne humeur; je ne songeois qu'à l'amuser, qu'à le retirer des femmes, ce que je n'aurois pu faire s'il ne m'avoit trouvé complaisante et toujours égale; il auroit été chercher son plaisir ailleurs s'il ne l'avoit trouvé avec moi. Je pensois que Dieu ne m'avoit pas mise où j'étois pour le faire souffrir, mais pour tâcher de le sanctifier. Voilà ce qui me fit prendre la résolution de ne plus paroître fâchée quand il me refusoit quelque chose; je l'eusse paru un peu, il m'auroit tout accordé, mais ce n'est pas là pourquoi Dieu m'avoit élevée. Voyez, mademoiselle, si tout cela est agréable à lire; il n'y a que les saints qui puissent y prendre plaisir! Je n'écrirai point ma vie, car il faudroit ne rien faire des œuvres de Dieu, et encore une fois je ne veux pas tout dire. »

Je devrois bien faire un grand article de l'établissement de Saint-Cyr, car, outre le bien qu'il fait à tout le royaume, l'honneur que j'ai eu d'y être élevée dès l'âge de sept ans, mon attachement et ma reconnoissance pour cette maison m'y porteroient doublement; mais toute la terre sait le bien que madame de Maintenon a fait à toute la noblesse par cet établissement qu'elle a regardé comme le plus grand bien de sa faveur. On trouvera dans cette maison, c'est ainsi que le roi Louis XIV la nommoit, les détails de tout ce qu'elle y a fait pour la mettre dans la perfection où elle est aujourd'hui pour l'éducation de 250 demoiselles.

Elle ne voulut point d'abord prendre à Saint-Cyr la qualité d'*institutrice* parce qu'elle en croyoit la signification au-dessus de ce qui lui étoit dû; mais quand elle eut appris que cela vouloit dire avoir donné commencement à la maison, « je pris patience, dit-elle, et je me laissai donner tant qu'on voulut[1] ».

Après un repas et des promenades avec le Roi, les princes et les dames de la Cour, on se sépara; le Roi

1. A la fin de sa vie, madame de Maintenon se donnait elle-même ce titre. C'est ainsi que, le 1er mai 1707, elle écrivait à madame de Caylus : « Vous êtes un peu l'élève de Saint-Cyr, et il faut que vous ayez toujours de la bonté pour tout ce qui en est. Vous appartenez à l'*institutrice*; il faut bien que vous entriez dans ses intentions et dans ses inclinations. » (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 40.)

alla à la chasse; monsieur le duc du Maine y alla aussi; madame de Maintenon se prépara à aller à Saint-Cyr. Monsieur le duc du Maine lui dit : « Nous allons chacun à nos passions. » Madame de Montgon fit cette chanson, sur l'air : *L'amour m'a fait un beau présent.*

Vous ne faites que nous prêcher (*bis*)
Qu'il ne faut jamais s'attacher
A ce qui peut nous plaire;
Mais Saint-Cyr nous fait voir tout le contraire.

On plaisantoit un jour madame de Maintenon sur ce que la coutume de Saint-Cyr est de ne donner jamais à manger à personne, et monsieur le comte d'Aubigné, son frère, ayant un jour amené le Père Bourdaloue[1] pour prêcher lui avoit dit : « Au moins, mon père, dînez bien, car Saint-Cyr est la maison de Dieu; on n'y boit, ni on n'y mange. — Il est vrai, dit madame de Maintenon, que nous sommes sur ce pied-là, mais on ne peut faire toutes sortes de bien, ajouta-t-elle en riant; notre fort est l'instruction et notre faible l'hospitalité ».

Comme elle vouloit tout voir par elle-même à Saint-Cyr, elle entra un jour dans la cuisine et y resta longtemps avec les sœurs converses; de là il fallut aller à une cérémonie où il y avoit beaucoup de monde. « Mais, madame, lui dit-on, vous sentirez un

1. Bourdaloue (Louis), né à Bourges le 28 août 1632, mort le 31 mai 1704.

peu la graisse. — Oui, répondit-elle, mais on ne croira jamais que c'est moi. »

Voici deux traits qui marquent le soin qu'elle avoit qu'on ne fît rien dans cette maison qui pût leur donner de la vanité et amour du monde. Madame d'Heudicourt étant venue à Saint-Cyr avec elle, elle vit une dame de Saint-Louis à qui elle ne put s'empêcher de dire qu'elle étoit belle. Madame de Maintenon fut cinq ou six ans sans l'y ramener quoiqu'elle fût son amie et qu'elle aimât à aller avec elle; madame d'Heudicourt y étant retournée après ce temps, elle lui dit : « Madame, n'ayez point peur que je trouve vos dames belles; il y a six ans que je fais pénitence de l'avoir dit. »

Une fois, elle mit une de ses coiffures sur la tête de madame de Fontaines [1], ancienne supérieure de la maison. « Je la trouvai si belle, dit-elle, qu'à peine eus-je le temps de la voir; je lui ôtai bien vite pour éviter la vanité. »

Elle porta un jour ses prénoms à Saint-Cyr, tels qu'on les avoit dressés lorsque monsieur d'Aubigné fut fait chevalier de l'ordre. Elles les jeta par dépit sur la table disant : « Voilà un assez mauvais présent que je vous fais; j'aimerois mieux des pistoles, car je les pourrois donner, et ceci n'est bon à rien. »

1. Anne-Françoise Gautier de Fontaines fut deux fois supérieure de Saint-Cyr; elle mourut le 15 décembre 1743, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Je ne dirai rien des *Instructions* qu'elle faisoit dans cette maison; on les y a toutes recueillies avec soin. Elle commençoit toujours par un *Veni Sancte*. Elles sont très agréables pour de jeunes personnes et toutes remplies de jolis traits qu'elle cite pour leur instruction.

Elle a fait aussi des *Maximes* pour elles, courtes et pleines d'instruction; tout cela est dans la maison.

Elle mandoit un jour aux dames de Saint-Louis : « Quand me verrai-je à cette grande table environnée de toutes mes filles, où je me trouve plus à mon aise et avec plus de plaisir que dans le banquet royal. »

De tous les vers qu'on a fait à sa louange, elle n'a jamais été touchée, à ce qu'elle m'a dit, que des deux dernières lignes de ce quatrain :

Elle voit les honneurs avec indifférence;
Son cœur de vains désirs n'est jamais combattu;
Même sa maison de plaisance
Est une école de vertu.

Elle a dit plusieurs fois : « Je voudrois n'être servie que par mes enfants (c'étoit des demoiselles de Saint-Cyr dont elle parloit), mais je ne puis me résoudre à me faire servir par des demoiselles, quoique j'aie bien du regret de voir mes femmes de chambre si bien vêtues, si bien nourries, pendant que la noblesse meurt de faim. »

Elle a toujours voulu avoir avec elle une demoiselle élevée à Saint-Cyr, non pas pour la servir; après l'avoir gardée quatre ou cinq ans, elle la marioit avantageusement. Elle vouloit qu'on lui donnât celle qui se distingueroit davantage et dont les maîtresses avoient toujours été contentes.

Lorsqu'elle me prit, elle dit à ses femmes : « Ayez bien soin de cette demoiselle; elle est de plus grande naissance que moi, et mérite mieux d'être servie. » Car, malgré son élévation, elle s'abaissoit toujours; ce qu'elle me dit, elle peut l'avoir dit des autres, mais je mets ce que j'ai entendu.

Comme on accusoit les demoiselles de Saint-Cyr d'être un peu glorieuses, elle me dit : « Mon enfant, ne soyez pas glorieuse; je le suis assez pour vous. »

Monsieur Régnier des Marais, âgé de quatre-vingts ans, secrétaire perpétuel de l'Académie française[1], a composé l'*Histoire de Louis XIV* en vers, et la présenta à Sa Majesté, dont elle fut fort contente. Il dépeint Saint-Cyr si agréablement, que je vais extraire cet endroit de l'*Histoire de Louis XIV*.

Sous des toits chancelants, mille nobles familles
Avec peine élevoient d'aimables jeunes filles,
Et dans ce triste état, voyoient avec douleur
Du sang de leurs aïeux la honte et le malheur.

1. Régnier des Marais (Séraphin), né à Paris en 1632, mort en 1713.

Toi, de leur mauvais sort réparant la disgrâce,
Dans le superbe enclos où ta bonté les place,
Sous de sages regards, loin des yeux des humains,
Tu les fais élever par de savantes mains.
Là s'exerce chaque jour à quelque tâche aisée
La belle et jeune troupe en classes divisée.
On prend soin d'y former les cœurs et les esprits
Et pour chaque leçon on propose des prix.
Tel que, dans les beaux jours de la saison charmante,
Où la terre est de fleurs parfumée et brillante,
On voit un jeune essaim travailler sur les fleurs
Que la naissante aurore émaille de ses pleurs,
Telle voit-on la troupe, à l'ouvrage invitée,
Et par l'espoir du prix vivement excitée.
Chacune, pour l'avoir, se surpasse à l'envi,
Tremble que par une autre il ne lui soit ravi,
Et du nom révéré de celle qui les donne
De l'un à l'autre bout tout le salon résonne.
Une honnête rougeur qui se mêle à leurs lis
Rend d'un nouvel éclat tout les teints embellis.
Quand l'âge dont la fleur est si belle et si chère,
Mais qui vient, et qui fuit d'une aile si légère,
Leur fait voir quel parti chacune doit choisir
Et qu'à son gré chacune a fixé son désir.
Alors, soit que son choix aux autels la destine,
Soit qu'au joug de l'hymen un doux penchant l'incline,
On lui fait embrasser l'état qu'elle choisit
Et de sa place vide une autre se saisit.
(*Pour madame de Maintenon.*)
Celle qui t'inspira de si célestes vues,
Du ciel uniquement doit les avoir reçues.
Ses nobles sentiments et ses soins glorieux
Font bien voir que sa vie est toute dans les cieux.

Elle a toujours aimé les enfants; elle en a presque toujours eus avec elle. Monsieur le marquis de Villette lui offrit un jour de lui donner des oiseaux rares.

« Je n'aime aucune bête, lui manda-t-elle, mais j'aime fort les enfants. » Sur cela, il lui donna un petit Maure qu'elle fit élever et instruire, et le mit ensuite dans les troupes, où il mourut en se souvenant d'elle, et la faisant encore remercier de sa conversion. Ce petit Maure, nommé Angola[1], avoit tant de croyance dans tout ce qu'elle disoit (car il avoit remarqué que jamais elle ne trompoit même les enfants) qu'un jour elle répondit une badinerie à quelque chose qu'il lui demandoit; il en fut surpris et lui dit : « Toi dis sottises », le trouvant extraordinaire.

Elle mit une jeune Irlandaise[2] en pension dans l'abbaye des Bénédictines de Saint-Cyr[3]; elle l'y fit élever et instruire. Cette demoiselle, depuis, est retournée en Irlande où elle a été mariée fort richement; elle le fit savoir à madame de Maintenon, en lui faisant mille remerciements, et lui disant qu'elle lui devoit tout son bonheur et son instruction.

1. « Angola est mort », écrivait brièvement madame de Maintenon à madame de Caylus, le 28 nov. 1706. (Col. Morrisson, cat., t. IV. p. 39.)

2. Mademoiselle d'Aumale parle probablement ici de l'une des filles de madame de Barneval, dont le nom est souvent cité dans les lettres de madame de Maintenon. Cette dame, veuve, vint en France à la suite du roi Jacques II; étant tombée dans la misère, madame de Maintenon prit soin d'elle et de ses filles.

3. Le couvent des Bénédictines de Saint-Cyr s'appelait Notre-Dame des Anges, et madame d'Aligre en était abbesse. Cette abbaye très ancienne passait pour avoir été fondée par un des rois de la première race.

Je rapporte cela en passant, car sa vie est pleine de traits pareils. Combien de filles a-t-elle retirées du désordre ! Combien en a-t-elle fait religieuses[1] ! Quelque temps avant sa mort, elle fit une femme veuve carmélite, qui étoit restée sans enfants et qui avoit mené une vie très libertine. Elle me dit plusieurs fois : « Je mourrois contente si je puis voir finir cette affaire. » Elle l'a vue, et cette femme fit profession aux carmélites de Blois avec une grande édification, et madame de Maintenon l'apprit avec une grande joie. Cette femme avoit été élevée à Saint-Cyr.

Puisque je parle du goût qu'elle avoit pour les enfants, je devrois dire ici ce qui regarde madame la duchesse de Noailles, sa nièce[2], que madame de Maintenon a élevée et aimée tendrement, qui, après avoir brillé à la Cour, s'en est retirée pour mener une vie vraiment chrétienne, et qui édifie extrêmement, l'ayant fait dans un âge où elle pouvoit jouir encore longtemps des agréments de la Cour, de la place où elle y étoit et des grands biens qu'elle a. Elle est la couronne de celle qui l'a élevée, et qui lui procure les véritables biens.

1. « On me demande partout des demoiselles, disait madame de Maintenon. Nous en avons qui veulent être *capucines* et filles de l'*Ave Maria*, d'autres *carmélites*; Sainte-Thérèse s'empare de nos filles. Menons-les à Dieu, n'importe comment. » (*Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 234.)

2. Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, née le 5 mai 1684, mariée le 1er avril 1698 au comte d'Ayen, plus tard duc de Noailles. Elle mourut à Saint-Germain-en-Laye le 6 octobre 1739.

Mademoiselle de Penchrech[1] a été élevée chez elle, dès l'âge de trois ans; elle en prit soin comme de sa fille et l'a mariée à monsieur d'Auxy.

Depuis la mort du Roi, elle prit auprès d'elle, à Saint-Cyr, une jeune demoiselle d'Auvergne qui venoit d'y arriver, et lui servoit elle-même de maître pour tous ses exercices; c'est mademoiselle de la Tour[2], qui, sortant de si saintes mains, ne pouvoit manquer d'être portée au bien; elle est restée à Saint-Cyr pour être religieuse dans le lieu où repose sa double bien-

1. Jeannette de Pincré ou Penchrech, née en Bretagne, épousa à quatorze ou quinze ans le fils de madame de Villefort âgé de vingt-deux ans et prit le nom de madame d'Auxy. Nous avons raconté dans la *Notice biographique* qui est en tête de ce volume son extraordinaire fortune. On ne sait pas exactement ce qu'elle devint après la mort du Roi; cependant on sait qu'elle eut la petite vérole en 1716. « C'est grand dommage, dit Dangeau, car elle est une des jolies femmes de France » (T. XVI, p. 502).

2. Marie du Fayet de la Tour devint religieuse de Saint-Louis le 9 mars 1732 et mourut le 7 mars 1760 à l'âge de quarante-neuf ans. « Quelque temps après qu'elle se fut retirée ici, il nous vint une petite demoiselle nommée de la Tour, qu'il sembloit que la Providence envoyoit pour lui faire plaisir, car elle étoit toute jolie par son esprit et par ses manières. Madame, qui a toujours fort aimé les enfants, voyant celle-là plus petite qu'on ne l'est d'ordinaire à sept ans, et assez délicate, ne voulut pas qu'on la mît d'abord aux classes; elle la tint dans son appartement, afin de l'accoutumer, et de la laisser fortifier avant d'entrer tout à fait dans les exercices des classes. Cette petite devint si aimable et gagna tellement l'amitié de Madame, qu'elle ne voulut plus qu'elle sortît d'auprès d'elle, et la traitoit comme elle auroit pu faire sa fille, si elle en avoit eu une; aussi lui permit-elle de l'appeler sa maman. » (*Mémoires sur Madame de Maintenon*, recueillis par les dames de Saint-Cyr).

faitrice. Je veux faire voir par là qu'elle n'a guère été de temps sans avoir un enfant avec elle.

Le petit de Malézieu[1], entrant un jour à Saint-Cyr, et voyant passer les deux cent cinquante demoiselles qui alloient à l'église, étonné des amitiés que madame de Maintenon faisoit aux unes et aux autres, crut qu'elle en étoit la mère, et lui dit : « Madame, vous avez bien des enfants. »

On pourroit faire un grand article de la confiance que tout le monde avoit en elle, et combien on y avoit recours dans tout ce qu'on demandoit, ou qu'on vouloit dire au Roi, à commencer par tous nos princes et princesses, par le dauphin et la reine d'Espagne[2], celle de Pologne[3], le roi[4], la reine d'Angleterre[5], et

1. Mademoiselle d'Aumale doit vouloir parler ici d'un des trois fils de Nicolas de Malézieu. L'aîné fut évêque de Lavaur, le second brigadier des armées du roi, le troisième capitaine des carabiniers. Nicolas de Malézieu était né à Paris en 1650, il mourut le 4 mars 1727. Sur les conseils de Bossuet, il avait été attaché au duc du Maine, avec MM. du Court et Chevreau. Il était de l'Académie française. Peut-être cependant s'agit-il d'un de ses petits-fils.

2. Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, née en 1688, epousa en 1701 Philippe V, roi d'Espagne. Elle mourut en 1714.

3. Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, mariée le 6 juillet 1665 à Jean Sobieski, morte au château de Blois le 30 janvier 1716, âgée de soixante-quinze ou soixante-dix-sept ans.

4. Jacques II, roi d'Angleterre, né le 24 octobre 1633, détrôné en 1688, mort à Saint-Germain-en-Laye le 6 septembre 1701.

5. Marie-Béatrix-Éléonore d'Este, née en 1658, mariée Jacques II, roi d'Angleterre. Elle mourut à Saint-Germain-en-Laye le 7 mai 1718

presque tous les princes de l'Europe, qui lui ont donné des marques d'une estime particulière. Des régiments tout entiers, des villes et même des provinces et des républiques lui écrivoient dans des temps de calamités, pertes ou autres rencontres où l'on avoit besoin d'elle. Les parlements, le sénat de Chambéry et bien d'autres compagnies des plus respectables s'adressoient à elle, dans ce qui devoit aller au Roi, et tous les grands du royaume, cardinaux, évêques, l'on sait qu'ils ne prenoient pas d'autre route.

Elle a reçu beaucoup de brefs des papes; elle les donnoit à Saint-Cyr, disant : « Les autres mettront tous ces titres dans leurs familles, mais moi je mets tout à Saint-Cyr, comme étant ma famille. » Voici un de ces brefs qui fera juger les autres [1].

1. Mademoiselle d'Aumale a omis d'insérer dans son *Mémoire* le texte de ce bref d'Alexandre VIII. Le voici tel qu'il a été publié dans la *Correspondance générale*, t. III, p. 221.

Rome le 18 février 1690.

« A notre chère fille en Jésus-Christ, la noble madame de Maintenon.

» Chère fille en Jésus-Christ, noble dame, vos vertus insignes et vos nobles et recommandables prérogatives nous sont si connues qu'elles nous engagent de vous donner des marques toutes particulières de notre affection paternelle. Notre très cher fils, François Trévisani, notre camérier, vous en rendra de bouche un éclatant témoignage en portant la barrette que nous envoyons à notre très cher fils Toussaint, cardinal de Forbin; les effets vous le feront encore mieux connoître dans les occasions qui pourront se présenter. Nous vous prions aussi de notre part de vouloir bien donner toute l'assistance et toute la protection possible dans la Cour, où vos

Elle se mit un jour à brûler tout ce qu'elle ne vouloit pas laisser après elle, quantité de lettres du Roi pendant le siège de Mons, etc., en disant : « Laissons de nous le moins que nous pourrons, » et, quand tout fut brûlé, elle me dit : « Me voilà hors d'état de pouvoir prouver que j'ai été bien avec le Roi, et qu'il m'ait fait l'honneur de m'écrire. » J'en sauvai quelques-unes; les dames de Saint-Louis en ont sauvé aussi quand elles l'ont pu.

Voici quelques lettres de celles que nous avons pu sauver et qui feront voir de quelle manière on lui écrivoit, mais ce ne sont pas les plus particulières qui ont toujours été brûlées.

PETITS BILLETS DU ROI.

« Je crois que je pourrai aller à Complies à Saint-Cyr, si vous l'approuvez, et revenir après avec vous en nous promenant. On pourroit aujourd'hui, qui est

belles qualités vous ont acquis avec justice une faveur qui est approuvée de tout le monde, à notre susdit fils Trévisani, qui en est digne par son mérite, et surtout par la commission que nous lui donnons. Nous vous prions encore, avec un zèle également fort, de faire valoir, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, l'attachement filial que vous avez pour le Saint-Siège, d'en défendre tous les justes intérêts. Fondé sur cette espérance, nous prions Dieu qu'il comble votre digne personne de toutes sortes d'agréments et de prospérités, et vous donnons de bonne volonté notre bénédiction apostolique. »

une fête de la Vierge, dire les Litanies qui allongeroient un peu les prières; en cas que vous approuviez ma pensée, vous ferez trouver quelques dames pour revenir avec nous, et me manderez en réponse de ce billet votre volonté afin que je m'y conforme.

» LOUIS[1]. »

« Je n'écris ce billet que pour marquer l'ordinaire, car je dépêcherai bientôt de Lisle (maître d'hôtel de madame de Maintenon)[2] qui vous portera ce que je pense pour votre voyage. Je me porte assez bien; je vais voir aujourd'hui une partie de l'armée, et je serai en état de partir jeudi matin, pour me rendre samedi au soir à Compiègne, où j'aurai le plaisir de vous voir; je souhaite que ce soit en bonne santé.

» LOUIS[3]. »

1. Cette lettre a été publiée dans la *Correspondance générale*, t. IV, p. 238, et dans la *Vie de madame de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. III, p. 212. Elle est datée du 2 juillet 1698.

2. De Lisle avait commencé par être laquais de madame de Maintenon, ensuite son valet de chambre, puis elle l'avait marié à une de ses femmes de chambre; et le Roi lui avait donné, en partie, une charge de chef de son gobelet. Il était fils de la femme de chambre de madame de Villette. Madame de Maintenon le racontait aux demoiselles de Saint-Cyr en 1714 : « J'ai toujours aimé les personnes qui ont eu soin de moi : la mère de de Lisle, mon maître d'hôtel, étoit ma gouvernante et la femme de chambre de ma tante chez laquelle je demeurois : je l'aimois avec une tendresse surprenante, je lui montrois à lire et à écrire, et quand j'avois fait quelque faute, elle me disoit : « Vous avez fait quelque chose mal à propos, » vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par puni- » tion ». — Voir *Entretiens sur l'éducation*, p. 314.

3. Publiée dans la *Correspondance générale*, t. II, p. 293.

« Il fait trop chaud pour aller à la chasse, entre une saignée et une médecine; c'est pourquoi je ne sortirai que ce soir avec vous, s'il vous plaît, pour me promener.

» LOUIS[1]. »

« Si vous vouliez vous promener avec moi à trois ou quatre heures, vous pourriez venir à l'Apollon, où je me trouverai avec une chaise pour vous, et un chariot pour les dames à qui vous manderez de venir avec vous. — Ne vous contraignez pas.

» LOUIS[2]. »

« Les ennemis ont fait une descente à N..., mais ils ont été taillés en pièces, et je sens une grande joie de ce qui s'est passé que vous partagerez sans doute avec moi. Je crois que les Dames de Saint-Louis ne seront pas fâchées d'apprendre cette nouvelle.

» LOUIS. »

Ces lettres sont peu de chose; aussi ai-je dit que madame de Maintenon a tout brûlé. Ceci fait toujours voir la manière et la confiance avec laquelle il lui écrivait.

1. Dans la *Correspondance générale*, t. IV, p. 192, cette lettre se termine ainsi : « Revenez, s'il est possible, devant trois heures; nous verrons ensemble qui nous mènerons, et comme vous pouvez voir madame de Fontevrault soit devant ou après la promenade, faites-moi réponse pour que je sache à quoi m'en tenir. »

2. *Correspondance générale*, t. IV, p. 244. Le texte est un peu différent.

LETTRES ET PETITS MOTS DE LA REINE D'ANGLETERRE.

« Puisque vous me traitez en cérémonie en me faisant des excuses de n'avoir pas répondu immédiatement à ma lettre, il est juste que je vous en fasse autant et encore plus.

» Je vous conjure de ne pas oublier de me rendre compte de votre santé par mon écuyer, sans vous donner la peine d'écrire, car je crains davantage votre peine que je ne souhaite mon plaisir.

» Vous connoissez mon cœur depuis longtemps; il est et sera toujours le même[1]. »

LETTRE.

« J'arrive de Chaillot; j'enverrai demain matin savoir de vos nouvelles, car il me semble qu'il y a mille ans que je n'en ai eues. J'espère qu'elles sont bonnes, et je les souhaite telles de tout mon cœur non plus dans ce temps-ci que dans un autre, car, depuis le commencement de l'année jusques à la fin, je vous souhaite tout le bien que vous pouvez vous souhaiter à vous-même, et mon amitié pour vous ne

1. *Correspondance générale*, t. III, p. 205. Lavallée, qui a publié cette lettre d'après La Beaumelle, la considérait cependant comme entièrement apocryphe. Le texte véritable qui se trouve ici est seulement un peu différent.

sauroit augmenter non plus que diminuer en aucun temps de ma vie.

» Après cet élancement de mon cœur, permettez-moi de vous importuner à mon ordinaire, en vous priant de faire souvenir le Roi que c'est au commencement de l'année qu'il a la bonté de nous donner quarante mille francs; je voudrois bien être en état de ne les plus demander, mais puisqu'il ne plaît pas à Dieu de m'y mettre, j'espère qu'il inspirera au Roi de nous continuer cette charité, car il faut appeler les choses par leur nom. — Je prie Dieu de lui en tenir compte de tant d'autres qu'il fait à notre égard; je suis au désespoir de vous être si importune, mais je sais que vous êtes assez bonne pour me pardonner et pour m'obtenir le pardon du Roi que je lui demande très humblement.

» Je prie Dieu, pour l'amour de vous, qu'il vous fasse une grande sainte, et je lui demande, pour l'amour de moi, que ce ne soit pas si tôt. »

Dans un faux rapport que l'on fit au Roi du roi et de la reine d'Angleterre, madame de Maintenon ayant pris leur défense et eux s'étant parfaitement justifiés, cette Reine manda à madame de Maintenon :

« Je me fie à votre amitié dans cette affaire pour nous obtenir justice; vous avez toujours été la meil-

leure de mes amies, mais dans cette occasion vous avez été la seule [1]. »

DU ROI D'ANGLETERRE.

« La bonté que vous avez toujours eue pour moi me fait espérer que vous ne douterez point des sentiments de mon cœur, et que vous me rendrez bien la justice de croire que je suis, avec une très sincère reconnoissance de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

« LE CHEVALIER DE SAINT-GEORGES [2]. »

DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Du camp de Ruene, le 16 septembre 1690.

« Le Roi m'a montré ce matin l'article de sa lettre qui s'adressoit à moi; je serois très fâchée que vous vous incommodassiez pour moi.

» Je vous prie de me croire le meilleur de vos amis.

» Votre lettre m'a fait tant de plaisir en me mar-

1. Mademoiselle d'Aumale ne cite ici que la fin de la lettre qui est plus longue dans l'*Histoire de madame de Maintenon*, t. IV, p. 236.

2. Jacques-Édouard-François Stuart, fils de Jacques II, né en 1688, prit en 1708 le nom de chevalier de Saint-Georges; il mourut en 1766.

quant l'amitié que le Roi a pour moi, et qu'il est content de moi, que je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous remercier de me l'avoir mandé. — Je vous assure que je vous compte pour la meilleure amie que je puisse avoir, et que vous me ferez plaisir, si je fais quelque chose qui ne plaise pas au Roi, de m'en donner avis franchement, afin que je tâche de faire mieux. Rien n'est capable de faire changer les sentiments que vous savez que j'ai pour vous.

» Vous n'avez que faire de me recommander Mailly[1]; il est assez bien auprès de moi sans cela, mais cela n'y nuira pas. — Dites au Roi, je vous prie, que je suis charmé de toutes ses lettres.

» LOUIS[2]. »

La princesse de Conti[3] m'a mandé, par sa dernière lettre, qu'elle en avoit reçue une de vous par laquelle

1. Louis, comte de Mailly, né en 1662, menin du Dauphin, maréchal de camp, mourut le 6 avril 1699 à l'âge de trente-sept ans. Il avait épousé mademoiselle de Sainte-Hermine, nièce de madame de Maintenon.

2. *Correspondance générale*, t. III, p. 236. Le texte publié par Lavallée, d'après le Manuscrit des dames de Saint-Cyr, est un peu différent. La lettre est datée du camp de Flonheim.

3. Marie-Anne de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, née le 2 octobre 1666, dite mademoiselle de Blois, épousa, en janvier 1680, Louis, prince de Conti. Elle mourut le 3 mai 1739. La princesse de Conti avait une grande influence sur Monseigneur qui passait presque toutes ses soirées chez elle. Héritière des grâces de sa mère, elle fut la reine de la Cour jusqu'à l'arrivée de la duchesse de Bourgogne dont elle se montra toujours jalouse.

vous lui paroissiez contente de ma régularité à vous écrire, et à mander des nouvelles du Roi. Je vous assure que je suis ravi quand je puis faire quelque chose qui vous fasse plaisir.

» LOUIS[1]. »

DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE[2].

« Je ne vous ai point écrit, il y a longtemps, madame, craignant de vous incommoder, et que votre politesse ne vous portât à me faire réponse. — J'ai appris avec plaisir que les eaux de Forges vous ont fait du bien, et cependant il m'est revenu que vous avez encore eu quelques accès de fièvre ; il faut espérer que ce seront là les derniers efforts d'une ennemie déjà bien affaiblie et qui dénoteront sa destruction.

» Nous avons pris cette place en bien moins de temps que nous n'osions l'espérer d'abord[3], et si nous ne continuons pas, ce sera faute de moyens, et non de volonté. Il me semble cependant qu'on propose

1. Publiée intégralement dans la *Correspondance générale*, p. 291, t. III.

2. Louis de France, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712.

3. Le duc de Bourgogne avait pris Brisach le 6 septembre 1703 après quatorze jours de siège. Aussitôt après, il demanda au Roi la permission de revenir à Versailles. Dans cette lettre à madame de Maintenon, il se défend à l'avance, un peu mollement comme on peut le remarquer, contre l'accusation qui devait être en effet portée contre lui d'avoir demandé à quitter l'armée pour se rapprocher de la duchesse de Bourgogne.

au Roi d'assez beaux moyens de continuer heureusement un si bon début, s'il entre absolument dans ce qu'on lui demande pour cela.

» Vous aurez su, madame, que je lui demande aussi mon retour, à condition de revenir dès qu'il y aura quelque chose à faire; mais je ne l'ai demandé qu'en alléguant des raisons solides, et en me justifiant par delà de celles qu'on y auroit pu trouver de quelque autre côté, peut-être aussi touchant mais pas si juste en pareille occasion; j'espère que vous m'entendrez à demi-mot, mais je n'ose traiter ce chapitre plus avant, de peur de vous tenter d'une réponse que je vous supplie de ne point faire, en cas qu'elle vous incommode le moins du monde. Soyez persuadé, madame, que quoique je ne vous écrive pas souvent, mon amitié pour vous n'en est pas moins sincère.

» LOUIS[1]. »

Au camp devant Brisach.

DE MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

« Je suis au désespoir, ma chère tante, de ce que vous êtes fâchée contre moi; je vous assure que je ne le mérite point, et que je ne songe depuis le matin jusqu'au soir qu'à vous plaire et me rendre de plus en plus digne de votre amitié, pour ne point

1. *Correspondance générale*, t. V, p. 221.

faire de sottises. Je vois bien que c'est par la tendresse que vous êtes si vive sur ce qui me regarde. — Je vous assure que je ne m'en plains pas, tout au contraire; j'en suis ravie et je voudrois bien que cela ne diminuât pas tout ce qu'on vous dit de moi, dont je puis vous assurer qu'il y en a bien qui ne sont point vrai. Je vois bien que vous commencez à vous dégoûter de moi, et que, dans peu de temps, vous ne m'aimerez plus; vous auriez raison de ne plus m'aimer s'il étoit vrai que je me cachasse de vous, et si je ne vous disois pas la vérité, comme vous commencez à le croire, mais je vous assure qu'il n'est point vrai, et jamais je ne vous ai tant aimée. Je suis bien malheureuse que vous ne croyez plus à ce que je vous dis; voyez jusqu'où cela ira, si vous me croyez menteuse, car il est impossible que vous n'ayez pas de mépris pour moi, d'abord que vous aurez cette opinion-là de moi.

» Quand je songe que je vas perdre votre amitié, je suis au désespoir, et ce n'est pas tant par ma faute que par de faux rapports; je suis prête à faire tout ce que voudrez pour que cela ne m'arrive pas. Monseigneur m'avoit conviée à retourner mardi à Meudon parce que je n'avois pas pu me promener aujourd'hui, et que, s'il faisoit beau, je pourrois le faire, sinon, s'il faisoit vilain, l'on joueroit; voyez, ma chère tante, ce que vous voulez que je fasse; si vous voulez que je n'y

aille pas, je manderai à Monseigneur que je le prie de m'excuser, mais que je ne saurai y aller; enfin il n'y a rien que je ne fasse pour pouvoir garder l'amitié que vous avez pour moi, que je me flatte qui n'est pas tout à fait partie. »

Cette princesse étant venue en France, voyant mademoiselle d'Aubigné, aujourd'hui madame la duchesse de Noailles, qui appeloit madame de Maintenon sa tante, elle, par une jalousie d'enfant, dit : « C'est aussi ma tante », et elle l'a toujours appelée de ce nom.

Vendredi à minuit.

« Je suis au désespoir, ma chère tante, de faire toujours des sottises et de vous donner lieu de vous plaindre de moi. — Je suis bien résolue de me corriger, et de ne plus jouer à ce malheureux jeu qui ne sert qu'à nuire à ma réputation et à diminuer votre amitié, ce qui m'est plus précieux que tout. Je vous prie, ma chère tante, de n'en point parler, en cas que je tienne la résolution que j'ai prise. Si j'y manque une seule fois, je serai ravie que le Roi me le défende, et d'éprouver ce qu'une telle impression peut faire contre moi, sur son esprit. Je ne me consolerai jamais d'être la cause de vos maux, et je ne pardonnerai point à ce maudit lansquenet.

Pardonnez-moi donc, ma chère tante, mes fautes passées. J'espère que dorénavant ma conduite réparera généralement mes sottises, et que je mériterai votre amitié. Tout ce que je souhaiterois au monde, ce seroit d'être une princesse estimable par ma conduite, ce que je tâcherai de mériter à l'avenir. Je me flatte que mon âge n'est pas encore très avancé, ni ma réputation assez ternie, pour qu'avec le temps je n'y puisse parvenir. Je suis comblée de toutes vos bontés et de ce que vous m'avez envoyé pour achever de payer mes dettes. J'ai été bien fâchée tantôt de ne pouvoir vous en parler; et comme je ne ferois que recommencer, ce à quoi j'ai fait tant de fois, j'ai cru qu'il valoit mieux vous écrire, afin de ne vous point donner encore un nouveau sujet de vous faire mal. Je suis au désespoir de vous avoir déplu. J'ai abandonné Dieu, et il m'a abandonné; j'espère qu'avec son secours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai de tous mes défauts et vous rendrai une santé qui m'est si chère, et que je suis la cause que vous avez perdue. — Pour mon malheur, je n'oserois me flatter que vous oubliez ma faute, ni vous redemander, ma chère tante, votre amitié, dont je me suis rendue indigne. J'espère pourtant qu'avec bien du temps je la reméritérai. C'est la seule occupation que je vas avoir[1].»

1. *Mélanges de littérature et d'histoire*, publiés par la Société

Puisque je parle de cette princesse, je vais mettre ici la lettre que madame de Maintenon écrivit à la duchesse de Savoie[1] lorsque cette princesse vint en France.

5 novembre à neuf heures du matin (1696).

« Je voudrois qu'il me fût permis d'envoyer à Votre Altesse Royale la lettre que je viens de recevoir du Roi; il n'a pu attendre jusqu'au soir à me dire comment il a trouvé la princesse; il en est charmé et conclut par ce qu'il voit en elle que son éducation n'a pas été négligée; il se récrie sur son air, sa grâce, sa politesse, sa retenue, sa modestie.

» Madame[2] s'est chargée de faire savoir à Votre Altesse Royale tout ce que je lui ai dit, ainsi je ne lui répéterai pas. Je ne saurois comprendre comment Votre Altesse Royale a pu si bien tromper sur une princesse qui a été vue de tout le monde, mais il est certain qu'on l'a trouvée bien différente des portraits que Votre Altesse Royale a faits d'elle, et de ceux qu'elle a envoyés. La Princesse est arrivée, et

des Bibliophiles français, p. 22. L'original de cette lettre est aux archives du château de Mouchy.

1. Anne d'Orléans, fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, née en 1662, épousa en 1684 Victor-Amédée et mourut en 1728.

2. Élisabeth-Charlotte de Bavière, née à Heidelberg le 27 mai 1652, seconde femme de Monsieur, dite *la princesse Palatine*. Elle mourut à Saint-Cloud le 8 décembre 1722.

je n'ai cessé de désirer que Vos Altesses Royales pussent voir comment on l'a reçue, et à quel point le Roi et Monseigneur en sont contents. Il n'est pas possible de se tirer de cette entrevue comme elle a fait; elle est parfaite en tout, ce qui surprend bien agréablement dans une personne de onze ans. Je n'ose mêler mon admiration à celles qui seules doivent être comptées, mais je ne puis pourtant m'empêcher de dire à Votre Altesse Royale que cet enfant est un prodige, et que selon toutes les apparences elle sera la gloire de son temps.

» Vos Altesses Royales me font trop d'honneur d'approuver que j'y donne mes soins; je crois qu'il faut les borner à empêcher qu'on ne la gâte, et à prier Dieu de bénir cet aimable mariage.

» Monsieur et Madame instruiront Votre Altesse Royale de tout le détail, et il ne me reste qu'à l'assurer de mon très profond respect[1]. »

AUTRE SUR LE MÊME SUJET.

6 novembre.

« Voici une lettre qui ne convient guère au respect que je dois à Votre Altesse Royale, mais je crois qu'elle pardonnera tout au transport de joie où nous sommes du trésor que nous recevons, car madame la duchesse

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 133.

du Lude[1], qui n'en parle plus que les larmes aux yeux, dit que l'humeur est aussi accomplie que ce que nous voyons. Pour l'esprit elle n'a que faire de parler pour le montrer; sa manière d'écouter, et tous les mouvements de son visage, font assez voir que rien ne lui échappe. Votre Altesse, quoi qu'on puisse lui mander, ne croira pas jusqu'où va la satisfaction du Roi. Il me faisoit l'honneur de me dire hier qu'il falloit qu'il fût en garde contre lui, parce qu'on la trouvoit excessive. Elle a trouvé (je dis la Princesse, car je ne puis finir d'en parler), elle a trouvé Monsieur un peu gros, mais pour Monseigneur elle le trouve menu, et le Roi de la plus belle taille du monde; elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable.

» Je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisoit, parce que j'étois trop vieille; elle me répondit : « Ah! pas si vieille. » Elle m'aborda quand le Roi fut sorti de sa chambre en me faisant l'honneur de m'embrasser; ensuite elle me fit asseoir, ayant remarqué bien vite que je ne puis me tenir debout, et se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa

1. Marguerite-Louise de Béthune-Sully, mariée : 1° le 23 janvier 1658 à Armand de Gramont, comte de Guiche; 2° le 6 février 1681 à Henry de Daillon, duc du Lude, morte le 21 janvier 1726. Elle avait été nommée le 2 septembre 1696 dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

part, et de vous demander la vôtre pour moi ; apprenez-moi bien, je vous prie, tout ce qu'il faut faire pour plaire au Roi. » Ce sont ses paroles, madame, mais l'air de douceur, de gaieté et de grâce dont elles sont accompagnées ne se peut mettre dans une lettre. — Quelque longue que soit celle-ci, je suis persuadée qu'elle n'ennuiera pas Votre Altesse Royale; j'aurai l'honneur de lui en écrire d'autres, quand je connoitrai encore mieux l'aimable princesse que je m'en vais voir. »

» F. D'AUBIGNÉ-MAINTENON [1]. »

Il est bon de dire ici que, dès que madame la princesse de Savoie vint en France pour épouser Monseigneur le duc de Bourgogne, Dieu inspira à madame de Maintenon le dessein de former cette jeune princesse à la vertu et au grand personnage qu'elle auroit à faire.

Elle vouloit aussi, l'ayant toujours sous ses yeux, accoutumer le Roi, petit à petit, à la voir en cas qu'elle mourût avant lui, pour qu'elle pût l'amuser. Elle ne suivit ses vues là-dessus qu'après avoir consulté monsieur l'évêque de Chartres, son directeur, qui la porta fort à s'appliquer à cette princesse pour le bonheur de la France. Elle lui donna des avis par rapport à Dieu, par rapport à Monseigneur le duc

1. *Correspondance générale*, t. IV p. 134

de Bourgogne, et par rapport au monde. Ils sont parfaitement beaux; elle les fit écrire et relier proprement dans un petit livre qu'elle donna à cette princesse, et qu'elle a conservé jusqu'à la mort; on l'a retrouvé dans sa cassette; madame de Maintenon le prit, et me le donna; le Roi voulut l'empêcher disant par délicatesse de conscience qu'il étoit aux enfants comme tout le reste [1].

DU ROI D'ESPAGNE PHILLIPPE V.

A Madrid, 16 septembre 1707.

« La princesse des Ursins m'a montré une lettre qu'elle a reçue de vous, madame, où vous m'accusez d'avoir de la sécheresse, de n'être point flatteur, et de me ressouvenir d'aucune Françoise. Je vous passe le proverbe de la flatterie, car il est vrai que je n'en ai guère; je ne sais si je parois plus sec dans mes discours que je ne le suis en effet par mes sentiments; mais je ne me sens point capable d'oublier les dames qui se ressouviennent de moi; je les ai crues plus occupées des divertissements et des plaisirs de la Cour où elles se trouvent que des affaires désagréables et importantes que j'ai presque toujours eues, depuis le

1. Ces avis à la duchesse de Bourgogne, dont l'original est de la main même de mademoiselle d'Aumale, ont été publiés par M. Honoré Bonhomme dans le volume intitulé : *Madame de Maintenon et sa famille*, p. 293.

commencement de mon règne jusqu'à cette heure, et je ne me suis guère senti en humeur de badiner de Madrid, comme j'avois commencé à faire avec ces dames lorsque je partis de Versailles. Toutes choses ont leur temps, madame; je deviendrai gai quand j'aurai le sujet de l'être, et je ne répondrois pas que, si je puis une fois être assez assisté de Dieu pour pouvoir chasser mes ennemis de mes royaumes, que je n'allasse en quelque endroit de France remercier le Roi mon grand-père de m'en avoir donné les moyens. C'est là, madame, où je prétends renouveler toutes mes anciennes connoissances, et jouer à colin-maillard et tels autres jeux qu'il plaira à madame la duchesse de Bourgogne et aux autres dames de la Cour. Pour vous, avec qui je voudrois avoir commerce dès à présent par l'agrément que j'y trouvois en toutes manières, trouvez bon que je vous dise qu'il ne tiendra pas à moi. Je l'avois commencé dès autrefois à Barcelone et depuis ici; il me parut un peu languissant de votre côté; cela me fit croire, à vous parler franchement, que vous vous en souciez assez médiocrement; j'en jugerai mieux par la réponse que je vous prie de me faire, si elle est telle que je la désire. Vous connoissez, madame, combien j'estime tout ce qui part de vous, mais quoi qu'il en puisse être, j'aurai toujours une extrême reconnoissance de vos bons offices auprès du Roi mon grand-

père, et vous aurez en moi un fort véritable ami, et qui sait rendre justice à votre mérite.

» PHILIPPE [1]. »

LA REINE D'ESPAGNE.

« Croyez-vous de bonne foi que je tâte de l'excuse que vous me donnez d'être embarrassée du commerce que vous avez avec moi, parce que vous ne savez, dites-vous, de quoi remplir vos lettres! Si j'avois assez de bonté pour vous passer une telle raison, je ne mériterois guère que vous voulussiez prendre la peine de me donner de vos nouvelles, et vous ne devriez pas faire grand cas de l'amitié d'une per-

1. Cette lettre et quelques-unes de celles qui suivent ont été publiées par la Beaumelle, mais inexactement suivant son habitude (t. VII de l'édition de Maestricht, *passim*). En réponse à cette lettre madame de Maintenon écrivit au roi d'Espagne une lettre qui commence ainsi.

Octobre 1707.

« Me voici bien revenue de mes anciennes idées. Je croyois Votre Majesté d'une profonde indifférence sur nos autres misérables, et je reçois une lettre d'Elle pleine de délicatesse sur l'amitié. Je ne vous conseille pas, Sire, de disputer sur cela avec une personne qui a un peu étudié la quiétisme, car je lui prouverois qu'il y a de la perfection à ne rien demander, à ne rien désirer, à être dans une entière désappropriation de ses intérêts; voilà un mot qui fait voir que je sais quelque chose Je crois cependant qu'il n'est pas de mon intérêt de trop approfondir avec Votre Majesté, et il vaut mieux lui donner des nouvelles de notre Cour. » (Lettre publiée dans la *Correspondance authentique de madame de Maintenon*, t. II, p. 145.)

sonne qui jugeroit si mal de votre esprit. J'en ai suffisamment pour connoître et admirer le vôtre; il suffit que vous vouliez bien dire quelque chose pour qu'on prenne plaisir à l'entendre, car il y a un tour singulier et aimable dans toutes vos expressions. C'est une bonne approbation que la vôtre, et je m'estimerai toujours heureuse quand je l'aurai, puisque je croirai que vous y joindrez votre amitié.

» MARIE-LOUISE. »

« Adieu, ma chère madame, ne doutez jamais de mon amitié et conservez-moi, je vous prie, la vôtre.

» MARIE-LOUISE. »

« Excusez-moi, je vous prie; ayez soin de votre santé, à laquelle je m'intéresse vivement, et comptez sur la véritable estime et à la parfaite amitié que j'ai pour vous.

» MARIE-LOUISE. »

LA REINE DOUAIRIÈRE D'ESPAGNE[1].

« Ma chère marquise, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 18 du mois dernier; j'ai vu avec plaisir que vous approuviez les

1. Marie-Anne de Bavière Neubourg, née le 28 octobre 1667, veuve de Charles II, roi d'Espagne; elle mourut à Guadalaxara le 16 juillet 1740.

précautions que je prends de ne rien faire de quelque attention sans l'agrément du Roi Catholique, et particulièrement du Roi de France, mon cher frère et protecteur. Quant à ce que je vous avois mandé de l'idée que j'avois de la personne du duc de Saint-Pierre[1], pour me servir de majordome, s'il étoit agréable au Roi Très Catholique, mon cher frère, et que son emploi le permet, j'avois espéré que vous en auriez parlé au Roi mon frère, mais vous mandez ne l'avoir point fait à cause que je ne vous l'ai point marqué. Comme je crois, ma chère marquise, que ce Duc seroit plus convenable aux deux Rois auprès de ma personne, et que j'en serois soulagée, vous me ferez plaisir d'en vouloir parler au Roi, mon cher frère, et le porter de faire écrire ou écrire au Roi son petit-fils et mon cher neveu sans me faire paroître. J'espère, ma chère marquise, que vous me ferez ce plaisir, dont j'attendrai de vos nouvelles, je suis toute à vous.

» MARIANNE. »

1. François-Marie Spinola, duc de Saint-Pierre, né le 24 février 1659, majordome major de la reine douairière d'Espagne. Il mourut à Madrid le 15 mai 1727.

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE.

« La Reine douairière d'Espagne est cause, madame, qu'il faut que je vous importune encore d'une assez mauvaise lecture, et vous prie de faire lire ma lettre au Roi, pour voir si Sa Majesté approuve ma réponse. Ayez la bonté, je vous prie, en cas que le Roi y trouve quelque chose à retrancher ou augmenter, de me le mander. Il faut aussi, madame, que je vous dise la joie que j'ai eue d'une nouvelle bonté que le Roi m'a témoignée de trouver bon que je l'ai vu hier et avant-hier dans son cabinet, après le souper. Comme toutes ses bontés me viennent de vous, en ce que vous m'avez rapproché du Roi, je vous prie de croire que je n'en reçois aucune marque que ma reconnoissance pour vous n'augmente dans mon cœur, et je vous assure que mon amitié pour vous, madame, va bientôt égaler l'estime qui vous est due.

» ÉLISABETH CHARLOTTE[1]. »

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 456. On voit sur quel ton la princesse Palatine écrivait à celle que dans ses lettres elle appelle fréquemment : *la vieille guenippe*, ou : *la vieille ordure*

MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

« Je me réserve le plaisir de vous dire moi-même, madame, combien je suis touchée des marques de bonté, d'amitié que vous voulez bien me donner, et que personne n'a plus d'envie de les mériter que moi.

» MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS[1]. »

AUTRE FIN DE LETTRE.

« Je m'adresse toujours à vous, madame, et je m'en trouve trop bien pour changer jamais de conduite.

» MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS. »

MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS APRÈS LA BATAILLE QU'IL PERDIT EN ITALIE.

« Il n'y a point de douleur, madame, qui ne cède à vos consolations. Avec les bontés que le Roi m'a témoignées et les assurances que vous me donnez que l'amitié y a eu autant de part que la compassion, j'aurois tort de n'être point tranquille. Si votre lettre n'étoit point remplie de louanges que je ne mérite

1. Philippe, duc d'Orléans, né le 2 août 1674, régent sous la minorité de Louis XV, mort le 2 décembre 1723.

pas, je passerois ma vie à la lire, car elle me fait voir, avec un charme infini, toute la reconnoissance que je dois au Roi. Quoique vous vouliez me cacher celle que je vous dois, je la démêle en tout, et particulièrement lorsque vous me faites souvenir de remonter à la cause des grands événements. Quand je pourrai vous dire sans hypocrisie que je suis dévot, j'aurai une joie parfaite de vous faire cette confidence. Ceux qui sont véritablement dévots sont si vrais et si généreux qu'un honnête homme a plus de disposition qu'un autre à le devenir. Continuez-moi vos bontés, madame; j'en suis touché vivement, je m'estime heureux d'y avoir part, et il n'y a rien, madame, que je ne veuille faire pour me les conserver.

» PHILIPPE D'ORLÉANS[1]. »

MONSIEUR LE DUC DE BERRY[2].

A Bayonne, le 23 janvier 1701.

« Je n'ai pu laisser partir monsieur Noblet[3], madame, sans vous écrire. Nous avons eu hier la

1. *Madame de Maintenon, d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 97. Cette lettre est datée de Briançon du 10 octobre 1706. Le duc d'Orléans venait de perdre la bataille de Turin.

2. Charles de France, duc de Berry, né en 1686, mort en 1714.

3. Charles-François Noblet, un des premiers commis de Torcy, avait accompagné Philippe V et le duc de Berry dans

triste journée de la séparation du Roi d'Espagne. Je vous prie de m'accorder votre amitié comme vous me l'avez fait espérer, et d'être persuadée de la mienne. Je crains de vous importuner, c'est pourquoi je suis

» CHARLES[1]. »

MONSIEUR LE DUC DU MAINE.

« Souvenez-vous, madame, que notre amitié est à toute épreuve, et que vous me l'avez dit souvent vous-même.

» LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON. »

« Je serois inexcusable, après avoir reçu depuis quarante années les plus fortes marques de votre amitié, madame, de ne point parler de l'état de ma santé; aussi n'en suis-je resté dans le silence que parce que mon cœur, n'ayant nul égard à l'anéantissement de mon corps, m'avoit pleinement convaincu, que je pourrois avoir eu ce matin le plaisir de vous embrasser.

» LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON. »

son voyage jusqu'à la frontière d'Espagne; nommé en 1702 secrétaire des commandements du duc de Bourgogne, il mourut le 7 décembre 1705.

1. *Correspondance générale*, t. IV, p. 373.

« Je crains, à force de questions, de vous faire repentir de notre amitié, mais le temple de Delphes étoit toujours plein, à cause de la confiance qu'on avoit en l'oracle.

» LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON. »

« Je ne veux point faire votre éloge, car je suis trop jeune pour entreprendre un si grand ouvrage, mais je dirai seulement, pour donner quelque teinture de vous, que vous avez su accorder la faveur du plus grand Roi du monde avec l'amitié de tous ses sujets.

» LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON. »

1688.

« Je suis au désespoir de vous voir rougir de moi. Je renonce dès ce moment au tric-trac; si vous voulez je renoncerai à la chasse, qui est mon unique plaisir, au billard aussi s'il le faut. — Je ne demande que de savoir à quoi m'en tenir; j'avois dit au Roi que je devois demain aller à la chasse et jeudi aussi; je n'irai donc point, j'y envoierai. Enfin il n'est rien que je ne fasse pour vous empêcher ce mot de rompre avec moi, sans songer au tort que cela me feroit dans le monde. — Je sens bien que nous ne serions pas longtemps brouillés, et que je ne pourrois soutenir la

vie, si vous ne m'aimiez et y prenez autant de part que mérite l'amitié que j'ai et que j'aurai toujours pour vous.

» LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON[1]. »

MADAME LA DUCHESSE DU MAINE[2].

« Permettez-moi, s'il vous plaît, madame, de n'employer mes premières paroles qu'à excuser le désordre de mon esprit; je ne sais pas si je suis véritablement en vie! Monsieur le duc du Maine m'apprit hier, en arrivant, l'effroyable état où il a été; quoique ce soit lui-même qui m'en ait fait le récit, je n'ose qu'à peine me flatter que ce soit lui qui me parle, et je sens bien que je perdrai le peu de raison que j'ai si Dieu, par sa miséricorde sur moi et sur mes enfants, qui vient de ressusciter mon mari, ne me fait la grâce de remettre mon âme dans une assiette plus tranquille. — Je sais, madame, toutes les marques de tendresse que vous venez de lui donner dans cette malheureuse occasion. Si la faiblesse où je suis me permettoit

1. Mademoiselle d'Aumale donne une fausse date à cette lettre. En 1688, le duc du Maine était à l'armée d'où il adressait à madame de Maintenon des lettres d'un tout autre ton. — Voir *Correspondance générale*, t. III, p. 58. Elle est de 1686.

2. Anne-Louise Bénédicte, dite mademoiselle de Charolais, petite-fille du grand Condé, née le 8 novembre 1676, épousa en 1692 Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. Elle mourut le 23 janvier 1753.

de me trainer jusqu'à votre appartement, j'irois vous embrasser mille fois pour vous en témoigner ma reconnoissance. Ne le pouvant, agréez, madame, que cette lettre, toute mal digérée qu'elle est, m'acquitte de ce devoir envers vous. — Soyez, s'il vous plaît, bien persuadée que je vous regarderai toute ma vie avec des yeux de fille, et qu'il n'est pas possible d'avoir pour personne ni plus d'estime, ni plus de tendresse, ni plus de reconnoissance que je m'en sens pour vous.

» L. BÉNÉDICTE DE BOURBON. »

MADAME LA DAUPHINE DE BAVIÈRE.

« Pour les sentiments que vous me mandez que vous avez pour moi, je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent tels que vous dites, car je sais bien que vous avez trop d'esprit et de probité pour les avoir autrement. Vous me faites tort de me mander que je ne vous réponde pas, de peur de m'ennuyer, car je vous assure que je me sens un fort grand plaisir quand je vous écris, et vous le pouvez voir par là, puisque mes lettres sont bien plus longues qu'à mon ordinaire. J'attends monseigneur le Dauphin demain avec beaucoup d'impatience, mais encore plus de revoir le Roi, et d'avoir en même temps l'occasion de vous assurer moi-même de l'amitié que j'ai pour vous.

» Adieu, ma chère madame de Maintenon. »

MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ[1]
FILS DU GRAND CONDÉ[2].

« Vous êtes si bonne, madame, et vous aimez tant à faire du bien, que j'ose vous demander une grâce qui me sera la plus sensible que je puisse recevoir en ma vie, c'est, madame, de vouloir bien m'aider pour témoigner au Roi combien je suis pénétré de toute la bonté avec laquelle Sa Majesté reçut hier tout ce que j'eus l'honneur de lui dire, et d'entrer, comme elle fit, jusques dans les détails de ma santé et dans l'état où je me trouve. Je ne sais de quels termes me servir, ni comment lui pouvoir expliquer ma sensibilité, ma reconnoissance extrême; enfin, faites voir à Sa Majesté, dans mon cœur tous mes sentiments. J'implore, madame, le secours de tout votre esprit. Je mérite vos bontés par l'attachement que j'ai à votre personne; comme vous ne voulez voir personne que très rarement à Marly, je n'ose ailleurs me présenter à votre porte.

» DE BOURBON[3]. »

1. Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, prince de Condé, né le 9 juillet 1643, mort en 1709.
2. Louis deuxième du nom, né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686.
3. Publiée dans l'*Histoire de madame de Maintenon*, t. III, p. 388, par le duc de Noailles.

LETTRE DE LA REINE DUCHESSE[1], MÈRE DU DUC DE LORRAINE[2].

« Madame, je ne puis faire passer à Paris le comte de Couvonges[3], grand chambellan de mon fils, sans le charger de vous assurer de l'estime toute particulière que je fais de votre mérite, et sans vous demander en même temps votre amitié pour ce jeune prince. J'espère de votre honnêteté que vous voudrez bien la lui accorder, et l'appuyer dans tous les cas qui s'en présenteront, vous assurant que j'en aurai toute la reconnoissance que vous devez attendre d'une Princesse qui vous estime infiniment, madame, votre affectionnée.

» ÉLÉONOR[4]. »

Donnée à Vienne, le 22 novembre 1697.

1. Marie-Éléonore d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, née en 1655, épousa, le 27 février 1670, Michel Koribut Wiecnowiecki, élu roi de Pologne l'année précédente. Veuve le 10 novembre 1673, elle épousa, le 6 février 1678, Charles, duc de Lorraine et de Bar. Veuve en 1690, elle mourut le 17 décembre 1697.

2. Léopold-Joseph-Charles-Dominique-Hyacinthe Agapet, duc de Lorraine et de Bar, né à Inspruch le 11 septembre 1679, mort à Lunéville le 27 mars 1729.

3. Charles-François de Stainville, dit le comte de Couvonges. Il mourut le 26 juin 1706 à l'âge de soixante-neuf ans. M. de Couvonges venait demander mademoiselle d'Orléans, dite *Mademoiselle*, en mariage.

4. *Correspondance générale*, t. IV, p. 190.

DE LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE.

« Madame,

» Envoyant complimenter le Roi sur la conclusion de la paix, j'ai cru que vous trouveriez bon que je vous assurasse de mes respects très humbles, et que je vous demandasse l'honneur de vos bonnes grâces, puisque personne ne peut les estimer plus que je fais, ainsi que le comte de Couvonges, mon grand chambellan, vous le témoignera.

» J'ai moi-même pris la liberté de le charger de vous recommander mes intérêts avec une confiance entière en votre bonté. J'espère, madame, que, comme il n'y a point de prince qui vous honore comme moi, vous ne me refuserez pas cette faveur, ni celle d'être persuadée que je ne souhaite rien plus que de mériter la qualité de

» Madame,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE[1]. »

1. *Correspo idance générale*, t. IV, p, 189.

DE JOSEPH-CLÉMENT, ÉLECTEUR DE COLOGNE[1].

« J'espère, madame, que vous serez ma protectrice comme vous avez la bonté de me le promettre pour que je puisse me justifier auprès du Roi et le désabuser des mauvaises impressions qu'on lui a données de ma conduite, j'ose vous en supplier très humblement, et cependant je demeure, avec autant de confiance que de respectueuse vénération,

» Votre très humble serviteur et ami,

» JOSEPH-CLÉMENT, ÉLECTEUR[2]. »

« Madame, on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés que vous me témoignez par l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré. J'espère que vous daignerez m'accorder votre protection dans toutes les occasions où j'en pourrai encore avoir besoin à l'avenir, mettant toute ma confiance en votre favorable appui. Je ne négligerai rien, madame, pour mériter cette glorieuse protection et pour vous donner

1. Joseph-Clément, électeur de Cologne, fils de Ferdinand électeur de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, né le 5 décembre 1671; sacré évêque par Fénelon le 1er mai 1706, il mourut à Bonn le 12 novembre 1722.

2. *Histoire de madame de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. IV, p. 542.

autant qu'il dépendra de moi des preuves effectives du dévouement respectueux avec lequel je serai toute ma vie,

» Madame,

» Votre très soumis serviteur et ami,

» JOSEPH-CLÉMENT, ÉLECTEUR[1]. »

« Madame,

» Votre zèle pour la justice et la passion que vous avez pour consoler ceux qui se trouvent dans les afflictions sont trop connus partout, pour que je ne prenne pas la liberté de m'adresser à vous, madame, dans la triste situation où je me trouve, et de vous demander vos bons offices auprès de Sa Majesté dans la très humble prière que je lui fais de m'accorder des diminutions sur les contributions exorbitantes que son armée victorieuse exige d'une petite partie de mon pays, qui n'y avoit été soumise jusques ici. J'ose joindre à cette lettre la copie d'un *Mémoire* que j'ai l'honneur d'envoyer à monsieur de Chamillart[2]. J'espère, madame, que vous serez touchée de mes raisons, et que vous voudrez bien les faire valoir avec cette bonté que tout le monde admire en vous, et moi plus que per-

1. *Histoire de madame de Maintenon*, t. IV, p. 542.
2. Michel de Chamillart, né à Paris en janvier 1652, contrôleur général des finances en 1699, secrétaire d'État de la guerre en 1701. Il mourut le 14 avril 1721.

sonne. Je regarderai au moins ceci comme une occasion de vous marquer la considération que j'ai pour vous, madame, et l'envie que j'aurois d'avoir quelque part dans l'honneur de vos bienveillances, étant très parfaitement,

» Madame,

» Votre très humble servante,

» AUGUSTE M. DE BADEN,

NÉE DUCHESSE DE SAXE[1]. »

LE CARDINAL DE JANSON[2].

A Rome 15 mai 1696.

« J'ai reçu, madame, avec le respect que je dois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec celle pour le Pape[3] que je lui ai rendue, dont il a été touché, et il m'a témoigné d'avoir une estime infinie

1. Françoise-Sibylle-Auguste, fille de Jules-François, duc de Saxe-Lauenbourg, morte à Ettingen le 10 juillet 1733. Elle avait épousé, le 27 mars 1690, Louis-Guillaume de Bade, mort le 4 janvier 1707, à Rastatt, à l'âge de cinquante-deux ans. Cette lettre, datée de Baden du 10 juillet 1707, et dont la copie existe dans un recueil inédit de Saint-Cyr, a été publiée dans les *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XV, p. 608.

2. Toussaint de Forbin-Janson, successivement évêque de Digne, de Marseille, de Beauvais, cardinal en 1690, grand aumônier de France en 1706. Il mourut en 1713, âgé de quatre-vingts ans.

3. Le cardinal Antoine Pignatelli fut élu pape le 12 juillet 1691 sous le nom d'Innocent XII; il était alors âgé de soixante-seize ans et demi. Il mourut en 1700.

pour votre personne et pour les dames de Saint-Cyr, lui ayant expliqué le détail de tout ce qui se fait dans cette sainte maison pour l'éducation d'un si grand nombre de demoiselles, dont il a été très édifié, et a donné ordre en même temps à monsieur le cardinal Albani [1], secrétaire des brefs, de faire expédier des indulgences, dans la forme la plus ample qu'on ait accoutumé de les donner, et pour les dames religieuses, et pour les demoiselles qui sont élevées, et même pour tous ceux qui visiteront leur église, un jour de l'année désigné par monsieur l'évêque de Chartres, et je vous envoie les brefs.

» LE CARDINAL DE JANSON-FORBIN [2]. »

« Si j'étois capable de vous obéir, madame, je regarderois vos ordres comme la forme la plus glorieuse qui pût m'arriver. — Je vous supplie de vouloir bien m'en honorer en tous lieux, en tout temps, et en toute occasion, sans aucune réserve, et avec toute l'autorité absolue, que vous devez être persuadée d'avoir sur moi.

» LE CARDINAL GUALTERIO [3]. »

1. Jean-François Albani, né le 22 juillet 1649, devint pape sous le nom de Clément XI, en 1700. Il mourut le 19 mars 1721.

2. *Correspondance générale*, t. IV, p. 96. Dans la *Correspondance générale*, cette lettre se termine par un paragraphe que mademoiselle d'Aumale n'a pas reproduit.

3. Philippe-Antoine Gualterio, né le 24 mars 1660 à Fermo,

DU CARDINAL OTTOBONI[1].

« Très illustre et très excellente dame,

» Le mérite égal à la qualité que Notre Seigneur reconnoît en Votre Excellence, l'oblige à lui témoigner dans les occasions son estime et son affection. Ainsi Sa Sainteté envoyant à la cour de France le bonnet à monsieur le cardinal de Forbin, elle l'a aussi chargé de voir Votre Excellence en son nom, et de lui rendre un Bref de sa part avec tous les témoignages convenables ; en exécutant cet ordre, monsieur Trévisani[2] marquera aussi à Votre Excellence mon attachement particulier pour elle; j'espère qu'elle me fera connoître combien elle en est persuadée par les commandements qu'elle me donnera et je baise les mains de Votre Excellence.

» De Votre Excellence le très humble serviteur,

» LE CARDINAL OTTOBONI[3]. »

nonce en France le 27 février 1700, fut fait, en 1710, par Louis XIV, abbé de Saint-Remy de Reims. Il mourut à Rome le 21 avril 1728. Le cardinal Gualterio était en relations fréquentes avec Saint-Simon. Il y eut entre eux « un commerce réglé de lettres toutes les semaines », dit Saint-Simon lui-même. M. de Boislisle a publié six de ces lettres dans le *Bulletin de la Société d'histoire de France.*

1. Pierre Ottoboni, né à Venise le 7 juillet 1667, petit-neveu d'Alexandre VIII; il mourut le 28 février 1740.

2. Trévisani, « homme d'une grosse distinction à Rome et parent du Saint-Père », dit Manseau dans ses *Mémoires* publiés par M. Taphanel dans la *Revue de l'histoire de Versailles.* Il était camérier d'Alexandre VIII.

3. Publiée dans la *Correspondance génerale*, t. III, p. 220.

MADAME DE MIRAMION[1].

« J'ai chargé ma fille[2], madame, d'avoir l'honneur de vous aller voir, un peu après ma mort, pour vous remercier de toutes les bontés que vous avez eues pour moi pendant ma vie, et vous assurer, madame, que je meurs dans les sentiments de reconnoissance et d'estime pour les grâces et vertus que Dieu a mis en vous, et vous assurer que s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté, je le prierai de vous donner la persévérance et augmentation[3]. »

Puis elle la prie de parler au Roi pour qu'il continue de faire après elle plusieurs bonnes œuvres et charités qui passoient par elle.

J'ai cru que ces extraits feroient plaisir pour faire voir jusqu'où on portoit la considération et la confiance en madame de Maintenon.

1. Marie Bonneau de Rubelles, née à Paris le 25 novembre 1629, mariée le 26 avril 1645 à Jean-Jacques de Beauharnais, chevalier de Miramion, conseiller au Parlement. Elle mourut le 24 mars 1696. On sait que madame de Miramion, après avoir été la victime d'une audacieuse entreprise de Bussy Rabutin, s'était consacrée aux bonnes œuvres. Elle avait même fondé un établissement qu'on appelait communément de son nom : *les Miramionnes.*

2. Marie-Marguerite de Beauharnais de Miramion, née en 1646, mariée en 1660 à Guillaume de Nesmond, maître des requêtes et plus tard président à mortier.

3. *Correspondance générale,* t. IV, p. 80. La lettre y est publiée *in extenso.*

Monsieur et madame de Montchevreuil ont été ses amis très particuliers. Monsieur de Montchevreuil, voyant les empressements de tous les courtisans, depuis la grande faveur, lui dit : « Pour moi, madame, je n'ai point augmenté mon respect. »

Monsieur de Barillon[1] avoit toujours passé hautement pour aimer madame de Maintenon avant sa faveur, et, la voyant depuis un jour qu'elle passoit dans la galerie de Versailles, suivie de bien des courtisans, il la montroit en disant : « J'avois grand tort[2]. »

Une personne lui mandoit un jour : « Je prie Dieu qu'il vous récompense le plus tard qu'il pourra de tout le bien que vous faites. »

Elle disoit un jour, étant fatiguée d'avoir eu du monde et des princes toute la journée : « Je suis tirée, non pas à quatre chevaux, mais à quatre princes. »

Une marque très grande du respect que l'on avoit pour elle, c'est que les personnes à qui elle a écrit ont toutes gardé ses lettres, même les plus grands. Plusieurs les ont données à Saint-Cyr, ne doutant point qu'on en fît un jour un recueil[3].

1. Paul de Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, ambassadeur en Angleterre de 1677 à 1689, conseiller d'État ordinaire, mort à Paris le 23 juillet 1691.

2. *Lettres historiques et édifiantes* (citation en note), t. II, p. 74.

3. Ainsi s'explique que les originaux d'un grand nombre de

Comme tous les malheureux s'adressoient à elle, les galériens y avoient aussi recours. Il y en eut un qui joignit à son placet le plan du château de Maintenon; il y mit une galère sur la rivière d'Eure qui y passe, et s'y plaçoit lui-même dans son triste état, joignant les mains, étant à genoux devant le Roi et madame de Maintenon qui se promenoient sur le bord de la rivière, et ces mots sortoient de sa bouche : *Grâce*. Il l'obtint, le Roi ayant trouvé son idée fort jolie et son crime des moins grands, n'étant que déserteur.

Elle ne vouloit point se servir de son pouvoir pour faire décharger ses terres des tailles, et elle écrivit une fois à son Intendant pour le prier d'avoir égard à une de ses paroisses, sans que cela lui en fît surcharger d'autres. Un de ses receveurs à qui elle envoya cette lettre pour la rendre à l'Intendant et qui la lut, lui manda que, pour une dame d'esprit, elle ne savoit guère écrire, et qu'elle gâtoit ses affaires par sa discrétion; elle en rit beaucoup, et dit : « Mon receveur me trouve peu d'esprit. »

Elle ne vouloit point que ses gens demandassent rien au Roi, afin qu'il pût être à son aise dans son appartement.

lettres de madame de Maintenon se soient retrouvés à Saint-Cyr et aient pu être copiées par mademoiselle d'Aumale ou par d'autres.

Elle ne pouvoit souffrir qu'on se moquât du prochain, ni qu'on en parlât mal. Elle m'a dit bien des fois : « Je me refuse la consolation de vous parler de certaines choses qui me mettroient pourtant à mon aise; mais la charité m'en empêche. » D'autres fois elle me disoit, étant tentée de me parler : « Retirez-vous, car je crains de succomber à la tentation de vous parler, et je manquerois à la charité. »

Elle dit un jour, sans se nommer, qu'une femme passoit les jours avec un homme sans savoir comment il étoit mis. C'étoit à elle que le Roi demandoit quelquefois : « Que dites-vous de mon habit neuf? — Ah! disoit-elle en le regardant, il est très beau, Sire; je n'y avois pas pris garde. »

Je lui demandois un jour si elle n'avoit jamais eu envie d'être religieuse; elle me dit que non, mais que si elle l'avoit été, ç'auroit été dame de Saint-Louis, afin de pouvoir instruire; qu'elle avoit toujours aimé et respecté l'état religieux, et qu'étant toute petite, dans un couvent, il y avoit une religieuse qui venoit souvent la voir, et quand elle sortoit d'avec elle, elle disoit : « Je ne sors jamais d'avec ma petite princesse, que je n'en aime mieux mon état. » Elle racontoit un jour que, dans sa jeunesse, étant dans un couvent, elle voulut, un carême, se priver de tous les desserts qu'on lui donnoit et ne les manger qu'à Pâques avec ses

amies qui les gardoient comme elle. Le jour de Pâques étant venu, elle dit en elle-même : « Est-il possible que ces bagatelles dont je me suis privée soient présentement si mal employées en les mangeant avec mes amies. » Aussitôt elle les alla distribuer à toutes celles qu'elle aimoit le moins.

M'ayant fait écrire une lettre à sa place, j'y mis le mot de respect; elle me dit : « Gardez ces profonds respects pour les évêques, car nous ne pouvons leur en trop porter. »

SUR LES PAUVRES.

Toutes les fois qu'elle faisoit quelque voyage à Fontainebleau ou ailleurs, elle faisoit mettre de la monnoie dans son carrosse pour distribuer sur le chemin.

Le Roi avoit accoutumé, quand il alloit à Fontainebleau, de prendre environ une centaine de louis pour distribuer dans le chemin, et, quand il étoit arrivé, Madame avoit grand soin de lui demander ce qu'il avoit de reste; elle me le montroit avec joie. « J'ai encore cela pour donner aux pauvres. »

Elle faisoit la même chose quand le Roi avoit de l'argent de reste de celui qu'il avoit destiné pour le temps qu'il seroit à Fontainebleau.

Dans l'année 1694, elle vendit un attelage de chevaux et une bague pour les pauvres[1].

Elle redoubla ses aumônes en 1709, qui étoit une année de stérilité, elle faisoit distribuer du pain, du potage, des couvertures et des hardes, souvent elle alloit elle-même faire ces distributions.

Son carrosse pensa verser un jour qu'elle alloit dans de mauvais chemins pour visiter des pauvres, et ce qui l'inquiéta dans ce moment fut que, si cet accident étoit arrivé, on auroit bien cru que c'est qu'elle alloit faire l'aumône. Elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit; quelquefois, elle m'en a fait faire, et me défendoit sous un grand secret de dire que c'étoit elle, ajoutant : « Je suis bien malheureuse; le peu de bien que je fais est su de tout le monde. » Ses aumônes alloient tous les ans à environ 54 000 ou 60 000 livres. Elle n'a jamais songé à amasser.

Elle se reprochoit toutes les dépenses qu'elle faisoit pour elle, et attendoit à l'extrémité pour se

1. En 1694, elle écrivait à Manseau, l'intendant de Saint-Cyr. « Je vous enverrai l'argent du Roi au premier jour, et le quartier de ses aumônes. Réglez et payez les miennes le plus tôt que vous pourrez. Ne plaignez ni peines ni embarras. Les circonstances exigent de nouvelles charités. Vous avez de l'invention; voyez si des pois, des fèves, du lait, de la farine d'orge, si, dis-je, quelque chose ne peut pas suppléer au pain qui est si cher. Je vous en charge, ne pouvant y donner mes soins. Excitez tout le monde au courage et au travail. S'ils ne sèment, ils ne recueilleront rien l'année qui vient. (*Histoire de madame de Maintenon*, t. IV, p. 455.)

donner un habit en disant : « J'ôte cela aux pauvres. »

Cette même année 1709, elle prit un soin particulier de seize pauvres familles de Versailles; elle alloit les voir, et, quand ils étoient malades, leur portoit tout ce qui étoit nécessaire de remèdes, hardes, etc.

On les recommandoit à monsieur le curé[1]. Elle disoit après ses visites : « Que j'ai eu de plaisir! je n'en trouve pas tant, même naturellement, au milieu des grandeurs de la Cour. »

Je l'ai vue pleurer plusieurs fois sur la misère des pauvres, et surtout pour la noblesse. Si j'ai eu le bonheur de lui plaire, j'ose dire que cela fut fondé d'abord sur ce qu'elle me vit touchée de la ruine d'un pauvre gentilhomme qui avoit sa fille à Saint-Cyr. Elle disoit : « La noblesse devroit bien m'aimer, car je l'aime bien, et je souffre extrêmement de la voir réduite où elle est. »

Elle a établi des Charités[2] et des écoles en bien des paroisses, et comme j'ai été témoin de celle d'Avon, près Fontainebleau, je vais en faire le détail.

1. La cure de la Paroisse à Versailles appartenait aux prêtres de la Mission, et le titulaire était l'abbé Huchon, auparavant curé de Sedan. Il avait succédé en 1703 à François Hébert, nommé évêque d'Agen.

2. On appelait sous l'ancien régime *Charités* ce que nous appelons aujourd'hui bureau de bienfaisance.

Elle commença par le faire approuver à monsieur le curé, puis elle fit faire élection d'une supérieure de la Charité, d'une trésorière des pauvres, et d'une garde-meuble. Ces officiers se prirent dans les femmes plus raisonnables du village et à la pluralité des voix; elle-même donna la sienne pour commencer cette Charité. Elle donna un petit fonds à monsieur le curé et à la garde-meuble des matelas, couvertures, draps et layettes, robes d'enfants.

Tout le temps que la Cour fut à Fontainebleau, elle alla très souvent à Avon, et, quand elle ne pouvoit y aller, elle m'y envoyoit pour voir des pauvres et lui en dire des nouvelles.

Ayant su, dans un autre voyage de Fontainebleau, que monsieur l'archevêque de Sens[2] devoit venir confirmer, elle s'appliqua encore davantage à instruire les enfants, pour qu'ils fussent en état d'être confirmés, et par ses soins il y en eut plus de soixante qui le furent.

J'oubliois de vous dire[3] qu'elle avoit établi une

1. Le curé d'Avon s'appelait l'abbé de Tronville. — Lavallée, dans une note aux *Mémoires sur madame de Maintenon*, de Languet de Gergy (p. 234), dit avoir eu entre les mains une partie de la correspondance de madame de Maintenon avec le curé d'Avon, et il ajoute : « Les lettres de ce bon prêtre sont d'une admirable naïveté. »

2. Hardouin Fortin de la Hoguette, archevêque de Sens en 1685, conseiller d'État en 1704, mort le 28 novembre 1715, à soixante-douze ans.

3. La rédaction même de cette phrase et l'emploi du mot

école pour les garçons et une pour les filles. Elle apprit elle-même au maître et à la maîtresse d'école comment il falloit qu'ils fissent le catéchisme. Quand elle pouvoit se dérober une matinée, elle venoit elle-même le faire. Je l'y ai vue deux heures de suite, sans se lasser, et, quand elle sortoit, elle disoit : « Que les œuvres de Dieu sont délicieuses! Il me semble qu'il n'y a qu'un moment que je suis là. »

Pour encourager les paysannes à bien répondre, elle donnoit de l'argent à celles qui apprenoient le mieux. Elle en choisit six des plus habiles qu elle nommoit ses filles; elle en prit un soin encore plus particulier, et, après les avoir bien instruites, elle les envoyoit instruire les autres. Souvent, après leur avoir fait le catéchisme dans leur école, elle leur disoit de venir encore la trouver à Fontainebleau, afin que, si elle avoit un moment, elle pût leur donner pour les instruire[1].

En l'année 1708 que la campagne de Flandres fut si malheureuse, après avoir été plusieurs jours dans une grande tristesse, on lui conseilla de chercher à

vous montre que mademoiselle d'Aumale écrivait uniquement pour les dames de Saint-Cyr et sans aucune pensée de publicité.

1. « Ce n'est point par nécessité, écrivait-elle à madame de Caylus, que j'ai pris une main étrangère mais pour apprendre à écrire à une demoiselle. Vous savez que ma folie est d'instruire. Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 79.

se dissiper; elle ne trouva rien de mieux que d'aller à Avon faire le catéchisme et voir les pauvres; son visage devenoit parmi eux d'une gaieté admirable, qui changeoit en rentrant à la Cour.

Elle ne vouloit pas que l'on grondât les écoliers ni les écolières s'ils n'apprenoient pas bien, disant que ces gens-là n'avoient pas beaucoup de facilité, et que c'étoit une injustice de leur demander autant qu'à d'autres. Elle leur montroit avec une patience au delà de ce que je pourrois vous dire, et jamais je ne l'ai vue en gronder ni rebuter aucun.

Elle vouloit que toutes ses aumônes passassent par le curé, afin de soutenir son autorité; elle observoit cela dans toutes les paroisses.

Elle se laissoit entourer, quand elle faisoit le catéchisme, de tous les enfants qui étoient dégoûtants et à demi nus, étant pleins de poux; souvent elle a été obligée de changer d'habit en sortant d'avec eux. Elle choisit aussi, dans l'école des garçons, six des plus avancés pour les instruire, afin qu'ils pussent aider au maître d'école; elle fit habiller les garçons et les filles de ces écoles pour l'hiver.

Elle parloit aux dames de Saint-Louis de son école avec plaisir; quelques-unes lui demandèrent si elle n'avoit mené personne à son école avec elle pour leur donner envie de faire de même. « Oui, répondit-elle,

mais elles le font peut-être bien mieux que moi; au moins tout le monde ne le sait pas, et moi, j'ai le malheur de ne pouvoir me cacher. »

Elle a quelquefois donné à manger dans sa maison de la ville [1], aux principales femmes d'Avon, qui l'avoient priée de leur faire faire un jour bonne chère.

Elle alla un jour se promener en carrosse aux environs d'Avon, et arrêta dans une maison de monsieur le comte de Toulouse; elle ne voulut pas se promener à pied, disant : « Il faut que je garde mes forces pour voir mes pauvres. »

Dans les temps d'afflictions elle n'oublioit jamais de faire ses bonnes œuvres ordinaires, et me disoit : « Quoique nous soyons affligées, il ne faut pas oublier nos pauvres; donnons le plus que nous pouvons. »

Elle étoit obligée de jouer à cause de madame la duchesse de Bourgogne et du monde qui venoit chez elle, outre qu'elle étoit fort aise d'éviter des conversations où l'on ne manquoit guère de médire ou de moquer; cependant elle ne laissoit pas d'avoir scrupule de ce jeu quand elle perdoit, disant : « Mon Dieu, j'aurois donné cette somme aux pauvres. » Ses pertes

1. Madame de Maintenon avait, en effet, loué à Fontainebleau une petite maison qu'elle appelait *Mon Repos*, où elle se retirait quelquefois. Elle y avait même établi une basse-cour dont mademoiselle d'Aumale s'occupait activement. — Voir *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 372.

n'alloient pas à quatre ou cinq cents francs par an; elle les regagnoit même, et, dès qu'elle avoit gagné, elle regardoit cet argent comme aux pauvres.

Elle se faisoit un plaisir d'entretenir quelqu'un sur son gain.

Elle disoit qu'elle se reprochoit tout ce qu'elle faisoit faire pour elle, pendant que tant de gens manquoient du nécessaire.

Elle étoit fâchée des voyages de Marly, parce qu'elle n'y pouvoit faire aucune bonne œuvre pour les pauvres, ni venir à Saint-Cyr autant qu'elle vouloit. « Je n'aime point, disoit-elle, les lieux où je ne puis pas répandre d'argent. »

L'assemblée de la Charité de Versailles se faisoit toujours devant elle, et, sur la fin, ne pouvant plus aller à la paroisse où on la tenoit, on la fit dans sa chambre. Toutes les dames y mettoient ordinairement un louis ou deux, et madame de Maintenon, pour faire comme les autres, en mettoit aussi deux ou trois, mais, quand l'assemblée étoit finie, elle y donnoit davantage. Cette assemblée duroit une heure; monsieur le curé de Versailles y prêchoit. Quelquefois madame de Maintenon étoit très malade, mais elle n'auroit jamais voulu la remettre à un autre jour, crainte que les pauvres n'y perdissent. On auroit bien pu la tenir ailleurs, mais elle disoit : « Mes pauvres

y perdront, car bien des dames viennent pour que je les nomme au Roi pour aller à Marly, ce qu'elles ne feroient pas, si c'étoit ailleurs l'assemblée[1]. »

On la nommoit au commencement à Versailles : la mère des pauvres.

Elle avoit une troupe de noblesse à Versailles qu'elle appeloit ses dames du Palais; elle prenoit le soin de leurs maris et de leurs enfants; elle les alloit voir, leur donnoit mille secours, les amenoit l'une après l'autre avec elle à Saint-Cyr pour qu'elles passassent quelques journées agréables, et qu'elles fussent bien nourries. Il y en avoit qu'elle alloit voir sans qu'on sût que c'étoit elle; cela la ravissoit. Elle me chargea à Versailles de les faire manger chez elle

1. Dans sa *Correspondance*, la Princesse Palatine parle en termes plaisants mais un peu grossiers, comme c'était son habitude, de ces réunions de charités. (Ed. Brunet, t. II, p. 53.)

15 janvier 1719.

« La Maintenon se piquant de dévotion, on la craignoit tellement à la Cour, qu'on auroit plutôt offensé le bon Dieu qu'elle. A Versailles elle avoit chaque semaine une assemblée où toutes les dames étoient obligées de se rendre pour faire la charité aux pauvres. Le curé appelé Auchon, leur adressoit chaque fois une exhortation pour les engager à faire l'aumône. A la sortie d'une de ces réunions, où on leur avoit fait une exhortation, elles pouffoient toutes de rire. Le curé leur avoit dit ces mots : « Mesdames, je sais que vous êtes bien bas percées » (c'est une expression triviale des gens du commun pour » dire que la bourse est mal garnie); mais nos besoins sont » grands; attendrissez-vous; ouvrez-vous. . . . . » C'étoit pour attendrir ces dames que le curé leur avoit adressé ce discours de la manière la plus serieuse du monde. »

de temps en temps, de les aller voir, de les consoler.

J'eus le plaisir de la voir entrer chez une pauvre veuve dont le mari avoit été major de place. Cette femme ne sachant pas que ce fut madame de Maintenon, quand elle la vit entrer, elle se leva un instant seulement, se rassit les jambes croisées et lui contoit ses malheurs, même avec peine tant elle étoit accablée de tristesse, ayant beaucoup d'enfants; moi, voyant qu'elle ne connoissoit pas madame de Maintenon, je lui dis : « N'avez-vous pas été chercher quelque secours auprès de madame de Maintenon? — Oui, répondit-elle; un valet de chambre m'a fait espérer qu'il lui donneroit mon placet; on dit que c'est une dame charitable, mais je suis trop incommodée pour l'aller voir; j'ai l'estomac rétréci de ne pas manger. » Madame de Maintenon sortit sans se faire connoitre, lui donna de grands secours; outre ce qu'elle lui donna dans la suite tous les mois, elle la fit aussi assister considérablement par madame la duchesse de Bourgogne. Cette pauvre veuve fut bien étonnée quand on lui dit que c'étoit madame de Maintenon qui avoit été chez elle.

Madame de Maintenon parla à madame la duchesse de Bourgogne de cette femme qui avoit l'estomac rétréci; cela lui procura des aumônes de cette prin-

cesse, qui donnoit de temps en temps de l'argent à madame de Maintenon, lui disant : « Ma tante, voilà pour votre estomac rétréci. »

Les détails dans lesquels elle entroit pour soulager les pauvres seroient trop longs à écrire. Elle alloit chez eux visiter jusqu'à leurs hardes pour leur donner celles qui leur manquoient, leur portant du pain, de la viande, du sel, des couvertures, draps, linges, layettes d'enfants, robes, chemisettes, juste-au-corps, et donnant de l'argent à ceux qui n'avoient pas besoin de ces choses. Elle portoit aussi du vin, du sucre aux malades.

Elle a toujours eu grand goût pour faire apprendre des métiers aux pauvres gens qui pouvoient travailler, et a plutôt assisté ceux qui cherchoient à s'occuper que les fainéants.

Dans une distribution qu'elle fit de pain et d'argent, où elle fut près de deux heures, allant dans toutes les maisons des pauvres, l'heure de s'en retourner étant venue, elle me dit quand je l'avertis : « Le temps m'a passé bien vite; il me semble qu'il n'y a qu'une demi-heure que je suis ici; j'ai eu un grand plaisir. »

Elle a toujours eu une grande compassion des enfants et des vieillards; elle les a toujours assistés; quelquefois elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfants, et elle les récompensoit quand elles les lui rapportoient en bonne santé.

Quelquefois, sur le chemin de Saint-Cyr, elle rencontroit de pauvres femmes qui avoient l'air de se trouver mal; elle les mettoit dans son carrosse, les faisoit manger en arrivant et les renvoyoit avec de l'argent.

Ayant été voir plusieurs pauvres femmes à qui elle donnoit de l'argent pour avoir du blé, elle dit : « Il faut que Dieu soit bien bon de nous récompenser des charités que nous faisons, car, pour moi, je suis si aise et j'ai tant de plaisir que je ne devrois pas avoir d'autre récompense. »

Une femme qu'elle assistoit étant fort importune, et toujours mécontente, ne trouvant pas que madame de Maintenon lui donnât assez : « Elle aura beau m'injurier, dit-elle, je lui ferai toujours du bien, car c'est pour l'amour de Dieu, et non pour l'amour d'elle. »

Ayant passé un dimanche une partie du jour à l'église, et l'autre à visiter et instruire des pauvres elle dit : « Que les journées sont courtes quand on travaille pour Dieu. »

Elle a souvent mené avec elle madame de Dangeau[1]

1. Sophie-Marie de Bavière, comtesse de Löwenstein, née vers 1664, épousa en 1686 Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau. Elle mourut en 1736. Madame de Maintenon se faisait assister non seulement de madame de Dangeau, mais encore de deux laquais. L'un qui était à son service et s'appelait Cholet était « fort sage et pieux ». L'autre était au service de madame de Dangeau. (Lettre de mademoiselle d'Aumale dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, 249.)

quand elle alloit faire le catéchisme, disant : « Peut-être que Dieu veut se servir de moi pour lui inspirer de faire de même dans ses terres. »

Elle donna un louis et demi à une pauvre fille qui lui dit : « Mais, madame, si les gens que je sers voyent cela, ils ne me donneront rien. » Madame lui répondit : « Il ne faut pas mentir; je vous donne encore une pièce de seize sols; montrez-la et dites que je viens de vous la donner; ils ne penseront pas que je vous ai donné autre chose. »

Elle me fit apprendre à jouer du clavecin, et voyant que l'argent devenoit rare et que les pauvres augmentoient, elle me dit : « Il faut finir; j'ai scrupule de mettre de l'argent à cela pendant que tant de gens manquent de tout. »

Des pauvres lui ayant dit qu'ils ne pouvoient avoir de sel, elle en fit acheter et le leur distribua elle-même.

Je lui ai vu relever plusieurs couvents qui étoient dans une grande misère, entre autres Gomerfontaine qu'elle aimoit fort, parce qu'elle espéroit que Dieu y étoit bien servi, et que l'abbesse avoit été élevée à Saint-Cyr [1]. Elle y donna tant en présents qu'en pen-

1. L'abbesse de Gomerfontaine s'appelait madame de Viefville de Rouviller. Née en 1677 et parente du cardinal de Noailles, elle fut élevée à Saint-Cyr et se fit religieuse à l'abbaye d'Argensol, de l'Ordre de Saint-Bernard. Louis XIV lui donna l'abbaye de Gomerfontaine, et, pour l'aider à fonder

sions environ quarante mille livres en peu d'années; elle y envoya des demoiselles de Saint-Cyr pour trois mois seulement, afin de donner à cette maison les mêmes principes d'éducation que l'on a à Saint-Cyr.

Elle a établi et soutenu bien des séminaires, où elle avoit toujours beaucoup de gentilshommes qu'elle faisoit élever.

Elle a empêché les Ursulines de Mantes de se séparer; elle leur a fait de grands biens, et leur en a procurés du Roi.

Bizy, où il y avoit une Supérieure[1] qui avoit été élevée à Saint-Cyr, a été conservé par ses soins et ses charités.

Elle a soutenu pendant trente-huit ans les Bénédictines de Moret[2].

cette maison, madame de Maintenon mit auprès d'elle mademoiselle d'Aumale, qui lui rendit les plus grands services. On trouve dans les *Lettres sur l'éducation des filles*, p. 253, les conseils que madame de Maintenon donnait à mademoiselle d'Aumale à cette occasion.

1. Cette supérieure s'appelait madame Durand de la Mairie; née en 1676, elle avait été élevée à Saint-Cyr et était entrée dans l'ordre des Bénédictines. A partir de l'année 1713, madame de Maintenon lui adresse d'assez fréquentes lettres qui sont publiées dans les *Lettres sur l'éducation*, p. 321 et *passim*.

2. Le 25 septembre 1715, c'est-à-dire peu de semaines après la mort de Louis XIV, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Outre toutes mes charités, une des plus considérables étoit les Bénédictines de Moret, qui seront obligées à se séparer si la Providence ne leur fournit quelque secours.... M. le cardinal de Rohan me donnoit avec une grande exactitude 500 francs ou environ à toutes les commu-

Il y en a bien d'autres à qui elle donnoit des pensions, mais voilà les plus considérables et dont j'ai été témoin.

Quand il y avoit des demoiselles de Saint-Cyr dans ces couvents, et qu'elle y envoyoit de l'argent, elle mandoit souvent que c'étoit pour suppléer aux pensions de ces demoiselles quand elles n'étoient pas bien payées, ne voulant pas que les demoiselles fussent à charge, et voulant les faire considérer où elles étoient.

Une femme très pauvre étant venue à Saint-Cyr pour obtenir quelque chose d'elle, accoucha à l'hôtellerie, sans avoir rien pour elle, ni pour son enfant. Madame de Maintenon mit toutes les dames de Saint-Louis à travailler pour faire une layette qui fut finie en trois heures. Elle la prit avec une joie extrême, disant : « Vous venez de faire votre récréation; je vais faire la mienne. » Elle descendit où étoit cette femme, fit immédiatement emmailloter son enfant, en prit de grands soins, et assista la mère. Il y a mille traits de cette nature.

Elle n'a jamais voulu souffrir de demoiselles pour ses femmes de chambre, ne pouvant voir sans peine

nions du Roi. Il a eu ce soin là jusques à la dernière. Je doute qu'il reçoive les mêmes aumônes à distribuer, et si cela étoit, il pourroit peut-être bien vous donner quelque chose pour ces pauvres filles de Moret et je ne lui demanderai plus rien ». (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 50.)

qu'elles fussent réduites à cela; ce n'a jamais été que des bourgeoises et même des paysannes.

L'année du grand hiver de 1709, elle retrancha une partie des étrennes de ses domestiques et leur dit : « Vous savez bien que ce n'est pas pour me donner plus de robes et de commodités, mais pour assister les pauvres. »

Monsieur le duc de Noailles lui fit un jour présent d'une boîte précieuse, au mariage d'une de ses sœurs. « Pourquoi, dit-elle, me donnez-vous cela? J'aimerois bien mieux de la toile, du blé, une bonne charretée de foin, car j'en ferois un meilleur usage que je ne le puis faire de cette belle boîte. »

Monsieur le duc de Noailles entra dans son goût, pour plaisanter, et, à un autre mariage, il lui fit présent de serviettes, mais si fines qu'une tenoit dans le creux de la main.

Presque toujours, en envoyant de l'argent à de pauvres noblesses, c'étoit à condition qu'on ne la remercieroit point : « Je suis, disoit-elle, honteuse du peu que je fais, et au désespoir de voir ces gens-là avoir besoin. »

Quelquefois elle est rentrée chez elle sans écharpe, sans coiffe, les ayant données à de pauvres dames; elle en faisoit faire autant à la demoiselle de Saint-Cyr qui étoit avec elle.

Étant un jour accablée d'affaires et partant pour un voyage, elle ne fit entrer dans sa chambre qu'une paysanne avec sa fille, qui demandoient à la voir; elle leur dit : « Votre visite m'a fait plus de plaisir que celle des gens de la Cour que je vais retrouver. »

Elle rencontra un jour une paysanne à qui elle fit mille signes d'amitié, disant : « C'est une de mes amies; il ne faut jamais mépriser ces gens-là. »

Voici à peu près l'ordre de sa journée.

Elle se levoit ordinairement entre six et sept heures, alloit aussitôt à la messe, communioit deux ou quatre fois la semaine. Pendant qu'elle s'habilloit, elle faisoit lire dans le Nouveau Testament ou l'Imitation, ou le Bréviaire disant : « Je profite de tout le temps que j'ai pour ces lectures; car on ne m'en laisse guère d'autre. » Le reste de sa journée étoit employé suivant ses affaires. Elle prioit Dieu, sur les cinq heures, et faisoit lire comme le matin, jusqu'à ce que le Roi vînt chez elle.

Avant de se coucher elle écrivoit les choses qui avoient pu l'embarrasser dans la journée, ou lisoit les fautes qu'elle avoit faites et l'emploi de sa journée pour en rendre compte à son directeur qui étoit monsieur Godet des Marais, évêque de Chartres, et, depuis sa mort, à monsieur de la Chetardie, curé de Saint-

Sulpice[1]. Elle leur envoyoit tous les mois ses écrits.

Ses lectures étoient toujours dans le Nouveau Testament, l'Imitation, le Bréviaire, les Instructions de monsieur l'évêque de Chartres pour sa conduite, et les Psaumes; c'est ce qu'elle goûtoit le plus et dont elle ne s'est jamais lassée. Son confesseur ordinaire a toujours été le supérieur des missionnaires qui sont à Saint-Cyr; quand elle se confessoit ailleurs, c'étoit toujours ou au curé du lieu, ou au supérieur si c'étoit dans quelque communauté, disant : « Ceux qui sont à la tête doivent être les plus habiles. »

Voici à peu près les temps où le Roi venoit chez elle.

Il venoit régulièrement tous les jours sur les cinq ou six heures, quelquefois plus tôt ou plus tard, selon que sa promenade ou ses conseils finissoient; il y demeuroit jusqu'à dix heures, qui étoit l'heure de son souper.

Il dînoit chez elle deux fois la semaine avec quelques dames; cela se faisoit dans les derniers temps.

Quand il prenoit médecine, elle alloit chez lui, et de même quand il étoit saigné. Les princes et princesses y alloient aussi ces jours-là, mais quand madame de Maintenon y étoit, tout le monde sortoit.

1. Joachim Trotti de la Chétardye, né le 23 novembre 1636, entra en 1663 dans la congrégation de Saint-Sulpice. Il devint le directeur de madame de Maintenon en 1709 et mourut le 29 juin 1714.

Quand on étoit à Versailles, le Roi ne venoit pas chez elle le matin, afin de ne pas interrompre sa journée et qu'elle pût aller à Saint-Cyr les jours qu'elle vouloit; mais à Marly et à Trianon, qu'il n'y avoit pas de conseil, le Roi venoit chez elle le matin après sa messe jusqu'à son dîner, et souvent se promenoit avec elle. A Fontainebleau, il y venoit aussi presque tous les matins après sa messe, avant de se mettre au conseil. Il y venoit l'après-dîner, quand il n'y avoit pas de conseil.

Après la mort de madame la Dauphine de Saxe, elle cherchoit plus que jamais à l'amuser pour le dissiper, et, comme il aimoit la musique, elle lui proposa de faire venir les musiciens chanter chez elle, et il y eut de ces musiques trois ou quatre fois la semaine. Cela se passoit dans le particulier ; il n'y avoit que les dames qui jouoient ordinairement avec madame de Maintenon qui étoient à ces musiques. Il y avoit des jours de petites musiques. Elle étoit composée de madame d'Auxy et de moi, et, pour la fortifier un peu, le Roi y joignoit mademoiselle Prièche et son mari, pour l'accompagnement. Le Roi dit en nous la donnant : « C'est une jolie femme, dont vous vous accommoderez bien et qui est fort vertueuse. » Quelquefois nous chantions les chants d'*Esther* et d'*Athalie*, et autres de Saint-Cyr, ce qui faisoit un grand plaisir à madame de

Maintenon. Cette petite musique fut établie pour suppléer à tous les temps où le Roi n'auroit rien, et qu'elle pourroit l'amuser.

Nous chantions souvent deux heures et demie de suite. Je ne mets tous ces petits détails que parce qu'on me les a demandés à la maison de Saint-Cyr.

Les dames qui faisoient sa société ordinaire dans le temps que j'étois avec elle étoient :

Madame la duchesse de Noailles, sa nièce.

Madame la marquise de Dangeau.

Madame la marquise de Lévis[1].

Madame la marquise d'O[2].

Madame la marquise d'Heudicourt.

Madame de Montgon sa fille.

Madame la comtesse de Caylus.

Ces dames étoient de toutes ses parties et ses jeux avec le Roi et s'appeloient *le Familier* ou, pour rire, *la Cabale*[3].

1. Marie-Françoise d'Albert de Luynes, née à Paris le 15 avril 1678, morte le 3 novembre 1734; elle avait épousé Charles-Eugène marquis de Lévis, qui mourut à Paris le 9 mai 1734, âgé de soixante-cinq ans.

2. Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues épousa en 1686 ou 1687, Gabriel, marquis d'O et de Franconville. Elle mourut à Paris le 12 octobre 1737. Elle était dame du palais de la duchesse de Bourgogne.

3. En 1712 madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Mon petit doigt m'a dit que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes. Il faut se consoler par là des autres petites contradictions qu'on trouve en son chemin. Je croyois diner avec

Voici encore de ces petits détails que l'on m'a demandés.

Un jour, pour se divertir, elle composa quelques couplets de chansons sur ses dames : voici ceux qu'elle me dit.

POUR MADAME LA DUCHESSE DE NOAILLES
QUI N'ÉTOIT PAS ARRIVÉE A FONTAINEBLEAU
EN MÊME TEMPS QUE LA COUR.

Sur l'air du *branle-bas de Metz.*

Notre brillante Duchesse
Ne feroit-elle pas mieux
De nous montrer ses beaux yeux (*à Fontainebleau*)
Que de rester à Lutèce
Et laisser notre grand roi
Entre sa cousine et moi (*Madame de Caylus*).

De Caylus le beau visage
N'est pas le plus grand trésor ;
Son humeur vaut mieux que l'or
Quand on sait en faire usage.
Son commerce est délicieux
Et l'emporte sur ses yeux.

Notre parfaite d'Aumale
Est bonne dans tous les temps
Et remplit parfaitement

ma cabale, le Roi l'a empêché ; il doit venir chez moi à deux heures. Peut-être ne viendra-t-il pas si tôt. Il doit sortir à quatre. Peut-être ne sortira-t-il point. Il compte sur un jeu ce soir. Peut-être ne le verrons-nous pas? J'ignore parfaitement ce que je fais demain. Tout ce que je sais c'est que je suis très importune aux autres et à moi-même ». (Recueil des dames de Saint-Cyr.)

Les vides de la *Cabale*.
Elle mériteroit bien
Un sort plus doux que le sien[1].

MADEMOISELLE DE PENCRECH
(MADAME D'AUXY)

Pour la jeune favorite
On ne connoît rien de sûr.
Tout nous y paroît obscur
Soit mérite ou démérite,
Mais on voit distinctement
Qu'elle aime un peu trop l'argent.

C'est qu'étant encore fort jeune, elle disoit qu'elle aimoit mieux un louis d'or dans sa poche que d'acheter un tablier brodé dont elle avoit fort envie.

Elle en fit un très joli sur madame de Dangeau mais je ne le retins pas.

Dans le temps de la jeunesse de madame de Caylus, de madame la comtesse de Mailly[2] et de Mornay[3],

1. Le Roi n'avait encore rien fait pour elle.

2. Marie-Anne-Françoise de Sainte-Hermine était fille d'Hélie, marquis de Sainte-Hermine, et d'Anne-Madeleine le Valois de Villette, cousine de madame de Maintenon; elle avait épousé Louis, comte de Mailly, menin du Dauphin. Après avoir été dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne et de la reine Marie Leczinska, elle mourut le 6 novembre 1734 à l'âge de soixante-sept ans. « C'étoit, dit Saint-Simon, une demoiselle de Poitou qui n'avoit pas de chausses ». (*Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. Ier, p. 87.)

3. Françoise-Renée de Coëtquen Combourg, mariée le 2 septembre 1685 à Henry-Charles de Mornay, colonel du régiment de Béarn, aide de camp du Dauphin, tué au siège de Manheim le 9 décembre 1688. Elle mourut au Calvaire du Marais le 9 mai 1743, âgée de soixante-treize ans.

qu'elle avoit toujours avec elle, elle fit sur elles aussi ce badinage.

Sur l'air : *Malheureux les ennemis de ce prince redoutable, du temple de la paix.*

Malheureux sont les laquais
De nos trois jeunes comtesses
Heureux qui ne sert jamais
De si fâcheuses maîtresses.

C'est qu'elle voyoit ces dames envoyer leurs gens au bout de Versailles dans un mauvais temps, et les y renvoyer aussitôt, parce qu'elles oublioient de donner toutes leurs commissions à la fois.

Jouant un jour à la *ressource* avec le Roi, qui mettoit un bijou pour la personne qui gagnoit, madame de Maintenon et madame de Dangeau disputèrent longtemps le gain; madame de Maintenon l'emporta. Le lendemain matin, elle l'envoya à madame de Dangeau en lui mandant : « Souffrez, madame, que je répare l'aveuglement de la fortune qui se déclara hier pour moi, dans la seule dispute que je puis jamais avoir avec vous[1]. »

1. Cette lettre, dont mademoiselle d'Aumale ne cite ici qu'un passage, se trouve dans le catalogue de la collection Morrisson, t. IV, p. 40.

MADAME D'HEUDICOURT LUI PRÉSENTANT UN BOUQUET.

Que puis-je vous offrir, au jour de votre fête,
Que des vœux et des remercîments,
Vous qui des malheureux recevez la requête
Avec de tendres mouvements.
Vous qui les consolez dans leurs cruels tourments,
Vous qu'à faire le bien, on trouve toujours prête
Et qui par vos bontés et par vos agréments
Des gens que vous aimez rendez les jours charmants.
Puissiez-vous, en repos, durant vingt ou trente ans
Conserver votre cœur et votre bonne tête
Et ne changer jamais pour moi de sentiment.

MADAME DE CAYLUS.

Du plus simple bouquet on estimoit l'hommage
Au bon vieux temps; or tel étoit l'usage,
Et pour certain en tous lieux on tenoit
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde
C'étoit donner toute la terre ronde,
Car seulement au cœur on se prenoit [1].

Si vous vouliez en ma faveur faire revivre aujourd'hui ce bon temps; j'aurois lieu d'être contente et sûre que mon présent auroit tout le mérite du sentiment qui vous le fait offrir; mais incertaine de son sort, je n'ose me nommer.

Or devinez qui je puis être,
Mon cœur, étoit à vous dès sa tendre saison

1. Ces vers de madame de Caylus sont une imitation d'un rondeau de Marot intitulé : *de l'Amour du siècle antique*. Voir *Correspondance de madame de Caylus*, éd. Raunié, p. 201.

Par mes seuls sentiments vous devez me connoître.
Le goût qui les reçut devança la raison,
Elle s'en applaudit, et faisant disparoître
Tous frivoles désirs
A vous plaire, à vous voir, borna tous mes plaisirs.
Or devinez qui je puis être?

A ce présent je voudrois bien
Joindre quelque chose du mien;
Mais connoissant ce que vous êtes
Et le peu de cas que vous faites
De tous ces biens de vanité
Dont le vrai caractère est la fragilité,
Que pouvois-je en ce jour mieux faire
Afin de vous prouver mon zèle et mon ardeur
A chercher ce qui peut vous plaire
Que de vous présenter mon cœur.

Un cœur au moins est chose plus solide,
Au tribunal, où la raison décide.
Vous connoissez le mien, vous savez ce qu'il vaut,
J'ose le dire, il est tout comme il vous le faut
Respectueux, tendre, fidèle.
Pour vous se sentant chaque jour
Une inclination nouvelle;
Pour vous, quiétiste en amour.
Des plus constants, des plus sincères
Un vrai cœur en un mot, du bon temps de nos pères[1].

MADEMOISELLE D'AUMALE AU JOUR DE SA FÊTE DONNANT UNE CORBEILLE ET DES ŒILLETS.

Sur l'air du *branle-bas de Metz*.

Tous les ans, une corbeille
Et un œillet seulement,
Ce n'est pas contentement

1. Ces vers sont également cités par La Beaumelle, édition de Maestricht, t. VI, p. 2, mais ils sont un peu différents.

Quand on veut faire merveille!
Mais vous dites trop souvent
Que j'aime trop peu l'argent.

Madame de Maintenon disoit que les demoiselles de Saint-Cyr jetoient l'argent par les fenêtres.

MADEMOISELLE D'AUMALE ENCORE A SA FÊTE DONNANT DE PETITS OUVRAGES QU'ELLE AVOIT FAITS.

Sur l'air des *Feuillantines*.

Il n'est rien de précieux
Sous les cieux
Qui soit digne de vos yeux;
Je n'aspire sur la terre
Qu'à vous voir et à vous plaire.

Tous les jolis vers qu'on a faits pour elle sont à Saint-Cyr, si on en veut voir d'autres.

MADAME DE DANGEAU
LUI ENVOYANT UN JOUR UNE CORBEILLE PLEINE DE TOUTES SORTES DE JOLIS AJUSTEMENTS.

De votre ajustement vous avez peu de soin,
Mais la mode est de tous les âges;
Les personnes les plus sages
La suivent toujours de loin.

SUR DIEU.

Elle a agi dans tout, jusque dans les moindres choses, avec une grande pureté d'intention, disant très souvent : « Y a-t-il quelque bien à aller chez

telle personne, à écrire une telle lettre, à faire plaisir à cette autre, etc. » Dès qu'elle y voyoit de l'inutilité, elle ne le faisoit pas; souvent elle m'a refusé d'aller me promener et dîner chez quelque dame, me disant : « Vous n'aurez pas de bien à faire là. »

Dans les grands malheurs et les pertes de la France, son recours étoit d'abord d'aller à la chapelle, dans la petite tribune que le Roi lui avoit fait faire.

Elle me fit chanter un jour un cantique de Saint-Cyr qui est de monsieur Racine[1] et qui commence par ces paroles :

Quel charme vainqueur du monde

et quand je fus à celles-ci :

O sagesse, ta parole
Fit éclore l'univers

elle parut dans l'admiration, jeta quelques larmes et me le fit recommencer parce qu'il la mettoit en dévotion[2].

1. Jean Racine, né à la Ferté-Milon le 22 décembre 1639, mort le 21 avril 1699.

2. Ce cantique, intitulé : *Sur les vaines occupations des gens du siècle*, est tiré de différents endroits d'Isaïe et de Jérémie. La strophe qui attendrissait madame de Maintenon est celle-ci :

O sagesse, ta parole
Fit éclore l'univers,
Posa sur un double pôle
La terre au milieu des airs.
Tu dis et les cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes
Et qui suis-je, que tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser?

(Edition des Grands Écrivains, t. IV, p. 159).

Toutes les fois qu'elle entendoit chanter le trio d'*Esther* : « *Ah! qui peut avec lui partager notre amour*[1] », elle étoit toute prête de faire l'oraison.

Elle étoit ravie quand elle recevoit quelques lettres d'évêques et gens d'église, et qu'elles lui parloient de Dieu; elle les relisoit plusieurs fois, et disoit : « Qu'il sied bien à ces gens-là de parler de Dieu, et que cela me fait plaisir. »

Elle disoit qu'elle n'avoit aucun mérite à la présence de Dieu, parce qu'elle lui étoit naturelle, que tout la portoit à penser à Lui.

Elle dit un jour, à l'occasion d'un crucifix qu'elle portoit dans son oratoire : « Il me semble que, quand on est dans la sécheresse et dans la peine, et qu'on baise humblement les pieds de mon Seigneur, on y trouve toujours de la consolation. »

On parloit devant elle du livre de l'*Imitation*; elle dit : « Il me semble que tout le monde trouve que ce qui est connu ne touche point; je ne suis pas de même, car tout ce que je lis me touche, même les choses les plus ordinaires. »

Ayant essuyé de la part du Roi une contradiction fort sensible, comme je m'en affligeois, elle me dit : « Je vous assure que j'en ai remercié Dieu sur-le-

1. *Esther*, acte III, scène IX.

champ; que seroit-ce que ma place, si je n'éprouvois rien qui me fît de la peine! »

Elle me racontoit un jour quelque chose encore de fort sensible qu'elle avoit eue à souffrir de la part du Roi, et me dit : « J'ai eu bien de la peine à me contraindre, mais j'ai prié Dieu qu'il me fît la grâce de ne le point marquer et de ne rien dire qui fît voir ce que je sentois, et il m'a exaucée, car j'ai résisté jusqu'à la fin. » Je lui dis que je l'admirois et que j'avois de la peine à comprendre comment, dans un si grand chagrin, elle avoit eu le courage de prier. « Oh! dit-elle, si je ne le faisois pas, Dieu ne me feroit pas les grâces qu'il me fait. »

Elle a souvent eu scrupule de communier si souvent, et disoit qu'elle avoit besoin de temps en temps que ses confesseurs lui ordonnassent de le faire pour continuer.

Elle ne se confessoit que tous les huit jours ordinairement, et toujours au curé de l'endroit où elle étoit. Quand elle n'avoit pas son confesseur, je l'ai vue se confesser à Rambouillet, sans besoin, dans la crainte de scandaliser le curé, disant : « Il n'est pas obligé de savoir que je communie trois ou quatre fois la semaine, et que je ne me confesse pas chaque fois. »

Elle faisoit tous les ans une revue, presque toujours

le Mercredi saint, pour faire ses Pâques le Jeudi saint; elle n'étoit guère plus d'un quart d'heure à la faire.

Elle ne vouloit point se mêler des bénéfices, crainte d'avoir sa conscience engagée. Elle en a pourtant fait donner quelques-uns, mais ça a été après que des prélats ou des gens d'église répondoient de ceux pour qui elle les demandoit [1].

Elle a fait faire quantité d'ornements et de linge pour les pauvres églises à qui elle donnoit des calices, et des ciboires quand elles en manquoient.

Elle dit un jour à des demoiselles de Saint-Cyr qui étoient dans sa chambre : « Mes chères enfants, n'oubliez jamais cette sentence : avoir recours à Dieu est l'unique science qui puisse vous mettre en repos. »

Elle fut un jour deux heures de suite à la paroisse; je lui dis que je croyois qu'elle ne savoit pas l'heure. « Il est vrai, répondit-elle, que le temps passe vite avec Dieu; rien ne repose tant que d'être avec Lui. »

On lui portoit un carreau à l'église; elle l'ôtoit quand on commençoit la messe, et, quand elle étoit malade et qu'elle s'en servoit, elle l'ôtoit à l'élévation jusqu'à la communion.

1. Je me mêle peu de ce qui regarde les bénéfices, et je crois qu'il faudroit laisser M. l'abbé de Caylus s'affermir dans les devoirs de sa profession avant de lui désirer du bien d'église », écrivait madame de Maintenon à madame de Caylus, le 16 février 1698. (Recueil des dames de Saint-Cyr.)

Écrivant à une dame qui avoit des afflictions, elle lui mandoit : « C'est le plus heureux temps de votre vie; l'amitié naturelle que j'ai pour vous me rend bien sensible à vos afflictions, mais la foi m'apprend à bénir Dieu dans ce temps-là. »

On lui dit que les Jansénistes défendoient ou n'approuvoient pas le chapelet. Elle me dit : « Je n'ai pas accoutumé d'en porter un dans ma poche; donnez-m'en un, que je montre l'exemple aux timides, car je suis fâchée de voir abolir cette dévotion à la Sainte Vierge. »

Allant un jour, pour la première fois, dans une église, elle dit que c'étoit pour demander trois grâces à Dieu, que souvent il en accordoit une, qu'elle en avoit l'expérience. Je lui dis que je demanderois les mêmes qu'elle. « Demandez donc, répondit-elle, la paix et le repos de la France, que nos Princes reviennent en bonne santé; je crois que Dieu veut bien qu'on lui demande cela, car de demander seulement la gloire du Roi et de nos Princes, je sais que cela ne seroit pas selon Dieu. »

Les paroles du mauvais riche : « Vous avez eu vos aises dans ce monde, » la frappoient beaucoup. « On ne lui reproche pas des crimes, disoit-elle, mais d'avoir eu ses aises. »

Sur ces autres paroles de saint Paul : « Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, » elle

disoit : « Celles-là me font toujours de la peine, car je ne trouve point terrible, mais bien doux de tomber entre les mains de Dieu. »

Elle étoit touchée de ce que toute grandeur s'efface devant Dieu, et avoit un singulier plaisir à se mêler avec tout le monde dans les exercices de religion. « J'ai toujours de la joie, disoit-elle, quand je vois tout confondu et sans nulle différence ; ma femme de chambre qui communie avec moi, et souvent bien mieux que moi. »

Un jour que la Cour partoit pour Fontainebleau, je lui dis que j'étois fâchée de quitter Saint-Cyr ; elle répondit : « Dieu n'est-il pas partout. »

SES MEUBLES.

A Versailles, à Marly et dans toutes les maisons du Roi, elle étoit meublée par lui ; elle avoit seulement à sa maison de la ville des meubles à elle, mais qui n'étoient que pour les domestiques, et sa maison de la ville à Fontainebleau de même. Elle ne vouloit pas, par modestie, que l'on dît : « mon hôtel, » mais : « ma maison de la ville ».

Elle avoit à Maintenon quatre ou cinq appartements meublés assez proprement pour quand la Cour y alloit ; elle y avoit tout laissé, mais il n'y avoit

aucune belle tapisserie, les meubles étoient de damas.

Elle avoit de vaisselle d'argent environ pour quinze mille francs; vous connoissez le meuble de damas bleu qu'elle avoit à Saint-Cyr [1], et qui lui servoit depuis le commencement de la maison, et un autre petit meuble de damas cramoisi qu'elle portoit avec elle, dans le temps qu'elle étoit obligée de suivre le Roi en Flandres. Je ne lui ai jamais connu autre chose.

Elle alloit quelquefois dîner chez quelques seigneurs ou dames; quand elle rentroit chez elle, elle me disoit souvent : « Voilà bien du temps perdu. »

Je lui ai vu faire bien des visites, écrire bien des lettres, dans l'intention que cela fût bon à quelque chose. « Je ne plains pas, disoit-elle, de leur faire à tous la cour, pour qu'ils fassent plaisir à mes protégés. Je n'ai besoin de personne, et on ne peut m'obliger que dans les autres, et surtout dans ce qui regarde Saint-Cyr. »

J'ai ouï plusieurs personnes la blâmer de ce que toutes les demoiselles qu'elle avoit mariées au commencement de Saint-Cyr l'avoient été avec des gens d'affaires et presque jamais à des gentilshommes ; mais ces personnes ne savoient pas que le Roi avoit

1. Madame de Maintenon, comme on le verra plus loin, laissa par testament ce meuble de damas bleu à mademoiselle d'Aumale.

refusé de donner des gouvernements ou autres emplois, à condition que ceux à qui il les donneroit épouseroient des demoiselles dont madame de Maintenon étoit chargée. Ces sortes d'établissements, qui n'auroient rien coûté, n'étoient point du goût du Roi, ce qui fit que madame de Maintenon eut recours aux ministres, qui, pour lui faire plaisir, donnoient des emplois à des gens d'affaires, à condition qu'ils prendroient des demoiselles qu'elle vouloit établir.

Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour s'opposer à la chapelle magnifique que le Roi fit faire à Versailles, parce que la misère des peuples étoit grande dans ce temps-là, et qu'elle croyoit aussi que Versailles dans la suite ne seroit plus le séjour de la Cour.

L'entreprise de la rivière d'Eure lui a toujours fait bien de la peine et n'a jamais été de son goût[1].

Une dame ayant dit un jour chez elle un fort mauvais mot, elle en fut fort moquée le lendemain. Madame, ne croyant pas que je l'eusse entendu, me dit : « Je voudrois vous parler de quelque chose que l'on dit hier dans ma chambre; mais, quoique ce soit

1. La chapelle actuelle du château de Versailles n'a été en effet commencée qu'en 1698; elle ne fut terminée qu'en 1710. Quant à l'entreprise de la rivière d'Eure, on sait que cette entreprise avait pour but d'amener à Versailles les eaux de cette rivière. Les travaux de l'aqueduc durent être abandonnés. On en voit encore les ruines dans le parc de Maintenon.

une bagatelle, ce seroit manquer un peu à la charité; vous ne le savez pas? » Je lui demandai si ce n'étoit pas d'un mot qu'on avoit dit; elle me répondit : « Je vous avoue que vous me mettez à mon aise, puisque vous l'avez entendu; il n'y a pas de mal à vous dire que c'est une manière de parler fort basse, et dont les gens de condition ne se servent pas. »

Un soir qu'elle revenoit de Saint-Cyr, elle me dit : « Il me semble que nous n'avons que le corps à la Cour, et que notre esprit est à Saint-Cyr. » Une autre fois : « Dieu sait bien prendre les créatures par leur sensible; je sais une personne (madame de Montespan) qui aime passionnément la Cour et qui en a été retirée, et moi, qui ne la peux supporter, il faut que j'y passe ma vie. »

Elle contait un jour que dans le temps qu'elle étoit à la campagne avec madame de Montchevreuil, elle menoit la vie du monde la plus innocente et la plus tranquille, et qui assurément plaisoit à Dieu. Il y avoit des jours dans la semaine où il venoit des nouvelles de la Cour qui jetoient tout le monde dans l'inquiétude, chacun rêvant à ce qu'on lui mandoit; que cela faisoit bien voir que c'est un pays qui ne plaît pas à Dieu, et qu'elle n'avoit de peine que de ce côté-là.

Elle ne faisoit pas la moindre chose sans consulter son directeur ou son confesseur, et disoit quelquefois :

« Vous me voyez bien délibérée, mais j'ai plus besoin que personne d'être rassurée ». J'ai été quelquefois surprise et confuse de voir qu'avec tout son esprit elle demandoit conseil dans les choses où la moindre personne n'auroit pas été embarrassée.

Elle étoit obligée d'être vêtue d'une manière convenable à la place qu'elle tenoit; cependant, sur la fin, elle retrancha ce qu'elle put de son ajustement, ôtant l'or de tous ses habits, sous prétexte que cela étoit trop lourd pour les porter, et je sais qu'elle ne pouvoit souffrir une jupe noire sans galon d'or, et ce fut quelque temps après me l'avoir dit qu'elle l'ôta [1].

Elle retrancha aussi la pâte dont elle se servoit pour laver ses mains et l'essence pour ses cheveux; elle étoit fort fâchée d'être obligée de se servir de ces délicatesses, mais il le falloit à cause du Roi.

Madame d'Auxy lui dit un jour : « Mais, madame, vous jouissez de tout, cependant rien n'est à vous, ni table, ni tapisserie; demandez au Roi qu'il vous

1. Le 5 mai 1705, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Je vous prie, ma chère nièce, à votre grand loisir, de me choisir une robe et un jupon pour la grande négligence, quand je suis malade. Je voudrois le jupon or et blanc, et qu'il ait six lés; je désirerois la robe or et noire, le tout à fonds gros de Tours pour l'été et point d'une étoffe riche. Si vous n'en pouviez trouver or et noir, prenez du violet et or, ou un bleu très turquin. C'est une robe très courte, pour s'envelopper en sortant du lit. Il faut parer le personnage, pendant que la personne ne doit penser qu'à une bière. » (*Correspondance générale*, t. V, p. 337.)

donne toutes les choses dont vous vous servez. » Le Roi qui étoit présent dit : « Madame est la maîtresse de tout, elle n'a qu'à parler ». Elle se mit à rire, et cela en demeura là. Elle a eu plusieurs occasions pareilles qu'elle a laissées passer de même, de sorte que, quand elle vint à Saint-Cyr après la mort du Roi, il a fallu qu'on lui laissât du garde meuble de Versailles ce qu'on lui avoit prêté de tapisserie, et parce qu'elle n'en avoit pas.

REVENU DE MADAME DE MAINTENON

Le Roi lui donnoit tous les trois mois...	12 000 fr
Qui font par an.....	48 000 fr
Il lui donnoit aux étrennes pour ses gens.	12 000
De Maintenon environ 17 à 18 000.....	18 000
Deux pensions anciennes de dame d'atour.	15 000
	93 000 fr

Elle m'a dit plusieurs fois : « Le Roi donnoit plus en trois mois à ses maîtresses, qu'il ne me donne dans l'année; pour moi, j'en ai assez, et plus qu'il ne m'en faut; ce n'est que pour les pauvres que je parle. »

DÉTAIL DE SA MAISON.

Un écuyer.

Trois valets de chambre. Elle n'en avoit qu'un avant que madame la duchesse de Bourgogne vînt en

France ; mais comme elle étoit souvent chez elle, elle en prit deux de plus pour le service de la Princesse.

Un maître d'hôtel.

Un officier, un aide d'office, un cuisinier, un aide de cuisine, un cocher, postillon, palefrenier, trois laquais.

Un portier.

Deux porteurs de chaise, deux ou trois femmes de chambre, une servante, un marmiton.

Elle ne se faisoit jamais suivre en carrosse que par un laquais et un homme à cheval, pour avoir l'air plus simple.

On lui demandoit un jour pourquoi elle n'avoit pas pris d'aumônier ni de pages. Elle répondit : « Cela auroit été bon à bien des choses, mais je n'ai pas voulu me mettre sur ce ton-là ; il est au-dessus de moi. »

Elle étoit née simple et sans embarras, elle disoit souvent : « Que ne puis-je inspirer à tous mes enfants l'idée que j'ai, en me confessant, que c'est à Dieu même que je parle. »

Elle faisoit, autant qu'elle le pouvoit, un jour de retraite tous les mois.

Elle entendoit fort bien l'espagnol et l'italien, assez bien le latin. Elle savoit beaucoup et avoit beaucoup de lecture, mais elle étoit extrêmement modeste, disant : « Il ne faut pas qu'une femme paroisse savante. »

Ayant lu devant elle les *Mémoires du cardinal de*

Retz[1], et ayant vu les portraits qu'il fait, à la fin du livre, de quelques notables de ce temps là, elle fit ceux-ci[2] :

PORTRAIT DU GRAND CONDÉ.

« Monsieur le prince de Condé, qu'on appelle souvent le Grand Condé pour le distinguer des autres, étoit aïeul de Monsieur le Duc d'à-présent[3], prince du sang, qui a épousé Louise-Françoise de Bourbon, princesse légitimée[4]. Il vécut sous Louis XIV et se trouva mêlé dans les guerres civiles, ordinaires dans les temps de minorité. Comme le Roi ne peut gouverner lui-même,

1. Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, plus tard cardinal de Retz, né en 1613, mort en 1679.

2. On sait combien les *Portraits* étaient à la mode au XVIIe siècle. Tallemant des Réaux parle de « cette sotte mode des portraits qui commence à ennuyer furieusement les gens ». Sur cette mode on lira avec fruit l'introduction que M. Arthur de Boislisle a mise en tête d'un recueil inédit de *Portraits et Caractères*, datés de 1703. Quant aux portraits dus à madame de Maintenon, mademoiselle d'Aumale confirme ici ce que le père Griffet avait avancé dans un chapitre de son *Traité des preuves de la vérité dans l'Histoire*, que l'idée de les composer lui était venue à la suite de la lecture des *Mémoires du cardinal de Retz*, dont la première édition avait paru en 1717. Ces portraits se trouvent dans la publication de La Beaumelle, édition de Maestricht, t. VI. Mais, suivant sa coutume, il en a sensiblement altéré le texte.

3. Louis III de Bourbon, prince de Condé, dit *Monsieur le Duc*, né à Paris le 11 octobre 1668, mort à Paris le 4 mars 1710.

4. Louise-Françoise de Bourbon, dite *mademoiselle de Nantes*, et plus tard *Madame la Duchesse*, née à Tournay le 1er juin 1673, mariée le 24 juillet 1685 à Louis III de Bourbon, prince de Condé, morte à Paris en 1743.

il lui faut un conseil et des ministres; tous les grands en veulent être, ce qui ne se peut : de là viennent les intrigues, les petits différends et enfin les guerres. On veut un chef à chaque parti, et les princes se partagent; ils déclarent leur soumission et leur affection pour le Roi, en même temps qu'ils attaquent ceux qui gouvernent l'État. Monsieur le Prince se trouva dans ce cas-là, à l'égard de la reine-mère Anne d'Autriche et du cardinal Mazarin, et il ne revint à la Cour que longtemps après la majorité du Roi. Ce Prince étoit bien fait de sa personne, d'une grandeur médiocre, les yeux perçants et la physionomie haute. Il avoit beaucoup d'esprit, savant, d'un courage héroïque et aussi capable pour la guerre que vaillant dans les occasions. Il vécut à son retour à la Cour fort retiré, à Chantilly, belle maison à dix lieues environ de Versailles.

» Il venoit de temps en temps voir le Roi, dont il fut toujours bien traité; il lisoit beaucoup, et avoit souvent de beaux esprits avec lui; il se convertit de bonne foi, et mourut à Fontainebleau, où il vint pour la petite vérole de sa petite-fille madame la Duchesse. Il écrivit au Roi pour lui demander encore pardon de ses révoltes et pour raccommoder le prince de Conti[1] son neveu, qui avoit déplu à Sa Majesté. »

1. François-Louis de Bourbon, prince de Conti, né en 1664, mort en 1709.

PORTRAIT DU PRINCE DE CONTI.

« Monsieur le prince de Conti[1] se trouva aussi mêlé dans les guerres civiles; il étoit contrefait; il avoit épousé une nièce du cardinal Mazarin; il devint très pieux, et donna tout son bien aux pauvres pour réparer les maux qu'il avoit fait pendant la guerre. Madame sa femme[2] vécut et mourut comme une sainte. »

PORTRAIT DE MADAME DE LONGUEVILLE.

« Madame de Longueville[3] étoit sœur de ces deux princes, et passa sa jeunesse dans leurs intrigues, de même que monsieur son mari[4]. Elle étoit très belle et pleine d'esprit; elle fut touchée de Dieu, mais elle tomba entre les mains d'un directeur imbu des nouveautés qui ont tant fait de mal à l'Église; elle protégea ce parti et vécut dans des pratiques de piété très austères; elle étoit naturellement délicate, elle se

1. Armand de Bourbon, prince de Conti, né à Paris le 11 octobre 1629, mort à Pézenas le 21 février 1666.

2. Anne-Marie Martinozzi, née à Rome en 1637, mariée le 22 février 1654 à Armand de Bourbon, prince de Conti, morte en 1672.

3. Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, sœur du Grand Condé, née en 1619, morte en 1679.

4. Henri d'Orléans, deuxième du nom, duc de Longueville, né le 27 avril 1595; il épousa : 1° en 1617 Louise de Bourbon, fille du comte de Soissons, morte en 1637; 2° Anne-Geneviève de Bourbon-Condé. Lui-même mourut le 11 mai 1663.

tenoit presque toujours debout pour se mortifier. On prétend qu'elle mourut de faiblesse, ne prenant pas assez de nourriture. »

PORTRAIT DU CARDINAL MAZARIN.

« Le cardinal Mazarin étoit Italien ; il vint en France dès le temps du cardinal de Richelieu ; la reine-mère Anne d'Autriche le fit son ministre pendant la régence. Il fut le prétexte de toutes les guerres civiles qui agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIV. Il avoit de l'esprit et des qualités propres au gouvernement, mais voulant trop s'élever. Il fit venir sept nièces et deux neveux. Les deux premières s'appeloient Martinozzi, on dit qu'elles étaient demoiselles. L'aînée[1] épousa le duc de Modène[2], souverain en Italie, père de la reine d'Angleterre, épouse du roi Jacques, mort en France en odeur de sainteté. La seconde épousa monsieur le prince de Conti ; elles vécurent l'une et l'autre dans une grande sainteté.

» Les deux neveux[3], dont le nom étoit Manchini,

1. Laure Martinozzi, fille du comte Hiérome Martinozzi et de Laura-Marguerite Mazarini, sœur du cardinal Mazarin, mariée à Compiègne le 30 mars 1655 à Alphonse IV, duc de Modène. Elle mourut à Rome le 19 juillet 1687.

2. Alphonse IV, duc de Modène et de Reggio, succéda à son père le 14 octobre 1658 ; il mourut le 10 juillet 1662, à vingt-huit ans.

3. 1° Paul Mancini, mort le 18 juillet 1652, à l'âge de seize

étoient de basse naissance, bien faits, et bien nés Ils moururent jeunes l'un et l'autre; leurs sœurs, au nombre de cinq, furent mariées.

» L'aînée[1] à monsieur de Mercœur[2], fils de monsieur de Vendôme[3], appelé *César Monsieur* du temps d'Henri IV, dont il étoit fils naturel.

» La seconde[4] à monsieur le comte de Soissons[5], prince de Savoie, établi en France.

» La troisième[6] épousa le connétable Colonne[7], fort considéré et établi à Rome.

» La quatrième[8] fut mariée à la mort du cardinal,

ans; 2° Alphonse Julien, mort berné par ses camarades à l'âge de quatorze ans, en 1658.

1. Laure-Victoire Mancini, née à Rome, mariée le 4 février 1651 à Louis, duc de Vendôme et de Mercœur, naturalisée le 29 décembre 1654, mourut le 7-8 février 1657 à vingt et un ans.

2. Louis de Vendôme, fils aîné de César, né en 1612, porta le titre de duc de Mercœur jusqu'en 1665. Il entra en religion après la mort de sa femme. Nommé cardinal le 7 mars 1667, il mourut à Aix le 6 août 1669.

3. César, duc de Vendôme, appelé *César Monsieur*, né en 1594. Fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, il fut légitimé en 1595 et mourut en 1665.

4. Olympe Mancini, née à Rome en 1640, épousa en 1657 le comte de Soissons. Elle mourut à Bruxelles le 9 octobre 1708.

5. Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, né à Chambéry en 1633, mort en Westphalie le 7 juin 1673.

6. Marie Mancini, baptisée à Rome le 1er août 1639, naturalisée en France le 4 septembre 1654; elle épousa, au Louvre, le 11 avril 1661, le connétable Colonna. Veuve le 15 avril 1689, elle mourut à Pise le 10-11 mai 1715.

7. Laurent-Onufre Colonna, grand connétable du royaume de Naples, vice-roi d'Aragon et de Naples, mort le 15 avril 1689, à cinquante-trois ans.

8. Hortense Mancini, née à Come en 1646, épousa en 1661 le

qui lui choisit monsieur de la Meilleraie[1] comme le plus riche seigneur de la Cour. Il leur donna des millions, à condition qu'ils s'appelleroient Mazarin. Celle-là étoit très belle.

» La cinquième[2], toute petite à la mort de son oncle, demeura sous la protection de la reine-mère, qui la fit élever et la maria à monsieur le duc de Bouillon[3]. »

PORTRAIT DE COLBERT.

Monsieur Colbert étoit attaché au cardinal Mazarin; il fut par là connu du Roi. Il entra dans les affaires à la mort du cardinal; il étoit homme d'honneur, attaché au bien de l'État et à la gloire du Roi; il lui donna une grande connoissance des finances qui étoient dans un grand désordre; il protégeoit tous ceux qui se distinguoient par quelque mérite; il rétablit le commerce; il était haï parce qu'il étoit froid et dur,

duc de Mazarin. Elle mourut à Londres le 2 juillet 1699, à l'âge de cinquante-trois ans.

1. Armand Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye, fils du duc et maréchal de ce nom, fut créé duc de Mazarin lors de son mariage avec Hortense Mancini. Il mourut à la Meilleraye le 9 novembre 1713, âgé de quatre-vingt-deux ans.

2. Marie-Anne Mancini, née à Rome en 1649, mariée le 22 avril 1662 au duc de Bouillon. Morte le 20 juin 1714, à soixante-quatre ans.

3. Godefroy-Frédéric Maurice de la Tour, duc de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, vicomte de Turenne, mort le 26 juillet 1721 à quatre-vingt-deux ans. Il était grand chambellan de France depuis le 2 avril 1658.

mais on l'a loué depuis sa mort; les chagrins que monsieur de Louvois lui donnoit en portant le Roi à toutes sortes de dépenses contribuèrent à sa mort. Il éleva trop sa famille. »

PORTRAIT DE MONSIEUR DE LOUVOIS.

Monsieur de Louvois, ministre et secrétaire d'État de la guerre, étoit fils de monsieur le Tellier[1], ministre de la Régence et toujours attaché au Roi, et qui fut chancelier. Monsieur de Louvois avoit beaucoup d'esprit, fort laborieux, de grand détail, entrant en tout, et voulant savoir jusqu'aux métiers les plus communs. Il étoit rude et dur, attaché au Roi et à l'État, mais si présomptueux et si contrariant qu'il étoit devenu insupportable à son maître. Il auroit essuyé une disgrâce, sans la guerre; il s'en apercevoit et mourut subitement, le cœur serré d'une façon particulière qui fit connoître que le chagrin l'avoit tué. »

PORTRAIT DE MONSIEUR DE TURENNE.

« Monsieur de Turenne[2], cadet de la maison de Bouillon, étoit un des plus grands hommes de notre

1. Michel le Tellier, seigneur de Chaville, de Louvois et de la Ferté-Gaucher, né le 19 avril 1603, chancelier de France le 27 octobre 1677, mort le 30 octobre 1685.

2. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, né à Sedan le

siècle; sa physionomie étoit mauvaise, ayant les sourcils joints, mais bien trompeuse, car on ne vit jamais plus de bonté, d'humanité et de douceur. Il ne connoissoit aucune sorte d'intérêt, ni dans les grandes ni dans les petites choses; il ne savoit pas s'il avoit de l'argent, ou s'il en manquoit; il n'avoit de vanités que sur sa naissance, et s'il n'avoit pas trop aimé ses proches, on n'auroit pas eu la moindre faute à lui reprocher. Il en fit une, en confiant au cardinal de Bouillon[1], son neveu, ce qu'il ne devoit pas lui confier. On lui en reprochoit encore une autre, en confiant un secret à une jeune personne peu capable de le garder[2]. Il avoit beaucoup d'esprit, et toutes sortes de connoissances,

11 septembre 1611, maréchal de France en 1643, tué à Sassbach le 27 juillet 1675.

1. Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, né le 24 août 1643, mort le 2 mars 1715.

2. Cette *jeune personne* était la comtesse de Coëtquen dont Turenne, à l'âge de soixante ans, était tombé amoureux et qui le trompait avec le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur. Turenne eut le tort de lui révéler le secret de la négociation que Madame, duchesse d'Orléans, était chargée d'entreprendre pour ramener son frère, Charles II, roi d'Angleterre, à l'alliance française. Madame de Coëtquen en instruisit le chevalier de Lorraine, qui en instruisit Monsieur. De là naquirent de grands ennuis pour Madame. Comme celle-ci, un jour qu'elle était malade et dans son lit, en faisait doucement reproche à madame de Coëtquen, celle-ci, à genoux, lui répondit en pleurant, par ces vers de *Wenceslas* :

J'étais... J'allais... L'amour a sur moi tant d'empire,
Je me trouble, madame, et ne puis rien vous dire.

Cette indiscrétion, qui fut connue, fit en effet grand tort à Turenne.

un grand talent pour la guerre, avec un grand courage. Il fut presque toujours opposé à Monsieur le Prince, commandant les armées du Roi pendant les guerres civiles. On les comparoit souvent, sans décider en faveur d'aucun, disant : Monsieur le prince avoit une valeur plus brillante, et monsieur de Turenne une valeur plus sage. Il ne connut aucun vice; il étoit capable d'amitié. Il fut tué en Allemagne. Il étoit de la religion prétendue réformée. Le Roi faisoit souvent des efforts pour le convertir, qui le nécessitèrent à écouter des disputes. Il fut convaincu assez longtemps avant de l'avouer, craignant un peu qu'on l'accusât de trop de complaisance pour le Roi. Il fut témoin du miracle qui arriva au Louvre; le feu ayant pris dans la galerie, et le vent menaçant de le porter partout, on apporta le Saint-Sacrement; le feu et le vent cessèrent. Monsieur de Turenne fut pourtant encore quelque temps sans se déclarer. Le Roi apprit sous lui le métier de la guerre; il fit plusieurs campagnes, sans rien décider par lui même. »

MORT DU ROI.

Au mois d'août de l'année 1715 le Roi étant tombé malade de la maladie dont il mourut, madame de Maintenon ne le quitta pas. Le Roi donna ordre qu'il

y eut une chambre accommodée où elle put passer la nuit auprès de lui quand elle voudroit (j'étois avec elle)[1]; elle y en a passé plusieurs, et, dans le jour, elle étoit toute occupée de lui faire faire pour son salut ce qui étoit nécessaire. Son confesseur[2] ne le quitta pas; ce fut elle qui pensa la première à lui faire recevoir les Sacrements. Il dit que c'étoit de bonne heure, qu'il se sentoit bien, mais que c'étoit toujours bien faire. Il les reçut huit jours avant de mourir. Elle le fit souvenir de plusieurs fautes qu'elle lui avoit vu faire, afin qu'il en demandât pardon à Dieu. Il l'en remercia.

Pendant le jour, quelque attendrie que fût madame de Maintenon, elle ne pleura point devant le Roi; elle s'éloignoit quand elle sentoit qu'elle ne pouvoit résister aux larmes.

Elle lui aida à visiter toutes ses cassettes; le Roi lui dit : « Brûlons tels et tels papiers, qui pourroient mettre mal ensemble deux ministres. »

Il regardoit d'autres papiers en riant, comme des listes de Marly, disant à madame de Maintenon : « Nous

1. Languet de Gergy, dans ses *Mémoires sur madame de Maintenon*, p. 460, confirme la présence de mademoiselle d'Aumale dans la chambre de Louis XIV à ses derniers moments. « Madame de Maintenon, dit-il, fut présente à un de ces entretiens (entretien de Louis XIV avec le duc d'Orléans). Elle avoit avec elle mademoiselle d'Aumale; ils n'étoient qu'eux quatre dans la chambre. »

2. Michel le Tellier, jésuite, né en 1643, succéda au père la Chaise comme confesseur du Roi. Il mourut en 1719.

pouvons brûler tout cela. » Il lui demanda ses poches, et chercha lui-même ce qu'il y avoit à ôter, et trouvant son chapelet, il le donna à madame de Maintenon, lui disant en souriant : « Ce n'est pas comme relique, mais pour souvenir. »

Il lui parla avec toute l'estime et la confiance qu'il avoit toujours eues pour elle. Je fus témoin de presque tout ce qu'il lui dit. Madame de Maintenon recueillit précieusement toutes ses paroles, et on les a trouvées, écrites de sa main, dans son testament, comme les voilà[1].

« Il me dit trois fois adieu : la première en me disant : « qu'il n'avoit de regret que celui de me quitter, mais que nous nous reverrions bientôt. » Je le priai de ne penser qu'à Dieu.

» La seconde, il me demanda pardon de n'avoir assez bien vécu avec moi ; qu'il ne m'avoit pas rendue heureuse, mais qu'il m'avoit toujours aimée et estimée également. Il pleuroit et me demanda s'il n'y avoit personne ; je lui dis que non. Il dit : « Quand on entendroit que je m'attendris avec vous, personne n'en seroit surpris. » Je m'en allois pour ne pas lui faire de mal[2].

1. Voir dans Lavallée : *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, pp. 271 et suiv., un récit de la mort de Louis XIV par madame de Maintenon, semblable en plusieurs passages à celui de mademoiselle d'Aumale.

2. « Quel martyre j'ai souffert (disoit un jour madame de Maintenon à madame de Glapion après la mort du Roi), et

» A la troisième, il me dit : « Qu'allez-vous devenir, car vous n'avez rien? » Je lui répondis : « Je suis un rien, ne vous occupez que de Dieu, » et je le quittai. Quand j'eus fait deux pas, je pensai que, dans l'incertitude du traitement que me feroient les princes, je devois demander qu'il demandât à monsieur le duc d'Orléans d'avoir de la considération pour moi; il le fit de la manière dont ce prince le publia sur-le-champ : « Mon neveu, je vous recommande madame de Maintenon; vous savez la considération et l'estime que j'ai pour elle; elle ne m'a donné que de bons conseils; j'aurois bien fait de les suivre; elle m'a été utile en tout, mais surtout pour mon salut; faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, et pour ses amis, pour ses alliés; elle n'en abusera pas; qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra.

» Le dernier jour que je le vis, il me dit me voyant

dans quelle gêne je passois ma vie, pendant qu'on me croyoit la plus heureuse femme du monde! Hélas! il me le dit lui-même en mourant : « Je ne vous ai pas rendue heureuse, » en m'assurant qu'il ne regrettoit que moi et qu'il m'avoit toujours aimée ... Il est vrai qu'il m'aimoit plus que personne; mais avec cela il ne m'aimoit qu'autant qu'il étoit capable d'aimer, car les hommes, quand la passion ne les mène pas, sont peu tendres dans leur amitié. Non, je vous l'ai dit bien des fois, sans la piété, je ne serois jamais restée à la Cour ». (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 456, Entretien du 18 octobre 1717.)

toujours auprès de lui : « J'admire votre courage et votre amitié d'être toujours là et à un si triste spectacle. »

Je crois qu'elle n'a pas mis ces paroles sans dessein avec son testament qu'elle relut trois jours avant sa mort, me disant : « Voyons mon testament, il faut bien le cacheter. » Elle le lut, et me le fit cacheter.

Le Roi étant fort malade et madame de Maintenon n'ayant pas la force de rien faire, elle me dit de voir ce qu'elle avoit marqué en cas que le Roi mourût avant elle; afin de le faire exécuter, elle l'avoit écrit.

Je ne trouvai pas ce papier, où elle croyoit l'avoir mis, mais un autre où elle marquoit ce que j'aurois à faire en cas qu'elle mourût avant le Roi. Il y avoit : « Dès que je serai morte, prenez les clefs de ma cassette, et allez porter au Roi le mémoire de mes aumônes afin qu'il ait la bonté de les continuer, et surtout priez-le d'accorder une pension à mademoiselle de Breuillac[1], et allez à Saint Cyr. »

1. Madame de Maintenon s'intéressait depuis longtemps à mademoiselle de Breuillac, qui était un peu sa parente. Elle lui laissa 300 livres par testament. On ignore ce qu'elle devint après la mort de sa bienfaitrice.

MÉMOIRE SUR MADAME DE MAINTENON APRÈS LA MORT DU ROI (1715).

Madame de Maintenon, voyant le Roi sans connoissance, qu'il ne la demandoit plus, et qu'on n'attendoit que le moment de sa mort, partit avec moi pour venir à Saint-Cyr. Cependant, avant de partir, elle voulut que son confesseur, monsieur Briderey[1], supérieur des missionaires qui étoient à Saint-Cyr, vît le Roi et l'assurât qu'elle n'avoit plus rien à faire auprès de lui. Elle avait toujours cherché pour Saint-Cyr des directeurs d'aspect peu séduisant. Elle me dit de le mener dans la ruelle du Roi; il le vit, et vint dire à madame de Maintenon : « Vous pouvez partir; vous ne lui êtes plus nécessaire. » Elle partit de Versailles, avant la mort du Roi, parce qu'elle appréhendoit extrêmement de n'être pas maîtresse d'elle dans ce triste moment, quelque soumise qu'elle fût à la volonté de Dieu. Elle eut encore une autre appréhension, c'étoit d'être insultée en chemin, car, ayant une grande expérience, et une très mauvaise opinion d'elle, elle pensa qu'on

1. M. Briderey était depuis 1704 supérieur des prêtres de Saint-Lazare; il avait succédé à M. Savoye. Madame de Maintenon, écrivant à madame du Pérou, disait de lui : « Il est aussi sérieux que je les veux, et d'un froid à glacer. » (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 132).

pourroit la traiter comme on a souvent fait d'autres personnes en faveur, après qu'elles ont tout perdu. C'est ce qui lui fit prendre le parti de me dire d'avoir soin de lui faire venir un autre carrosse que le sien quand il seroit temps de la mener à Saint-Cyr; ce fut celui de monsieur le maréchal de Villeroy, dont les gens l'escortèrent aussi. Outre cela, monsieur le duc de Villeroy fit mettre des gardes d'espace en espace, sur le chemin de Saint-Cyr; mais elle n'avoit pas besoin de cela; ce fut pour la contenter qu'on le fit.

Quand elle fut dans le carrosse, elle me dit : « Ma douleur est grande, mais elle est douce et tranquille; je pleurerai souvent, mais ce seront des larmes de tendresse, car je me sens dans le cœur une grande joie de la mort chrétienne du Roi, et j'ai déjà dit plusieurs fois le *Te Deum* en actions de grâces. Je n'ai jamais demandé sa vie depuis qu'il est malade, mais son salut. »

Quelque temps après elle dit : « Nous allons le pleurer, et travailler pour sa gloire par nos prières; puis nous n'allons plus songer qu'à notre salut et à faire de bonnes œuvres. »

Elle dit en parlant de Saint-Cyr : « Cette maison perd son père et sa mère, car je vais leur être bien inutile, après avoir eu tout pouvoir pour elle auprès de celui que nous pleurons. »

En entrant à Saint-Cyr ses sanglots redoublèrent; elle dit : « Je ne veux plus que Dieu et mes enfants. »

Le Roi n'étoit pas encore mort, et monsieur le maréchal de Villeroy lui en mandoit des nouvelles à tout moment.

Le 1er septembre 1715, ce malheur étant arrivé, j'allai lui dire que toute la Maison étoit en prières à l'église. Elle comprit ce que cela vouloit dire; elle redoubla ses prières, assista dès ce jour-là à l'Office des morts, et, le lendemain, au service après lequel elle vint pleurer avec la Communauté.

Le jour qu'elle alla à Saint-Cyr, sentant bien que la vue des demoiselles l'attendriroit, elle voulut les voir dès ce jour-là, afin que tous les sujets qui pourroient redoubler sa douleur fussent réunis en ce triste jour.

Elles passèrent toutes devant elle, et ce défilé fut la plus triste chose du monde. Madame de Maintenon fondoit en larmes; les sanglots des demoiselles et jusqu'aux enfants étoient capables de l'attendrir encore; elle en fut très contente, et leur dit : « J'espère, mes chères enfants, que je vous verrai sans attendrissement dans la suite; mais il n'y a pas moyen aujourd'hui. »

Quelques heures après, elle dit : « Il faudra employer le reste de notre vie à leur inspirer cette piété solide qu'avoit celui que nous pleurons. »

Elle demanda dans sa chambre monsieur l'archevêque de Rouen et monsieur l'évêque de Chartres, qui étoient venus pour elle à Saint-Cyr, et monsieur Briderey, son confesseur. Dès qu'elle vit monsieur l'évêque de Chartres, elle se mit à genoux pour lui demander sa bénédiction et lui dit : « Je me remets entre vos mains ; j'y mourrai apparemment ». L'évêque de Chartres se mit à genoux, faisant difficulté de lui donner sa bénédiction, et pria Monsieur de Rouen de le faire. L'archevêque de Rouen, voyant que madame de Maintenon se tenoit toujours à genoux, dit à monsieur l'évêque de Chartres : « Vous êtes son évêque ; donnez-lui ». Il le fit, et madame de Maintenon se releva.

Monsieur le Chancelier [1] vint la voir le 2 septembre, et passant au milieu des demoiselles avec lui, elle dit : « Voilà bien des enfants sans père. »

Le 6 septembre, Monseigneur le Régent vint la voir [2] ; elle en fut très contente. Il eut avec elle cette conversation, qu'elle écrivit sur-le-champ. Je la lui

1. Daniel-François Voysin, né à Paris en 1654. Voysin avait été auparavant conseiller d'État ; en cette qualité il avait été chargé du détail des affaires de la maison de Saint-Louis, et il s'en étoit acquitté au gré de madame de Maintenon aussi bien que du roi. « Elle avait remarqué en lui un génie élevé, un esprit laborieux et un grand éloignement pour le parti janséniste. » (Languet de Gergy, *Mémoires sur madame de Maintenon*, p. 454.)

2. Voici comment Saint-Simon, égaré par sa haine contre madame de Maintenon, juge cette démarche, cependant si naturelle, du duc d'Orléans : « Ce même jour le Régent fit

demandai, elle me répondit : « Je vous la laisserai, » et, en effet, on l'a trouvée avec son testament après sa mort.

CONVERSATION DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS AVEC MADAME DE MAINTENON (6 SEPTEMBRE 1715 [1]).

« Ce prince m'a dit qu'il venoit m'assurer de toute la considération que je pourrois désirer; j'ai voulu le remercier; il m'a interrompu en disant qu'il ne faisoit que son devoir, et que je savois ce qui lui avoit été prescrit. Je lui ai dit que je voyois avec plaisir la marque de respect qu'il donnoit au feu Roi, en me faisant cette visite; il a répliqué qu'il n'avoit garde d'y man-

une action du mérite le plus exquis, si la vue de Dieu l'eût conduit, mais de la dernière misère parce que la religion n'y eut aucune part, et qu'alors il se devoit garder plus de respect à soi-même, et n'afficher pas au moins si subitement avec quelle sécurité il étoit permis de le persécuter de la manière la plus opiniâtre et la plus cruelle. Il alla à huit heures du matin voir madame de Maintenon à Saint-Cyr. Il fut près d'une heure avec cette ennemie qui lui avoit voulu faire perdre la tête, et qui, tout récemment, l'avoit voulu livrer pieds et poings liés au duc du Maine, par les monstrueuses dispositions du testament et du codicille du Roi.... Le Régent se garda bien de me parler de sa visite, ni devant ni après, et je ne pris pas non plus la peine de la lui reprocher et de lui en faire honte. Elle fit grand bruit dans le monde et n'en fut pas approuvée ». (Saint-Simon, édition Chéruel, t. VIII, p. 132.)

1. Cette conversation est rapportée dans les mêmes termes par Languet de Gergy, *Mémoires sur madame de Maintenon*, p. 466.

quer par cette raison-là, et qu'il la faisoit aussi par son estime pour moi.

» Il m'a dit qu'il avoit pris des mesures pour qu'on me donnât exactement ce que le Roi me donnoit de sa cassette. J'ai répondu qu'on me l'avoit appris hier au soir, et que je l'en remerciois très humblement, que c'étoit trop dans l'état où sont les finances, et que je n'en désirois pas tant. Il a répliqué que c'étoit une bagatelle, mais qu'il étoit vrai que les finances étoient en mauvais état. J'ai dit que ce qu'il me donneroit seroit employé à des prières pour lui, pour obtenir de Dieu le secours dont il avoit besoin. Il a répondu qu'il sentoit déjà le poids du fardeau qu'il portoit. Je lui ai dit qu'il le sentiroit encore davantage.

» Il m'a dit qu'il seroit à Vincennes le plus souvent qu'il pourroit, mais que les affaires l'appelleroient souvent à Paris, qu'il alloit faire son possible pour les rétablir; que c'étoit toute son ambition et qu'il s'estimeroit trop heureux s'il pouvoit, dans quelques années, rendre au jeune Roi le royaume en meilleur état qu'il n'étoit. Je lui ai dit que ce projet étoit glorieux. Il m'a dit qu'il n'y avoit personne qui eût tant d'intérêt que lui à la conservation du jeune prince, qu'il avoit présentement toute l'autorité, et qu'il seroit ravi de la lui remettre pour jouir du repos et de l'honneur qu'il se seroit acquis. Je lui ai

répondu, que s'il n'avoit pas le désir insatiable de régner, dont il avoit toujours été accusé, ce qu'il projetoit étoit cent fois plus glorieux. Il m'a répliqué que si on perdoit le jeune Roi, il ne régneroit pas en repos, et qu'on auroit la guerre avec l'Espagne.

» Je l'ai prié de ne rien écouter de tout ce qu'on voudroit m'imposer sur son sujet; que je connoissois la malice des hommes; que je n'avois plus rien à dire; que je ne pensois qu'à me renfermer, et que la seule obligation que je lui avois d'un bienfait dont il m'assuroit suffisoit pour m'engager d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire contre lui; qu'on pourroit encore m'accuser de commerce en Espagne, que tout cela seroit faux, et que je ne penserois plus aux affaires que pour prier pour le bonheur de la France.

» Il m'a renouvelé toutes sortes de protestations, pour moi et pour Saint-Cyr, et m'a priée de m'adresser à lui directement. Je lui ai répondu que mes plus grandes instances seroient pour achever la fondation de Saint-Cyr.

» Il demanda d'aller voir les dames à la communauté. J'eus l'honneur de l'y conduire; il leur dit : « J'ai demandé à vous voir, mesdames, pour vous » assurer de la protection que vous trouverez toujours » en moi; je n'ai rien à vous dire pour vous le per-

» suader; il suffit que le Roi vous ait recommandées.
» Je connois le mérite de votre maison, si utile à la
» noblesse et à tout le royaume; tout ce que vous
» souhaiterez, mesdames, et que madame de Main-
» tenon désirera, vous pouvez vous adresser à moi;
» je serai toujours prêt à vous rendre les services
» qui seront en mon pouvoir; je viens moi-même vous
» en assurer. — Je me recommande à vos prières;
» pour que Dieu me donne la force et les lumières
» dont j'ai besoin pour soutenir le terrible fardeau
» dont je suis chargé. »

Madame la douairière[1] vint le même jour, qui lui dit que madame la duchesse de Berry[2] et madame la duchesse d'Orléans l'alloient suivre. Madame de Maintenon fit prier ces princesses de ne lui pas faire cet honneur, voulant pleurer et prier en paix. Elle fit dire la même chose aux princes et princesses qui vouloient venir.

Tous les seigneurs de la Cour vinrent aussi pour lui faire compliment, mais elle donna l'ordre qu'on ne lui annonçât personne, afin de n'avoir pas la peine de refuser, excepté les évêques et les autres ecclésias-

1. Mademoiselle d'Aumale appelle ainsi la mère du Régent qu'on appelle communément la Princesse Palatine.

2. Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, appelée *Mademoiselle*, fille de Philippe II duc d'Orléans, née à Versailles le 20 août 1695, morte le 21 juillet 1719. Elle avait épousé, le 5 juillet 1710, Charles, duc de Berry, frère du duc de Bourgogne.

tiques qu'elle vouloit voir, espérant qu'ils lui parleroient de Dieu.

La reine d'Angleterre vint le 6 ou le 7 de septembre, et pleura beaucoup avec madame de Maintenon. Elle vint encore plusieurs autres fois la voir jusqu'à sa mort, car cette princesse la regardoit comme une sainte, et avoit en elle une grande confiance.

Elle dit, après avoir vu monsieur le Régent, qu'il lui avoit assuré sa pension de 48 000 livres, et que si quelque chose pouvoit aider à sa consolation, c'étoit de penser qu'elle pouvoit continuer d'assister les pauvres, et surtout la noblesse; qu'elle ne désiroit de bien que pour eux, et que, pour elle, elle en auroit toujours assez.

Monsieur le Régent fit mettre dans le brevet de pension : *Que son désintéressement la lui avoit rendue nécessaire.*

Une personne lui disoit de se conserver, qu'elle étoit nécessaire : « A la bonne heure, si je le suis, répondit-elle. Si non, je ne puis trop tôt mourir. »

Elle se défit de tous ses domestiques, leur fit ses adieux, et les remercia de l'avoir si bien servie; elle ne garda avec elle que deux femmes de chambre, dans le dedans de la maison, et un valet de chambre en dehors[1].

[1] Madame de Maintenon justifiait ainsi, l'année suivante

Elle voulut aussi se défaire de son carrosse en même temps, mais on lui conseilla (ce fut monsieur l'archevêque de Rouen d'Aubigné) de ne se point presser, que peut-être elle voudroit sortir quelque jour. Elle consentit à attendre six semaines, mais elle ne put même aller jusqu'à terme, et, au bout de huit jours, elle fit vendre ses chevaux, disant : « Je ne puis consentir à nourrir six chevaux, dans le temps que tant de pauvres noblesses meurent de faim[1]. »

Elle se faisoit un grand scrupule de s'abandonner à la tristesse. Elle m'a dit plusieurs fois qu'elle s'en confessoit, et qu'il ne falloit pas être si peu soumise à la volonté de Dieu ; c'est pourquoi, quand les premiers temps de sa douleur furent un peu passés, elle chercha dans sa maison quelque occupation qui pût la distraire quand elle n'étoit pas en prières, comme aller aux

cette mesure d'économie dont, sur le moment, le public s'étonna (Voir le *Journal de la Régence*, de Jean Buvat, t. Ier, p. 96). « Quand je vins ici, écrivait-elle de Saint-Cyr à madame de Caylus le 16 février 1716, je n'avais pas de quoi donner le deuil aux miens. Je les ôtai, et je leur ai envoyé à mesure qu'il m'est venu de l'argent; ils m'auroient bien coûté à nourrir. » (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 63.)

1. Madame de Maintenon finit par vendre également le carrosse. Elle craignait même que madame de Caylus qu'elle avait chargée de la vente ne s'en défît à trop bon compte, et le 16 février 1716 elle lui écrivait : « Il vaut mieux parler de mon carrosse; on lui fait une grande injustice; il est très bien fait, bien étoffé, les plus belles glaces du monde, très doux, le damas durera quatre ou cinq ans, et on y mettra du velours; vous n'avez pas la mine de bien marchander, et Magdelaine s'y entend mieux ». (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 63.)

classes, instruire les demoiselles, leur voir faire leurs exercices, et, quand sa santé ne lui permettoit pas de monter aux classes, elle faisoit venir les demoiselles dans sa chambre, et prenoit elle-même la peine de les faire lire, écrire, travailler, répéter le catéchisme.

Elle se réduisoit à se servir de tout ce qu'il y avoit de plus simple pour sa nourriture, et, pour tout le reste de son service, elle ne vouloit à ses repas qu'une seule chose, quoiqu'elle eût été accoutumée à une grande chère. Il est vrai aussi qu'elle a toujours été fort sobre.

Tout ce qu'elle fit faire pour ses habillements depuis la mort du Roi a été très simple, pour ne pas dire grossier.

Il y avoit quelques années qu'elle ne soupoit point, et qu'elle prenoit tous les soirs une petite tasse de chocolat, et le même soir qu'elle vint à Saint-Cyr elle cessa d'en prendre, de crainte d'apporter dans la maison l'usage d'une délicatesse.

On vouloit faire venir son tailleur; elle dit : « Celui de la maison est encore trop bon pour moi [1]. Qu'ai-je affaire d'être si bien mise présentement? » Elle retrancha tout ce qu'elle put de ses habillements, ôtant l'or de ses habits, sous prétexte que cela étoit trop lourd.

1. On voit qu'en ce temps là il y avait déjà des *tailleurs pour dames*.

Elle retrancha aussi la pâte pour se laver les mains et l'essence pour les cheveux, disant : « Je n'ai plus celui pour qui je me servois de ces choses. »

Elle ne voulut dans ses maladies d'autres médecins et chirurgiens que ceux de la maison, ayant été accoutumée cependant à ceux du Roi.

Elle avoit une jolie corbeille que je lui avois donnée pour vider ses poches le soir[1]; elle me la rendit, en me disant : « Reprenez-la; elle est présentement trop belle pour moi. »

Elle donna tout ce qui lui restoit de hardes un peu propres, envoya à madame de Caylus tout ce qu'elle crut qui lui conviendroit, et donna à madame de Fontaines, maîtresse générale des classes, plusieurs de ses garnitures pour qu'elle en fît pour des demoiselles qui sortoient, lui recommandant que cela ne leur fît rien retrancher de ce qu'on leur donnoit ordinairement. Elle lui donna encore deux toilettes de mousseline à fleurs; c'est ce qui lui servoit à Versailles. Je

1. En 1716, madame de Maintenon accepta de mademoiselle d'Aumale le cadeau d'une autre corbeille plus modeste : « Malgré l'ennui et la tristesse de mademoiselle d'Aumale, elle m'a donné un bouquet le jour de ma fête, très joli; ce sont des boîtes et des corbeilles de papier, mais faites avec l'adresse que vous lui connoissiez, un petit coffre de sa façon avec un peloton garni d'épingles d'émaïl dont je me sers pour mes lacets, une boîte de pastilles pour le rhume. » (*Lettres à madame de Caylus du 6 octobre 1716*, Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 81).

ne lui en ai point vu de plus belle, et, quoique cela fût très médiocre, elle se le retrancha. Elle se réduisit pour sa toilette à une serviette sur la table, disant : « N'est-ce pas là tout ce qu'il faut. »

Elle envoya à de Lisle, son maître d'hôtel, sa batterie de cuisine, et à monsieur Léger, son officier[1], tout le linge de ses domestiques, et en un mot elle n'apporta à Saint-Cyr que sa vaisselle d'argent et ses hardes.

A mesure qu'elle touchoit sa pension, elle envoyoit aussitôt de l'argent à tous ceux à qui elle faisoit des pensions. Elle dit plusieurs fois : « J'avoue que j'ai eu bien des chagrins, mais il n'y en auroit pas un pareil présentement à celui de me voir obligée de retrancher les pensions que je donne, et le seul plaisir qui me reste est de pouvoir encore donner. »

Un ancien officier lui écrivit ces paroles après la mort du Roi : « Vous êtes en droit de mépriser et d'oublier le monde, comme chose au-dessous de vous; mais le monde, madame, n'est pas en droit de vous oublier. »

Elle donna à des dames et à des demoiselles tout

1. Léger était le mari d'une femme de chambre de madame de Maintenon. Il était ce qu'on appelait autrefois *officier de bouche*. « M. Léger me persécute pour venir voir les confitures qu'il fait; je ne quitterois pas si je n'espérois pas en manger. » (Lettre de mademoiselle d'Aumale à madame de Glapion, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 244.)

ce qu'elle se crut de hardes inutiles, ou trop propres pour elle.

Elle donnoit tout son revenu, à la réserve de très peu de chose qu'elle gardoit pour son entretien, qui n'étoit jamais que d'habits noirs et de linge très simple[1].

Elle n'avoit à Saint-Cyr que 64 000 livres[2]. J'ai pris exprès ses dépenses de 1717 et 1718 : l'une alloit à 57 942 et l'autre à 68 595, sur lesquelles il n'y avoit pour elle que quelques robes de chambre et quelques écharpes, et tout le reste en pensions ou aumônes. Je lui en ai souvent vu faire de très considérables sous le nom de quelque autre.

Voici à peu près l'ordre de sa journée à Saint-Cyr, après la mort du Roi.

Elle se levoit ordinairement à six heures, alloit à la messe, communioit trois ou quatre fois la semaine, comme elle faisoit étant à la Cour. Pendant qu'elle s'habilloit, elle faisoit ordinairement lire quelque

1. Le 23 août 1717, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Mes femmes m'ont fait représenter que je manque de chemises; j'ai un peu de regret à en acheter présentement; faites-m'en faire six comme les échantillons que je vous envoie. Il les faut de quatre doigts plus courtes; quand elles seroient moins fines, ce ne seroit pas un grand malheur ». (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 93.)

2. Ayant abandonné à madame de Caylus 15 000 livres de pension, du temps qu'elle était à madame la Dauphine. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

chose de l'Évangile, des Épîtres, des Psaumes, ou du Bréviaire. — Elle retournoit à l'église entendre une seconde messe; après son dîner elle alloit à la récréation avec les dames, à la communauté; on l'a vue très souvent se relever, étant malade, pour aller à la récréation et se coucher après, afin d'être en état de retourner à celle du soir, croyant faire un bien et disant que, souvent, à la récréation, elle y glissoit de certaines choses qui faisoient plus d'impression que dans une instruction sérieuse. Elle regardoit aussi comme une bonne œuvre de contribuer par sa présence au plaisir des dames, de leur marquer son amitié, et de leur dire mille choses qui pouvoient leur donner moyen d'être plus éclairées que les autres religieuses, et d'être par là plus propres à instruire les demoiselles.

L'après-dîner étoit employée à travailler, lire[1], écrire, instruire des demoiselles ou autres personnes de la communauté.

1. Madame de Maintenon se faisait lire en particulier par mademoiselle d'Aumale le *Journal de Dangeau* que celui-ci lui avait communiqué. Le 19 juin 1716 elle écrivait à madame de Caylus : « Les *Mémoires* de M. de Dangeau m'amusent très agréablement; c'est dommage qu'il n'écrive pas aussi bien que nous. Je ne crois pas qu'il y ait de mal à me les faire lire par mademoiselle d'Aumale; elle voudroit en prendre quelques notes, comme de ce qui me regarde, et la date de certaines choses principales; je m'adresse à vous pour en demander la permission afin qu'il la refuse plus librement s'il le juge à propos ». (Col. Morrisson, cat., t. IV, p. 71.)

Elle alloit prier Dieu à quatre heures et demie, entendoit les vêpres, et ne revenoit qu'à six heures. Elle alloit encore à la récréation des dames le soir, puis faisoit sa prière du soir avec elles, rentroit chez elle à huit heures et demie, afin qu'on pût fermer les portes de l'église parce que c'étoit l'heure.

Quand elle n'alloit pas à la récréation avec les dames, elle en envoyoit chercher quelques-unes, pour causer et travailler avec elle.

Le soir, comme elle n'étoit pas accoutumée de se retirer de si bonne heure, madame de Glapion et moi nous avions l'honneur de demeurer avec elle jusqu'à neuf heures et demie, pour lire et causer devant elle; elle se contraignoit encore là-dessus, car elle auroit bien voulu nous faire demeurer plus longtemps, mais elle craignoit qu'on ne trouvât que madame de Glapion se couchât trop tard[1].

1. Les dames de Saint-Cyr, dans leurs *Mémoires sur madame de Maintenon*, rendent justice au dévouement de mademoiselle d'Aumale. Elle disent en effet : « Voilà à peu près comme elle (madame de Maintenon) passa les quatre années qu'elle vécut encore; mais il faut avouer que mademoiselle d'Aumale contribua beaucoup à lui rendre sa solitude plus agréable qu'elle n'auroit dû l'être naturellement, car elle étoit une compagnie fort amusante, et elle lui fut d'une grande consolation pendant la maladie et la mort du Roi. Quand elle l'eut quitté pour venir ici, cette demoiselle ne songea qu'à s'y renfermer avec elle, et fut tout occupée d'aider à lui dissiper son chagrin, quoique elle-même eût bien sujet d'en avoir pour ce qui la regardoit personnellement, car le Roi avoit beaucoup de bontés pour elle, et, sans doute, sa fortune auroit

Elle fit exactement la retraite de tous les mois, et lisoit ce jour-là la préparation à la mort de monsieur Bossuet, évêque de Meaux.

Jamais aucune fièvre ne l'a empêchée d'aller à la messe; elle s'y faisoit porter quand elle ne pouvoit y aller; on l'y a vue souvent le lendemain d'une grosse fièvre; elle disoit pour raison : « J'y vais si commodément que cela ne me sauroit faire de mal. » Non seulement elle alloit à la messe pendant qu'elle étoit malade, mais elle retournoit à l'église dans tous les temps qu'elle avoit coutume d'y aller, dans les plus grands froids comme dans le plus beau temps.

Monsieur Fagon vouloit toujours l'empêcher d'aller à la messe, quand elle avoit eu, et qu'elle avoit encore la fièvre; son médecin à Saint-Cyr[1] faisoit de même, ce qui lui fit dire une fois en riant : « Je ne sais pourquoi les médecins ont la messe en aversion; mais ils aiment à me le défendre et à se prendre à cela de tous mes maux. »

été meilleure s'il avoit vécu davantage; mais madame de Maintenon lui tenoit plus au cœur que ce qu'elle perdoit en particulier. C'est pourquoi, s'oubliant entièrement, elle s'appliqua à faire tout ce qui dépendoit d'elle pour lui complaire en toutes choses. Comme elle a bien de l'esprit, elle la récréoit dans la conversation, et imaginoit souvent des manières différentes de l'amuser, aussi agréables les unes que les autres; en quoi elle étoit secondée par notre mère de Glapion, qui avoit toujours été fort aimée de madame de Maintenon.

1. Ce médecin s'appelait M. Besse.

Dans les heures qu'elle ne donnoit pas à la prière ou à la lecture, elle s'occupoit, quand elle le pouvoit, de l'instruction des demoiselles; elle en faisoit venir dans sa chambre, les faisant lire, écrire devant elle, corrigeant leur orthographe, leur apprenant même à jouer avec esprit les petits jeux qui sont en usage dans la maison. Elle a toujours fort aimé les enfants, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentoient si fort cette bonté qu'ils étoient plus libres avec elle qu'avec personne; elle n'étoit jamais importunée des demoiselles, ni de leur bruit, ni de leurs jeux, et quand elles faisoient quelque désordre dans sa chambre, elle ne vouloit pas que ses femmes de chambre les grondassent.

Quand il y avoit quelque demoiselle malade, et qui avoit peine à revenir, elle la faisoit manger avec elle, pour qu'elle fût mieux nourrie, et demandoit ce jour-là, quelque chose de meilleur au cuisinier.

Le dernier carême avant sa mort, elle donna ordre qu'on lui envoyât tous les jours une de celles qui faisoient gras pour manger avec elle.

Mademoiselle de la Tour étant venue à Saint-Cyr fort jeune et paroissant beaucoup plus délicate que ne doit être un enfant de sept ans, elle en prit des soins au delà de tout ce qu'on pourroit dire; elle la prit dans ses appartements, et l'empêcha d'aller à sa

classe, où elle auroit eu bien froid; elle lui faisoit faire elle-même ses exercices et lui apprenoit à prier Dieu[1]. Cette enfant sentit tout cela avec une reconnoissance au-dessus de son âge; elle plut tant à madame de Maintenon qu'elle l'a toujours gardée auprès d'elle jusqu'à sa mort, et dans son testament elle la recommanda de cette manière : « Je recommande la petite de la Tour à la Supérieure et à toute la communauté. »

Elle donna un jour à cette petite demoiselle un ménage d'argent pour jouer; elle m'a dit : « J'ai quelque scrupule de mettre de l'argent au plaisir de cette enfant, mais dans le fond je regarde cela comme une charité; car c'est de l'argenterie qui pourra bien lui servir dans la suite. »

Le zèle qu'elle a toujours eu pour l'éducation de la jeunesse est marqué d'une manière bien vive dans ses écrits aux dames de Saint-Louis; ainsi je n'en dis rien.

Elle ne cessoit de s'intéresser et de prier pour les affaires de l'Église dont elle désiroit fort la paix, aussi bien que la tranquillité de l'État; elle auroit voulu ignorer tout ce qui se passoit et goûter la paix

1. Le 20 décembre 1717, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : « Monsieur le maréchal de Villeroy, rabattroit bien de l'estime qu'il a pour moi s'il me voyoit montrer à lire à mademoiselle de la Tour, et examiner la vocation d'une postulante ». La Beaumelle ajoute, édit. de Maestricht, t. VI, p. 277 : « ou raccommoder mes chemises. »

de sa retraite, mais en même temps elle disoit : « Il m'est impossible d'être indifférente à ce qui se passe, ayant vu les choses d'aussi près que je les ai vues. »

Elle aimoit fort l'ouvrage, et, dès que sa santé lui permettoit, elle n'avoit pas de plus grand plaisir que de travailler; elle a été près de sept mois à se lever dès quatre heures du matin, prenant son ouvrage et travaillant sans appeler ses femmes jusqu'au moment qu'elles devoient entrer dans sa chambre; c'étoit de la tapisserie qu'elle faisoit dans ce temps-là.

Elle fut quelque temps après la mort du Roi sans voir personne, et, dans la suite, elle vit sa famille, mais rarement, et quelques dames de ses amies avec lesquelles elle avoit été le plus liée.

Monsieur le duc du Maine venoit la voir quelquefois, monsieur le maréchal de Villeroy, monsieur le duc de Noailles.

Quand elle fut en état de s'amuser un peu, elle jouoit une heure l'après-dîner au tric-trac ou au piquet avec moi. Madame de Glapion tenoit souvent son jeu; d'abord elle s'enfermoit de crainte de scandaliser les dames de Saint-Louis si elles l'eussent vue jouer, mais elle rouvrit sa porte vite, disant en riant : « On croit peut-être que nous nous enfermons pour faire quelque chose de bon; ne soyons plus des hypocrites. »

Avant de jouer, elle demanda à son confesseur si, étant une personne séculière, elle pouvoit le faire quoique étant dans un couvent (parce que c'étoit aux cartes).

Elle eut envie de jouer au tric-trac avec madame de la Haye-le-Comte [1]; comme elle étoit religieuse, elle n'osa le faire sans en avoir la permission de l'évêque de Chartres.

Elle fut extrêmement sensible aux malheurs et aux disgrâces de monsieur le duc du Maine [2]; elle sut d'abord qu'il lui étoit arrivé quelque chose, sans savoir ce que c'étoit; elle envoya parler à celui qui apportoit cette nouvelle, et, pendant ce temps-là, elle alla à l'église attendre ce qu'il diroit, après quoi elle marqua, au milieu de la plus vive douleur, une grande soumission à la volonté de Dieu.

Comme tout étoit réglé dans la maison, elle ne vouloit jamais y rien changer, quoique, dans les trois ans et demie qu'elle y vécut depuis la mort du Roi et voyant les choses de suite, il lui vînt des vues différentes de ce qu'elle avoit établi, et qu'elle auroit voulu changer; mais elle me dit : « Je ne voudrois pas changer

1. Geneviève Lemelayer de la Haye-le-Comte de la Neuville, née en 1675, dame de Saint-Louis le 13 août 1699, morte le 2 novembre 1736, à soixante-quatorze ans.

2. Le duc du Maine, fut, comme l'on sait, impliqué dans la conspiration dite de Cellamare, et subit à Doullens une assez longue détention, qui se termina cependant par sa mise en liberté.

la moindre chose, car ce seroit un exemple pour, dans la suite, changer continuellement ».

Voici quelques lettres qu'elle écrivit au commencement de sa retraite à Saint-Cyr à madame la princesse des Ursins.

Le 11 septembre 1715.

« Vous avez bien de la bonté, madame, d'avoir pensé à moi, dans le grand événement qui vient de se passer ; il n'y a qu'à baisser la tête sous la main qui nous a frappées ; je voudrois de tout mon cœur, madame, que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros ; j'ai quitté le monde que je n'aimois pas ; je suis dans la plus aimable retraite que je puisse désirer, et surtout, madame, je serai toute ma vie, avec le respect et l'attachement que je dois[1],

» Votre, etc. »

A MONSIEUR LE CURÉ DE FONTAINEBLEAU[2].

9 septembre.

« Vous n'avez que trop de raisons, monsieur, d'être affligé, et je ne doute point que vous ne m'y donniez

1. *Madame de Maintenon, d'après sa Correspondance authentique*, Geffroy, t. II, p. 376.
2. C'était son confesseur à Fontainebleau. (*Note de mademoiselle d'Aumale.*)

quelque part; il n'y a qu'à baisser la tête sous la main de celui qui peut seul nous consoler de ce qu'il nous ôte; il ne me faut plus compter; je ne suis bonne à rien, je n'ai plus de crédit, et je suis retirée à quatre lieues de Paris où la Cour va changer de face.

» Je vous demande, monsieur, de prier Dieu pour moi, afin qu'il bénisse ma retraite qui sera une préparation à la mort, entre les mains des bons confesseurs que vous savez que nous avons.

» Je suis de tout mon cœur, etc. »

A MONSIEUR FAGON, PREMIER MÉDECIN DU ROI ET LE SIEN.

18 septembre 1715.

« J'avois une grande impatience de pouvoir écrire de ma main, monsieur, pour vous assurer de la reconnoissance que j'aurai toute ma vie des bontés que vous avez eues pour moi depuis plus de quarante ans. Aussi ai-je répondu par toute la considération, l'estime et l'amitié dont je suis capable; je mourrai avec ces sentiments, bien persuadée que vous ne changerez pas ceux dont vous m'avez donné tant de marques. On m'a dit que vous vous retiriez au Jardin du Roi; rien n'est plus convenable; j'espère que vous y trouverez du repos, et je vous conjure de ne plus

vivre que pour vous, et pour jouir du commerce du plus honnête homme du monde que vous trouverez dans la personne de monsieur votre fils [1]. Ma retraite est très aimable; j'ai vu mourir le Roi comme un saint, c'est ce que j'avois toujours désiré; j'ai quitté le monde que vous savez que je n'aimois pas. Ma vie sera courte; je ne me trouve point à plaindre. Ma santé commence à se rétablir; je me trouve bien de mon nouveau régime, et je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc. »

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

19 septembre 1715.

« Je suis à peu près dans l'état où vous m'avez quittée; je crains l'orgueil en repassant dans ma mémoire les grâces surprenantes que Dieu m'a faites; je crains l'ingratitude en ne reconnoissant pas, avec mille actions de grâces, la main qui me soutient et me rend presque insensible à la perte et à la chute que je fais. Je ne sens que paix, douceur, joie, et confiance dans la première, et une profonde indifférence pour

1. Fagon avait deux fils, l'aîné, Antoine, qui fut successivement évêque de Lombez en 1711, de Vannes en 1719, et qui mourut en 1742; le second, Louis, qui, étant intendant des finances, fut nommé par le Régent membre du Conseil des finances; il mourut en 1744. C'est du second que madame de Maintenon veut parler.

l'autre. Ne m'écrivez point, monseigneur, sans quelque mot d'exhortation; c'est votre personnage, et le mien de vous écouter attentivement. Nos chères filles font ce qu'elles peuvent pour rendre ma retraite agréable, elles n'y auront pas de peine. »

Elle dit un jour à l'occasion d'un refus qu'on avoit fait à un de ses gens : « Dieu me fait bien des grâces; je pensois que je pourrois me désespérer après la perte que j'ai faite du Roi, me trouvant dans un si grand dénûment, mais il me fait la grâce de ne rien sentir, au moins jusqu'à cette heure; il faut dire aussi la vérité : je ne me suis jamais élevée, aussi je ne me trouve point abaissée. »

Les personnes qui ont eu le bonheur de la voir jusqu'au dernier moment savent bien que, malgré son âge de quatre-vingt-trois ans, son esprit a toujours été dans son naturel, et même rempli de tout l'agrément et du plus agréable badinage du monde. Cependant quelques personnes ont attribué à son âge une certaine défiance qu'elle avoit par rapport à elle et aux personnes qui la voyoient : par exemple de croire qu'elle ennuyoit, qu'on s'ennuyoit avec elle, qu'on ne la venoit voir que par bienséance, qu'on se contraignoit avec elle. Toute sa vie, elle a eu les mêmes défiances, ce qui venoit du peu d'opinion qu'elle avoit d'elle-même.

Toute sa vie fut pleine d'égards, d'attentions, et de discrétion. Je l'ai vue à Versailles dans la même crainte de fatiguer les autres, et dire aux dames qu'elle voyoit souvent : « Je vais m'enfermer à Saint-Cyr, ou à ma maison de la ville, pour que vous soyez libres de faire ce que vous voudrez. »

Il est vrai que cette crainte augmenta sur la fin de sa vie, et, quoiqu'elle fût encore plus respectable alors et qu'on prît un plaisir infini avec elle, elle se croyoit inutile et qu'on ne lui rendoit certains devoirs que par bienséance. Elle nous a dit souvent, à madame de Glapion et à moi : « Qu'est-ce qu'on souhaite à ses amis quand on leur souhaite une longue vie? Mille défauts attachés à la vieillesse. En vérité si j'aimois quelqu'un, je ne lui voudrois pas une longue vie. » Puis elle me disoit en riant : « Avertissez-moi, je vous en prie, quand la tête me branlera et que je radoterai. Je m'imagine qu'on dit de moi : si vous voyez comme elle vous raisonne encore, comme elle vous écrit ferme; je vous avoue que je trouve cela fort désagréable; j'aime mieux me passer de cette admiration, et ne pas aller plus loin. » Elle m'a dit plus de cent fois qu'elle ne désiroit rien tant que la mort, qu'elle ne pouvoit se persuader que Dieu la vouloit perdre après les grâces qu'il lui avoit faites. Je lui disois quelquefois que je craignois le jugement de

Dieu et d'aller en enfer. « Ah! mon Dieu! disoit-elle, peut-on avoir cette pensée? Pour moi, je vous avoue que cela ne m'est jamais entré dans l'esprit; je ne vis pas si bien que vous, mais je fais ce que je peux, et c'est tout ce que Dieu me demande; non, il m'est impossible de penser que je serai damnée. »

Quelques personnes l'ont accusée d'être un peu changeante; elle étoit naturellement bonne et aisée à contenter; une parole dite à propos, un air d'esprit, une physionomie lui faisoient quelquefois juger favorablement des gens qu'elle voyoit; mais, dans la suite, elle découvroit des défauts dans ces mêmes personnes qui la dégoûtoient. J'en ai vu plusieurs, pour qui elle a eu des bontés particulières pendant longtemps, et changer après, parce qu'elle y voyoit des défauts que souvent on lui avoit cachés.

DERNIÈRE MALADIE DE MADAME DE MAINTENON.

Le 13 mars 1719, elle eut un peu de fièvre qui augmenta tous les jours, et qui fut accompagnée de frissons. Dans le commencement il s'y joignit un très grand rhume, avec des quintes si violentes qu'elle perdoit quelquefois la respiration.

Il nous a paru que, dans toute cette maladie, elle

faisoit la pratique de ne se plaindre de rien, et de prendre tout ce qu'on lui donnoit. Un jour on lui demanda si elle vouloit qu'on diversifiât ses bouillons, parce qu'elle en paroissoit dégoûtée, elle répondit : « Je ne me plains pas. »

On crut d'abord qu'elle mourroit de cette maladie; elle fit faire un petit changement à son appartement, à cause du froid qu'elle y sentoit; elle dit après qu'il fut fait : « C'est bien la peine, pour le peu de temps qui me reste à vivre. »

Elle dit à monsieur le duc de Noailles, qui vint à Saint-Cyr pour faire travailler à ce changement : « Il n'y a que ma mort qui puisse me justifier de toute la peine que je vous ai donnée. » Puis elle ajouta : « Adieu, mon cher Duc, ce sera pour la dernière fois. »

Pendant sa maladie, il fit fort froid, ce qui lui fit penser que bien des pauvres souffroient faute de bois; elle fit distribuer dans le village de Saint-Cyr de l'argent en faisant dire aux pauvres que c'étoit pour avoir du bois.

Elle pensa aussi aux petites demoiselles de la classe rouge (des enfants depuis sept ans jusqu'à onze) et dit à madame la Supérieure : « Ces pauvres enfants souffrent bien du froid; je voudrois en tenir trois ou quatre dans ma niche. » Une autre fois, elle

me dit, étant dans son lit : « Je voudrois en échauffer cinq ou six avec moi. »

Monsieur le maréchal de Villeroy la vint voir pendant cette dernière maladie, et fut avec elle trois ou quatre heures. Comme à son ordinaire, elle lui parla toujours avec le même esprit et le même agrément.

Madame de Caylus vint aussi la voir, et passa huit jours à Versailles, d'où elle venoit tous les matins la voir, et s'en retournoit le soir. Madame de Maintenon lui dit, quoique dans ce temps la fièvre fût peu de chose, qu'elle ne reviendroit pas de cette maladie, qu'elle avoit fait son testament et mis ordre à toutes ses affaires, lui conta toutes les dispositions de ses meubles et du peu d'argent qu'elle avoit, ce qu'elle lui donnoit à elle en particulier, que l'on trouveroit quelques lettres des princes dans une cassette qu'elle avoit gardées : « Il y a peut-être, ajouta-t-elle, un peu de vanité à cela, mais je les laisse pour madame de Glapion qui aime toutes ces choses-là. »

Quand elle fit ses Pâques, elle dit à son confesseur que c'étoit pour la dernière fois qu'elle les feroit.

Pendant sa maladie, qui dura près de trente jours, on disoit la messe dans sa chambre; elle y communioit souvent, et toujours en pensant que chaque fois étoit la dernière. Quelques jours avant sa mort, elle me dit : « Quoi que je sois malade, il faut songer à

faire de bonnes œuvres, et à envoyer de l'argent pour nos pensions ordinaires, car voilà le temps venu, et il ne faut pas que ces pauvres gens-là attendent après nous. » Et sur-le-champ, elle me fit envoyer le quartier de ses pensions, et, outre cela, elle fit distribuer de l'argent par extraordinaire. Ce fut la première fois qu'elle ne fit point les comptes elle-même. Le même jour, elle voulut envoyer de l'argent à un gentilhomme qu'elle protégeoit et aimoit particulièrement; elle m'en donna l'ordre, puis me dit : « Je lui en ai envoyé il n'y a pas longtemps; d'autres sont plus pressés; il ne faut pas suivre son inclination naturelle, » et envoya à d'autres qui étoient plus pressés.

Elle dit un jour à madame de Glapion : « Je me suis fait un grand plaisir dans la distribution des pensions que je paie toujours d'avance, de penser que je ferai l'aumône encore après ma mort, car, payant d'avance, le jour que je mourrai, bien des gens auront au moins le temps de chercher ailleurs d'autres secours. »

Le 12 avril, la fièvre et la toux parurent diminuer, mais en même temps la faiblesse augmenta. On se rassuroit sur ce qu'une aussi longue maladie n'avoit point changé son visage ni la vivacité de son agrément ordinaire. Elle fut saignée une fois dans cette maladie; elle y avoit une grande opposition; elle ne

s'y rendit que par obéissance au médecin. Elle ne put s'accommoder du lait de chèvre, quoiqu'elle eût fort envie d'en prendre, mais tout la dégoûtoit, ce qui ne lui étoit point encore arrivé.

Le jeudi 13 avril, elle me dit : « Venez dans quelque moment où je serai seule pour cacheter enfin mon testament. » Elle le lut ce jour-là tout entier, me le fit cacheter et écrivit de sa main : *Testament*, puis elle me dit en riant : « Cela est encore écrit assez ferme. » Il y avoit longtemps qu'elle avoit fait son testament; mais elle voulut le revoir; elle dit encore : « Il vaudroit mieux n'avoir point fait de testament que d'en avoir fait un comme le mien, et il vaut mieux ne pas donner que de donner si peu, 2 000 livres à l'un, 3 000 livres à l'autre, 1 000 livres à un autre; on s'en moquera; mon testament n'a pas l'air d'un testament. » Aussi, elle mit au commencement le mot de *Disposition de ce qu'elle avoit*, au lieu de mettre : *Testament*.

La petite de la Tour, la voyant quelquefois dire qu'elle alloit travailler à son testament, en fit un pour faire comme madame de Maintenon; elle le cacheta, et le mit dans la cassette de madame de Maintenon, car elle avoit toutes sortes de complaisances pour elle. Ce même jour, madame de Maintenon, après avoir cacheté son testament, comme je viens de le dire :

« Otez, dit-elle, le testament de la petite de la Tour, qui est dans ma cassette; il tourneroit le mien en ridicule. »

Le 14 avril elle n'étoit pas encore bien mal; le matin son pouls paroissoit fort bon; on lui dit qu'elle étoit mieux qu'elle n'avoit été depuis trente jours. « Je suis mieux, répondit-elle, mais je m'en vais. »

Dans une autre occasion, elle dit : « Cela est bien long pour moi et pour les autres; » ce même jour à madame de Glapion : « Il n'y a plus rien à faire, ma fille, qu'à prier Dieu qu'il épargne à mon impatience les grandes douleurs. »

Elle dit encore à madame de Blosset[1], qui lui apportoit une lettre : « C'en est fait, ma fille, je m'en vas; » à madame de Glapion qui ne la quittoit pas : « En vérité, madame, j'abuse de vos bontés; vous ne sortez point d'ici. Que deviennent vos affaires? » Ce même jour, 14 avril, sur les sept heures du soir, il fit un orage; en même temps la fièvre augmenta considérablement, et ce redoublement fut accompagné de plusieurs signes de malignité qui nous ôta toute espérance. On dit la messe dans sa chambre, à

1. Anne de Blosseville de Blosset, dame de Saint-Louis, née en 1657, fit profession le 1er janvier 1694 et mourut le 6 février 1742 âgée de quatre-vingt-cinq ans.

minuit, où elle communia en viatique; son confesseur lui demanda si elle vouloit se confesser avant que de communier; elle lui répondit que rien ne lui faisoit de la peine. Il n'y avoit que deux jours qu'elle avoit communié après avoir reçu le viatique à minuit. Elle fut presque toujours dans l'assoupissement, et nous croyons qu'elle ne s'est pas vue mourir, car dans les quinze ou seize heures qu'elle fut dans un véritable danger, elle ne se crut point malade. C'étoit la violence de la fièvre qui l'empêchoit de sentir son mal, et qui lui donnoit de la force, car la nuit qu'elle reçut le viatique, voyant madame de Glapion, le médecin et moi auprès de son lit, elle nous dit : « Est-ce que je suis à l'agonie que vous voilà tous? »

Le 15 avril elle reçut l'Extrême-Onction, vers les dix heures du matin; son confesseur lui demanda encore si rien ne lui faisoit de la peine. Elle répondit que non; quoiqu'elle fût souvent dans l'assoupissement, elle étoit fort à elle dans les moments qu'elle s'éveilloit.

Avant de recevoir l'Extrême-Onction elle m'a dit : « Il faut donc prendre cette résolution (parlant de la mort), je savois bien que j'en viendrois là; » puis ajouta : « J'aime passionnément l'Extrême-Onction. N'y a-t-il rien à préparer autour de mon lit? »

Elle pria Dieu pendant qu'on lui donna. Son confesseur lui demanda sa bénédiction pour ses filles; elle répondit : « J'en suis indigne; » il la pressa; elle leva la main pour leur donner; son visage n'a paru changé que les quinze ou seize heures qu'elle fut si mal.

Monsieur le duc de Noailles arriva, et madame la duchesse de Noailles; monsieur le duc de Noailles lui baisa la main, en lui demandant comment elle se portoit : « Pas trop mal, » répondit-elle.

Il y a apparence qu'après s'être préparée depuis longtemps à la mort, Dieu a voulu lui en épargner les horreurs. Elle fut près de trois heures à l'agonie; elle avoit l'air d'une personne qui dort tranquillement; son visage paroissoit plus beau et plus respectable que jamais, et il n'y avoit rien qui inspirât la frayeur.

Elle n'a point passé par les infirmités de la vieillesse, ni même par les accidents qui sont ordinaires dans ces derniers moments. Elle mourut à cinq heures du soir. L'ouverture de son testament se fit le même jour, en présence de monsieur le duc de Noailles, de monsieur le général de la congrégation de Saint-Lazare[1],

1. Le général de la congrégation de Saint-Lazare s'appelait l'abbé Bonnet. En cette qualité il était également supérieur spirituel de la maison de Saint-Louis.

de monsieur Briderey, confesseur de madame de Maintenon, de deux ou trois autres missionnaires, des cinq dames du Conseil, et de trois autres anciennes. J'y étois aussi; ce fut moi qui remis son testament entre les mains de la Justice pour en faire la lecture, monsieur Mauduit, intendant de la maison de Saint-Louis[1], et la Justice de Saint-Cyr. Monsieur le duc de Noailles avoit fait mettre le scellé pour la sûreté de la maison de Saint-Louis et pour autres raisons de politique; puis monsieur le duc de Noailles donna tous les ordres nécessaires pour les tristes cérémonies qui restoient à faire. La douleur était si grande dans toute la maison de Saint-Louis que personne ne fut en état de songer à autre chose qu'à pleurer.

Le corps fut embaumé; on voulut d'abord prendre le cœur, mais on aima mieux posséder le trésor tout entier dans le même endroit. Elle ne fut pas ouverte, et on se contenta, pour l'embaumer, de l'envelopper avec toutes sortes d'aromates.

Elle fut deux jours exposée dans sa chambre, sur son lit. Le 17 se fit l'enterrement. Ce fut monsieur l'évêque de Chartres qui fit cette triste cérémonie; monsieur Bonnet fit venir une quarantaine de prêtres et

1. Mauduit avait succédé en 1710, comme intendant de la maison de Saint-Cyr, à M. Bernard, qui avait succédé lui-même à Manseau

trente clercs pour chanter vêpres (car ce fut le soir qu'elle fut enterrée).

Les dames et les demoiselles étoient hors d'état de chanter par les larmes et les sanglots qu'elles jetoient. On la mit dans un cercueil de plomb qu'on a mis dans un autre cercueil de bois.

Le lendemain, on fit le service que les prêtres chantèrent encore; il fut dans toute la simplicité, et cependant toute la décence qui convenoit. Monsieur le duc de Noailles le conseilla ainsi, parce qu'on ne pouvoit, dit-il, lui rendre tous les honneurs qui lui étoient dus dans la maison, et que, par cette raison, il valoit mieux s'en tenir à la simplicité que madame de Maintenon auroit désirée elle-même. Ce fut aussi dans ce même esprit qu'il conseilla aux dames de ne point faire faire d'oraison funèbre, et qu'on s'en tint à faire pour elle tous les services et les prières que l'on put, et que l'on continuera à jamais dans cette maison.

A son enterrement les dames portoient le drap, et un grand nombre de demoiselles portoient des flambeaux d'argent autour du corps. Le clergé, les dames, et les demoiselles avec les cierges formoient comme une chapelle ardente.

Son corps fut d'abord posé au bas du chœur; puis à l'enterrement on le mit dans le caveau.

On a gravé sur la pierre de marbre cette épitaphe que monsieur le duc de Noailles fit faire par l'abbé de Vertot[1].

CY GIT.

Madame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, femme illustre, vraiment chrétienne, cette femme forte que le sage chercha vainement dans son siècle, et qu'il nous eut proposée pour modèle s'il eut vécu dans le nôtre.

Sa naissance fut très noble; on loua de bonne heure son esprit et plus encore sa vertu.

La sagesse, la douceur, la modestie formoient son caractère qui ne se démentit jamais.

Toujours égale dans les différentes situations de la vie, mêmes principes, mêmes règles, mêmes vertus.

Fidèle dans les exercices de piété.

Tranquille au milieu des agitations de la Cour.

Simple dans la grandeur.

Pauvre dans le centre des richesses.

Humble au comble des honneurs.

Révérée de Louis le Grand.

Environnée de sa gloire.

Autorisée par la plus intime confiance.

Dépositaire de ses grâces.

Qui n'a jamais fait usage de son pouvoir que par sa bonté.

Une autre Esther dans la faveur.

Une seconde Judith dans la retraite et l'oraison.

La mère des pauvres.

L'asile toujours sûr des malheureux.

Une vie si illustre, a été terminée par une mort sainte et précieuse devant Dieu.

1. L'abbé de Vertot (René-Aubert), né en Normandie en 1655, auteur des *Révolutions de Suède*, mort en 1735; il était de l'Académie française.

Son corps est resté dans cette sainte maison, dont elle avoit procuré l'établissement, et elle a laissé à l'univers l'exemple de ses vertus.

Décédée le 15 avril 1719, née le 28 novembre 1635.

Les dames de Saint-Louis désiroient qu'on mît le mot d'*institutrice*; mais on le trouva au-dessous de la qualité qu'elle devroit avoir dans cette maison.

Monsieur le duc de Noailles s'était chargé de faire faire la pierre de marbre, et d'y faire graver l'épitaphe. Quand ce triste ouvrage fut fini, il donna ordre à son intendant de le payer. Madame de Glapion, supérieure de la maison, l'ayant appris, manda sitôt au nom de toute la maison à l'intendant de Saint-Cyr de ne le pas souffrir, et de payer avant monsieur le duc de Noailles.

Monsieur le duc de Noailles insista et dit que c'étoit à lui par bien des raisons, outre qu'il étoit son neveu. Madame de Glapion lui manda que les dames de Saint-Louis avoient l'honneur d'être ses filles, et qu'ainsi, en cette qualité, c'étoit à elles à entrer dans ce triste et dernier devoir.

Voici un petit extrait de ses dispositions après sa mort qu'elle intitula :

« Disposition de ce qui se trouvera ici à moi le jour de ma mort, tant en argent entre les mains de

la dépositaire de Saint-Cyr, ou dans mon bureau qu'en meubles.

» Je désire être enterrée avec les dames de Saint-Louis; je leur donne, pour faire dire des messes pour moi, la somme de 1 000 livres. Aux pauvres de mes terres 2 000 livres; à Launai, mon valet de chambre, 3 000 livres; à madame de Saignemontes, sœur de la petite de la Tour, 3 000 livres si elle ne fait pas profession à Saint-Cyr, et, si elle y est religieuse, ces 3 000 livres seront mises dans le coffre des demoiselles.

» A madame de Clavières, sœur aussi de mademoiselle de la Tour, la même somme de 2 000 livres, avec les mêmes conditions.

» Aux Bénédictines de Moret 2 000 livres. Le reste de l'argent qui restera après ces distributions, je désire qu'il soit partagé entre mesdames de Mailly et de Caylus (ce sont ses nièces à la mode de Bretagne), plus sa vaisselle d'argent et ses meubles principaux partagés entre madame de Caylus et mademoiselle d'Aumale [1].

» Le tout est spécifié par article. Je donne à

1. Par son testament elle laissoit à madame de Caylus, disent les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*, « un service de vermeil doré, six couverts de même et un d'or dont elle se servoit toujours. Un lit de campagne de damas cramoisi, avec le dais et le pavillon. A mademoiselle d'Aumale, le meuble de damas bleu; entre les meubles de damas bleu, il y avoit six fauteuils pour les dames de Saint-Louis, seize tabourets

madame la duchesse de Noailles le diamant que je portois toujours.

» Je donne à monsieur l'évêque de Chartres le crucifix en tableau sur fond or et noir.

» Je donne à monsieur l'archevêque de Rouen un crucifix sur du velours noir qui est au chevet de mon lit, avec le portrait du Roi qui est au-dessous, désirant qu'il soit gardé à jamais par ceux de mon nom, qui le regarderont avec la vénération et la reconnaissance qu'ils doivent. »

Plus à ses femmes ses hardes et son linge.

« Je désire que tous mes petits livres secrets soient mis entre les mains de ma Sœur du Pérou, et je prie monsieur l'évêque de Chartres de lui permettre de les garder toute sa vie. Il y verra les instructions de son prédécesseur. »

Elle laissa en pensions viagères 1 100 livres à diverses personnes qu'elle avoit faites religieuses et autres.

Au dos du testament : « Je recommande la petite de la Tour à madame la Supérieure et à toute la communauté. »

L'argent que l'on trouva à sa mort montoit à la somme de 32 000 livres.

aussi de damas bleus, dix-neuf rideaux de bazin d'Inde. Elle lui laissoit également seize articles de sa vaisselle d'argent écrits de sa main ».

TRAITS QUI SONT PEUT-ÊTRE DÉJA REPRIS DANS CES RECUEILS MAIS DONT JE DOUTE[1].

Madame de Maintenon trouva un jour à la porte de Saint-Cyr deux veuves d'officiers qui venoient lui demander sa protection. L'une étoit belle et bien faite, et l'autre fort laide; elle leur dit qu'elle n'étoit pas assez puissante pour assister tous ceux qui en avoient besoin. La première persista pendant des temps à lui venir parler; elle en fut touchée et la protégea d'une manière distinguée. Elle eut scrupule de ne rien faire pour la seconde veuve dont la figure ne l'avoit pas prévenue; elle lui fit une pension qu'elle lui a payée

1. Nous ne croyons pas que mademoiselle d'Aumale soit l'auteur de cette addition. En effet, le manuscrit de la bibliothèque Laurentienne s'arrête au testament de madame de Maintenon. Quant à ces traits, nous les avons trouvés rapportés sur des feuilles détachées qui étaient entre les mains de Lavallée, et que ses héritiers ont bien voulu nous communiquer, en même temps que la copie d'après laquelle nous avons fait imprimer ce *Mémoire*. Il se peut qu'ils soient de la main d'une autre religieuse de Saint-Cyr, de madame du Pérou par exemple, à qui madame de Maintenon avait laissé ses cahiers, et à qui l'on attribue généralement la rédaction des *Mémoires des dames de Saint-Cyr*.

jusqu'à sa mort, cette veuve n'étant pas à portée des grâces qu'elle fit à l'autre.

Le Roi lui avoit donné tous les honneurs et privilèges des princes; elle ne s'en servoit que lorsqu'elle ne pouvoit faire autrement. Je l'ai vue bien des fois faire retourner son cocher, lorsqu'il la faisoit entrer dans les cours où il n'entroit que ceux qui avoient les entrées.

Dans une visite que monsieur l'abbé de Brisacier[1], supérieur des Missions étrangères, ancien directeur de la maison qui a fait une partie des règlements avec madame de Maintenon, fit à Saint-Cyr sur la fin du mois d'août 1732, madame du Pérou, ancienne supérieure de cette maison, l'entretint quelque temps. Madame de Blosset, ancienne religieuse, étoit aussi présente. Madame du Pérou lui demanda si monsieur Tiberge[2], directeur des Missions étrangères, associé à monsieur de Brisacier, et lui n'avoient rien écrit sur madame de Maintenon; il répondit que non. « Mais, lui dit-elle, ne sauriez-vous rien de positif sur le mariage que l'on croit vraisemblablement qu'il y avoit

1. Jacques-Charles de Brisacier, docteur en théologie, entré en 1666 aux Missions étrangères, supérieur alternativement de trois ans en trois ans avec l'abbé Tiberge, aumônier et prédicateur de la Reine Marie-Thérèse. Il mourut le 24 mai 1736, à quatre-vingt-quatre ans.

2 L'abbé Louis Tiberge devint en février 1718 prédicateur ordinaire du Roi; il mourut le 9 octobre 1730.

eu entre le Roi et elle? » Il répondit : « Il est sûr qu'elle étoit mariée avec lui. N'avez-vous point entendu dire, dans un certain temps, que le bruit s'en répandoit dans Paris, qu'on alloit déclarer son mariage. — Oui, lui répondit madame du Pérou. Quoique je ne doutasse point du mariage par la manière dont madame de Maintenon vivoit, nous crûmes toutes que cette prétendue déclaration étoit de ces faux bruits, sur lesquels on ne doit pas faire fonds. » Il répondit que celui-là n'étoit pas si faux, et que le Roi et madame de Maintenon l'avoient fait courir exprès, parce qu'il lui étoit revenu, par bien des endroits, que bien des gens, ne la croyant pas mariée, s'imaginoient que l'amitié qui étoit entre le Roi et madame de Maintenon n'étoit pas hors de soupçon. Sa conscience en fut alarmée; craignant de causer du scandale, elle en parla au Roi qui, d'un côté ne vouloit pas scandaliser, et de l'autre ayant de fortes raisons de ne pas faire de déclaration publique, assembla un conseil de gens doctes et capables de porter un jugement équitable sur cette affaire. On agita beaucoup les raisons pour et contre, et, après les avoir bien pesées, on crut voir qu'il n'y avoit pas la nécessité de déclarer le mariage, parce qu'à la Cour on n'en doutoit pas, et que, s'il y avoit quelques personnes qui en doutassent, elles étoient persuadées

qu'il n'y avoit point de mal entre eux, et qu'ainsi, le Roi désirant par de fortes raisons que la chose demeurât sous le silence, il n'y avoit nulle obligation de faire une déclaration authentique, ce qui fut cause que cela n'alla pas plus loin, et que l'on s'en tint au bruit qu'on avoit fait courir, qui ne laissoit pas de faire entrevoir au public ce qu'on ne jugeoit pourtant pas à propos de faire éclater hautement. Mademoiselle d'Aumale, qui étoit avec madame de Maintenon dans ce temps-là, se souvient bien que cela se répandoit dans les provinces, et qu'on lui en écrivoit pour lui en faire compliment[1].

Monsieur de Brisacier manda à madame du Pérou, ancienne Supérieure de Saint-Cyr, du 6 février 1734, ces trois articles.

I

« Je n'ai jamais douté, en mon particulier, que madame de Maintenon ne fût véritablement et légitimement mariée, et je puis assurer qu'elle m'a dit de certaines choses qui m'ont fait conclure avec une espèce de certitude qu'elle étoit engagée dans cet état. »

1. *Correspondance générale*, t. II, 344. Lavallée cite ce passage avec quelques lignes en plus que nous n'avons pas trouvées dans le manuscrit qui est entre nos mains.

II

« J'ai souvent ouï dire qu'à la Cour et à la Ville on étoit si persuadé de la sincérité de sa vertu que, ou elle étoit mariée, ou que, si elle ne l'étoit pas, elle vivoit dans une parfaite continence. »

III

« Elle ne m'a jamais rien dit sur ce qu'elle avoit désiré qu'on fît sur son état, mais il a passé pour constant que la consultation a été faite. Je n'ai point été du nombre de ceux qui ont été consultés, non plus que monsieur l'abbé Tiberge; je crois que feu monsieur l'évêque de Meaux monsieur Bossuet et monsieur le cardinal de Noailles[1] ont été les principaux qui ont été consultés et qui ont décidé, mais je n'en ai nulle preuve. »

Messieurs les abbés de Brisacier et Tiberge étoient supérieurs des Missions étrangères et ont eu la confiance de madame de Maintenon pour le commencement de Saint-Cyr et pour y faire tous les règlements.

1. Louis-Antoine de Noailles, né en 1654, évêque de Châlons en 1680, archevêque de Paris en 1695, cardinal en 1700, mort en 1729.

La veille du départ du Roi pour la campagne de Mons, Sa Majesté vint à Saint-Cyr et demanda les prières de toute la communauté, et dit en parlant de madame de Maintenon : « Je vous laisse ce que j'ai de plus cher, » cela en présence de plus de quarante personnes de la communauté[1].

Le Roi alla aussitôt dire à madame de Maintenon qu'il seroit bien aise qu'elle l'y vînt accompagner au cas qu'il tombât malade, que, pour les autres accidents, il s'abandonnoit à la providence de Dieu.

Après la mort de Louis XIV, madame de Maintenon ayant congédié tous ses domestiques, et les ayant tous mis en état de se passer d'elle ou par ses bienfaits ou par les charges qu'elle leur avoit fait avoir, il s'en est trouvé cependant quelques-uns de la livrée qu'on m'a dit qui avoient demandé l'aumône, et que cela avoit fait condamner madame de Maintenon. Je dois dire, si cela est, qu'elle l'a ignoré, et qu'en les

1. Les dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires* racontent ainsi cette visite : « .....Il vint lui dire adieu; ils furent deux heures ensemble dont la plus grande partie se passa devant le Saint-Sacrement. Puis le Roi nous fit l'honneur de venir tout seul à la salle de la communauté et nous dit : « Adieu, mes- » dames, je me recommande à vos prières dont j'ai bien » besoin, car je suis un grand pécheur. » En disant cela il ne put retenir ses larmes, ni nous les nôtres, parce qu'elles nous attendrirent extrêmement. Il ajouta : « J'espère que Dieu daignera les écouter. » Puis il nous a dit, en parlant de madame de Maintenon. « Je vous laisse ce que j'ai de plus cher. » (*Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 207.)

quittant, elle dit : « Je les ai toujours bien payés; ils ont eu des gratifications du Roi tous les ans; s'ils ont été sages ils doivent avoir amassé quelque chose », comme en effet plusieurs avoient fait, et dont ils avoient acheté des charges chez les princes.

Je dois dire encore qu'elle faisoit des gratifications à quelques-uns de sa livrée qui étoient mariés. Je ne dis rien des présents que tous ces gens-là étoient à portée de recevoir, car tout le monde sait que l'on en fait ordinairement aux domestiques des gens en faveur. Madame de Maintenon a fait ce qu'elle a pu pour s'opposer à cette coutume, et je n'en parle que pour faire voir que s'il y a eu de ses domestiques à l'aumône, ce n'a pas été sa faute; il s'en sera trouvé quelques-uns qui n'auront pas eu de conduite, et qui auront été libertins après sa mort, et c'est ce qui a donné lieu à ces discours.

LETTRES

DE

MADEMOISELLE D'AUMALE

A MADAME DE GLAPION.

21 septembre 1707[1].

« J'espère que l'affaire de mademoiselle de Bocancé[2] se terminera bientôt. Je chercherai l'occasion de dire quelque chose de mademoiselle d'Orcisses[3], mais je crois que cela ne fera pas grand effet.

» Vous trouvés toujours vostre écriture ridicule, et moi je l'admire et critique la mienne.

1. Mademoiselle d'Aumale, comme madame de Maintenon, mettait l'orthographe assez correctement, au moins pour le temps. Nous avons vu (Notice biographique, p. 26) que madame de Maintenon la chargeait de donner quelques leçons à l'abbesse de Gomerfontaine, qui, tout ancienne élève de Saint-Cyr qu'elle fût, en avait besoin. Nous avons cru devoir publier ces lettres avec l'orthographe aujourd'hui généralement adoptée pour les publications du XVIIe siècle comme nous avons fait pour son *Mémoire*. Nous avons conservé cependant l'orthographe de celle-ci à titre de spécimen.

2. Mademoiselle Thorel de Bocancé était une élève de Saint-Cyr. Née en 1696, elle se maria par la suite.

3. Mademoiselle d'Orcisses de Louzillaye était une élève de Saint-Cyr. Née en 1696, elle se fit religieuse

» Mademoiselle de Pincrè vous est bien obligée de penser à elle; quand j'en serai contente, elle écrira encore quelque lettre. Mesdemoiselles Gaudri[1] et Léger[2] vous assurent de leurs respects et Bonne Françoise[3] rentre dans le néant des compliments que vous avés eu la bonté de lui faire; elle s'en trouve indigne.

» Je ne finirai pas en compliment. Mademoiselle de Breuillac vous en fait de très grands.

« Monsieur Manseau[4] me promet des merveilles pour la semaine prochaine; ainsi ne me gardés pas de pains jaunes, mais, à vous parler franchement, je ne le crois pas fort savant.

» Je ne sais si mademoiselle de Mornay[5] vous a

1. Mademoiselle Gaudri était probablement une femme de chambre de madame de Maintenon. Il est question d'elle dans plusieurs lettres de madame de Maintenon à madame de Caylus, entre autres le 11 juin 1717, à propos de la visite du tsar Pierre le Grand à Saint-Cyr. (*Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Geffroy, t. II. p. 389.)

2. Mademoiselle Léger était une femme de chambre de madame de Maintenon, qui avait épousé Léger, un de ses domestiques.

3. Bonne Françoise était une domestique de madame de Maintenon qui faisait à Fontainebleau le service de mademoiselle d'Aumale.

4. Manseau, nommé intendant de Saint-Cyr en 1685, demeura attaché longtemps à la maison. On ne sait rien ni de sa naissance ni de sa mort. On usait et on abusait de lui.... « Ne me tuez pas Manseau. » écrivait madame de Maintenon à madame de Fontaines, maîtresse générale des classes.

5. Il y a eu plusieurs demoiselles de Mornay élevées à Saint-Cyr et quelques-unes s'y firent religieuses, mais à une époque postérieure. Celle dont parle ici mademoiselle d'Au-

mandé qu'elle étoit entrée au noviciat; elle y est de jeudi dernier. J'ai été bien contente de la lettre de mes filles. J'aime fort Melun; mademoiselle de Monfort[1] est très aimable; j'ai parlé à mademoiselle de Villers[2], mais, malheureusement pour elle, Madame ne veut pas qu'elle aille à Gomerfontaine.

» Je ne m'ennuie pas tant ici que je me l'étois imaginée; Madame a la bonté de me faire voir toutes les promenades et tous les appartements. Il y a du chemin pour plusieurs jours; mademoiselle de Breuillac, Jeanette et mademoiselle Léger font toute ma compagnie de ces promenades.

» Adieu et bonsoir, ma chère mère; je dors et je mange bien. Il est jeune aujourd'hui, je me meurs de faim; demain j'espère aller faire une petite collation sur le haut d'un rocher. Je prens bien de la liberté de vous parler sy familièrement, mais vous

male ne peut être que mademoiselle de Montchevreuil qui, née en 1687, entra plus tard aux Bénédictines.

1. Geneviève de Montfort fut la douzième dame de Saint-Louis; elle prononça des vœux simples le 11 janvier 1687, mais elle demanda à quitter Saint-Cyr au moment des vœux solennels. Elle se retira à Melun, où elle fit profession. Madame de Maintenon lui écrivit plusieurs lettres. — Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 74.

2. Mademoiselle de Franssures de Villers, née en 1695, se fit plus tard religieuse. Au moment de la réforme de l'abbaye de Gomerfontaine, madame de Maintenon y avait envoyé, sous la conduite de mademoiselle d'Aumale, plusieurs élèves de Saint-Cyr. — Voir la Notice biographique, p. 23.

me le pardonnés, sachant le respect et l'attachement que j'ai pour vous.

» D'AUMALE. »

A MADEMOISELLE DE GENETINES[1].

2 juillet 1708[2].

« Votre lettre est remplie, mademoiselle, d'une grande amitié pour moi. Vous me faites bien du plaisir, car, en ayant beaucoup pour vous, je suis très sensible à la vôtre; ce n'est pas d'aujourd'hui que vous devez en être persuadée.

» Vous me mettez dans la confusion en m'appelant votre maîtresse, car vous êtes une disciple trop habile pour avoir un maître ignorant.

» Votre calcul est fort bon, je voudrois que nous n'eussions plus que 21 830 minutes; je vous embrasserois plus tôt.

» De toutes mes filles, c'est mademoiselle de Senneville[3] que je trouve la mieux partagée.

1. Marie-Gilberte de Charpin de Genetines, dame de Saint-Louis; elle fit profession le 24 février 1714 et mourut le 15 janvier 1757, à l'âge de soixante-quatre ans.

2. Le 2 juillet 1708 mademoiselle d'Aumale était à Fontainebleau avec madame de Maintenon; c'était l'année de la malheureuse campagne de Flandres.

3. Mademoiselle d'Alorge de Senneville, élève de Saint-Cyr. Elle était née en 1694; on ignore ce qu'elle est devenue après sa sortie de Saint-Cyr.

» Une autre fois, mademoiselle, ne tremblez plus en m'écrivant. Tout ce que vous me manderez me fera toujours un nouveau plaisir, quand même je le saurois déjà.

» Embrassez mademoiselle de Chabrignac [1]; j'espère qu'elle sera de mes filles, si elle contente madame de Saint-Périer [2].

» La promenade hier autour du canal fut très belle. Dites-le à mademoiselle de la Jonchapt [3]; il y avoit, je crois, quatre-vingt carrosses au moins. A tout moment on rencontroit ou le Roi, ou Monseigneur, ou les Princesses; les grands seigneurs étoient à cheval qui accompagnoient le Roi.

» Il ne fait pas beau aujourd'hui; je ne me promenerai pas. Je viens de boire un gobelet de chocolat à votre santé. Adieu, mademoiselle, j'ai bien chaud surtout à la tête, où je crois le chocolat est allé.

1. Mademoiselle de Lubersac de Chabrignac, élève de Saint-Cyr, née en 1694, mourut à Saint-Cyr.

2. Gabrielle-Françoise de Baudeville de Saint-Périer, était dame de Saint-Louis. Elle fit profession le 20 mars 1697, et mourut en 1712, âgée de trente-sept ans. Elle fut continuellement attachée aux classes. Madame de Maintenon lui écrivit plusieurs lettres qui se trouvent publiées dans les *Lettres sur l'éducation*.

3. Mademoiselle Gentil de la Jonchapt était née en 1686. Elle fut élevée à Saint-Cyr et resta aux classes comme aide des maîtresses après qu'elle eut atteint l'âge de sortie. Elle appartenait à ce qu'on appelait les *noires*. Madame de Maintenon la maria dans la suite.

» On m'a mandé que madame de la Neuville[1] étoit maîtresse générale[2] pendant la retraite de madame de Glapion; ainsi elle verra dans cette lettre, que je suis bien sincèrement, sa très humble servante, et que j'ai pour elle un très grand respect et beaucoup d'amitié. Je suis bien sincèrement, mademoiselle, votre très humble et très obéissante servante.

» D'AUMALE. »

A MADEMOISELLE DE LA JONCHAPT[3].

10 juillet 1708.

« Vous ne saurez mes chansons qu'au retour. J'en sais une à boire qui est fort jolie. Il n'y a rien que

1. Il y avait à Saint-Cyr deux sœurs de la même famille : l'une dont parle ici mademoiselle d'Aumale et que l'on appelait madame de la Neuville, pour la distinguer de l'autre, Marguerite le Métayer de la Haye-le-Comte, qui se fit dame de Saint-Louis le 23 novembre 1695 et qui mourut en 1706, âgée de trente ans.

2. Les *grandes charges* de Saint-Cyr, dites aussi d'*officières* ou de *conseillères*, étaient celles de la *supérieure*, de l'*assistante*, de la *maîtresse des novices*, de la *maîtresse générale des classes*, de la *dépositaire*. Ces charges étaient données à l'élection. La maîtresse générale des classes était la directrice de l'enseignement. Elle était à proprement parler la supérieure des demoiselles. « C'étoit, disait madame de Maintenon, leur protectrice, leur avocate, leur procureur.... » Elle avait sous elle les maîtresses des classes. On sait que les demoiselles étaient réparties selon leur âge dans quatre classes différentes que l'on nommait : les rouges, les jaunes, les vertes et les bleues. La maîtresse générale était toujours prise parmi les dames les plus distinguées; elle était nommée généralement supérieure dans la suite. — Voir *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 145 et suiv.

3. Il y a plusieurs lettres de mademoiselle d'Aumale à

de bon; c'est bien assez que vous me fassiez passer ridicule dans l'esprit de mesdemoiselles de Boissauveur[1] et de Saint-Périer.

» Si vous êtes mon laquais vous ne faites guère votre devoir; je sors tous les jours sans avoir personne derrière moi. Venez donc me trouver; vous aurez des livrées neuves et nouvelles.

» Que je vous plains! Quoi! au mois de juillet ne pas manger de bigareaux! quel malheur! J'y prends toute la part possible. Si je pouvois, je vous en envoyerois un panier; mandez-moi une voie, demandez permission, je vous promets que vous en aurez, si on vous permet de les recevoir.

» Vos collations sont donc bien minces puisque vous me conseillez de bien manger avant que de m'unir aux votres.

» Mademoiselle de Pincré vous fera à son loisir le portrait du lion[2]. Madame se porte bien.

mademoiselle de la Jonchapt, écrites en 1708, qui sont publiées dans les *Lettres historiques et édifiantes*; celles-ci sont inédites.

1. Catherine-Jeanne de Quererault de Boissauveur, dame de Saint-Louis le 18 avril 1703, morte le 18 avril 1756, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Madame de Maintenon écrivit à madame de Boissauveur, en 1713, une lettre publiée dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 412.

2. Ce lion avait été amené à Fontainebleau par un montreur de bêtes. Mademoiselle d'Aumale en fait elle-même le portrait dans une lettre qu'elle écrivait à mademoiselle de la Jonchapt, le 4 juillet 1708 : « Je fus hier voir le lion qui est ici : il est fort beau, fort fier et fort doux; il baise son maître.

» Mademoiselle de Breuillac vous fait bien des compliments. »

A midi.

« Monseigneur vient de partir pour la chasse[1]. Je n'ai pas encore dîné; je me meurs de faim.

» Mademoiselle de Breuillac passe ses journées à se réjouir avec moi, et la nuit elle ne fait que perdre son argent à jouer chez madame d'Heudicourt. Elle est à l'aumône, si vous n'avez pitié d'elle; elle vit d'emprunt[2]. Je compte donner aujourd'hui collation à

qui lui met le doigt dans la gueule, et qui la retire quand il lui commande; il a sept ans; il mange vingt-cinq livres de mouton par jour. Son maître mettoit sa tête dans sa gueule; mais le Roi ayant appris qu'il devenoit pâle comme un linge avant que de l'y mettre, lui a fait défendre. (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 239.)

1. Mademoiselle d'Aumale raconte les détails de cette chasse dans une lettre datée du 10 juillet 1708 écrite à madame du Pérou. (*Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 244.)

2. Voici comment madame de Maintenon parle de mademoiselle de Breuillac, dans une instruction aux demoiselles de Saint-Cyr. C'était en 1706 : L'humiliation suit ordinairement l'indigence. Elle leur donna un exemple dans mademoiselle de Breuillac, qu'elle dit avoir été autrefois fort riche et en belle passe dans le monde. « Cependant, dit-elle, vous la voyez présentement réduite à être chez madame d'Heudicourt, et, malgré les bontés que cette dame a pour elle, il faut qu'elle essuie plusieurs contretemps assez fâcheux. Elle me disoit l'autre jour que madame d'Heudicourt étant allée à Paris, l'avoit laissée chez elle, persuadée qu'elle y seroit bien traitée; quand ce fut l'heure du dîner, voyant qu'on ne songeoit point à lui rien apporter, elle pria qu'on lui fît une omelette; le cuisinier lui répondit qu'il avoit autre chose à faire qu'à la servir, et que si elle en vouloit elle n'avoit qu'à la faire elle-même, qu'elle savoit bien où prendre des œufs. » — Voir *Conseils et entretiens aux demoiselles*, p. 85.

mademoiselle de Pincré et de Breuillac en revenant d'Avon[1]. Nous nous divertirons autour du canal, en carrosse. Adieu, ma chère sœur. Je vous aime bien. Aimez-moi toujours. Je me porte bien. J'ai dormi aujourd'hui jusqu'à sept heures et demie; cela est rare, car dès le matin, Madame court à l'église ou chez les pauvres.

» D'AUMALE. »

A MADEMOISELLE DE JONCHAPT, A SAINT-CYR.

14 juillet 1708.

« Mes chansons ne sont pas fort belles, mais je ne les puis noter. Je les ai dans ma tête, et non pas sur le papier. J'ai une autre voie que celle des oiseaux pour vous envoyer un panier de bigareaux. Mandez-moi si tout de bon vous en voulez.

» Je mets votre style à un haut prix car je voudrois l'acheter bien cher, tant je l'aime. Voilà la septième lettre que j'écris. J'en ai encore autant, ainsi, ma chère sœur, je vous embrasse.

» D'AUMALE. »

1. Mademoiselle d'Aumale avait été chargée par madame de Maintenon de tenir les comptes de la *Charité* d'Avon

A MADEMOISELLE DE LA JONCHAPT[1].

Lundi.

« J'attendois une lettre de vous, ma chère sœur, pour vous donner toutes mes commissions, mais il faut, avant, répondre à tous les articles de votre lettre. Mon humeur comme la vôtre a été effroyable; je n'en sais pas la couleur, mais elle ne me sied pas du tout.

» Mon épinette me délasse assez souvent. Je ne le ferai jamais tant qu'avec vous. Je suis ravie que madame de la Brosse[2] soit si magnifique. Jusqu'ici le tailleur n'a point touché à mon corps, je ne sens pas que j'enfle; je ne sais à quoi cela tient car j'eus encore l'honneur hier, à Moret, de manger avec Madame. Mademoiselle de Breuillac y étoit aussi; je la crois encore plus glorieuse que moi, et il me semble qu'à mesure qu'elle avaloit un morceau, c'étoit autant d'œillets qu'elle crevoit à son corps. Elle m'avoue présentement qu'elle ne savoit plus où porter les morceaux qu'elle mangeoit. Je la servois avec grand soin.

1. Cette lettre, sans date, doit être de juillet 1708, car il y est question de la bataille d'Oudenarde. Elle nous a été communiquée par madame la comtesse d'Aumale.

2. Mademoiselle de Campoyer de la Brosse, élève de Saint-Cyr; née en 1673, elle mourut à Saint-Cyr.

» Votre petite chèvre[1] ne vous écrira que quand j'aurai le temps de faire les deux moitiés de sa lettre. Je lui ferai mettre ce que je pourrai de sa tête.

» J'ai ouï parler de madame de Boulainvilliers[2], mais pas tout à fait comme sortant de Mantes. Ma mère de Glapion aura peut-être la bonté de vous dire ce que je lui mande sur la guerre; crainte pourtant qu'elle y manque il faut tout vous dire.

Monsieur de Vendôme[3] a donné un combat mais sans ordre. Nos troupes ont parfaitement bien combattu, mais nous avons perdu bien des officiers et soldats. Il y a peu de morts, mais les prisonniers sont en grand nombre. Il en revient beaucoup. Monsieur de Barwick[4] s'est trouvé heureusement pour rassembler cinq ou six mille soldats qui ne savoient où aller. Notre armée est fort belle et meurt d'envie de faire quelque belle

1. C'est Jeannette de Pincré, qu'on appelait ainsi.

2. Il y a eu plusieurs élèves de Saint-Cyr qui s'appelaient de Boulainvilliers. Il est difficile de savoir de laquelle il est question ici.

3. Louis-Joseph, duc de Vendôme et de Mercœur, né le 1er juillet 1654, mort à Vinaroz le 11 juin 1712.

4. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, né à Moulins en 1671, naturalisé Français depuis le 17 décembre 1703, maréchal de France en 1707, fut tué devant Philipsbourg, le 12 juin 1734. Il était fils de Jacques II et d'Arabella Churchill. Assistant à l'Oraison funèbre de son père, il entendit le prédicateur dire que celui-ci n'avait jamais commis de péché mortel. « Et moi, dit-il à haute voix, je ne suis donc qu'un péché véniel. »

action. Nos Princes[1] ont été en danger d'être pris. Jugez de l'affliction où nous aurions été.

» Je ne sais où prendre du tabac; j'aurois honte d'en demander et de vous envoyer une lettre qui le sentît. Mademoiselle de Frébourg[2] peut respirer de la cendre, je crois que c'est pour rire que vous m'en demandez; si c'est tout de bon je vous en envoyerai.

» Je vous supplie de dire à mademoiselle de Merbouton[3] que je suis ravie que la dernière ligne de sa lettre ait été de madame de Vandam[4].

« A mademoiselle de Croisille[5] que je la traite bien en amie et en fille de ne pas répondre à sa lettre; ce sera pour la première qu'elle m'écrira, mais mon temps devient de plus en plus rempli. Ajoutez-lui aussi qu'au retour j'irai souvent souhaiter le bonjour à madame de Saint-Périer et à vous, mais que j'irai aussi pour elle. Je l'embrasse.

» A mademoiselle de Bouju[6] que je la remercie de

1. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry assistaient à la bataille.

2. Mademoiselle de Frébourg, élève de Saint-Cyr, fut employée aux classes. Née en 1685, elle mourut à Saint-Cyr.

3. Mademoiselle de Girard de Merbouton, née en 1690, élève de Saint-Cyr. Elle se fit religieuse.

4. Henriette de Vandam d'Andegnie, née en 1677, dame de Saint-Louis le 14 mars 1698. Elle mourut le 15 janvier 1768, à quatre-vingt-dix ans.

5. Mademoiselle de Croisilles, élève de Saint-Cyr, née en 1695. Elle se fit religieuse.

6. Mademoiselle Bouju de Montgrard, née en 1692, élève

m'avoir donné sa voix. Je ne suis plus sujette au changement. Le nombre de voix que j'ai eu m'a rendue perpétuelle.

» Pourquoi mademoiselle de Virville[1] n'a-t-elle pas été à Paris? Je vous supplie de faire bien des amitiés de ma part à mademoiselle de Bouju. Je vois bien que le zèle n'est pas seulement pour avoir. J'en ai un grand pour l'embrasser.

» Madame la duchesse de Noailles a été charmée des tendresses de mademoiselle de Croisille et des demoiselles jaunes qui lui ont écrit.

» Mademoiselle de Ligni m'a fait un grand plaisir de m'écrire. Je vous prie de lui faire mes compliments et de la remercier et toutes ces demoiselles des prières qu'elles ont faites pour mon père.

» Voilà bien des commissions. Je vous prie de les faire. Je me flatte que vous m'avez donné la permission d'en user ainsi avec vous. Cela m'est d'un grand soulagement. Je vous supplie d'assurer de mes respects madame de Saint-Perier, de Boissauveur et de Boufflers[2].

» Adieu, ma chère sœur. Je vais manger du lait caillé.

» D'AUMALE. »

de Saint-Cyr, était nièce d'une dame de Saint-Louis dont il est souvent question dans la correspondance de madame de Maintenon.

1. Mademoiselle de Liveine de Virville, née en 1689, élève de Saint-Cyr, se maria dans la suite.

2. Jeanne-Françoise de Boufflers de Remiencourt, dame de

« Madame de Gomerfontaine mande à madame que mademoiselle de Bagni[1] fait des merveilles aux pensionnaires. Elle prie madame de lui dire afin de l'encourager. »

A MADAME DE GLAPION.

14 août 1708.

« Pour vous plaire, ma chère mère, je viens de faire un effort et j'ai mis vingt articles au R. N'est-il pas vrai que vous m'embrasseriez à présent, malgré votre froideur.

» Quand j'aurai un peu plus de temps, j'aurai l'honneur de vous mander tout ce que fait Madame, quart d'heure à quart d'heure. Dans ce moment, Madame cause avec mesdames d'Heudicourt, de Dangeau et madame sa nièce. Elle a assez bien diné; elle a pris un bouillon ce matin; elle prend quelquefois du chocolat; elle l'aime fort.

» Au retour, je vous montrerai des diablotins, car, pour vous en donner, je n'ai pas permission, mais je sais bien comment je ferai.

Saint-Louis le 29 décembre 1703, morte le 11 mai 1751, à soixante-huit ans.

1. Il y eut deux demoiselles Hibon de Bagni, élevées à Saint-Cyr : une née en 1687, qui se fit religieuse à la Charité Notre-Dame, et une seconde née en 1688, sur laquelle on ne sait rien de positif.

» Mon affaire ou plutôt celle de mon père [1] est accommodée pour peu de chose. Cela est fort avantageux pour nous, quoique mon avocat n'en soit pas d'accord; il aime à plaider et, si je l'avois cru, je n'aurois pas fini si vite, mais j'ai demandé la procuration de mon père pour en être la maîtresse; c'est votre bonté pour moi, ma mère, qui me permet d'entrer dans ce détail.

» Madame la duchesse de Noailles vous fait bien des compliments; elle a soin de son âme.

» On ne dit rien ici de monsieur le duc de Noailles. Il a peu de monde et voudroit en avoir beaucoup [2].

» Permettez-moi, ma mère, de me recommander à vos prières et à celles de madame de Beaulieu [3] le jour de la sainte Vierge.

» Je vais avoir l'honneur d'aller à la promenade avec madame la duchesse de Noailles, madame de Pompadour [4], et madame de Courcillon [5].

» D'AUMALE. »

1. Sur le père de mademoiselle d'Aumale, voir l'Appendice II.
2. Le duc de Noailles commandait l'armée de Catalogne.
3. Marie-Françoise Lefranc de Beaulieu, dame de Saint-Louis, était née en 1676. Elle fit profession le 16 janvier 1698 et mourut en 1741. Elle était maîtresse des rouges.
4. Gabrielle de Montault de Navailles, née en 1663, avait épousé en mai 1686 Léonard Helie, marquis de Laurière puis de Pompadour. Elle mourut en 1727.
5. Françoise de Pompadour avait épousé, le 17 juin 1708, le fils de Dangeau, Philippe Egon, marquis de Courcillon, qui mourut le 20 septembre 1719. Elle vivait encore en 1756.

A MADAME DE GLAPION

30 août (1708) [1].

« J'ai dit à un peintre nommé Boinard[2], de vous porter, ma mère, un portrait de Madame enfermé dans une boîte. Je vous supplie de vouloir bien lire la lettre de mademoiselle d'Esplas[3], et de lui faire tenir quand vous enverrez à Paris, et de vouloir bien donner 22 livres au peintre. Vous verrez que mademoiselle d'Esplas voudroit savoir quand elle pourra le recevoir. Je vous supplie de vous charger de lui mander. Voilà une pénible commission dont je vous serai bien obligée. Madame arrive de Moret et se porte bien.

» D'AUMALE. »

A MADAME DE GLAPION[4].

Mardi.

« Voilà, ma mère, la réponse de Madame. Êtes-vous servie assez tôt? Voulez-vous plus de vigilance? Quand

1. Sans date d'année, mais probablement écrite d'Avon en 1708.

2. Boinard Jean, peintre graveur et architecte, né au Mans vers 1627, mort à Versailles en 1711, élève de Nicolas Loir.

3. Il y avait deux sœurs d'Esplas élevées en même temps à Saint-Cyr, l'aînée qui devint dame de Saint-Louis en 1720, et la cadette, née en 1694, qui se maria dans la suite.

4. Sans date; doit être, comme les précédentes, de juillet ou août 1708.

monsieur de Gouy[1] viendra je ferai mon possible pour l'impossible qui est de voir Madame.

» Je reçois vos exhortations avec plaisir, et, malgré ma sainteté, je m'accommode fort bien des instructions des autres. J'ai été aujourd'hui à l'école et j'ai travaillé pour Dieu. Je ne vous dirai pas si c'est avec goût ou dégoût.

» Puisque vous aimez tant les œufs durs et un bon pain, venez parmi nos écoliers; on vous en distribuera. Il me semble que ma mère de Beaulieu ne donneroit pas sa part aux autres. Je vous supplie, ma mère, de l'assurer de mes respects et de supprimer ma badinerie si elle ne convient pas.

» D'AUMALE. »

« Oserois je, ma mère, importuner encore pour demander des prières pour mon père. Il est toujours malade.

« Dans le moment je reçois cette lettre de monsieur votre frère. »

1. M. de Gouy devait être le père de mademoiselle de Gouy d'Arcy, élève de Saint-Cyr, née en 1686. En 1708, madame de Maintenon, comme on le voit dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 259, ménageait pour cette jeune fille un mariage avec un M. de la Frette. On ne sait pas ce qu'elle devint dans la suite.

A MADAME DE GLAPION[1].

« Qu'est-ce que ce paquet que vous avez pour moi, ma mère? Est-ce quelque chose de bon ou de beau? Est-ce la fontange de 50 pistoles? Ne me l'envoyez pas quel qu'il soit; c'est parce qu'on s'en va lundi que j'ai cru que mon âme se passeroit d'écrire à son directeur. Si vous trouvez l'occasion de lui faire mes compliments vous me ferez plaisir. Adieu, bonsoir; nous nous verrons, s'il plaît à Dieu, la semaine qui vient.

» D'AUMALE. »

A MADAME DE GLAPION[2].

12 avril 1711.

« Comme il n'y avoit pas de grands secrets dans votre lettre, Madame m'en a permis la lecture et m'a chargée de vous bien gronder, et de vous dire qu'elle étoit bien plus raisonnable que vous. La maladie de Monseigneur[3], le danger où se met le Roi en l'allant voir souvent, l'ennui qu'elle a à Meudon, les courriers

1. Sans date. Probablement de la même année que la précédente.

2. Cette lettre doit être écrite de Meudon, où mademoiselle d'Aumale avait accompagné madame de Maintenon.

3. Monseigneur fut atteint de la petite vérole, le 8 avril, à Meudon. Madame de Maintenon vint avec Louis XIV pour le soigner. La duchesse de Bourgogne et les autres princes restèrent à Versailles. Monseigneur mourut le 14 avril.

qui lui tombent sur le corps à toute heure (car tout le monde s'adresse à elle pour avoir des nouvelles), la séparation de madame la duchesse de Bourgogne, de tous les Princes, de Saint-Cyr, et de tout ce qu'elle aime, tout cela, ma mère, ne l'abat pas, et elle vous assure que son courage n'est pas encore à bout, et qu'à force de peine elle n'en fait que rire et que vous devez faire de même. Elle n'ira pas si tôt vous voir. Faites une provision de longanimité. Pour moi, quoique je sois errante dans le palais, je suis très gaie et charmée d'avoir baisé la main de Madame ce matin. Elle vient d'aller dîner chez madame de Caylus, je vais faire le mien chez madame de Villefort[1]. Le reste du jour, je le passerai ou au clavecin, aux gobelets, au jardin, et tous ces plaisirs-là sans celui de la compagnie, mais il ne faut pas tout à la fois. Adieu, ma chère mère. Madame a un peu ri de votre lettre, et a grande pitié de vos tristesses. Nous vous donnerons monsieur de Meaux[2].

» D'AUMALE. »

1. Madame de Villefort était la belle-mère de madame d'Auxy. Restée veuve avec six enfants, madame de Maintenon s'occupa d'elle, maria son fils, mit une de ses filles au couvent de Sainte-Marie de Melun, l'autre à Saint-Cyr. Madame de Villefort fut nommée sous-gouvernante des enfants de France.

2. Henri de Thiard de Bissy succéda à Bossuet comme évêque de Meaux en 1705. Madame de Maintenon le fit nommer cardinal et abbé de Saint-Germain-des-Prés. Il mourut le 26 juillet 1737.

A MADAME DE GLAPION.

1er septembre 1711.

« Madame me charge de vous mander, ma mère, que vous choisissiez un nom pour mademoiselle de Morangle[1], entre ma sœur Thais ou Trébisonde, celui que vous jugerez le plus à propos. Je lui ai présenté votre placet, et elle y a répondu : « Je n'y ferai seulement pas considération. » C'est pourquoi, ma mère, vous voilà refusée avec honte. Ne faites jamais de demande aussi insensée que celle-là. Je n'ai point d'honneur à soutenir une si mauvaise cause.

» Madame se porte bien; elle vous embrasse de tout son cœur.

» Adieu ma chère mère.

» D'AUMALE. »

Mardi 27 septembre[2].

« Voilà, ma mère, le brevet de mademoiselle d'Orcisses[3].

1. Mademoiselle de Belloy de Morangle, née en 1691, élève de Saint-Cyr, se fit religieuse.

2. Cette lettre est sans date et sans adresse, mais tout fait supposer qu'elle a été écrite à madame de Glapion en septembre 1711.

3. C'était mademoiselle d'Aumale qui tenait le registre des demandes à Saint-Cyr. Elle les envoyait à M. Voysin, qui était chargé des affaires de Saint-Cyr et qui lui expédiait les brevets.

» Madame la duchesse de Noailles m'a dit de vous mander qu'elle étoit charmée de votre compliment, et que rien ne lui avoit fait tant de plaisir, depuis qu'elle est à Fontainebleau, que ce que je lui ai dit de votre part. Son âme va comme elle peut, à ce qu'il me semble; elle ne sait encore à qui elle ira à confesse. Ma chère mère, je suis votre très humble, et très obéissante servante.

» D'AUMALE. »

MADAME DE GLAPION[1].

« Ma chère mère, je boude et bouderai jusqu'à ce que je vous aie embrassée. Madame a mal passé la nuit; le voyage l'a fatiguée, car vous savez que l'on court la bague et dans une très ardente chaleur.

» Je ne désire point voir mon horrible étoffe. Il sera assez temps à Saint-Cyr.

» Je suis bien fâchée que les maladies continuent.

» Je vous porterai mes lettres dès que je suivrai Madame.

» Je ferai défendre à monsieur de la Jonchapt d'aller voir ses sœurs[2]. Je voudrois bien les aller embrasser.

1. Cette lettre sans date doit être de septembre 1711. Le 13 septembre, dans une lettre publiée dans les *Lettres historiques et édifiantes*, mademoiselle d'Aumale se plaint avec vivacité à madame de Glapion de l'échantillon qu'elle lui a envoyé.

2. M. de la Jonchapt avait deux sœurs élevées à Saint-Cyr,

» J'ai vu Moyseau[1] avec une très grande satisfaction parce qu'il est de Saint-Cyr. J'ai été attendrie à un point que vous ne sauriez comprendre, et, sans ma sagesse, je l'aurois embrassé. Je tremble pour madame d'Escoublant[2]. Madame d'Auxy vous embrasse.

» Je voudrois demain prendre une chaise de poste et aller vous trouver à six heures et demie. Donnez le bonjour, le bonsoir à notre mère de ma part. Embrassez-la pour moi; elle le voudra bien. Adieu, ma mère; madame d'Auxy vous fait mille compliments.

» D'AUMALE. »

« Nous sommes rassasiés de poudre, accablés de sueur et de lassitude; toutes sortes de choses à la communauté. »

9 août 1713[3].

« Madame d'Auxy vous rend mille grâces, Monseigneur, des bontés que vous avez pour mademoiselle sa

l'aînée dont il a été parlé précédemment, et la cadette née en 1699. On ne sait pas ce qu'elle devint dans la suite.

1. Nous n'avons pu découvrir qui est ce Moyseau que mademoiselle d'Aumale avait envie d'embrasser; sans doute quelque employé de Saint-Cyr.

2. Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville, dame de Saint-Louis le 15 mars 1711, morte le 3 octobre 1765, à soixante-quinze ans. Elle devint seconde maîtresse des classes. Madame d'Escoublant était à ce moment très malade; il régnait en effet une épidémie de petite vérole à Saint-Cyr. Cette épidémie retint la cour à Fontainebleau jusqu'au 14 septembre.

3. Cette lettre sans suscription doit être adressée à monseigneur de Mérinville, évêque de Chartres.

sœur. Elle voudroit bien pouvoir aller à sa prise d'habit, mais elle est si importante et si nécessaire à la Cour qu'elle ne peut quitter[1].

» Nous eûmes fort promptement des nouvelles de madame de Mérinville[2]. Grâces à Dieu, elle a évité un grand danger. Personne n'en a été plus aise que moi, Monseigneur, qui suis, avec bien du respect, votre humble et très obéissante servante

» D'AUMALE. »

A MADAME DU PÉROU[3].

1720.

« Ma mère, quoique vous ayez une grande part dans les sentiments que je marque aux dames, je ne

1. Mademoiselle de Pincré, qui était sœur de madame d'Auxy, fit profession aux filles de la Congrégation de Senlis en août 1712. Cette courte lettre de mademoiselle d'Aumale montre la faveur dont jouissait a la Cour celle qu'on appelait *Jeannette*. — Voir la notice en tête de ce volume, p. 46.

2. Il n'est pas probable que ce soit de la mère de monseigneur de Merinville (elle s'appelait Marguerite Gravé), dont mademoiselle d'Aumale veut parler, mais d'une madame de Mérinville, dont il est question dans une instruction de madame de Maintenon aux demoiselles de Saint-Cyr en 1707 « comme d'une femme sage..... qui s'est retirée à la campagne pour ménager et pour épargner ». (*Conseils et instructions aux demoiselles*, p. 95.)

3. Madame de Maintenon étant morte, mademoiselle d'Aumale, comme nous l'avons dit, se retira à Vergie auprès de sa mère. C'est probablement de là qu'elle adresse cette lettre à madame du Pérou.

suis point contente de ce général pour vous, et je veux avoir l'honneur de vous dire en particulier que je vous souhaite une heureuse année, et que Dieu vous comble de consolation, car il peut seul nous en donner abondamment, qu'il fortifie votre santé, et qu'il vous augmente toutes ses grâces. Voilà, ma mère, mes pensées de ce matin pour vous.

» J'ai retiré un paquet de chez le maréchal de Villeroy, et un de chez madame de Dangeau. J'ai reçu ces deux-là aujourd'hui, et j'y ai trouvé les lettres en original de madame de Maintenon à monsieur l'abbé Gobelin, avec d'autres choses, que je vous remettrai incessamment, et lors que j'aurai une occasion sûre. On me presse. Je suis contente de vous avoir renouvelé mon respect et mon attachement. Recevez de nouvelles assurances, de celui de toute ma famille.

» D'AUMALE. »

« Voulez-vous bien, ma mère, dire à ma petite postulante[1] que je lui souhaite un voile sur la tête; ma famille le veut aussi; il n'y a que ma sœur de Petit-

1. Après la mort de madame de Maintenon, mademoiselle d'Aumale garda pendant quelque temps mademoiselle de la Tour auprès d'elle, à Vergie, pour lui donner occasion de connaître le monde avant de décider de sa vocation. Mademoiselle de la Tour se fit religieuse de Saint-Louis, comme il a été dit p. 109, et comme le montre cette lettre.

bois qui dit qu'elle trahiroit sa pensée si elle disoit comme nous. C'est pourtant celle que vous avez élevée; mademoiselle de la Tour la connoit et ne sera pas ébranlée. Voulez-vous bien aussi, ma mère, que je fasse mes compliments à vos enfants. »

A MADAME DU PÉROU, SUPÉRIEURE DE LA ROYALE MAISON DE SAINT-LOUIS.

A Vergie, jour des Morts 1723.

« J'ai voulu, ma mère, vous laisser oublier toutes les importunités et les peines que je vous ai causées avant de vous renouveler ma reconnoissance. Le temps agréable que vous avez bien voulu me permettre de passer à Saint-Cyr me fait encore plus regretter d'en être si éloignée. Non que je voulusse toujours abuser, comme je l'ai fait, de votre bonté. Je serai plus discrète dans la suite, ou, pour mieux dire, ma mère, je me reposerai sur vous avec confiance des jours et des moments que vous me réglerez. Je ne puis trop vous répéter combien j'ai été vivement touchée de la manière dont vous m'avez traitée, et avec une distinction que je ne mérite pas, et dont mon seul attachement pour Saint-Cyr me rend moins indigne. — Je fais le récit à ma mère de tout ce que vous avez fait pour moi, et cela lui sert d'oraison, car à chaque

parole : « Ma fille, remerciez Dieu; ne vous enorgueillissez pas; voilà une dame qui a un grand cœur, et qui vous traite comme si vous étiez encore à la Cour. Se porte-t-elle bien? Vivra-t-elle longtemps? Je vais prier Dieu pour elle plus que je ne faisois. » — Puis je recommence à vous vanter, ma mère, et à dire, sans reprendre haleine : « Elle m'a encore fait cela, puis cette autre chose, entrer à Saint-Cyr, manger avec elle à son côté, fait entrer pour tous mes arrangements, donné toutes sortes de permissions. Je causois du dérangement; elle le trouvoit bon, des repas merveilleux, récréations, etc., des amitiés de sa part infinies, son carrosse, ses gens, mes commodités partout en dedans et au dehors. — Ah! ma fille, quelles grâces vous avez à rendre à Dieu. Remerciez-le de tous les jours. — Ce n'est pas tout, ma mère. — Quoi, ma fille, encore! — Les demoiselles de mes amies qu'elle m'envoyoit dans le dehors dîner avec moi; la petite de la Tour tous les jours, parce que c'est ma meilleure amie; à Paris elle m'est venue chercher. — Vous devriez, ma fille, remercier Dieu à tous les instants. — Voyez cette grande boîte pleine de sucre pour le rhume pour vous et pour moi. — Ah, quelle âme! Y en a-t-il une pareille dans le monde? » Je ne finirois pas avec une rame, ma mère, si je voulois faire le récit

de tout ce que je raconte à ma mère [1] de vos bontés pour moi, de sa reconnoissance et de la mienne. Voilà seulement un échantillon. Je me flatte que vous en voyez toute l'étendue, et que, plus j'aurai l'honneur de vous voir, plus vous serez persuadée de mon tendre respect. J'attends encore quelque temps avant d'écrire, pour ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, au sujet d'un homme auquel vous vous intéressez. »

A MADAME DU PÉROU.

20 mai 1728, à Vergie.

« Je crois, ma mère, qu'il n'est pas nécessaire que j'aie l'honneur de vous assurer que je ne vous écris pas souvent, à cause de toutes les écritures que vous avez à faire continuellement, et que vous êtes très assurée de mon respect et de mon attachement. Je suis ravie d'avoir des prétextes qui me fassent sortir de ma discrétion. C'est toujours, ma mère, pour vous demander des grâces. — Je viens d'apprendre que monsieur le comte d'Aumale du Mont-Notre-Dame [2] a une place à Saint-Cyr pour sa petite fille [3], nièce de

1. Pour la mère de mademoiselle d'Aumale, voir l'appendice II.
2. Michel d'Aumale, vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 24 décembre 1676, marié le 13 juin 1718 avec Marie-Anne Oudan.
3. Louise-Thérèse d'Aumale, née le 17 avril 1720, reçue à Saint-Cyr le 24 avril 1729.

celle qui a eu l'honneur d'être dans votre maison. Je vous supplie, ma mère, de vouloir bien lui donner une des premières places vacantes, car il y en a une si grande bande que la dernière n'aura pas le bonheur sitôt d'entrer dans votre royale maison. J'ai bien envie que cette petite fille profite de vos bontés comme ma nièce qu'on m'assure qui fait bien. Elle me demande en grâce de vous remercier d'un bouquet que vous lui avez donné. Je le fais de tout mon cœur, ce remerciement avec tant d'autres que je vous dois, ma mère, pour son compte et pour le mien, et j'ai bien envie d'être au moment de les renouveler auprès de vous. — Votre petite postulante est très aimable, et d'un excellent caractère; beaucoup d'esprit, mais une grande timidité; cela sied bien, mais aussi elle empêche quelquefois de connoitre d'abord l'esprit. Bien de la piété, de la prudence pour son âge. Je crois qu'elle contribuera toujours à la paix et à la joie où elle sera, et qu'elle ne causera jamais de trouble, ni par ses manières, ni par ses paroles; je voudrois une vingtaine de religieuses comme elle et de son humeur. Vous verrez, à ce que j'espère, un jour, si j'ai bien jugé de cette enfant.

» Vous avez sans doute entendu parler de la lettre des douze évêques au Roi sur monseigneur l'évêque

de Sénez[1]. Cela m'a fait bien de la peine, car c'est augmenter le trouble qui est dans l'Église[2]. J'aime fort ce que le Roi leur a fait répondre; si vous ne l'avez pas vu, le voilà. Dans notre diocèse, notre évêque[3] nous défend toute lecture, chansons, petits mots agréables qu'on peut dire contre la Constitution, et il y a même des censures pour ceux qui désobéissent. Je suis extrêmement soumise à cette loi, et lorsque j'ai quelque envie de voir à une pièce, comme par exemple la lettre des douze évêques, j'en demande la permission à mon évêque; il me mande de sacrifier cela à Dieu, non qu'il doute de mes sentiments, mais

1. Jean Soanen, né à Riom le 6 janvier 1647, évêque de Sénez depuis 1676 jusqu'en 1727, époque de sa déposition. Il mourut à la Chaise-Dieu en 1740.

2. Pour comprendre ce que dit ici mademoiselle d'Aumale, il faut se rappeler le trouble occasionné dans l'église de France par la bulle *Unigenitus*, appelée parfois aussi la *Constitution*. Dans cette bulle, promulguée en 1713, Clément XI avait condamné 101 propositions extraites du livre du père Quesnel intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. Cette bulle souleva une vive opposition dans l'épiscopat français. L'évêque de Sénez en particulier publia une Instruction pastorale où il qualifiait la bulle *Unigenitus* de *décret monstrueux*. La bulle ayant été cependant acceptée par le Grand Conseil et le Parlement, le cardinal de Fleury fit convoquer en 1727 à Embrun un concile provincial qui déposa l'évêque de Sénez. Ce fut contre cette déposition ou plutôt contre le nullité du concile d'Embrun que douze évêques « des plus qualifiés dans l'épiscopat » dit Barbier dans son *Journal*, t. Ier, p. 36, et en tête desquels était en effet le cardinal de Noailles, écrivirent au Roi une lettre de protestation.

3. Pierre de Sabattier, né le 14 novembre 1654, évêque d'Amiens le 15 août 1706, mort le 20 janvier 1733.

que je serai plus agréable à Dieu en lui sacrifiant cette curiosité. Je suis peut-être la seule dans son diocèse qui ait ce scrupule, mais vous m'avez inspiré tant de droiture et d'obéissance à mes pasteurs légitimes que je ne m'en écarte en rien, quoi que le monde s'en moque; je suis comme un rocher là-dessus. Monseigneur l'évêque d'Amiens a donné pouvoir à mon confesseur de m'absoudre de toutes censures en cas qu'il m'ait échappé un rien, car une plaisanterie que vous diriez vous-même est bientôt dite, quoiqu'on la désapprouve. Vous voyez que je suis bien dans un bon diocèse. Je crois que l'on ignore à Saint-Cyr tout ce qui se passe là-dessus, et c'est un bonheur. Que l'on ne cesse pourtant pas de prier pour la paix de l'Église, car il est bien triste de la voir comme elle est. Je ne cesserai jamais de prier pour les personnes qui m'ont donné de si bons principes, et pour vous, ma mère, qui avez presque toujours été à la tête. Je suis, avec bien du respect, de la reconnoissance et de l'attachement,

Votre très humble et très obéissante servante.

» D'AUMALE. »

« Je n'ai pas voulu donner ma lettre à mademoiselle de la Tour parce que je lui ai dit que je vous

mandois du mal d'elle. Elle me demande au moins en grâce de vous assurer de son respect profond; elle aura l'honneur de vous rendre compte des beautés de la mer. »

APPENDICE

APPENDICE I

LES PORTRAITS DE MADAME DE MAINTENON.

Il existe un grand nombre de portraits, gravures ou lithographies représentant madame de Maintenon. On en compte plus de trente au Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque nationale. Parmi les portraits, les deux plus célèbres sont celui de Mignard, qui l'a peinte en sainte Françoise Romaine, et celui où Ferdinand l'a représentée tenant entre ses genoux une petite fille, probablement sa nièce, mademoiselle d'Aubigné. Ces deux portraits sont au musée de Versailles. Tous deux nous montrent madame de Maintenon dans son âge mûr. Il n'en est pas de même de celui dont nous avons reproduit la gravure en tête de ce volume, où elle apparaît au contraire en pleine jeunesse, dans tout l'éclat de sa beauté, alors qu'elle était encore madame Scarron.

L'original de ce portrait a une histoire. Il a été découvert en 1877, dans le grenier d'une petite maison du village

d'Aoste, canton de Pont-de-Beauvoisin. Sur ce renseignement on serait tenté d'abord d'en mettre en doute l'authenticité qui cependant paraît constante. Son propriétaire, M. Penjon, professeur à la Faculté de Lille, l'a possédé pendant longtemps comme le portrait *d'une dame inconnue*. Ce ne fut qu'en 1891 que son attention fut appelée sur la parfaite ressemblance de ce portrait avec de mauvaises gravures du siècle dernier qui sont au Cabinet des Estampes et qui représentent madame de Maintenon : même pose, même coiffure, même décolletage. Un examen plus attentif et une photographie révélèrent à gauche à la hauteur de l'épaule un nom : Mignard, et une date : 1659.

Ce nom et cette date n'ont rien pour surprendre. En effet on sait par Scarron lui-même que Mignard avait fait un portrait de madame Scarron. Voici les vers qu'à ce propos le poète adressait au peintre :

Tu sais bien que le crayon
Qui se gâte à la poussière
N'est encore qu'un rayon
De sa future lumière.

Viens donc demain chez moi
Finir cet ouvrage rare.
Pour te ramener chez toi,
Un convoi je te prépare.

Ainsi donc Mignard avait commencé un portrait de madame Scarron, que Scarron le pressait d'achever. La date de 1659 n'a rien non plus d'inacceptable, Scarron n'étant mort qu'en 1660. Madame Scarron avait à cette époque vingt-quatre ans. A voir ces yeux bien fendus, ce nez droit, ces opulentes épaules on comprend mieux Barillon, et surtout Villarceaux.

Reste à expliquer comment ce portrait, œuvre d'un grand peintre, représentant une femme célèbre, est arrivé en Dauphiné. Des recherches entreprises dans les archives du département de l'Isère ont fourni une explication très vraisemblable.

Scarron avait un oncle, Pierre Scarron, évêque de Grenoble de 1630 à 1668, avec lequel il eut de fréquentes et amicales relations. Donc rien d'étonnant qu'il ait envoyé à cet oncle le portrait d'une femme dont il avait toute raison d'être fier. A la mort de Pierre Scarron, une transaction intervint entre le chapitre, alors chargé de l'intérim épiscopal, et Claude Gratet de Dolomieu, président du bureau des finances du Dauphiné. A ce moment le portrait de madame Scarron dut sortir, par vente ou autrement, de l'évêché où il n'y avait aucune raison de garder le portrait d'une aussi jolie femme. M. de Dolomieu put en devenir propriétaire. Or parmi les auteurs (comme on dit dans la langue du droit) de M. Penjon figure un certain Augustin Dupré qui fut, jusqu'au moment de la Révolution, intendant de la famille de Dolomieu. Ce Dupré avait été autrefois propriétaire de la petite maison d'Aoste, située à dix kilomètres du château de Dolomieu. Il est infiniment probable qu'au moment de l'émigration et des troubles de la Révolution ce portrait passa, avec quelques meubles, du château des seigneurs dans la maison de l'intendant, soit qu'il les ait cachés pour leur compte, soit qu'ils lui aient été donnés, comme le peuvent faire supposer les rapports affectueux qui, après la Révolution, s'établirent de nouveau entre les deux familles. Ainsi s'explique, de la façon la plus naturelle, cette aventure bizarre d'un portrait de madame de Maintenon venant échouer dans un petit village du Dauphiné. On trouvera un récit, fort agréable de cette aventure, dans un petit

opuscule intitulé : *Histoire d'un portrait*, qui a été communiqué à la Société des sciences de Lille par M. Penjon lui-même. Nous lui adressons ici nos remerciements pour l'obligeance qu'il a eue de nous laisser reproduire ce portrait par la gravure.

APPENDICE II

LA FAMILLE D'AUMALE.

« Les guerres fréquentes, qui dans différents temps, on ravagé la Picardie, n'ont pas moins exercé leur fureur sur les titres des familles que sur les moissons de la campagne. Le même fléau qui ravissoit la vie aux hommes leur envioit encore les monuments de leur grandeur, et pour un mal qu'il faisoit une fois, préparoit à chaque génération des regrets mille fois renouvelés. Ce malheur que déplorent tous les jours ces nobles du Royaume dont les pères vivoient dans les provinces désolées par les armes, la maison d'*Aumale* l'éprouve aujourd'hui bien sensiblement : quelqu'idée qu'on ait donné de son extraction dans des histoires particulières, on ne peut la dédommager des pertes qu'elle a dû faire dans ces temps malheureux. »

C'est ainsi que débute dans l'*Armorial* de d'Hozier (édition de 1702, IVe registre) la notice généalogique consacrée à la famille d'Aumale de Picardie. Comme à l'article suivant il reconnaît pour auteur de cette famille Guillaume d'Aubemale, chevalier, qui fut nommé en 1320 pour faire

l'assiette des 2 000 livres de rente promises en dot à Alix de Bretagne par le contrat de son mariage arrêté cette année-là même avec Bouchard VI du nom, comte de Vendôme, on pourrait se demander quel dommage les malheurs de la guerre ont pu faire subir à une famille dont les preuves de noblesse remontent aussi loin. Une note de d'Hozier lui-même va nous l'expliquer. Voici ce que dit cette note :

« La Morlière (page 186 de son *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons de Picardie*, imprimé en 1642 à la suite de ses *Antiquités d'Amiens*), et Le Carpentier dans son *Histoire de Cambray* (tome II, pages 128 et suivantes), ont avancé l'un et l'autre que les vicomtes du Mont-Notre-Dame, du surnom d'Aumale, étoient issus des anciens comtes d'Aumale. Mais ce sentiment, qui annonce en général l'excellence de leur noblesse, ne décide rien en particulier sur les véritables sources où ils l'ont puisé. »

Le point qui demeure douteux, et que ni d'Hozier, ni La Chesnaye des Bois n'ont élucidé, est donc de savoir si la famille d'Aumale de Picardie descend bien de l'ancienne et illustre famille des comtes d'Aumale de Normandie.

La famille des comtes d'Aumale de Normandie était elle-même issue des comtes de Champagne par Eudes de Champagne qui, dépouillé de ses États par son oncle Thibaut, se réfugia à Rouen auprès de l'archevêque et reçut de lui le comté d'Aumale. Eudes avait épousé Adelise, nièce de Guillaume le Conquérant, duquel il tint, par femme, le comté d'Holderness en Angleterre. Mais son petit-fils Guillaume Ier, comte d'Aumale et d'Holderness, mourut en 1180, ne laissant qu'une fille de son mariage avec Cécile d'Écosse. En lui s'éteignit donc la première maison des comtes d'Aumale de Normandie. Sa fille Havoise,

comtesse d'Aumale et d'Holderness, apporta le comté d'Aumale à son troisième mari, Beaudoin de Béthune. Mais celui-ci se le vit confisqué en 1196 par Philippe-Auguste, pour avoir pris contre lui le parti de Richard Cœur de Lion.

Philippe de France, fils du roi Louis VIII, eut pour son apanage et pour tenir en pairie le comté d'Aumale. Après la mort de ce jeune prince, arrivée en 1233, la propriété et le domaine du comté d'Aumale furent donnés à Renaud de Dammartin, comte de Boulogne. Son frère et héritier Simon de Dammartin épousa Marie-Jeanne de Ponthieu qui lui apporta le comté de ce nom. *Jeanne*, leur fille et héritière, morte le 16 mars 1278, eut pour premier mari Ferdinand III, roi de Castille. Blanche de Castille, la fille aînée de Jean II arrière-petit-fils de Ferdinand III, porta le comté d'Aumale à son mari Jean V, comte d'*Harcourt*, qu'elle épousa en 1340 et qui fonda ainsi la troisième maison des comtes d'Aumale de Normandie. Le comté d'Aumale demeura dans la maison d'Harcourt jusqu'en 1452, époque à laquelle il passa dans la maison de Lorraine.

Avant l'époque où le titre de comte d'Aumale passa dans la maison d'Harcourt, Guillaume, chevalier d'Aumale, comme nous l'apprend d'Hozier, était déjà établi en Picardie. Suivant une note qui m'a été fournie par un obligeant et érudit généalogiste picard, M. le comte de Galametz, ce Guillaume descendrait d'un troisième fils d'Étienne, comte d'Aumale, père du Guillaume en qui se serait éteint, en ligne masculine, la branche aînée des premiers comtes d'Aumale de Normandie. N'étant ni érudit ni généalogiste je ne puis ni confirmer, ni contredire cette descendance directe que d'Hozier n'accepte ni n'infirme et qui ferait des d'Aumale de Picardie une branche cadette de la famille des comtes d'Aumale de Normandie. Ce qui

rend cette descendance plausible, c'est la synonymie de ce prénom de Guillaume, nom normand et point picard, qui fut porté successivement par le dernier d'Aumale de Normandie et par le premier d'Aumale de Picardie.

Quoi qu'il en soit de cette descendance, la très ancienne maison des d'Aumale de Picardie se sépara de bonne heure en plusieurs branches, parmi lesquelles nous citerons seulement celles du Mont-Notre-Dame, d'Haucourt, du Quesnoy, de Mareuil, et d'Yvrencheux. A la branche d'Haucourt, séparée depuis 1526 et qui, ayant suivi la fortune des Condé, se fit protestante, appartenait Suzanne d'Aumale, femme du maréchal de Schomberg, qui fit assez grande figure à la cour de Louis XIV avant que son mari, huguenot comme elle, eût passé au service de Guillaume d'Orange. Quant à notre mademoiselle d'Aumale, elle appartenait à la branche de Mareuil; son père s'appelait, suivant d'Hozier, Jacques d'Aumale, seigneur de Mareuil; il était l'un des fils de Jean d'Aumale, IIIe du nom, seigneur du Quesnoy, et de Louise Cajac; il avait épousé, le 10 septembre 1675, Suzanne de Courcelles, fille de Gilbert de Courcelles, seigneur de la Grange-aux-Moines, et de Claude le Sestre; il fut maintenu dans son ancienne noblesse par ordonnance de M. Bignon, intendant de la généralité d'Amiens, du 31 janvier 1699, et mourut au mois de septembre 1708, laissant pour enfants de Suzanne de Courcelles :

Nicolas-François d'Aumale, mort le 11 avril 1711, capitaine dans le régiment de Berry;

Pierre d'Aumale, mort enseigne de vaisseau;

Jacques-Antoine d'Aumale qui continua la postérité;

Charles d'Aumale,

Marie-Madeleine d'Aumale, née en 1678;

Marie-Jeanne d'Aumale, baptisée le 4 juillet 1683.

Et enfin Charlotte d'Aumale, née le 25 décembre 1684.

Marie-Jeanne d'Aumale, qui nous occupe et que d'Hozier qualifie de Dame de Vergie, fut reçue à Saint-Cyr, au mois de novembre 1690, sur les preuves de sa noblesse établie par titres depuis Jean d'Aumale, son sixième aïeul, Seigneur d'Epagny et du Quesnoy, qui avait épousé avant l'an 1460 Jeanne de Mareuil-Soissons. Philippe d'Aumale, petit-fils dudit Jean d'Aumale, épousa, avant l'an 1528, Madeleine de Villiers-l'Isle-Adam, nièce de Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, grand-maître de Rhodes, et de Marie de Villiers, aïeule du Connétable Anne de Montmorency.

Sa sœur, Charlotte d'Aumale, fut également reçue à Saint-Cyr le 27 janvier 1692, ainsi que le furent deux filles d'un frère de son père, Marie-Louise d'Aumale et Isabelle-Henriette d'Aumale, toutes deux filles de Charles d'Aumale et d'Éléonore de Saint-Just. Il n'y eut donc pas moins de quatre demoiselles d'Aumale qui furent en même temps à Saint-Cyr.

Quant à Jacques-Antoine, le frère de mademoiselle d'Aumale auprès duquel elle devait finir sa vie, il était seigneur de Murtin en Champagne, de Ham et du Petit-bois. Il fut successivement lieutenant puis capitaine d'infanterie dans le régiment de Berry, puis sous-lieutenant aux gardes françaises, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis en l'an 1718 et colonel réformé dans le régiment de Poitou, le 27 juillet 1720. Il reçut plusieurs blessures dans les différentes occasions où il fut employé, et fut finalement chargé du commandement de deux bataillons des milices de Picardie.

De son mariage avec Henriette de Polastron de la Hillière, il eut douze enfants dont trois filles qui furent également reçues à Saint-Cyr, ce qui porte à sept le

nombre des demoiselles d'Aumale ayant passé par Saint-Cyr.

Un de ses fils, Jacques-Louis d'Aumale, né à Paris le 5 septembre 1726, fut, comme son père, capitaine au régiment de Berry.

Il vivait également avec sa tante, et, à la fin de la vie de celle-ci, il eut maille à partir avec La Beaumelle chez qui il voulut faire saisir un exemplaire du *Mémoire* que nous publions. On trouvera le récit de leur contestation en tête du second volume de cette publication. Par lui se continua la branche des Mareuil, qui ne s'est éteinte qu'au commencement du siècle. Les papiers provenant de cette branche étaient arrivés par héritage en la possession de monseigneur de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges. Ils ont malheureusement péri dans l'incendie du palais épiscopal de cette ville en 1871.

La famille des comtes d'Aumale de Picardie n'est plus aujourd'hui représentée que par les descendants de la branche d'Yvrencheux. Ce nom, très ancien, comme on a pu voir par cette notice, est aujourd'hui porté par M. le comte d'Aumale, général d'artillerie en retraite, et par ses deux neveux, MM. Marie-Jean d'Aumale, lieutenant au 10e régiment de hussards, et Armand-Marie-Jacques d'Aumale.

Bien que n'appartenant pas à la même branche que mademoiselle d'Aumale, les représentants du nom possèdent aujourd'hui en héritage un souvenir d'elle singulièrement précieux : une bonbonnière en or et en écaille, que Louis XIV lui donna en mourant, ainsi que quelques papiers de famille qu'ils ont bien voulu nous communiquer. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements.

APPENDICE III

Un érudit du siècle dernier du nom de Feutry, qui fut tout à la fois, dit son biographe M. Henry Pajot, « avocat et poète, jurisconsulte et littérateur[1] », était en relations avec la famille d'Aumale. Il avait eu communication du *Mémoire* de mademoiselle d'Aumale, et il se proposait de le publier en le faisant précéder d'une préface et d'une notice biographique qui sont arrivées entre les mains de Monmerqué. Monmerqué attribuait la notice au neveu lui-même de mademoiselle d'Aumale. Nous croyons intéressant de reproduire, comme Monmerqué en avait l'intention, la préface et la notice.

AVIS DE L'ÉDITEUR

L'un des héritiers de mademoiselle d'Aumale, élève, amie, et confidente de madame de Maintenon, m'a non seulement donné ces *Mémoires* à lire, mais il a bien voulu me les laisser encore totalement à ma disposition. Je n'eus

1. *Feutry, sa vie et ses ouvrages*, par M. Henry Pajot, Lille. Feutry, né en 1720, mourut le 26 mars 1789; il se pendit.

garde d'y toucher; j'y ai respecté même jusqu'aux négligences. La vérité n'a pas besoin d'un éclat d'emprunt; cet ouvrage n'offre donc qu'une vie, très simplement écrite, d'une femme illustre par ses malheurs et par son élévation, et non par un roman artistement arrangé. Je n'ai pas ignoré que M. de La Beaumelle avait vu à Saint-Cyr beaucoup de fragments de ces *Mémoires* qu'il a bien raison de regarder comme précieux; cet écrivain estimable n'imaginait pas alors qu'ils seraient enfin publiés puisqu'il dit, dans sa préface, que : « Le fonds de son ouvrage est tiré des manuscrits dont la plupart ne verront jamais le jour ». J'ai cru devoir livrer celui-ci à la presse pour servir de pièce de comparaison; ce n'est en général que par ce moyen qu'on peut parvenir à découvrir la vérité; d'ailleurs tout ce qui tient à ce moment de notre histoire est trop intéressant pour ne pas rechercher avec empressement les diverses anecdotes qui peuvent nous en instruire.

Il ne me semblerait pas juste de publier l'ouvrage de mademoiselle d'Aumale sans dire un mot de sa personne; son intimité avec madame de Maintenon prévient d'abord en faveur de son esprit; la constance de son attachement fait l'éloge de son cœur, et la régularité de sa conduite annonce la pureté de son âme.

Mademoiselle d'Aumale naquit à Vergie, village à huit lieues par delà Amiens, le 4 juillet 1683, et fut reçue à Saint-Cyr à l'âge de sept ans. Elle était fille de Jacques d'Aumale, seigneur de Mareuil; sa candeur, sa piété, sa douceur, ses grâces naïves, son intelligence, tout enfin, décida madame de Maintenon à se l'attacher, en 1704, pour lui faire compagnie dans les moments où elle pouvait se dérober au tumulte de la Cour. Elle ne tarda point à s'attirer toute sa confiance. Dépositaire de toutes ses pensées, elle la consolait dans ses chagrins, et l'aidait à lui

faire mieux supporter les désagréments de son état, qui, quoique très brillant et des plus heureux en apparence, avait pourtant ses amertumes.

Le Roy s'aperçut bientôt du mérite de mademoiselle d'Aumale, et il l'honora d'une bonté particulière; il ne se cachait pas sur l'estime qu'il en avait conçue, et le bien qu'il lui voulait.

On verra dans ces *Mémoires* que son intention avait été de l'établir très avantageusement; mais elle resta à la Cour, jusqu'à la mort du Roy, toujours également considérée de tout ce qu'il y avait de mieux, et elle suivit alors madame de Maintenon à Saint-Cyr, où elle ne la quitta plus d'un seul moment. Enfin, après avoir perdu son auguste amie, elle se retira en Picardie chez madame d'Aumale, sa mère, qui portait le nom de Mareuil, avec environ deux mille écus de rente seulement, dont encore plus de moitié était en pension, et elle continua fort longtemps d'entretenir un commerce de lettres avec tout ce qui survécut de distingué à la cour de Louis XIV. Son style était simple, facile, et plaisait à tous ses amis.

Elle en eut encore un grand nombre, et rendit beaucoup de services. Elle eût pu même faire une fortune considérable, si elle les eût mis à prix, comme cela se pratique si indignement de nos jours; mais la noblesse de ses sentiments et son désintéressement absolu ne lui permirent d'obliger que pour le plaisir, si flatteur, de faire le bien, quelque médiocre que fût sa fortune, relativement à la position où elle s'était trouvée; elle la partagea avec ses deux sœurs, son frère aîné, et les enfants de ce frère, et mourut à Soissons, en décembre 1756, dans le sein d'une famille chérie dont elle faisait le bonheur et l'ornement. En un mot, elle fut regrettée de tous ceux qui avaient eu l'avantage de la connaître.

On peut juger, par cette esquisse, du portrait de mademoiselle d'Aumale, du degré de confiance que méritent ces *Mémoires*, dont tout l'art de la rédaction la plus châtiée n'aurait fait, sans doute, qu'altérer la simplicité.

FIN.

TABLE

NOTICE BIOGRAPHIQUE. I

AVERTISSEMENT. XCV

MÉMOIRE SUR MADAME DE MAINTENON. 1

LETTRES DE MADEMOISELLE D'AUMALE. 251

APPENDICE. 285

1516 04. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 12125-1-05.

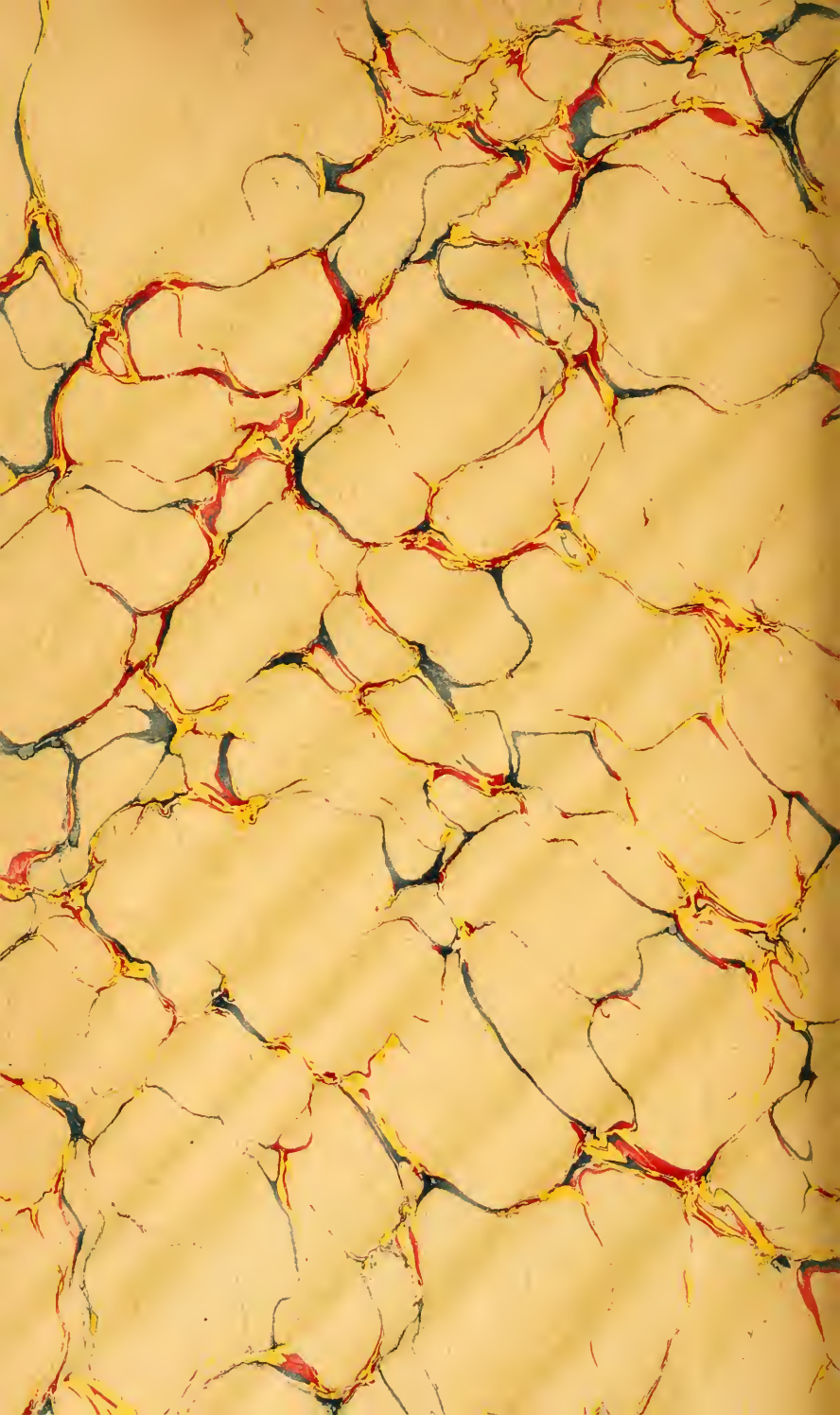

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU